

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Université Sorbonne Paris Nord

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 27/02/2025

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Au nom du comité d'experts :

Jean-Pierre Aguer, Président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Paris Nord pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, 2^e cycle des études de santé, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Master Arts, lettres et civilisation
- Master Communication des organisations
- Master Création numérique
- Master Industries culturelles
- Master Langues étrangères appliquées (co-accréditation avec Université Sorbonne Nouvelle)
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Métiers du livre et de l'édition

Domaine Droit, économie, gestion :

- Master Analyse et politique économiques (co-accréditation avec Université Paris Cité)
- Master Comptabilité – contrôles – audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Monnaie, banque, finance, assurance (co-accréditation avec Université Paris Cité)
- Master Science politique

Domaine Santé :

- Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)
- Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (IPA)

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Master Géographie
- Master Histoire

- Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique (co-accréditation avec Université Paris Cité)
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences du langage
- Master Traitement automatique des langues

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Master Biologie-santé (co-accréditation avec Université Paris Cité)
- Master Éthologie
- Master Génie des procédés et des bio-procédés
- Master Informatique
- Master Ingénierie et innovation en images et réseaux
- Master Mathématiques
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Qualité, hygiène, sécurité
- Master Santé publique
- Master Sciences et génie des matériaux (co-accréditation avec Université Paris Cité)
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Paris Nord a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Jean-Pierre Aguer, professeur des universités en chimie à l'université Clermont Auvergne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Caroline Husquin, maîtresse de conférences en histoire ancienne à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Sophie Bourrel, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Lorraine ;
Mme Sylvie Cieply, maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université de Caen Normandie ;
Mme Greta Komur-Thilloy, professeure des universités en sciences du langage à l'université de Haute-Alsace ;
Mme Myriam Maumy, maîtresse de conférences en mathématiques appliquées à l'université de technologie de Troyes ;
M. Axel Othelet, directeur d'Alter Bourgogne-Franche-Comté, agence de développement soutenable ;
Mme Sandrine Travier, maîtresse de conférences en biologie végétale à l'université d'Angers ;
Mme Mihaela Tudor, maîtresse de conférences en information-communication à l'université Montpellier 3 Paul-Valéry ;
Mme Capucine Yvenat, étudiante en sciences médicales à l'université de Bourgogne.

Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) couvre l'ensemble des domaines disciplinaires, y compris la santé. Elle compte 34 formations, dont 32 masters et deux formations de santé. L'offre de formation du 2^e cycle est proposée à environ 4 000 étudiants en moyenne, soit environ 16 % des effectifs étudiants et stagiaires de la formation continue de l'établissement. Les étudiants inscrits en master, répartis de manière égale entre la première et la deuxième année, représentent plus de 85 % des étudiants inscrits en 2^e cycle. L'offre de formation se répartit, de manière équilibrée, entre les domaines disciplinaires : sept formations en Arts, lettres, langues (ALL), sept en Droit, économie, gestion (DEG), six en Sciences humaines et sociales (SHS) et 12 en Sciences, technologies, santé (STS). On note six co accréditations, également réparties dans les différents domaines, cinq d'entre elles avec Université Paris Cité (UPC) (dans le domaine DEG, les masters Analyse et politique économiques – APE et Monnaie, banque, finance, assurance – MBFA ; dans le domaine SHS, le master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique – PPCP ; dans le domaine STS, les masters Biologie-santé et Sciences et génie des matériaux – SGM). La sixième formation co accréditée, avec l'université Sorbonne nouvelle, concerne le domaine ALL (master Langues étrangères appliquées, LEA). Les formations aux professions de la santé incluent uniquement le diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM) et le diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (IPA), ouvert récemment (2021-2022).

Cette offre de formation est portée par six des neuf composantes de l'université. Ainsi, les masters de SHS, de même qu'une partie de ceux d'ALL (trois, à savoir Arts, lettres et civilisations – ALC ; LEA et Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – LLCER) sont portés par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) sur le campus de Villetaneuse ; les autres masters du domaine ALL par l'UFR sciences de l'information et de la communication (SIC). Les masters du domaine DEG sont portés, pour ceux relevant de l'économie et de la gestion par l'UFR des sciences économiques et de gestion (SEG) et pour deux d'entre eux (masters Droit et Science politique) par l'UFR droit, sciences politiques et sociales (DSPS). Enfin, les masters du domaine STS sont eux aussi portés par deux UFR, l'UFR de santé médecine et biologie humaine (SMBH), dont dépendent aussi les deux formations de santé, et l'Institut Galilée. Seul le master Ethologie fait exception en étant rattaché à l'UFR LLSHS. La majorité des formations sont dispensées sur le campus de Villetaneuse (UFR LLSHS, SIC, SEG, DSPS et l'Institut Galilée), les masters Création numérique et Industries culturelles étant aussi dispensés en partie sur le campus de Condorcet. L'UFR SMBH est, quant à elle, localisée au campus de Bobigny et certaines formations de l'UFR SEG (MBFA et Économie de l'entreprise et des marchés - EEM en partie, Comptabilité – contrôles – audit - CCA) sont dispensées sur le campus d'Argenteuil. Enfin, le master SGM est également accueilli dans les locaux des deux Instituts universitaires de technologie (IUT) de l'USPN. Les formations co accréditées sont en partie dispensées dans les établissements partenaires et la deuxième année du master Physique fondamentales et applications (PFA) est intégralement suivie au sein de Sorbonne Université.

Une partie de l'offre de formation est enfin structurée autour d'écoles de recherche universitaire (EUR) ou graduate school, labellisées par le programme d'investissements d'avenir (PIA), comme les masters Mathématiques, Informatique et Ingénierie et innovation en images et réseaux (3IR) regroupés au sein de l'EUR Mathematics and Computer Sciences (M&CS) ou dans celui du master APE faisant partie de deux graduate school d'UPC (Soutenabilité, organisations et institutions et Soutenabilité et transition) ou encore du master Biologie-santé (Graduate School Musculo-Skeletal Sciences de l'UPC) pour certains de leurs parcours (dont EPOG+, parcours Erasmus Mundus du master APE). L'USPN a également créé une EUR en Sciences infirmières qui ouvrira durant l'année universitaire 2023-2024. Enfin, trois mentions émergent à des dispositifs labellisés PIA : projet LIGA2Bio en Biologie-santé, ORACCLE en EEM et financement via le Labex ICCA (industries culturelles et création artistique) du FabLab Ludomaker en Sciences de l'éducation - SED.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'USPN propose une offre de formation du 2^e cycle pluridisciplinaire, bien ancrée dans les thématiques de recherche de ses laboratoires. S'inscrivant dans le plan stratégique de l'établissement, les formations répondent plutôt bien, mais à des degrés divers, aux priorités affichées en matière de pluridisciplinarité, d'ouverture et d'inclusivité et de décloisonnement vers les territoires.

Si les axes stratégiques sont reflétés en grande partie dans l'offre de formation du 2^e cycle, le pilotage et l'accompagnement des formations du 2^e cycle apparaissent en revanche défaillants. Ainsi, les enquêtes de suivi relatives aux parcours et au devenir des étudiants (recrutement, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle) ne sont qu'exceptionnellement opérées dans de bonnes conditions.

Quand les données ne sont pas absentes, faute d'enquête ou de suivi mis en place, elles sont régulièrement lacunaires pour diverses raisons (outils de production des indicateurs peu adaptés ou sous-dimensionnés aux besoins, manque de réponses aux questionnaires, etc.).

Ceci ne permet donc pas leur exploitation par les conseils de perfectionnement (CP) afin qu'ils puissent mettre en place les actions indispensables à une meilleure réussite des étudiants, dont les taux, dans certaines formations, sont inquiétants.

La faible ouverture à l'international des formations du 2^e cycle reste peu cohérente avec l'ambition affichée par l'établissement d'en faire un axe stratégique fort, avec très peu de dispositifs permettant de favoriser une ouverture vers les publics internationaux (non francophones). Un meilleur accompagnement des formations par l'établissement pour favoriser l'accueil des différents publics est également à rechercher, qu'il en soit du développement de l'alternance et de la formation continue (FC), ou de la mise en place de l'approche par compétences (APC) qui reste, pour la quasi-totalité des formations, peu avancée. Pourtant la bonne volonté des équipes pédagogiques ne fait pas défaut comme peut le montrer, par exemple, la mise en place d'innovations pédagogiques dorénavant structurées et organisées dans le 2^e cycle ou la réceptivité des équipes pour répondre aux règles d'un cadrage (lorsqu'il existe) à l'exemple de celui relatif à l'installation des CP.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) s'inscrit dans les priorités stratégiques de l'établissement, de façon encore perfectible et à des degrés variables selon les mentions. Dans la continuité des priorités stratégiques en matière d'offre de formation exprimées lors du précédent contrat, l'USPN a poursuivi son objectif de proposer une offre de formation du 2^e cycle interdisciplinaire et décloisonnée, ouverte et inclusive, répondant aux enjeux sociétaux, notamment ceux du développement durable. Dans la grande majorité des masters, l'un, l'autre ou plusieurs de ces thèmes combinés sont bien présents, mais ils sont plus ou moins affirmés selon les mentions et les parcours. Ils constituent le dénominateur commun à l'offre de formation de l'USPN, mais sans en structurer directement son développement.

En dépit d'une offre reposant sur des secteurs disciplinaires encore peu ouverts au développement de la pluridisciplinarité (Droit ; Mathématiques ; etc.), celle-ci est revendiquée par la plupart des formations et elle est effectivement mise en œuvre dans la majeure partie d'entre elles. Certaines formations s'approprient la pluridisciplinarité grâce à la mutualisation entre mentions (master SGM et master PFA ; master 3IR et masters Mathématiques et Informatique ; master Histoire et master Géographie). Cependant, alors qu'elle pourrait être un facteur de mobilités entre cursus, on peine à savoir si cette mutualisation favorise ces mobilités en termes de parcours étudiants. Les possibilités de passerelles dans le 2^e cycle ne sont que peu évoquées et, lorsqu'elles le sont, il s'agit le plus souvent de passages d'un parcours à l'autre au sein d'une même mention, plus rarement d'un master à l'autre. La pluridisciplinarité se traduit parfois par la possibilité de suivre un élément hors UFR (comme en M1 ALC). Elle est également favorisée par la création des EUR en mathématiques/informatique et en sciences infirmières. Ponctuellement, bien qu'affichée, elle apparaît limitée aux différentes branches d'un même domaine (CCA : Contrôle de gestion et audit organisationnel - CGAO ; Droit). La véritable interdisciplinarité voulue par l'établissement n'est pas absente, mais elle est mise en place de façon beaucoup plus sporadique (Industries culturelles ; Sciences du langage - SDL ; Traitement automatique des langues - TAL ; Éthologie ; Science politique ; Communication des organisations). L'ouverture et l'inclusivité, telles que définies dans les axes stratégiques de l'établissement, se traduisent avant tout, en termes d'offre de formation, par le souhait d'une internationalisation soutenue des formations et d'un accueil de qualité des étudiants étrangers, ce qui rejoint une volonté déjà affichée dans les axes stratégiques présentés lors de la précédente évaluation du précédent contrat. En effet, l'USPN accueille d'ores et déjà un nombre important d'étudiants étrangers, en particulier via le dispositif Études en France. Les formations de l'UFR SEG, par exemple, accueillent 373 étudiants internationaux en 2021-2022, soit 48 % de leurs effectifs en moyenne, celles de l'Institut Galilée, 219 (42 % des effectifs) quand les deux masters de l'UFR DSPS n'en accueillent que 47 (10 % des effectifs). L'USPN, labellisée « Bienvenue en France », souhaite d'ailleurs faciliter l'intégration de ces étudiants et a notamment créé, dans cet objectif, un guichet unique d'accueil des étudiants internationaux (rassemblant différents services : visas, assistance sociale, accompagnement handicap). On peut aussi souligner l'ouverture, depuis 2017, d'un diplôme d'université FLE passerelle pour les étudiants réfugiés pour leur permettre d'atteindre le niveau B1 en français. Sur cet aspect de l'inclusivité, certains projets sur lesquels l'établissement souhaite faire porter ses efforts ne se sont pas encore concrétisés (comme la mise à disposition d'un serious game à destination des étudiants internationaux pour qu'ils puissent préparer leur arrivée à l'USPN dont la mise en œuvre, est prévue en 2024) ou ont échoué (construction d'une alliance d'universités européennes).

Toujours dans cet objectif d'inclusivité, le développement durable est envisagé comme un sujet d'attention particulière à l'avenir (2023-2025).

L'USPN souhaite ainsi le prendre en compte tant dans les enseignements et la recherche que dans toute décision relative à la vie universitaire et à l'amélioration des campus, s'inscrivant en cela pleinement dans le schéma directeur « Développement durable, responsabilité sociétale et environnementale ».

Cette orientation pourrait venir aussi soutenir le développement de l'interdisciplinarité, notamment en faisant le lien entre enseignements disciplinaires et transverses en lien avec cet aspect.

Certaines formations du 2^e cycle s'inscrivent en effet dès à présent dans les enjeux du développement durable, notamment lorsque ceux-ci correspondent au cœur de métier des cursus proposés ; ils sont alors bien présents dans les enseignements dispensés (SGM ; Qualité, hygiène, sécurité - QHS ; Génie des procédés et des bio-procédés GPBP ; Géographie ; Science politique), tandis que certaines mentions se présentent comme sensibles aux enjeux de soutenabilité écologique, bien que cela soit parfois difficilement vérifiable (LLCER ; Métiers du livre et de l'édition ; Biologie-santé ; CGAO). D'autres en revanche n'y font aucune référence (Histoire ; TAL), voire, comme pour le master *Informatique*, ne trouvent aucun lien avec les thématiques de la formation, ce qui est regrettable, d'autant que, pour la plupart d'entre elles, les enjeux du développement durable pourraient y être abordés et pris en compte, en s'inspirant, lorsque cela est possible, de ce qui est déjà proposé au sein d'autres formations du même cycle (enseignements dédiés, projets, etc.). Le master *Histoire*, qui n'affiche pas d'intérêt spécifique pour cette thématique, pourrait ainsi bénéficier de l'apport et/ou des pratiques du master *Géographie*, notamment dans le parcours *Patrimoines, médiation et ingénierie des parcours touristiques*, ou encore s'inspirer du master *Science politique* au travers de la mise en avant d'enseignements dédiés au développement durable et aux problèmes climatiques, mais avec une dimension historique supplémentaire. De même, les masters *TAL* et *Informatique* pourraient sensibiliser leurs étudiants à l'impact environnemental du numérique, en s'inspirant, par exemple, du master *Création numérique*. Enfin, on peut souligner ici que l'USPN a nommé un chargé de mission développement durable en 2022. Cette mission, rattachée à la direction du patrimoine et orientée vers la sobriété énergétique de l'USPN, gagnerait à voir son périmètre élargi, en y intégrant l'éducation au développement durable de l'ensemble des acteurs, des personnels et des étudiants du 2^e cycle.

Le décloisonnement vers le territoire est réel. En effet, on peut citer les masters dont la forte professionnalisation est liée aux relations nouées avec les professionnels du département et de la région (*Création numérique* ; QHS ; MBFA ; CCA). Dans le champ sanitaire, la contractualisation avec l'Agence régionale de santé (ARS) est effective. Ce décloisonnement est toutefois inégalement déployé selon les formations : pour certaines mentions, l'ancre et le décloisonnement vers le territoire sont revendiqués sans pour autant être réellement démontrés (SED). Il demande également à être consolidé par une contractualisation plus généralisée des partenariats : peu de partenariats apparaissent effectivement formalisés au travers de conventions, ce que le comité regrette.

L'offre de formation du 2^e cycle de l'USPN s'appuie sur des partenariats académiques réels avec d'autres universités. Les co accréditations, peu nombreuses et se limitant à Université Paris Cité et à l'université Sorbonne nouvelle, laissent la place à de simples partenariats, comme ceux du master *Créations numériques* avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, du master *PFA* avec Sorbonne Université, du master *Mathématiques* avec Sorbonne Université et UPC ou encore du master *Santé publique* avec l'École des hautes études en sciences sociales et l'université Paris Cité et CY Cergy Université. Le master *Biologie-santé*, quant à lui, en plus d'une co accréditation avec UPC, collabore également avec d'autres mentions de cet établissement ainsi qu'avec des masters de l'université Paris Sciences et Lettres, de l'université Paris Est Crétteil, de CY Cergy Université, de l'université Paris Saclay et de l'université d'Évry. D'autres ne font état d'aucune coopération académique formelle hors de l'USPN (*Industries culturelles* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; GPBP). D'ailleurs, les relations nouées sont le plus souvent internes à l'USPN, au sein même du cycle, entre les mentions, ordinairement d'une même composante, ce qui donne l'impression d'une offre quelque peu cloisonnée, alors même que la plupart des formations revendentiquent une pluridisciplinarité qui gagnerait certainement à l'élargissement de liens au-delà d'une même composante. De même, si des offres de doubles diplomations existent, elles restent relativement rares. Deux doubles diplômes sont délivrés, par exemple, avec l'école d'ingénieurs interne à l'USPN (Sup'Galilée) et le master *Mathématiques* (parcours *Mathématiques des données*) ou le master *GPBP* (parcours *Procédés pour la qualité de l'environnement*).

Malgré cette inscription de l'offre de formation du 2^e cycle dans les axes stratégiques définis par l'USPN, des points demeurent à améliorer comme le manque de positionnement vis-à-vis de ces axes et/ou d'analyse de celui-ci dans certains masters (*Histoire*, *PFA*).

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle est globalement cohérente et complémentaire entre les formations au sein de ce cycle et avec celles des autres cycles (notamment du 1^{er} cycle), mais le continuum inter-cycle n'est pas toujours vérifié ni concrétisé par le parcours effectif des étudiants de l'USPN. L'ensemble des mentions de masters est nourri par la pluralité des mentions du premier cycle quand bien même il n'y a pas d'alignement total entre celles-ci, ce dernier point apparaissant logique compte tenu de la spécialisation

attendue lors du passage d'un cycle à l'autre. Ponctuellement, il apparaît nécessaire de réduire le nombre de parcours de certaines formations afin d'en améliorer la lisibilité (*Droit ; Santé publique*).

On regrette cependant que les doubles masters pensés dans le prolongement des bi-licences n'aient pas pu voir le jour.

Au-delà de ces aspects qualitatifs, les éléments quantitatifs laissent apparaître, quand ils sont disponibles, une poursuite d'études en master à l'USPN non majoritaire après une licence locale, ce que l'établissement concède. Des exceptions sont toutefois relevées, comme le master 3IR où 50 % des effectifs de M1 proviennent des licences de l'USPN (licences Sciences pour l'ingénieur - SPI et Informatique).

Afin d'améliorer cette situation, le master Mathématiques a ouvert un parcours Mathématiques des données, domaine particulièrement porteur, dans l'idée d'attirer davantage les étudiants de l'USPN, mais la formation indique que son flux demeure insuffisant. Ce constat doit interroger l'établissement sur son attractivité vis-à-vis de ses étudiants comme de ceux de l'extérieur (cf. *infra*). Concernant l'articulation du 2^e et du 3^e cycle, les possibilités de poursuite d'études existent, notamment par le biais de parcours préparant spécifiquement à la poursuite d'études en doctorat (EEM ; Éthologie ; Géographie ; Histoire ; Mathématiques ; PFA ; SDL), mais peu de données permettent d'apprécier ce continuum en dehors du fait que l'établissement indique que les étudiants s'y inscrivent généralement peu. Ainsi, sur l'ensemble des mentions de master (pour lesquelles les données sont uniquement disponibles), seuls entre 10 et 20 étudiants en moyenne par an poursuivent en thèse. Les masters Biologie-santé et Mathématiques font exception avec, pour ce dernier, jusqu'à 30 % de l'effectif (5 diplômés sur 15) poursuivant en doctorat, mais ce chiffre est en chute libre pour la dernière année de l'évaluation (un doctorant pour 16 diplômés) sans qu'aucune explication ne soit fournie. À l'opposé, aucune poursuite en thèse n'est indiquée pour le master 3IR et en master Informatique, une seule poursuite par an est enregistrée. Les étudiants ne s'inscrivent donc pas dans une stratégie de cursus complet à l'USPN. La poursuite d'études en master au sein de l'établissement après une licence sur place n'apparaît pas comme un prolongement logique et peu de doctorats sont entrepris après un master local. Il s'agit là d'un point de vigilance important, identifié par l'établissement, mais encore non solutionné.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

L'attractivité des formations du 2^e cycle connaît une grande hétérogénéité selon les parcours et les filières. D'une manière générale, l'analyse de l'attractivité des formations du 2^e cycle se fait dans un contexte où les effectifs des formations du 2^e cycle de l'USPN ont connu entre 2019 et 2022 une augmentation significative (+18 %), en master (+20 %) et dans les formations de santé (+5 %). Par ailleurs, il convient de rappeler les spécificités de l'environnement de l'établissement qui connaît, tous cycles confondus, un taux de boursiers très élevé de l'ordre de 30 à 40 %. Les formations du 2^e cycle s'en remettent le plus souvent aux dispositifs d'information mis en place par l'USPN et articulés autour d'une communication classique via le site internet de l'établissement, les salons, les journées portes ouvertes et la présentation auprès des étudiants de licence des formations de l'établissement. L'ensemble des dispositifs de communication permet souvent aux formations d'enregistrer un nombre important de candidatures indiquant une bonne visibilité et connaissance des formations. Certains masters connaissent d'ailleurs une forte attractivité, soutenue par des actions de promotion efficaces (Éthologie ou QHS). Le master QHS, par exemple, enregistre un taux de remplissage élevé : entre 94 % et 98 %, avec 1200 candidatures annuelles en moyenne pour une capacité de 50 places. Cette attractivité est nourrie par une communication diversifiée, s'appuyant également sur les réseaux sociaux (page LinkedIn de la formation) et le référencement dans le classement Eduniversal. D'autres formations ou parcours figurent aussi dans ce classement Eduniversal des meilleurs masters sans que l'on puisse toujours véritablement en mesurer l'impact sur leur attractivité et leur recrutement (CCA ; parcours Conseil en entreprise du master EEM ; Informatique). Le master TAL communique également via les réseaux sociaux et par le réseau de diffusion spécialisé de l'Association pour le traitement automatique des langues (ATALA), mais son attractivité n'a pas pu être évaluée compte tenu du manque d'analyse et de précisions sur les données fournies.

Le suivi des candidatures et des recrutements est d'ailleurs exceptionnel (quelques masters l'opèrent comme par exemple le master SGM et le master GPBP) et il est rarement analysé (master EEM), ce que le comité regrette. Ce manque de suivi et d'analyse est d'autant plus regrettable que peu de formations réunissent un nombre d'inscriptions suffisant pour atteindre leur capacité d'accueil, signe *in fine* d'une faiblesse de leur attractivité qui gagnerait à être étudiée. Ainsi, certaines formations affichent des taux de remplissage parfois fortement différents au sein d'une même mention avec des parcours très attractifs et d'autres, beaucoup moins (parcours Innovations en communication en master Création numérique), voire peu ou pas du tout, ce qui pose la question de leur viabilité (parcours Applied Economics des masters EEM et MBFA, parcours Handicaps locomoteurs et sensoriels et performance sportive (HLSPS) du master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive - EOPS). De nombreuses autres mentions ont une attractivité limitée (Science politique, Mathématiques et PFA).

Le taux de remplissage du master SGM, par exemple, reste inférieur à 79 % pour une capacité d'accueil de 130 places durant les trois dernières années malgré une augmentation significative des candidatures (+ 60 % des candidatures entre 2019-2020 et 2020-2021). Si l'augmentation des candidatures du master SGM est due à des efforts de communication interne, la disparité entre nombre d'admis et nombre d'inscrits en M1 (pouvant aller du double au simple) n'est pas analysée.

Pour d'autres formations, en revanche, le faible taux de remplissage peut s'expliquer par une sélectivité accrue qui ne leur permet pas d'atteindre leur capacité d'accueil (ALC, CGAO).

Enfin, des incohérences ponctuelles dans les chiffres communiqués ou leurs absences rendent difficile l'évaluation de l'attractivité de certains masters (*Histoire ; Métiers du livre et de l'édition ; Géographie ; Droit ; STAPS : activité physique adaptée et santé - APA-S, parcours Physiologie de la performance et de l'entraînement du master STAPS EOPS*). Étonnamment, l'attractivité n'est jamais questionnée au regard de la position géographique de l'USPN en région parisienne en matière de nombre de candidatures reçues, notamment d'étudiants étrangers, si ce n'est par le prisme de la concurrence avec les autres universités parisiennes *intramuros*.

Pour autant, cette situation géographique peut représenter une opportunité en termes de candidatures pour l'USPN qu'il conviendrait d'analyser afin de mener une réflexion plus globale sur l'offre de formation, conformément aux axes stratégiques de l'établissement.

La réussite, hétérogène, reste souvent faible pour des formations du deuxième cycle, sélectives, et peu soutenue par des dispositifs d'aide à la réussite dont les résultats sont peu analysés. L'analyse et l'appréciation de la réussite des étudiants du 2^e cycle par le comité est rendue difficile du fait du manque d'informations sur la qualité des recrutements effectués à l'entrée de la formation et sur les dispositifs d'accompagnement à la réussite en cours de formation. Ainsi comme l'attractivité, le suivi de la réussite assuré au niveau des formations par les équipes pédagogiques distingue d'une part des formations qui ont mis en place une analyse fine de cette réussite (EEM ; QHS), et d'autre part des formations avec un suivi faible, voire absent (masters STAPS APA-S, STAPS EOPS ; master PPCP). Les taux de réussite sont marqués par une hétérogénéité selon les mentions, mais aussi, au sein d'une mention, suivant les parcours (masters ALC, SGM, *Industries culturelles*, Droit). Ainsi, beaucoup de formations présentent des taux de réussite extrêmement faibles pouvant aller de 30 à 60 % selon les formations (masters Mathématiques, LLCER, Géographie, Histoire, SED, SDL, CGAO, APE, Santé publique) ou un taux d'échec (0 crédit ECTS validé) important en M1 (master Création numérique avec un taux d'échec entre 45 %, et 15 %), mettant ainsi en cause la qualité du recrutement et/ou accentuant la nécessité d'un meilleur accompagnement à la réussite des formations. Le master *Histoire* notamment affiche des taux de réussite non seulement faibles, mais avec une variabilité selon les années, qui interroge fortement (entre 36 et 61 %). Une trajectoire fluctuante de la réussite est également visible dans d'autres formations selon les années du cycle de formation, certaines formations ayant soit de bons taux de réussite en M1 mais des taux faibles en M2 (*Industries culturelles* avec une moyenne de 85 % en M1 et de 67 % en M2), soit des taux de réussite décevants en M1 mais corrects en M2 (66 % en moyenne en M1 et 88 % en moyenne en M2 en *Droit*), soit encore des taux de réussite bons en M1 et M2 mais en diminution durant la période de référence (*Science politique* avec une moyenne de 85 % en M1 et une chute en M2 de 84 % en 2019-2020 à 73 % en 2021-2022). Pour autant, peu de masters, comme le master SED par exemple, analysent l'impact des méthodes de sélection sur la qualité de leur recrutement. De même, très peu d'entre eux mettent en place des dispositifs d'accompagnement à la réussite et de remédiation (master *Droit* auquel s'ajoutent les masters Géographie et LLCER), et en mesurent l'impact. Enfin, le comité souligne que certaines formations ne s'autoévaluent même pas en ce qui concerne la réussite et son accompagnement (APE) alors même que cette analyse a des effets sur la mise en place des dispositifs d'accompagnement à la réussite qui font clairement défaut. L'amélioration de la réussite passe aussi par une meilleure adaptation des formations à leurs différents types de publics, ce que permet notamment l'approche par compétences.

Les formations du 2^e cycle proposent des programmes cohérents au regard des objectifs visés, mais sans véritable prise en compte du profil et des besoins des publics accueillis. L'approche par compétences reste à déployer au sein des formations et on regrettera l'absence d'une démarche coordonnée et organisée à l'échelle de l'établissement, mais le recrutement annoncé d'un conseiller pédagogique au sein du service universitaire de pédagogie (SUP) constitue un élément positif pour de futures évolutions. Une première étape dans la démarche a cependant été réalisée au travers du tableau de correspondance entre compétences listées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et unités d'enseignement du programme dont s'est dotée une large part des formations du 2^e cycle. Cette démarche témoigne certes d'un effort réalisé par les formations pour afficher une offre en cohérence avec les fiches RNCP, mais elle reste peu lisible sans une élaboration de référentiels adaptés à chaque formation (aux spécificités des parcours de formation, par exemple).

Le comité encourage donc les formations, en lien avec une démarche globale de l'établissement, à continuer dans cette voie, notamment en s'inscrivant dans une démarche collégiale au sein de chaque mention pour définir sa vision du diplômé et ainsi décliner son programme en blocs de connaissances et de compétences, ce que ne fait actuellement aucune mention.

De même, si les formations du 2^e cycle tendent toutes à identifier les compétences visées, le comité souligne le besoin d'améliorer l'alignement pédagogique entre les objectifs, les contenus de formation et les méthodes d'enseignement et d'évaluation, notamment pour aider, là aussi, à la réussite des étudiants. De nombreuses formations manquent ainsi de clarté quant à la manière dont les compétences sont évaluées.

L'utilisation de portfolios pour suivre l'acquisition des compétences reste souvent négligée, le projet d'une mise en place généralisée à l'échelle de l'établissement n'a pu aboutir faute de financement, sans que l'établissement ne donne plus de précisions à ce sujet.

Les masters s'emparent généralement de méthodes et d'outils pédagogiques innovants, et diversifient leurs pratiques pédagogiques de façon plutôt informelle. La nomination d'une chargée de mission Innovation pédagogique (en 2021), la création d'un service universitaire de pédagogie au sein de la nouvelle direction de la formation et le recrutement d'un premier ingénieur pédagogique en son sein, sont des initiatives bienvenues pour soutenir la diversification des pratiques pédagogiques dans les formations du 2^e cycle, notamment dans le contexte de la disparition, début 2022, du service de formation et d'innovation pédagogique SAPIENS (dans le cadre de l'alliance Sorbonne Paris Cité). Toutefois, cette restructuration est trop récente pour en observer pleinement tous les effets dans les formations.

Au-delà de ces nouveaux moyens, il reste nécessaire de définir une stratégie pour accompagner les équipes pédagogiques du 2^e cycle vers une transformation pédagogique notamment comme levier pour la réussite de l'ensemble des étudiants. En l'absence d'une orientation précise, l'innovation reste polymorphe : travail expérimental, conférences, ateliers professionnels, classes inversées, travaux collaboratifs, hackathons... à l'initiative des équipes pédagogiques, parfois avec le soutien complémentaire d'un financement PIA. C'est le cas du master CGAO qui a créé un dispositif d'auto-apprentissage avec la réalisation de cas d'étude et des masters *Informatique*, *Mathématiques* et *3IR* qui ont co-construit des enseignements spécifiques en M2. Pour certaines formations, les salles et les équipements viennent en soutien de l'acquisition des compétences, notamment dans le cas du diplôme d'Etat IPA qui dispose d'une salle de simulation, utilisée pour le développement de savoir-faire ou encore du master *SED* qui dispose d'un FabLab (Ludomarker) financé par un PIA via l'appui du Labex ICCA.

Les cours à distance sont fréquemment mobilisés, le plus souvent en soutien du présentiel, seul le parcours *Modélisation et simulation mécanique* (M2) du master SGM étant proposé en intégralité en distanciel synchrone. Le master ALC prévoit des cours à distance même si le nombre d'heures reste modeste au travers d'un séminaire « Littérature, culture, théories » réparti sur trois semestres. Le master *Création numérique*, qui se prête bien à la modalité distancielle, met en œuvre des enseignements hybrides, des hackathons, des ateliers virtuels et de la simulation. Les deux masters du domaine STAPS utilisent également l'hybridation afin de répondre à des contraintes organisationnelles, tandis que le master *Éthologie* l'utilise pour une adaptation aux publics en situation de handicap. D'autres masters comme *Histoire* ou *APE* ne mobilisent pas les dispositifs numériques, bien que ces outils puissent constituer des réponses pertinentes en matière d'aide à la réussite et de réponse aux difficultés de mutualisation.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'offre de formation présente une bonne adéquation au potentiel recherche de l'USPN, mais l'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche doit être globalement renforcé et soutenu notamment au travers d'un cadrage de l'établissement sur les questions transversales (déontologie, intégrité scientifique). Tous les masters sont adossés à des degrés variables à une ou plusieurs unités de recherche, ceci se traduisant le plus souvent par un lien avec un axe stratégique scientifique affiché par le laboratoire. En revanche, la part des enseignants-chercheurs (EC) et des chercheurs dans les équipes pédagogiques est très hétérogène. Elle oscille entre 0,93 % dans le master *Métiers du livre et de l'édition* (un EC pour une équipe de 108 intervenants) et 100 % dans le master *TAL*, la moyenne se situant à 48 %. Cela se traduit par un pourcentage également très variable du nombre d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs et ces chercheurs, entre 7 % pour le master *QHS* et 100 % ou presque pour les masters *TAL* ainsi qu'*Éthologie*.

La formation à et par la recherche est aussi présente dans les formations de manière très inégale. Outre les masters dont les données sont manquantes (*TAL*, *Informatique*), il est fortement regrettable que le master *QHS* n'affiche aucune heure de formation à et par la recherche.

Si certains masters indiquent qu'un accueil de leurs étudiants est possible dans les unités de recherche (master *Informatique*, master *Science politique* et diplôme d'État IPA), sans être toujours effectif (master *Science politique* et diplôme d'État IPA), les données fournies ne permettent pas d'identifier systématiquement le nombre d'étudiants concernés ni d'en donner une appréciation (master *Mathématiques*, master *SDL* et master *SGM*). De plus, les dispositifs de soutien à la recherche, notamment via le PIA ne sont pas nombreux et il est difficile d'évaluer leur irrigation dans les formations concernées. Ainsi, dans le cas des masters *APE* ou *Biologie-santé*, les retombées concrètes, pour l'USPN, de leur appartenance à des graduate schools interrogent, dans la mesure où ces dernières sont portées par l'UPC pour les seuls parcours qu'elle opère dans les mentions. Enfin, les masters *PFA* et *SGM* bénéficient des moyens du projet QuantEdu-France, mais les données manquent pour se faire une idée précise de l'efficacité de ces dispositifs compte tenu du peu de poursuites en doctorat.

De façon générale, la poursuite d'études en doctorat est globalement faible et, comme cela a déjà été souligné, il est regrettable que beaucoup de masters identifiés comme ayant un bon adossement à la recherche peinent à orienter leurs étudiants vers un doctorat (*TAL*, *PPCP*, *3IR*, *PFA*).

Concernant la formation à la déontologie et à l'intégrité scientifique, il n'existe pas de politique unifiée et quantifiable en la matière. Selon les cas, les formations renvoient à leur école doctorale (*APE*), à des enseignements de méthodologie dans leur maquette, pour l'écrasante majorité, voire à une sensibilisation informelle au cours de travaux pratiques (*GPBP*) ou bien transversalement au sein des enseignements du master (*QHS*, *SGM*). Seul le master *ALC* exige une déclaration sur l'honneur de non-plagiat tout en soulignant qu'aujourd'hui ce n'est plus le problème majeur face au développement de l'intelligence artificielle et même à la réalisation de travaux par de tierces personnes (parfois rémunérées). Seuls quelques masters mentionnent le recours à une plateforme de détection du plagiat (*Compilatio*) : *EEM*, *Éthologie*, *GPBP*, *Histoire* et *SED*. S'il ne fait pas de doute que la déontologie et l'intégrité scientifique font l'objet d'une attention de la part de l'ensemble des formations du 2^e cycle (le DFASM indique que de tels enseignements vont être mis en place), on regrette le manque de données précises : nombre d'heures, sanctions ou outils et moyens de prévention en l'absence d'un cadrage de l'établissement. De même, la formation à la méthodologie informationnelle et documentaire ne relève pas d'une action coordonnée de l'établissement pour le 2^e cycle.

En effet, nombre de masters renvoient à une aide, des visites et, parfois, à des formations à la recherche bibliographique organisées par les différentes bibliothèques, mais sans harmonisation du nombre d'heures dédiées. Le master *APE* évoque, en revanche, un atelier recherche dans le cadre du mémoire tandis que les EC du master *Éthologie* proposent 10 heures de formation à la recherche bibliographique incluses dans la maquette des enseignements.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La professionnalisation des formations du 2^e cycle de l'USPN est engagée dans la grande majorité des formations, mais reste assez inégale et gagnerait à s'appuyer sur une poursuite du développement de l'alternance. On note l'implication des acteurs du monde socio-économique dans les enseignements dans presque toutes les mentions de master, à des degrés divers. Ainsi, un taux de 92 % est relevé pour le master *QHS*, de 86 % pour le master *STAPS APA-S* ou encore de 84 % pour le master *Communication des organisations* et de 75 % pour le master *STAPS EOPS*. Dans presque toutes les autres formations, la part des professionnels dans les équipes pédagogiques se situe, en revanche, entre 30 et 60 %. Cependant, un peu plus d'un quart des masters s'éloignent encore de cette dynamique ; c'est le cas en particulier du master *APE* (16 % de professionnels), du master *Biologie-santé* (8 %), des masters *Éthologie* et *Mathématiques* (5 %), du master *Métiers du livre et de l'édition* (deux intervenants professionnels), mais aussi des masters *LLCER*, *SDL*, *PFA* et *TAL* qui déclarent ne faire appel à aucun professionnel issu du monde socio-économique et culturel afférent à la formation. Même si certains de ces masters (*APE*, ou encore *LLCER*) visent plutôt une poursuite d'études en doctorat, ceci ne justifie en rien la part faible des professionnels. Au-delà des enseignements, dans plusieurs formations, les acteurs du monde socio-économique interviennent dans des activités en faveur de la préparation à l'insertion professionnelle (conférences, forums par exemple). Le master *EEM* est en ce sens remarquable puisque les étudiants réalisent des projets en relation avec des startups hébergées dans l'incubateur associé à l'USPN ; des opérations de mentorat et de coaching sont également organisées pour les étudiants de ce master. Dans la majorité des diplômes, l'insertion professionnelle est donc bien préparée avec le plus souvent des stages de trois à six mois et parfois de l'alternance. Le master *TAL* prévoit ainsi un stage en M1 et un autre en M2. Le master *CGAO* intègre un stage long en fin de master. Les formations liées au domaine de santé s'inscrivent également dans une perspective forte de professionnalisation, selon les textes en vigueur. Le DFASM par exemple propose 60 semaines d'expérience professionnelle dans le cursus. L'ensemble des activités de professionnalisation (expériences en entreprise et autres activités) est bien valorisé avec dans certaines formations, un nombre de crédits ECTS assez important ; en moyenne entre 12 et 30, et jusqu'à 78 crédits ECTS pour le master *Industries culturelles* et 38 pour les deux masters *STAPS*.

Cependant, dans près d'un tiers de l'offre de formation, l'expérience en milieu professionnel en lien avec la formation n'est pas obligatoire ni, selon les cas, n'est proposée dans la mention ou pour l'ensemble des parcours. C'est le cas des masters APE, Droit, Géographie, Histoire, Mathématiques, Sciences politiques, SDL, Santé publique ou encore ALC. Enfin, le master LLCER n'intègre quant à lui aucune expérience professionnelle, même optionnelle.

Plusieurs formations sont ouvertes à l'alternance qui concerne 562 étudiants du 2^e cycle, soit environ 14 % des effectifs. Les alternants représentent ainsi plus de 50 % des effectifs du master CCA (70, 52 et 55 % durant les trois dernières années), environ 42 % de ceux du master MBFA et près d'un tiers de ceux du master EEM. L'alternance a également été introduite dans les masters Communication des organisations, Création numérique, Métiers du livre et de l'édition ou QHS. Par ailleurs, les équipes pédagogiques d'autres formations étudient la question d'une ouverture prochaine de leur formation à l'alternance (masters 3IR et GPBP). À l'opposé, d'autres formations n'envisagent pas l'ouverture à l'alternance bien que celle-ci apparaisse pertinente au regard des disciplines et des secteurs d'activités visés.

C'est le cas du master Mathématiques (parcours Mathématiques des données) par exemple, ou encore des masters STAPS APA-S et STAPS EOPS qui ne peuvent engager ce chantier dans l'immédiat, faute de ressources humaines suffisantes. Le comité regrette cette situation, car l'ouverture à ces modalités de formation renforcerait clairement la professionnalisation et l'insertion des étudiants dans les bassins d'emploi du territoire.

Si de nombreuses formations se déclarent ouvertes à la formation continue, très peu accueillent effectivement des stagiaires. Ainsi, le master SED compte un nombre significatif d'inscrits en formation continue (une quarantaine), alors que le master Biologie-santé en dénombre de six à huit et les masters Communication des organisations, Science politique, Métiers du livre et de l'édition ou Éthologie, seulement d'un à deux inscrits par an. La délivrance de validations des acquis de l'expérience (VAE), possible dans la grande majorité des diplômes, est également assez rare : moins de dix VAE complètes (dont trois au DFASM) et quelques VAE partielles durant les trois années expertisées. Le nombre de validations des acquis professionnels est tout aussi marginal. Le comité regrette cette situation et encourage fortement la volonté de l'USPN de soutenir le développement de la formation continue et de l'alternance dans ses formations du 2^e cycle, ceci s'étant traduit récemment par la création d'un pôle (piloté par un directeur délégué) dédié à ces questions au sein de la direction de la formation.

En parallèle, une réflexion en lien avec le développement d'autres modalités telles que le distanciel asynchrone, la structuration en blocs de connaissances et de compétences (notamment pour favoriser des actions de formations plus ponctuelles) est à conduire pour permettre un accès effectif aux formations du 2^e cycle de ces publics, mais aussi pour soutenir les étudiants salariés en formation initiale dans leur parcours.

L'efficacité de la professionnalisation reste difficile à apprécier du fait d'un suivi de l'insertion des étudiants réalisé de manière assez disparate selon les domaines et/ou les formations. Le comité considère qu'il lui est difficile d'apprécier de manière globale l'efficacité de l'ensemble de ces dispositifs de professionnalisation à l'échelle des formations du 2^e cycle en raison d'une analyse de l'insertion professionnelle très disparate entre les formations et globalement très insuffisante. En effet, si le suivi, réalisé au niveau de certaines UFR (SEG), est très détaillé, il est plus sommaire dans les domaines ALL et SHS. Parfois, les formations ont des effectifs trop faibles (deux étudiants en master PFA) ; d'autres fois, le faible taux de réponse à l'enquête de suivi de l'insertion professionnelle ne permet pas de construire de statistiques, comme pour le master 3IR. Dans d'autres cas encore, des enquêtes relatives au suivi du devenir des étudiants sont menées en parallèle par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et par l'Institut Galilée, empêchant un suivi précis et uniforme. La prise de conscience, durant la période évaluée, de cet état de fait, a permis la mise en place d'une collaboration et d'une enquête commune, ce qui doit être encouragé. En effet, le manque d'enquêtes coordonnées est réel, certaines formations, comme le master ALC déclarant même attendre encore la mise en place d'un suivi des étudiants au niveau de l'établissement. D'autres formations, comme le master TAL suivent par elles-mêmes le devenir des diplômés à partir du réseau social LinkedIn notamment. L'analyse des résultats de ces différentes enquêtes (administrées par l'OVE ou par les formations) est de ce fait délicate. En effet, le fait qu'elles soient réalisées suivant des modalités différentes, pouvant être non cohérentes entre elles, comme par exemple pour le master Métiers du livre et de l'édition, rend l'appréciation du devenir des étudiants complexe. Lorsque les enquêtes sont réalisées, les taux d'insertion sont variables. De très bons taux d'insertion à 30 mois sont ainsi observés dans les masters Santé publique, CCA, CGAO, EEM ou encore MBFA (90 à 96 %). Le master TAL affiche même un taux d'insertion à 18 mois de 100 %. D'autres ont, en revanche, des résultats moins bons ; par exemple, seuls 68 % des étudiants diplômés du master Création numérique ont un emploi à 18 mois, 60 % des diplômés du master Industries culturelles et 61 % des diplômés du master Géographie à 30 mois. Aussi, ces enquêtes étant précieuses pour l'analyse de la qualité de la professionnalisation, il est fondamental qu'elles soient mises en œuvre dans chacun des cursus dans le cadre d'une approche coordonnée permettant la comparabilité des résultats.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'internationalisation des formations, en dépit d'une intention ouvertement volontariste et de la production de nombreux supports incitatifs, reste encore fragile, notamment en raison d'une faiblesse persistante des mobilités effectives pour les formations du 2^e cycle. L'USPN présente l'internationalisation de ses formations du 2^e cycle comme un enjeu majeur de son développement et de son positionnement à l'international (Europe et hors Europe). Ainsi, l'USPN affiche une stratégie à l'international ciblant avant tout les pays européens et les pays subsahariens, tout en laissant la possibilité pour d'autres accords. Elle souhaite de plus limiter le nombre de pays et d'universités partenaires pour ne pas se disperser et développer de façon plus concertée son offre internationale, ce qui ne peut être qu'encouragé et reste encore à vérifier dans les faits dans le 2^e cycle. En effet, de très nombreux accords de coopération sont signés avec des universités à l'international dans 25 pays, dont des accords, dans le cadre du programme Erasmus+ (2021-2027) avec 263 établissements, sans que la part concernant spécifiquement les formations du 2^e cycle ne soit précisée.

Deux autres programmes d'échanges sont également actionnables par les étudiants de 2^e cycle, le bureau de coopération interuniversitaire (BCI) en Amérique du Nord francophone et la mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA anglophone).

Une direction des relations internationales (DRI) est en charge du développement des mobilités et son action est relayée au sein des composantes par des chargés de mission, spécialistes des différentes zones géographiques. Au-delà des référents de la DRI, l'établissement ne prévoit pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité sortante dans le 2^e cycle. Les étudiants peuvent bénéficier toutefois d'un suivi mis en place par quelques équipes pédagogiques ou UFR (Institut Galilée par exemple). Ainsi, les étudiants du parcours DIR du master Biologie-santé ont accès à des bourses de mobilité sortante via la Graduate school Musculo-Skeletal Sciences et les mobilités entrantes peuvent être soutenues par des bourses de mobilité internationale entrante en master MIEM. Toutefois, ces dispositifs sont finalement peu mobilisés. En effet, seul 1,1 % de l'ensemble des étudiants du 2^e cycle a bénéficié d'une mobilité sortante et 4,4 % d'une mobilité entrante en 2021-2022. La crise sanitaire de la Covid peut expliquer en partie ces faibles flux entrants et sortants en lien avec les restrictions de déplacements. Ces chiffres sont cependant très inégaux suivant les mentions. Globalement, les masters affichent des taux de mobilité sortante inférieurs à 5 % (et même à 1 % pour la plupart d'entre eux). Toutefois, à titre d'exemples, le master APE affiche un taux de 24 % d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante en 2021-2022 et le master 3IR, un taux de 26 % en 2021-2022 de mobilité entrante. L'USPN, consciente de la faiblesse des mobilités, a d'ailleurs mis en place récemment, via sa DRI, un appel à projets interne comme instrument de développement de l'internationalisation, mais également de la formation des enseignants, notamment en anglais.

En effet, elle souhaite utiliser le développement de parcours internationaux en anglais comme levier de son internationalisation concernant les mobilités entrantes. Il conviendra de suivre et d'analyser les résultats de cet appel à projets.

Pour l'heure, seules quelques formations présentent une bonne, voire une excellente, ouverture à l'international par la mise en œuvre de parcours internationaux ou délocalisés, ou encore de diplômes conjoints de ou doubles diplômes. Ainsi, on peut citer le parcours Sciences des données du master Informatique ou le master APE dont trois des parcours (*Macroéconomie internationale et financiarisation, Development and Sustainability et Epop+*) sont des parcours internationaux. Dans le cas de ce dernier master, il s'agit même d'un parcours Erasmus Mundus dont on regrettera qu'il ne soit pas davantage mis en avant. Dans ces parcours, plus de 75 % des étudiants sont internationaux. Dans quelques formations, des parcours à vocation internationale et/ou avec une double diplomation sont en cours d'ouverture (par exemple dans le master SGM). D'autres ont déjà mis en place un double diplôme. C'est le cas du master TAL avec l'université de Tirana (Albanie), du master GPBP, au travers de son parcours de M2 Ingénierie de la gestion des déchets, avec l'Institut national polytechnique Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), ou encore du master Informatique (parcours Exploration informatique des données et décisionnel - EID2) avec l'université Mohamed Ben Abdellah (Maroc). En ce qui concerne les parcours délocalisés (parcours Conformité et gestion des risques du master MBFA à Dakar ; parcours Droit des affaires approfondies du master Droit à Athènes ; master CCA à Tunis (depuis 2022) ; parcours Mathématiques appliquées du master Mathématiques à Ho Chi Minh ville), les modèles déployés sont très divers (équipe locale, mobilité des équipes pédagogiques de l'USPN ou encore cours à distance depuis l'USPN) contrairement à la volonté de l'USPN de privilégier un modèle unique d'aide au montage de formations à l'étranger. La raison de ce hiatus entre politique de l'établissement et mise en œuvre dans les formations du 2^e cycle interroge (manque de communication vers les formations, manque d'opportunités saisies par celles-ci... ?). De même, pour ce qui est de la création de co- ou de doubles diplômes dans le 2^e cycle, l'établissement d'un périmètre défini par une stratégie claire pourrait être étudié. Au-delà de l'impulsion qui devrait être donnée par l'établissement, la formation des équipes pédagogiques du 2^e cycle à l'internationalisation devrait être poursuivie et encouragée par le biais aussi d'échanges entre équipes pédagogiques ou d'ouvertures de cours en langues étrangères, pour donner un élan à la mobilité étudiante et aux mobilités des équipes pédagogiques.

La formation des étudiants aux compétences linguistiques, faute de cadrage institutionnel, est inégale entre les formations. En effet, le comité regrette l'absence de politique de l'établissement concernant les certifications en langues dans le 2^e cycle, qui représentent pourtant un levier pour la mobilité sortante. La volonté de mettre en place lors du prochain contrat une certification de type CLES à la fin des formations du 1^{er} cycle est donc encouragée, mais ne saurait suffire compte tenu du nombre d'étudiants extérieurs à l'USPN intégrant les formations du 2^e cycle. Seul l'anglais (et l'espagnol dans certaines formations, comme dans les masters *Histoire, Géographie et Science politique*) est proposé dans le cadre des cours de langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) mais le service de langues permet un apprentissage d'autres langues et accompagne d'ailleurs également les étudiants qui ont un projet de mobilité. Le comité regrette en revanche qu'au-delà d'une obligation, pas toujours respectée (master *Sciences de l'éducation*, master *Industries culturelles*) d'un enseignement d'anglais à l'USPN, aucun cadrage n'existe sur le nombre d'heures et/ou de crédits ECTS dédiés à cet apprentissage des compétences linguistiques réglementairement obligatoire dans le 2^e cycle. Ainsi, dans le cas du DFASM, ce volume est particulièrement faible, puisque seulement 20 heures d'enseignement de l'anglais sont proposées dans l'ensemble du cursus.

Par ailleurs, on observe un faible nombre d'enseignements en langue étrangère (en moyenne, dans le cycle, 6 % des heures de formation en 2021-2022). Seuls le parcours *DIR* du master *Biologie-santé*, quatre des cinq parcours de M2 du master *APE* et le parcours *Sciences des données* du master *Informatique*, qui sont totalement enseignés en anglais, font figurent d'exception, de même que le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* où l'enseignement de la langue anglaise et de ses cultures est au cœur de la formation. Quelques formations proposent aussi des cours en anglais (le parcours *Économie et gouvernance des communs* du master *APE*, les séminaires en anglais ou en espagnol au sein du master *ALC*, les enseignements de spécialisation en anglais en masters *Communication des organisations*, CGAO, *Création numérique*, *EEM*). De même, quelques formations seulement mettent en place des dispositifs destinés à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise (soutenance en anglais et stages à l'international (master *Biologie-santé*), projets-conférences par des chercheurs internationaux en anglais (master *Éthologie*)). Si les dispositifs linguistiques sont proposés pour les étudiants internationaux, tels que les cours de français langue étrangère (FLE), ils demeurent souvent optionnels (par exemple au sein du master *SDL*), ce qui peut interroger étant donné le recrutement largement international, via Études en France, dans de nombreuses formations.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

Le pilotage général des formations du 2^e cycle de l'USPN repose actuellement essentiellement sur des déclarations d'intention de l'établissement qui ne suit et n'appuie encore qu'imparfaitement ses formations. Si un grand nombre de chantiers sont mentionnés comme étant en cours (création de différentes directions, mise en place de divers outils de suivi), il est encore parfois difficile d'en apprécier l'impact concret sur la gestion de l'offre de formation du 2^e cycle. Ainsi, la création d'une direction déléguée au pilotage et au suivi de l'offre de formation au sein de la direction de la formation est un signal très positif bien que son impact ne puisse encore être mesuré. Pour ce qui est de la soutenabilité des formations du 2^e cycle, les éléments fournis ne sont pas toujours complets et diversement appréhendés par celles-ci, ce qui rend délicate son évaluation globale. Concernant l'encadrement des formations, la situation est contrastée. Dans certaines formations, la situation est fragile (masters *Informatique*, MBFA et *Métiers du livre et de l'édition*). La majorité des formations ont toutefois les moyens d'atteindre leurs objectifs, ce constat résultant parfois d'adaptations qui ont conduit à des mutualisations de cours entre des formations de l'USPN (master *Histoire* et master *Géographie*, master *PFA* et master *SGM*) et/ou d'autres établissements du site (master *SGM*, master *PFA*), des mutualisations qui ne sont pas sans poser de problèmes de logistique et de déplacement entre les différents sites. Dans ce cadre, le recours à la formation continue et à l'alternance reste trop marginal, insuffisamment encouragé et aidé alors même qu'il pourrait assurer aux formations des ressources propres pour se développer à l'instar du master *QHS*. De plus, l'OVE de l'établissement, qui est chargé d'établir des enquêtes et de fournir des données mais qui demeure sous-dimensionné, est dans l'incapacité de remplir pleinement son rôle auprès des formations du 2^e cycle. Pourtant, ces suivis conjugués à leurs analyses contribueront à remédier aux faiblesses constatées dans les formations en termes d'attractivité, de réussite, mais aussi à assurer la cohérence entre la finalité et le contenu des formations, et les résultats du devenir de leurs étudiants.

Les processus d'amélioration continue sont encore incomplets et perfectibles, en dépit de la généralisation des conseils de perfectionnement. Le comité souligne très favorablement le fait que nombre de formations ont mis en place un conseil de perfectionnement, organe dédié à ces analyses et à la mise en place et au suivi d'actions de remédiation. Quelques formations ont prévu une installation de leur CP au cours de l'année 2023 (master *Droit*, master *LLCER*) rendant compte d'un processus d'amélioration continue défaillant pendant la période évaluée. Le master *PFA*, d'ouverture récente devra satisfaire rapidement à l'obligation d'installation de son CP.

Ces conseils se réunissent à l'échelle de la mention, mais le master SED a préféré de façon surprenante revenir à une organisation par parcours remettant en cause un pilotage global de la mention. De même, le master Informatique ne réunit pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et celui de l'un de ses parcours ne s'est pas réuni depuis 2016. Il en est de même pour le master Santé publique qui ne dispose pas d'un CP à l'échelle de la mention et dont un seul des onze parcours a mis en place un CP. Le rôle de ce conseil est plutôt bien compris par les équipes pédagogiques qui s'en saisissent dans une démarche d'amélioration et d'évolution de la formation. Lorsqu'ils se réunissent, les CP du 2^e cycle donnent lieu systématiquement à la rédaction d'un compte rendu détaillé, mais il n'apparaît pas d'exploitation de ces comptes rendus par les instances de pilotage de l'établissement, qui reconnaît ne pas coordonner la mise en œuvre et le suivi des CP. Les conseils associent des professionnels des secteurs concernés de façon pertinente à l'image du master ALC ou du master TAL. Les deux masters STAPS, dont les CP n'intègrent pas de professionnels, font figure d'exception. Des étudiants sont systématiquement associés à ces conseils. Cependant, la mise en œuvre de l'évaluation par les étudiants des formations et des enseignements reste très hétérogène et souvent peu efficace, limitant de fait la prise en compte du retour des étudiants dans les processus d'amélioration continue des formations du 2^e cycle.

Ainsi, aucune évaluation interne généralisée des formations et/ou des enseignements du 2^e cycle n'est organisée au niveau de l'établissement et il en résulte une grande disparité des pratiques au sein des composantes. Quelques rares mentions font référence à un questionnaire administré par l'OVE avec de bons taux de réponse (master CGAO, master Communication des organisations, master MBFA).

D'autres mentions organisent leurs propres évaluations parfois avec des taux de réponse corrects (master QHS, master TAL, master Mathématiques), mais le plus souvent avec un nombre de répondants faible ou très faible (master SGM, master Géographie, master Histoire, master APE). On regrettera l'absence de toute démarche ou tentative de démarche évaluative pour les masters ALC, Droit, LLCER, PFA et Science politique.

Si le comité apprécie la généralisation progressive des conseils de perfectionnement, il s'interroge encore sur la réalité et l'efficacité du processus d'évaluation des formations et des enseignements organisé par l'OVE, plusieurs formations n'y faisant pas référence et administrant leurs propres évaluations. Tout cela dénote une inscription variable dans la démarche d'amélioration continue qui apparaît comme fortement contingente des formations en question et qui est, de plus, fragilisée par un manque de données quantitatives et qualitatives concernant le suivi des étudiants (flux, réussite et devenir). Ce dernier point est souvent un frein, ou ressenti comme tel par les équipes pédagogiques, dans la mise en place d'une véritable démarche d'amélioration continue et l'établissement doit homogénéiser ses pratiques en la matière.

Conclusion

Points forts

- Une bonne cohérence globale de l'offre de formation du 2^e cycle qui s'inscrit bien dans les axes stratégiques de l'établissement.
- Une offre de formation cohérente avec le périmètre scientifique des unités de recherche locales auxquelles elle est adossée.
- Des conseils de perfectionnement, bien que récents, majoritairement en place au niveau de la mention et qui respectent les attendus réglementaires en termes de composition.

Points faibles

- Une insertion professionnelle insuffisamment suivie et analysée quantitativement et qualitativement.
- Une professionnalisation inégale avec une absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans près d'un tiers des formations (au niveau de la mention ou de certains parcours) du 2^e cycle.
- Un adossement à la recherche en termes de formation à et par la recherche et de participation des enseignants-chercheurs aux enseignements variable selon les formations du 2^e cycle.
- Une poursuite en doctorat insuffisante, notamment dans les parcours orientés vers la poursuite d'études en doctorat, avec un faible continuum 2^e-3^e cycle (même dans les masters de l'EUR).

- Une attractivité des formations insuffisante, illustrée entre autres par un faible continuum 1^{er}-2^e cycle ou de faibles taux de remplissage dans certaines formations.
- Une réussite et un accompagnement des étudiants inégaux et souvent insuffisants.
- Un pilotage global des formations du 2^e cycle insuffisant, notamment en termes de suivi des parcours étudiants et de devenir des diplômés.
- Une défaillance de l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants dans les formations du 2^e cycle.
- Une internationalisation insuffisante des masters et un manque de stratégie claire de l'établissement pour développer les formations du 2^e cycle à l'international.
- Une approche par compétences qui reste à mettre en œuvre au sein des formations du 2^e cycle.

Recommandations

- Améliorer la professionnalisation des masters par la mise en place d'expériences obligatoires en milieu professionnel en lien avec les formations dans tous les parcours et en renforçant les autres dispositifs, notamment dans les parcours orientés vers la poursuite d'études doctorales, afin d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés.
- Renforcer les dispositifs de formation à et par la recherche dans les formations du 2^e cycle (séminaires, workshop, analyses bibliographiques, etc.) et la participation des chercheurs et des enseignants-recherches, en cadrant par exemple la part minimale de leurs enseignements dans les formations du 2^e cycle.
- Repenser et systématiser les dispositifs d'accompagnement à la réussite à destination des étudiants du 2^e cycle en difficulté.
- Renforcer le pilotage des formations du 2^e cycle par l'élaboration de cadrages et/ou de procédures précis à l'échelle de l'établissement et la mise en place plus systématique d'indicateurs permettant de meilleurs suivi et accompagnement de tous les publics étudiants et, de ce fait, l'amélioration des continuum inter-cycles.
- Renforcer le dispositif d'amélioration continue des formations du 2^e cycle en s'assurant de la mise en place d'enquêtes d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants et de suivi des parcours étudiants, dont l'analyse devra être réalisée par les conseils de perfectionnement.
- Développer des partenariats entre les formations du 2^e cycle et des établissements étrangers en s'en tenant aux zones géographiques ciblées pour éviter une trop grande dispersion et renforcer la mobilité encadrée en poursuivant l'ouverture de parcours internationaux et l'installation de dispositifs incitatifs et facilitant au plus près des formations du 2^e cycle.
- Déployer et généraliser l'approche par compétences dans les formations du 2^e cycle en s'appuyant notamment sur les ressources qui seront mises à disposition par l'établissement, comme le conseiller pédagogique en cours de recrutement, et un cadrage clair de la méthode et de la temporalité de mise en œuvre.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à des critères d'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Une défaillance du pilotage de l'établissement lié à la faiblesse et souvent même à l'absence de données quantitatives et qualitatives fiables et produites régulièrement, concernant les parcours des étudiants et le devenir des diplômés du 2^e cycle, ne lui permettant pas de produire des indicateurs

structurés sur les différentes dimensions de la qualité des formations du 2^e cycle et de les exploiter, notamment en vue de la mise en place d'actions ou de dispositifs pour accompagner la réussite.

- Une évaluation non systématique des enseignements et des formations par les étudiants.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation, car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Master *Arts, lettres et civilisations* (qualité insuffisante de la réussite ; absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours).
- Master *Création numérique* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche ; faiblesse de l'attractivité ; absence d'accompagnement des étudiants à la réussite malgré un taux d'échec important ; faiblesse de l'insertion professionnelle).
- Master *Industries culturelles* (taux d'insertion professionnelle très faible).
- Master *Langues étrangères appliquées* (un pilotage insuffisant et un manque de coordination entre les deux établissements à l'échelle de la mention ; un adossement de la formation à la recherche limité).
- Master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (qualité insuffisante de la réussite ; qualité insuffisante de la professionnalisation).

Domaine Droit, économie, gestion :

- Master *Analyse et politique économiques* (absence d'expériences obligatoires en milieu professionnel en lien avec la formation).
- Master *Droit* (absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation ; qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue).

Domaine Santé :

- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche).

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Master *Géographie* (qualité insuffisante de la réussite ; qualité insuffisante de l'insertion professionnelle ; absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours).
- Master *Histoire* (qualité insuffisante de la réussite ; absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours).
- Master *Sciences de l'éducation* (absence d'enseignement obligatoire de langue étrangère).
- Master *Sciences du langage* (qualité insuffisante de la réussite ; qualité insuffisante de la professionnalisation).

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Master *Mathématiques* (qualité insuffisante de la réussite ; absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours ; attractivité particulièrement faible de la formation).
- Master *Physique fondamentale et applications* (qualité insuffisante de la professionnalisation ; qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue ; attractivité faible de la formation).
- Master *Qualité, hygiène, sécurité* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche).
- Master *Santé publique* (manque de lisibilité interne du fait de la multiplicité des parcours ; qualité insuffisante du pilotage et du processus d'amélioration continue à l'échelle de la mention ; qualité insuffisante de la réussite ; absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans certains parcours).
- Master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (qualité insuffisante de la réussite).
- Master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* (qualité insuffisante de la réussite).

Rapports des formations

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Arts, lettres, civilisations (ALC) de l'université Sorbonne Paris Nord est une formation de littératures, arts et civilisations francophones, anglophones et hispanophones ainsi que de littérature générale et comparée. La mention comprend deux parcours : le parcours *Littératures, civilisations et théories (LICITHE)* et le parcours *Métiers culturels du texte et de l'image (MTI)*. Cette formation concerne en moyenne 60 à 75 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) à Villetaneuse, sur le campus Condorcet.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Arts, lettres et civilisations s'inscrit dans son environnement et dans les axes stratégiques de l'USPN notamment grâce à sa dimension pluridisciplinaire et son ouverture sur le territoire. La mention de master est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum (master Sciences du langage, master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, licence Lettres). Par ailleurs, l'élargissement du rapprochement (liés à la pluridisciplinarité du laboratoire Pléiade) avec d'autres formations au sein de l'UFR LLSHS constitue l'objet de réflexion au sein de l'équipe pédagogique. La formation se scinde en deux parcours tout à fait pertinents, eu égard à l'environnement socio-économique régional et son réseau de partenaires culturels franciliens (par exemple avec la Bibliothèque nationale de France, le musée du Louvre, MacVal (94), le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (93)) qu'elle a développé, visant ainsi un double champ de compétences, à la fois académiques - littéraires, culturelles et critiques en contexte national et international en menant vers une poursuite d'études en doctorat (parcours LICITHE) - et/ou professionnelles permettant d'ouvrir l'accès aux métiers de graphisme, organisation d'événements culturels, accueil des publics et médiation, édition, journalisme culturel, rédaction web (parcours MTI). La pluridisciplinarité est une autre caractéristique du master, notamment au travers des séminaires portant sur des disciplines comme lettres, sciences du langage, anglais et espagnol. La formation ne précise aucun partenariat académique.

L'ouverture à l'international de la mention est réelle, mais reste à consolider. Dans le parcours LICITHE, la politique des mobilités entrante et sortante se traduit par l'accueil d'étudiants Erasmus et internationaux (Grèce, Allemagne et Albanie) ainsi que des partenariats avec des universités internationales, CCNU Wuhan et l'université de Moscou (jusqu'en 2022), qui sont concrétisés par des doubles diplômes. Toutefois ceci ne se traduit dans les faits que par seulement deux mobilités entrantes par an, et zéro étudiant participant au dispositif de la mobilité sortante durant les trois dernières années, la crise Covid ne pouvant qu'en partie expliquer ce constat. Étant donné ces chiffres et la formation ayant fait le choix de ne pas s'autoévaluer sur les questions d'ouverture à l'international, il convient de s'interroger sur la pertinence des doubles diplômes. En outre, la formation ne fournit pas d'explications concernant les étudiants internationaux et plus particulièrement concernant leur inscription exclusivement dans un seul parcours (LICITHE) à raison de 16 % en moyenne des effectifs de la mention (27 % au niveau du parcours).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais qui doit être renforcé. La mention est adossée au laboratoire pluridisciplinaire Pléiade et affiche 15 enseignants-chercheurs et chercheurs (pour une équipe pédagogique de 21 membres) intervenant dans la formation et 535 heures de formation à et par la recherche sur les 785 heures que compte la formation en cumulant les deux parcours, sans que la ventilation entre parcours ne soit donnée. Le parcours LICITHE comporte une initiation à la recherche, à ses outils et à sa méthodologie et deux mémoires de recherche, un en M1 et un en M2. Si le master mentionne l'existence d'une UE « ouverture aux mondes professionnels et de la recherche » (affichant six crédits ECTS en option dans le parcours LICITHE) permettant de suivre une manifestation scientifique, il ne permet pas d'apprécier de véritables synergies existantes entre la formation et les activités du laboratoire, ce dernier n'accueillant aucun étudiant. De même, l'organisation de la formation démontre que l'adossement à la recherche du parcours MTI est quasi inexistant : aucun séminaire de recherche n'y figure, seul le mémoire professionnel (de stage) est demandé aux étudiants.

De surcroit, la portée et l'efficacité de la présence effective de la recherche dans la mention est également difficile à évaluer, puisqu'il y a très peu de poursuite d'études en doctorat dans le parcours LICITHE et aucune dans le parcours MTI.

Si la professionnalisation constitue un objectif concret au sein du parcours MTI, elle reste à consolider au sein du parcours LICITHE. La présence des professionnels (cinq) qui interviennent au sein de la formation, à hauteur de 246 heures, est réelle. La part dévolue au stage long (de six mois au semestre 2 du M2 en MTI) constitue une première insertion professionnelle. On note d'autres dispositifs de professionnalisation en MTI tels qu'un « stage » de six heures d'observation, la valorisation du projet tutoré à la hauteur de 18 crédits ECTS. Si le nombre de stagiaires qui suivent le stage optionnel en LICITHE est en augmentation (30, 32, 35 étudiants), les dispositifs de professionnalisation restent à consolider.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne développe aucune approche par compétences évaluables. Si la formation a conçu le tableau des correspondances entre compétences telles que décrites dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles et UE, la démarche active visant l'alignement pédagogique et la valorisation des compétences (approche par compétences) reste à réaliser. D'ailleurs, aucune explicitation de la démarche engagée ou en réflexion sur ce point n'est faite par la formation qui ne s'autoévalue pas sur ce point.

L'innovation pédagogique est mise en œuvre partiellement. Si des outils numériques spécifiques à chacun des parcours sont utilisés, ils demeurent rares, notamment dans le parcours LICITHE. En effet, ce dernier prévoit un seul enseignement en distanciel ou en mode hybride, au sein de séminaires en littérature culture théories (LCT) ne dépassant pas 72 heures réparties sur trois semestres, soit 24 heures par semestre, (pour 378 heures au total de formation). La dimension technologique relative à l'innovation pédagogique est plus importante pour le parcours MTI avec la prise en main de logiciels de graphisme assistée par ordinateur (PAO), mais aussi grâce à la mise en place de l'ingénierie de projets professionnels (les cours en distanciel peuvent atteindre 144 heures (sur 458 heures de la formation). Néanmoins, majoritairement, la formation privilégie des modalités d'enseignement plutôt traditionnelles (face à face pédagogique).

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont limités. En effet, si la formation propose le choix de la langue obligatoire (anglais ou espagnol, ce qui ne va pas dans le sens des co-diplomations avec CCNU Wuhan et l'université d'État de Moscou) et permet de suivre en option des enseignements à l'espace langue, le volume horaire de cet enseignement reste faible (30 heures en parcours LICITHE et 42 heures en parcours MTI pour l'ensemble du cursus, en semestres impairs uniquement) bien qu'il soit complété par des séminaires dispensés en anglais ou espagnol, mais uniquement pour le parcours LICITHE, et sans obligation de suivi par les étudiants, à hauteur de 72 heures réparties sur les quatre semestres. De plus, les dispositifs d'aide à la mobilité internationale sont concédés aux services centraux de l'USPN ou de l'UFR qui s'est dotée depuis janvier 2023 d'un responsable mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Concernant la formation continue, la formation ne compte sur la période évaluée aucune inscription sous ce régime. On peut toutefois souligner que deux étudiants en 2019-2020 et un en 2020-2021 ont bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience partielle, sans que plus de détails ne soient fournis. Une réflexion a cependant été engagée au sein de l'équipe pédagogique pour une ouverture en alternance du parcours MTI.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de formation est bonne, mais reste fragile. Pour faire connaître la formation, les responsables de deux parcours participent à des réunions organisées en L3 Lettres, aux journées portes ouvertes de l'établissement ainsi qu'au salon des masters. Les candidatures reçues, autour de 90 pour une capacité d'accueil réduite (35 en 2020, 40 en 2021 et en 2022), témoignent de la visibilité de la formation. Cependant le taux de remplissage a baissé depuis deux ans (il a été de 100 % en 2019-2020 et s'élève à 80 % en 2020-2021 et 2021-2022) ce qui peut interroger, bien que ceci soit à priori dû à des efforts relatifs à la sélection des candidatures, notamment en MTI, par la mise en œuvre d'entretiens complémentaires à l'analyse des dossiers de candidature en vue de « réunir des cohortes plus homogènes ».

Le taux de réussite varie selon le parcours, il est très bon en MTI et reste à optimiser en LICITHE. En moyenne le taux de réussite de la mention s'élève à 64 % /51 % /62 % cependant on observe une nette différence entre les deux parcours : si le *MTI* affiche un très bon taux de réussite, en M1 81 %/92 % / 100 % et en M2 80 % en 2020, 79 % en 2021 et 75 % en 2022 il est faible au sein du parcours *LICITHE* en affichant les chiffres qui ne dépassent pas 50 % /30 % /45 % en M1 et 53 % en 2020, 35 % en 2021 et 31 % en 2022 en M2. Ces chiffres témoignent du fait que la mise en œuvre de nouveaux critères de sélection dans le parcours *MTI* s'avère très favorable pour l'optimisation de la réussite des étudiants. Concernant le parcours *LICITHE*, aucune explication des dispositifs d'accompagnement n'est donnée, d'ailleurs le parcours ne s'autoévalue pas sur ce point.

La mise en place d'enquêtes d'insertion et d'avenir professionnel des étudiants est à encourager. La formation précise que la grande majorité des étudiants du parcours *MTI* entrent sur le marché du travail, cependant les taux de réponses faibles (inférieurs à 46 %) et le peu de répondants (sept diplômés maximum) rendent les résultats très peu significatifs. Par ailleurs, aucune évaluation qualitative concernant l'insertion professionnelle n'est fournie. L'équipe pédagogique de la formation précise être en attente de la mise en place d'un suivi des étudiants au niveau des services communs de l'USPN afin de pouvoir communiquer les chiffres effectifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la mention est satisfaisant et la formation dispose dans l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle peut compter sur un effectif de 16 enseignants titulaires, secondés par cinq vacataires ou professeurs invités, ce qui lui permet d'assurer l'encadrement de ses 74 étudiants (M1 et M2) en 2021-2022 (soit un taux d'encadrement de près de 22 %) et les 836 heures équivalent TD de la mention. Le pilotage du master est assuré par deux responsables de parcours. Leur participation aux différents conseils et leurs échanges permettent la transmission d'informations.

La démarche d'amélioration continue de la formation reste perfectible. Si le conseil de perfectionnement se tient à l'échelle de la mention et joue son rôle de discussion et d'amélioration de la formation, aucune évaluation de la formation ou des enseignements par les étudiants n'est réalisée. Au sein du conseil de perfectionnement, les questions spécifiques à chaque parcours sont bien distinguées. La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire, notamment grâce à la présence de représentants du territoire dans le conseil de perfectionnement. La prise en compte des attentes d'étudiants est considérée au cas par cas. Le suivi des étudiants demeure cependant perfectible.

Conclusion

Points forts

- Une dimension pluridisciplinaire répondant aux axes stratégiques de l'université Sorbonne Paris Nord.
- Un bon adossement à la recherche du parcours *LICITHE*.
- Une professionnalisation bien adaptée au sein du *MTI*, notamment par le biais de stages longs.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche du parcours *MTI*.
- Une poursuite d'études en doctorat limitée.
- Une faible professionnalisation au sein du parcours *LICITHE*.
- Un faible taux de réussite dans le parcours *LICITHE*.
- Une absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une absence d'ouverte à l'alternance et/ou à la formation continue du parcours *MTI*.
- Une internationalisation de deux parcours fragile.

Recommandations

- Améliorer l'articulation entre la pratique et la théorie, en renforçant la place donnée à la recherche (par exemple en offrant plus de possibilités de stages au sein du laboratoire de recherche), ce qui pourrait créer des vocations de poursuite d'études en doctorat.
- Développer une professionnalisation adaptée au sein du parcours *LICITHE*, en proposant des stages obligatoires (labo, entreprises).
- Consolider le taux de réussite du parcours *LICITHE* en renforçant les critères de sélection.
- Donner les moyens à la formation pour le suivi des étudiants en mettant en place notamment l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Développer la formation en alternance et en formation continue notamment au sein du parcours *MTI*, en se basant sur les partenariats existants.
- Optimiser l'internationalisation de la formation notamment par la consolidation de la mobilité sortante.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence d'une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Qualité insuffisante de la réussite (taux particulièrement faibles et absence de dispositifs de remédiation au sein d'un parcours).
- Absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours.

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Communication des organisations (CO) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours : *Communication des entreprises, des institutions publiques et des associations (CEIPA)* et *Communication et ressources humaines (CRH)*. Cette formation concerne 136 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022 et a pour objectif de les former dans les domaines de la communication et des ressources humaines (RH). Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences de l'information et de la communication (SIC) à Villejuif.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Communication des organisations a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement notamment en matière d'inter et pluridisciplinarité, mais ses partenariats académiques ne sont pas montrés. La formation s'inscrit dans l'ambition à la fois inter et pluridisciplinaire, professionnalisaante et territoriale de l'USPN. Elle intègre dans ses deux parcours des unités d'enseignement (UE) qui croisent les approches de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire, de l'anthropologie, du droit et des sciences de gestion. Les partenariats territoriaux sont formalisés notamment avec l'Agence de formation et de conseil en insertion (AFCI), le syndicat du conseil en relations publiques (Syntec-RP) et l'ADMICAL - portail du mécénat, mais on ne relève aucun partenariat académique. La formation s'inscrit dans un continuum avec les licences en Sciences humaines et sociales (SHS) (*Sociologie, Science politique, Sciences du langage, Psychologie, Histoire, Économie et gestion, Administration économique et sociale, Philosophie, Lettres, Langues, Droit, la classe préparatoire aux Grandes Écoles Lettres*) et en complémentarité avec les masters en SHS dont les spécialités ne sont pas précisées.

La mention est très peu ouverte à l'international. La mention n'a pas de politique définie pour l'accueil d'étudiants internationaux et ne précise pas la manière dont elle intègre le dispositif Erasmus+. Des partenariats avec des universités étrangères sont évoqués (université de Plovdiv en Bulgarie, l'université Panteion en Grèce) sans préciser la nature, les modalités de mise en œuvre de l'accueil et la description concrète de l'offre. Des mobilités entrantes existent (quatre, quatre et une en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022) mais il s'agit des chiffres correspondant aux étudiants internationaux. Il n'y a aucune mobilité sortante sur les mêmes périodes, la crise Covid ne pouvant qu'en partie expliquer ce constat. La mention ne s'aligne pas sur ce critère aux exigences de son champ disciplinaire qui est par ailleurs très propice aux expériences scientifiques et professionnelles internationales et à la montée en compétences des étudiants dans le cadre des dispositifs de mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui doit être développé. La maquette de la mention prévoit dès la première année des enseignements focalisés sur l'apprentissage des méthodes de recherche, l'initiation à la méthodologie qualitative (238 heures sans que la répartition par parcours soit précisée). Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs (EC) de l'unité de recherche (UR) de rattachement LabSic, c'est-à-dire 15 EC qui dispensent 971 heures sur un total de 95 enseignants pour 2465 heures étudiants pour tout le cycle. L'effectif des EC n'est pas suffisant. La formation ne met pas en place avec son laboratoire d'adossement des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans le cadre des projets de recherche et ne donne pas d'information précise sur la participation des étudiants aux activités organisées par l'UR en termes de nombre d'étudiants, de fréquence des activités (à part la participation des étudiants aux séminaires de l'axe 4 de l'UR). Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat n'est pas indiqué. Malgré une équipe pédagogique investie dans une thématique de l'UR dédiée à la spécialité de la mention, l'adossement à la recherche n'est donc pas suffisamment développé.

La mention s'inscrit globalement dans l'ambition de l'université de contribuer activement à la bonne intégration des étudiants et à leur insertion professionnelle, mais l'absence d'explication des données concernant le stage rend difficile l'appréciation complète de l'ampleur de cette contribution. La formation indique avoir une politique définie dans ce sens et mettre en place des actions concrètes dont elle fait un point fort. Il s'agit notamment de 36 semaines dédiées à l'expérience professionnelle obligatoire avec un total de 35 crédits ECTS, soit plus d'un quart de la formation.

Ceci correspond donc vraisemblablement à plusieurs stages et il est regrettable que cette donnée ne soit pas clairement expliquée : il n'est pas clair si ces semaines correspondent à plusieurs stages obligatoires ou optionnels, si elles concernent tout le cycle ou une année du cycle de formation et s'il s'agit du chiffre cumulé ou par parcours. Ainsi, la formation déclare 86 étudiants en moyenne par an accueillis en stage optionnel sans que l'on sache dans quel parcours, dans quelle année et combien de crédits ECTS ils peuvent ainsi valider, leur nombre étant toujours supérieur à celui de l'effectif en M1 ou de l'effectif en M2. 80 sur 95 enseignants intervenant dans la formation sont des professionnels, provenant des réseaux territoriaux, nationaux et des anciens diplômés de la mention. L'alternance est développée et concerne seulement le parcours CRH, des apprentis (en contrat d'apprentissage et de professionnalisation) étant recrutés via notamment le réseau de partenaires socio-économiques au niveau de Plaine-Commune et d'Île-de-France.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation favorise les correspondances entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les blocs de connaissances (BCC), mais elle ne définit pas la cohérence des objectifs avec les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation. Les contenus de la formation sont en adéquation avec les spécificités de la mention et des parcours. Une structuration par BCC a été réalisée par année et par parcours avec la mise en adéquation entre les contenus et les compétences attendues. La formation doit néanmoins veiller à ne pas laisser au libre arbitre des enseignants et des étudiants la valorisation des compétences dans et en dehors du cursus.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques, n'intègre pas l'hybridation et ne dispose pas d'une politique structurante de développement des pratiques innovantes. Les enseignements de la formation sont dispensés de façon classique pour les deux parcours, avec un apport en matière d'innovation pédagogique qui est laissé au choix des enseignants et qui se matérialise sous la forme de la pédagogie inversée, de l'usage des technologies numériques ou du travail par mise en situation professionnelle. Le parcours CEIPA est plus nourri en matière d'innovation pédagogique par ces initiatives que le parcours CRH. La formation est consciente de cette faiblesse et a demandé l'appui de l'établissement en matière d'ingénierie pédagogique.

La formation intègre des contenus d'enseignement de langue étrangère spécialisée, mais elle ne développe pas de dispositif de préparation des mobilités. L'enseignement obligatoire de langue étrangère est proposé dans la maquette pour les deux parcours (à raison de 42 heures par an pour la mention, le nombre de crédits ECTS, n'étant pas renseignées). Il est à noter l'incohérence dans la présentation des données, le chiffre de zéro heure d'enseignement d'anglais étant également avancé. La formation dispense un enseignement de spécialité en anglais dans chacun des deux parcours (246 heures sans que la répartition par parcours soit précisée). Il est regrettable qu'aucun dispositif de préparation à la mobilité dans le cadre de la formation ne soit prévu, en dehors de celui organisé au niveau de l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue malgré son fort caractère professionnalisant. La formation est ouverte au public de la formation continue, mais le nombre de stagiaires reste très faible (de trois à un sur la période) et est en diminution. Le parcours CEIPA n'est pas ouvert à l'apprentissage même si une réflexion est engagée, contrairement au parcours CRH (contrat de professionnalisation et d'apprentissage avec 35 étudiants en moyenne par an qui sont concernés, soit environ 35 % des étudiants du parcours). Il n'y a pas de précision sur les dispositifs d'aménagement pour l'accueil de ces publics et l'on ne dénombre que deux inscriptions partielles en validation des acquis d'expérience en 2020-2021 ainsi qu'une validation des acquis professionnels accordée en 2019-2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation favorise une politique classique en matière d'attractivité, qui est satisfaisante, mais ne l'analyse que partiellement. La promotion de la formation est réalisée par des moyens classiques : l'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes, forums et salons. Un livret d'accueil pour présenter la formation est mis à disposition et le réseau d'Alumni fonctionne comme relai de communication. Le nombre de candidatures présente une forte diminution en 2020-2021 (398) par comparaison à l'année précédente (532) ou suivante (717) et inversement au nombre d'inscrits administrativement (IA) en M1 cette année-là (90, dont 60 en parcours CRH et 30 en CEIPA) au regard des deux autres années (60 et 65 IA respectivement) pour lesquelles cette donnée reste assez stable, un peu en dessous de la capacité d'accueil pour chaque parcours (45 pour CRH et 25 pour CEIPA). La formation n'analyse pas cette fluctuation et ne donne aucune explication pour le dépassement de la capacité d'accueil en 2020-2021.

De manière plus globale, la formation n'analyse pas vraiment l'attractivité sinon quelques précisions sur le profil des candidats en termes d'études (majoritairement issus de licences Information et communication).

La formation affiche de très bons résultats de réussite des étudiants qui restent stables sans néanmoins les analyser. Les taux de réussite par parcours sont entre 88 % et 96 % pour les deux parcours en M1 et entre 93 % et 96 % en M2 (trois étudiants en moyenne ne valident aucun crédit ECTS en M1 et à quelques exceptions, tous les étudiants soutiennent leur mémoire). Bien que l'équipe enseignante se dise attentive à la réussite étudiante, elle ne l'analyse pas dans la formation, ce qui est regrettable. De plus, c'est l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'USPN qui fournit les résultats en matière de réussite,

La formation présente une très bonne insertion professionnelle au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation assure le suivi du devenir de ses étudiants au travers des enquêtes de l'OVE et de questionnaires d'évaluation mis en place au niveau de la formation. En parcours CEIPA cependant, le dispositif privilégié de suivi repose sur la création du réseau des anciens du parcours CEIPA, Alumni Com'Paris 13 qui permet de rendre compte de leur parcours professionnel. Le parcours CRH ne dispose pas de levier de suivi spécifique. La formation doit pallier cette absence de dispositif concernant ce parcours. Le taux d'insertion pour le parcours CEIPA à 18 mois après le diplôme est de 64 % et de 85 % et 92 % pour le parcours CRH. Le taux d'insertion après 18 mois au niveau de la mention est de 94 % en moyenne, bien supérieur taux national constaté dans le domaine des sciences de l'information et de la communication qui est de 83 %. De plus, les emplois occupés correspondent aux débouchés de la formation, 67 % étant en CDI (contrat de travail à durée indéterminée). L'absence de données concernant l'insertion à 30 mois après le diplôme est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose que partiellement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, avec un déséquilibre entre les deux parcours. La formation compte 15 enseignants permanents pour un volume horaire de 2849 heures TD (dont 1655 heures étudiant dans le parcours CRH contre 810 heures dans le parcours CEIPA) et 136 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022. Cet effectif enseignant n'est pas suffisant pour conforter l'adéquation entre les moyens à disposition et les objectifs à atteindre avec un déséquilibre net entre les deux parcours en matière de moyens, le parcours CRH étant en difficulté à cet égard. Il est regrettable que la formation n'a pas mis en place la mutualisation des enseignements qui pourrait pallier cette fragilité.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Elle organise un conseil de perfectionnement par an à l'échelle de la mention, qui analyse, selon le compte rendu fourni, l'adéquation du contenu de la mention avec les évolutions du marché du travail ainsi que les résultats des questionnaires d'évaluation des enseignements administrés au niveau de l'université. Le nombre des réponses à ces questionnaires varie : 22 étudiants (sur 105 étudiants) en 2019-2020 et 82 étudiants en 2020-2021 (sur 159 étudiants). Il n'y a pas de données pour 2021-2022.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- De très bons résultats de réussite.
- Une bonne qualité de la professionnalisation des étudiants.
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Un adossement à la recherche fragile.
- Une absence de partenariats académiques.
- Un équilibre fragile de moyens et d'adéquation entre les parcours.
- Une très faible mobilité internationale des étudiants.

Recommandations

- Rendre plus solide l'adossement à la recherche en renforçant les liens avec l'unité de recherche d'adossement de la formation.
- Développer les partenariats académiques en formalisant les actuelles collaborations ponctuelles.
- Mettre en adéquation les parcours et développer les mutualisations afin de réduire le déséquilibre actuel.
- Développer les partenariats internationaux en mettant à profit les dispositifs en place de l'université (Erasmus+ par exemple) et en incitant les étudiants à la mobilité sortante.

MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Création numérique (CN) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours : *Design d'interface multimédia et internet (DIMI)* et *Innovations en communication (IC)*. Cette formation, concernant environ 100 étudiants par an sur l'ensemble du cursus, a pour objectif de former les étudiants dans les champs de la communication graphique innovante et de la communication stratégique numérique. Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences de l'information et de la communication (SIC) à Villetaneuse, en présentiel.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation a déclaré plusieurs données quantitatives comme étant égales à zéro ou correspondant à des valeurs parfois en contradiction avec les éléments d'analyse et/ou qualitatifs correspondant, quand ceux-ci sont fournis, ce qui n'est pas toujours le cas. Ceci rend son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation particulièrement complexe à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Création numérique (CN) est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement, notamment en matière d'innovation numérique, de pluridisciplinarité et d'ancrage territorial. Les spécificités des parcours, notamment celles du parcours *DIMI*, relèvent des directions émergentes de la création digitale comme le design d'interface, ou l'UX recherche (recherche utilisateur). Les deux parcours sont construits sur un socle pluridisciplinaire de connaissances qui implique les champs disciplinaires des sciences humaines et sociales (SHS) (sociologie, psychologie, ergonomie, droit), sciences de la conception et de l'ingénierie (informatique). La mention est construite sur des partenariats académiques solides, avec un bon ancrage territorial. Depuis 2018, le parcours *DIMI* a ainsi un partenariat durable avec le centre de formation d'apprentis campus fonderie de l'image (CFA), une école des métiers du design graphique, du motion design, de la communication digitale et de l'innovation. Il s'agit d'un copilotage UFR/CFA réparti de la manière suivante, 60 % l'UFR et 40 % le CFA, sans néanmoins préciser sa nature. La mention a également un partenariat avec l'université Paris 8 pour des rencontres cross-médias visant le thème des transitions numériques. Des projets professionnels impliquant les acteurs du territoire sont mis en place au niveau de la mention avec les entreprises, les associations, les collectivités territoriales, les startups incubées à l'USPN, la Bibliothèque nationale de France (BNF) et les musées. La mention est construite en continuum avec la licence *Information et communication* et les licences du domaine des SHS, sans que leurs mentions ne soient toutefois précisées, une licence professionnelle (l'intitulé n'étant pas précisé), les bachelor universitaire de technologie (BUT) spécialité *Métiers du multimédia et internet (MMI)* et la licence *Informatique* et en complémentarité avec les masters du domaine de la communication et de la culture (sans détail quant aux intitulés des parcours). La continuité avec une licence professionnelle (LP), clairement affichée, est inhabituelle compte tenu de la vocation professionnelle de ce type de formation du premier cycle.

La mention manque d'ouverture à l'international. Même si la formation est ouverte à l'accueil d'étudiants internationaux via notamment les dispositifs Erasmus+ et Campus France (des effectifs qui fluctuent d'une année à l'autre : 20 étudiants en 2019-2020, 12 étudiants en 2020-2021 et 27 étudiants en 2021-2022), la mobilité sortante est quasi-absente, avec une seule mobilité en 2021-2022. La mobilité entrante encadrée est inexistante, les chiffres mentionnés correspondant au nombre d'étudiants internationaux accueillis à travers Campus France, ce qui ne peut être qu'en partie expliqué par la crise sanitaire liée au Covid. La mention ne fait état d'aucune convention et d'aucun partenariat pour appuyer sa stratégie d'internationalisation.

L'adossement à la recherche de la formation nécessite d'être renforcé. La mention, rattachée à la thématique 3 de l'unité de recherche (UR) LabSic - Innovations en communication : dispositifs, normes, usages – indique que 105 heures sont dédiées aux cours de méthodologie de recherche, sans fournir la ventilation par parcours ni le nombre de crédits ECTS. En outre, seulement quatre chercheurs et enseignants-chercheurs (EC), dont un seul en parcours DIMI, interviennent dans l'équipe pédagogique qui compte 40 membres à hauteur de 615 heures étudiantes, sans que là non plus la ventilation par parcours ne soit donnée, parcours comprenant un total de 1575 heures étudiant (DIMI) et 576 heures (IC) respectivement. Les mémoires et rapports sont toutefois encadrés par les EC. La formation est consciente de l'absence d'un dispositif d'accueil des étudiants dans l'UR. Néanmoins, sur la période analysée, trois diplômés du parcours IC ont poursuivi en doctorat dont un sous contrat Cifre et un dans le cadre d'un projet ANR. Un diplômé du parcours DIMI a été inscrit dans un doctorat dans une autre UR.

La formation entretient d'excellentes relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont de bonne qualité. En effet, des partenariats précis sont présents avec les collectivités territoriales, les associations, les startups de l'incubateur Paris 13 (parcours DIMI notamment) au travers de projets tutorés, de projets liés aux besoins du territoire et de rencontres cross-médias. Les professionnels interviennent majoritairement dans la formation (28 des 40 intervenants pour les deux parcours), réalisant 766 heures d'enseignement. Les parcours de la mention sont ouverts à la formation continue. Seul le parcours DIMI est ouvert à l'alternance. 66 semaines d'expérience professionnelle (stage + alternance) avec un total de 60 crédits ECTS dédiés sur l'ensemble de la formation sont mentionnés sans qu'une ventilation par parcours soit fournie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit les objectifs en correspondance avec une approche par compétences amorcée seulement pour un parcours. La mention propose des correspondances entre la maquette et les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) afférente pour le parcours DIMI. Le parcours IC n'est pas en adéquation avec la fiche RNCP et les compétences visées par celle-ci. L'équipe pédagogique en est consciente et envisage de réorienter le parcours vers une autre mention et fiche RNCP. Le travail par projets est conçu dans une approche agile et l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu. Par ailleurs, aucun étudiant n'a un compte e-portfolio et la sensibilisation à ce dispositif n'est pas prise en compte par l'équipe pédagogique malgré une forte adéquation avec la spécialisation.

Les méthodes et pratiques pédagogiques sont développées par la formation qui s'inscrit dans une démarche d'innovation pédagogique, mais elles nécessitent d'être renforcées. La formation mobilise une diversité de méthodes et pratiques pédagogiques qui se matérialisent dans des enseignements hybrides, hackathons, classe inversée, ateliers virtuels, simulations. Si la formation précise que des enseignements dispensés à distance sont prévus, elle indique cependant un volume horaire en co-modal et/ou à distance égale à zéro. On regrette l'incohérence entre les données qualitatives et l'incomplétude de données quantitatives.

Bien que la formation déclare intégrer des contenus d'enseignement de langue étrangère spécialisée, l'appréciation de ce critère est impossible en l'absence de données quantitatives cohérentes. S'il est précisé que la formation dispense des enseignements d'anglais et de spécialité en anglais dans chacun des deux parcours, le volume horaire associé déclaré est de zéro ce qui n'est pas en cohérence avec l'information qualitative fournie. La formation s'appuie uniquement sur des dispositifs de préparation à la mobilité mis en place au niveau de l'UFR qui dispose d'un chargé de mission dévolu à l'international.

Bien que partiellement ouverte à l'alternance et prévoyant l'accueil en formation continue, l'évaluation objectivée de ce critère est rendue difficile compte-tenu du manque de données quantitatives. Seul un des deux parcours, le parcours DIMI est ouvert à l'alternance, depuis 2018, mais il n'a pas accueilli d'alternant durant la période évaluée. Même si le comité suppose qu'il s'agit d'une erreur, cela rend difficile l'appréciation de l'adaptation de la mention à l'alternance. Aucun dispositif spécifique n'est par ailleurs décrit. Enfin, très peu de validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été accordées (trois sur la période analysée) et on ne dénombre aucune validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité assez fragile, met pas en place des actions de communication restreintes sur son offre et la capacité d'accueil n'est pas atteinte de façon équilibrée entre les parcours.

La formation participe aux salons, journées portes ouvertes à l'université et au CFA et mais ne met pas en place une communication numérique de l'offre de formation faute de ressources humaines, ce qui est regrettable si l'on considère la spécialité. Elle est consciente de cette fragilité, mais sans apporter d'éléments de réponse pour y remédier. La mise en place d'un projet tutoré pourrait pallier cette faiblesse. Le nombre de candidatures a diminué (de 376 en 2019-2020 à 199 en 2021-2022).

La sélection a également été impactée, la formation enregistrant des effectifs fluctuants (47 en 2019-2020, 60 en 2020-2021 et 52 en 2021-2022 pour une capacité d'accueil fixée à 56 étudiants pour l'ensemble de la mention, 28 étudiants par parcours). La formation discute très peu ces résultats. Une analyse est fournie pour le parcours IC concerné par une diminution importante d'effectif (50 % en 2021-2022). Selon cette analyse, la pandémie et la concurrence des écoles privées seraient en cause. Néanmoins, on constate que le parcours est touché par la décroissance des effectifs avant la pandémie (18 étudiants accueillis en 2019-2020). Il est donc regrettable qu'une analyse plus développée ne soit pas menée par la formation sur les profils des candidats et la part des redoublants.

La formation suit la réussite des étudiants, pourtant peu satisfaisante et variable selon les parcours, mais ne mobilise pas de dispositif d'accompagnement solide. Les résultats de réussite sont globalement peu satisfaisants avec un nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS en première année du cycle qui interroge, même si en diminution (21 en 2019-2020, 14 en 2020-2021 et 8 en 2021-2022, soit une part des effectifs de 45 %, 23 % et 15 % respectivement). Les performances entre les deux parcours sont assez inégales, avec un taux de réussite meilleur pour le parcours DIMI (aux alentours de 85 % en moyenne sur les deux dernières années analysées, 2020-2021 et 2021-2022). Le parcours IC enregistre une moyenne de 80 % sur la même période. Les modalités pédagogiques d'accompagnement mises en œuvre sont insuffisantes, l'équipe en est consciente, mais ne propose pas de solution concrète.

La mention analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de façon peu satisfaisante. La formation assure le suivi des étudiants avec notamment le réseau professionnel LinkedIn. La formation bénéficie d'une insertion professionnelle peu satisfaisante, à 18 mois, 68 % des diplômés étant insérés dans des emplois qui sont cependant en adéquation avec la mention. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de donnée pour l'enquête à 30 mois, donc aucune information concernant le taux d'insertion après cette période. Encore une fois le comité regrette que la formation déclare beaucoup de données quantitatives égales à zéro, ceci rendant l'appréciation du critère difficile.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de suffisamment de moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec huit enseignants titulaires intervenant dans la formation pour 95 étudiants en 2021-2022 sur l'ensemble du cursus, le taux d'encadrement est assez faible (8 %). De plus, bien qu'une part non négligeable des enseignements soient mutualisés (cinq unités d'enseignement entre les parcours IC et DIMI en formation initiale et une pour le parcours DIMI entre formation initiale et par apprentissage), le coût horaire global de la formation reste relativement élevé (2156 heures équivalentes TD en 2021-2022). Toutefois, une partie du parcours DIMI en apprentissage est prise en charge (à hauteur de 40 %, sans que l'équivalence horaire ne soit fournie) par le CFA dans le cadre de la convention établie avec l'UFR. L'équipe souhaite mettre en discussion la pérennité du parcours IC dans le cadre des prochaines habilitations afin d'avancer une solution en vue de l'amélioration du taux d'encadrement.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue à perfectionner. La démarche repose principalement sur le conseil de perfectionnement annuel, organisé au niveau de la mention qui associe l'ensemble des acteurs : EC, professionnels, étudiants, partenaires académiques et personnels administratifs. Le conseil analyse l'adéquation du contenu de la mention par parcours avec les évolutions du marché du travail ainsi que les observations et propositions des étudiants faites lors des enseignements. Néanmoins, la formation ne met pas en place une autoévaluation interne formalisée par questionnaire pour chaque enseignement. De plus, il est regrettable de ne pas disposer d'une analyse portant sur les questionnaires administrés par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) à l'échelle de l'université. Encore une fois, le comité regrette que la formation déclare beaucoup de données quantitatives égales à zéro.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en adéquation avec les axes stratégiques.

- Une professionnalisation de qualité et de bonnes relations avec le monde socio-économique et culturel.
- Un conseil de perfectionnement efficace.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insuffisant.
- Une faible attractivité de la formation.
- Un faible accompagnement des étudiants à la réussite.
- Une faible insertion professionnelle et un suivi peu robuste.
- Un équilibre fragile de moyens à disposition.
- Une absence de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une évaluation interne insuffisante, comme en témoigne l'autoévaluation, peu explicite sur de très nombreux items.
- Une très faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Rendre plus solide l'adossement à la recherche en renforçant les liens avec l'unité de recherche.
- Améliorer l'attractivité de la formation en mettant en place, par exemple, des projets tutorés qui développent la communication numérique de l'offre de formation.
- Mettre en place des dispositifs concrets et adaptés d'aide à la réussite afin de mieux accompagner les étudiants en difficulté.
- Renforcer l'insertion professionnelle des étudiants en suivant leur devenir afin de faire évoluer au plus près des besoins la formation et en poursuivant le travail sur le référentiel de compétences afin d'aboutir à une approche par compétences.
- Renforcer le taux d'encadrement de la formation en repensant la pertinence du parcours IC par la mise en cohérence avec la mention et le parcours DIMI.
- Renforcer l'évaluation interne de la formation, notamment par la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants et fournir les éléments d'appréciation indispensables à son évaluation objective et cohérente qui viendraient encore renforcer le conseil de perfectionnement dans son rôle stratégique.
- Développer l'ouverture de la formation à l'international par le biais de conventions internationales en mettant à profit les dispositifs mis en place par l'université et en incitant les étudiants à la mobilité sortante (semestres et/ou stages).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de l'adossement à la recherche, tant en ce qui concerne la part et la participation des EC aux enseignements que la formation à et par la recherche.
- Faiblesse de l'attractivité.
- Absence d'accompagnement des étudiants à la réussite malgré un taux d'échec (zéro crédit ECTS validé) important.
- Faiblesse de l'insertion professionnelle.

MASTER INDUSTRIES CULTURELLES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Industries culturelles* (IC) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours : *Dynamiques culturelles : politiques, communication et médiation* (DC) et *Industries créatives et médiatiques* (ICM). Cette formation concerne environ 100 étudiants sur l'ensemble du cursus et est dispensée, en présentiel, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences de l'information et de la communication (SIC) à Villetaneuse et sur le campus de Condorcet.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention est en adéquation avec les axes stratégiques de l'établissement notamment par sa pluridisciplinarité et son innovation et détient une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN, sans néanmoins intégrer des partenariats académiques. Le master *Industries culturelles* est ouvert vers le territoire nord francilien via des projets tutorés avec les acteurs de la Seine-Saint-Denis et de toute l'Île-de-France qui accueille des industries culturelles et créatives (collectivités, associations et entreprises), des visites de sites culturels et des stages de longue durée. Le parcours DC participe aux actions du service culturel de l'université concourant ainsi à l'animation culturelle du campus. Le caractère pluri et interdisciplinaire de la formation est montré par l'articulation du socle de savoirs en information et communication avec des domaines connexes : la socio-économie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire et la géopolitique de la culture et du numérique, le droit ou le marketing. La formation forme avec et à l'innovation étant liée aux domaines inscrits dans une dynamique innovante comme les industries des médias, la musique, le design, le jeu et le numérique. La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN, que ce soit au sein du 2^e cycle ou en continuité du 1^{er} cycle. En effet, elle est en continuum avec les licences *Information-communication* de l'USPN (même si peu d'étudiants de la licence poursuivent en master, environ neuf) et des autres établissements, mais aussi les licences en sciences humaines et sociales (SHS- Sociologie, économie, sciences de gestion, histoire de l'art, musicologie, sciences du jeu, études d'art et d'art appliqués, lettres et sciences sociales), les classes préparatoires aux grandes écoles (sans avoir des précisions sur leur spécialité) et en complémentarité avec les masters en sciences humaines et sociales (*Communication des organisations* et *Sciences de l'éducation* plus exactement). En revanche, il est regrettable que la mention n'ait aucun partenariat académique. L'équipe pédagogique est consciente de cette fragilité, sans néanmoins proposer les contours d'une réponse.

L'ouverture à l'international est très peu satisfaisante pour la mobilité entrante, la mobilité sortante étant quasi-absente et les partenariats internationaux existants sont sans contours précis. La formation précise qu'elle bénéficie de conventions internationales sans les détailler et ne présente pas d'offre spécifique à l'international. On note néanmoins l'existence d'un cycle de séminaires organisé avec deux universités (Canada et à Madagascar). Les mobilités entrantes sur la période se réduisent à une en 2021-2022 tandis que les mobilités entrantes sont en moyenne de quatre à cinq étudiants par an sans savoir si ce chiffre représente le nombre d'étudiants internationaux ou bien des mobilités encadrées. Bien que la pandémie soit responsable de l'annulation de certaines mobilités sortantes, l'équipe a pris conscience de la fragilité des mobilités sortantes, mais elle fait aussi le constat que les étudiants préfèrent le dispositif de césure entre le M1 et le M2 pour une expérience linguistique prolongée et professionnelle à l'étranger, sans pour autant fournir la part des étudiants concernés par un tel dispositif.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche satisfaisant. La mention est rattachée à l'unité de recherche (UR) LabSic, mais elle n'a pas mis en place de dispositif solide d'accueil en stage. Le master dédie un volume horaire de 102 heures sur l'ensemble des parcours qui comprend des cours mutualisés de méthodologie, un séminaire international comprenant dix séances en partenariat avec trois universités, dont deux étrangères et un module en M2 sur l'actualité de la recherche en SIC. 19 chercheurs et enseignants-chercheurs (EC), soit 39 % de l'équipe pédagogique, participent aux enseignements et assurent 665 heures sur 1527 pour les deux parcours. L'équipe mène une réflexion afin de construire un projet plus solide qui incite les étudiants à choisir un stage dans l'UR, ce que le comité encourage fortement.

Le master intègre des éléments de professionnalisation, mais ne précise pas concrètement ses partenariats avec le monde socio-économique. La mention se prête à la professionnalisation compte tenu des spécificités du domaine et des débouchés professionnels, mais elle ne mentionne pas concrètement ses partenariats socio-économiques du réseau de partenaires sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et de l'Île-de-France qu'elle déclare avoir construit. La mention n'est pas ouverte à l'alternance et à la formation continue, mais l'équipe a enclenché une démarche d'ouverture avec le centre de formation d'apprentis (CFA) dès le mois de février 2023 pour une ouverture à la rentrée 2023-2024 après avoir eu l'aval des instances de l'USPN. Un bon nombre d'intervenants professionnels composent l'équipe (30 sur un total de 49 intervenants dans les deux parcours). 529 heures d'enseignements professionnels sont proposées et 35 semaines de stage sont obligatoires en M1 et M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mention a défini ses objectifs en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à l'élaboration de laquelle elle a participé, mais elle doit consolider l'approche par compétences. Une partie de l'équipe pédagogique du master a participé à l'élaboration de la fiche RNCP, fiche opérationnelle à la rentrée 2023. Cette démarche a permis de réaliser un tableau de correspondance entre unités d'enseignement (UE) et compétences visées par la fiche. De ce fait, la formation reste structurée en UE plus qu'en blocs de compétences et de connaissances définis dans une approche par compétences finalisée. La formation n'intègre pas de compétences complémentaires en lien avec les certifications, mais elle souhaite mettre en place un dispositif commun, en synergie avec les autres mentions de l'UFR SIC.

Les méthodes et pratiques pédagogiques développées par la formation sont adaptées à ses objectifs, conçues dans une optique de diversification à renforcer. La mention intègre des enseignements hybrides et à distance (30 heures) et des enseignements sur site sous forme de projets, dispensés de façon innovante (dans les collectivités, lieux de spectacles, salles d'exposition, au ministère de la Culture) sans connaître la part de ceux-ci. L'équipe envisage l'amélioration sur ce critère via une potentielle participation au LabEx industries culturelles et créatives sans en préciser les modalités.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés à l'ouverture à l'international et le comité regrette l'absence de tout enseignement de langue étrangère. La formation a fait le choix de ne pas proposer des cours d'apprentissage de langues étrangères. 30 heures de cours disciplinaires par année et par parcours sont dispensés en anglais (M1 : *Culture and creative industries : transformations and issues* ; M2 : *Creative turn and digital transition in the Anglo-saxon countries*). La pertinence de ce choix est à interroger compte tenu du risque élevé d'hétérogénéité en ce qui concerne la maîtrise de l'anglais par l'ensemble des étudiants de la formation. Les dispositifs de préparation à la mobilité ne sont pas mis en place. Il est regrettable que la formation ne s'appuie pas sur les dispositifs mobilisés au niveau de l'UFR SIC qui disposent d'un chargé de mission dans ce domaine.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'est pas adaptée au public de la formation continue. Cette ouverture à l'alternance et à la formation continue est en projet. Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) totale a été accordée en 2019-2020, de même qu'une VAE partielle la même année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité satisfaisante, mais sa capacité d'accueil n'est pas atteinte de façon équilibrée entre les parcours et reste fluctuante. La mention participe aux salons d'enseignement, aux journées portes ouvertes à l'université et mobilise un réseau d'Alumni créé dans le cadre d'un parcours sans indiquer précisément lequel. Elle est consciente de sa fragilité sur ce point ainsi que de la variabilité du nombre d'étudiants inscrits dans la mention par parcours (parcours DC 17 étudiants en 2019-2020, 18 en 2020-2021 et 31 en 2021-2022 pour une capacité de 25 étudiants et parcours ICM 31 étudiants en 2019-2020, 26 en 2020-2021 et 23 en 2021-2022 pour la même capacité), la cause principale identifiée étant l'absence d'ouverture à l'apprentissage. La formation n'analyse pas suffisamment ces publics. Au vu de ces données, il est regrettable que la formation ne discute ni la corrélation avec le nombre d'inscrits en M1 ni l'impact potentiel d'une dématérialisation des candidatures. Il est donc regrettable que l'absence d'analyse des données empêche également d'avoir une vision claire sur les profils des candidats.

La formation ne suit que très peu la réussite des étudiants qui peut être appréciée comme peu satisfaisante selon les années du cycle et variable selon les parcours, ne s'autoévalue pas sur ce critère et ne mobilise pas de dispositif d'accompagnement à la réussite. Les taux de réussite en M1 sur les deux dernières années (2020-2021 et 2021-2022) sont en moyenne de 85 % ce qui paraît satisfaisant, mais en M2 les taux diminuent avec 67 % de réussite moyenne (62,5 % en 2019-2020, 72 % en 2020-2021 et 67 % en 2021-2022). Les performances par parcours sont caractérisées par la fluctuation et la variation du pourcentage de réussite : 50 % à 90 % d'étudiants par parcours qui ont réussi leur diplôme entre 2019-2022. Il est regrettable que la formation ne fournit pas d'analyse sur ces résultats et que les modalités pédagogiques d'accompagnement mises en œuvre sont quasi-absentes même si l'équipe en est consciente.

La mention analyse très peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. La formation n'utilise pas les données des enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Elle indique qu'elle ne dispose que d'une seule enquête transmise par l'UFR qui stipule que 30 % d'étudiants sont en recherche d'emploi après 18 mois et que 3 % des étudiants sont en contrat à durée indéterminée (CDI). On relève 60 % de diplômés insérés 18 mois après diplômes ce qui est en dessous de la moyenne nationale (83 % en master mention Information et communication). L'absence d'information plus précise et le manque d'analyse rendent difficilement évaluables le critère.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation a un effectif d'enseignants titulaires de 14 (28 % de l'équipe pédagogique) pour 96 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022 (soit un taux d'encadrement de 14,6 %, ce qui est correct pour une formation relevant des SIC) et un volume horaire global de 1526 heures équivalent TD. Toutefois, la ventilation du nombre d'enseignants permanents par parcours n'est pas fournie. La mutualisation de certains cours entre les parcours (102 heures de cours en méthodologie) permet sa soutenabilité, mais la mise en place d'un réel dispositif de mutualisation entre les parcours reste nécessaire.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue satisfaisante. La mention s'est dotée d'un conseil de perfectionnement (CP) annuel qui associe une variété d'acteurs : EC, professionnels, étudiants et personnels administratifs. Un conseil restreint à mi-parcours est également organisé. Le conseil analyse les contenus des enseignements et les évolutions du marché du travail. La nécessité d'ouvrir la formation à l'alternance (contrat d'apprentissage) est issue des analyses menées dans ce cadre. Des questionnaires d'évaluation ont été administrés en 2021-2022 au niveau de la formation avec un retour de 59 réponses sur l'ensemble du cursus (soit 61 % de répondants), les résultats étant discutés en CP.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- Une bonne démarche d'amélioration continue.

Points faibles

- Une absence de partenariats académiques.
- Un suivi et un accompagnement des étudiants à la réussite très fragile.
- Une faible insertion professionnelle.
- Une absence d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants.
- Une absence d'enseignement de langue étrangère et une adaptation fragile des contenus et des dispositifs de la formation à l'ouverture à l'international.
- Une absence d'ouverture à l'alternance et à la formation continue.

Recommandations

- Développer les partenariats académiques à travers la mise en place de partenariats formalisés.
- Mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite en cohérence avec les besoins des étudiants afin de mieux les accompagner vers la réussite.
- Optimiser l'insertion professionnelle en améliorant les dispositifs de collecte de données (mise en place des questionnaires au niveau de la mention et/ou création d'un réseau d'Alumni) et en s'appuyant sur les services spécialisés de l'université.
- Renforcer l'insertion professionnelle des étudiants en suivant leur devenir afin de faire évoluer au plus près des besoins la formation.
- Proposer des enseignements de langue étrangère (anglais) ou, à défaut, s'assurer de la validation par les étudiants de compétences linguistiques et mettre à profit les dispositifs de préparation à la mobilité en place.
- Ouvrir la mention à la formation continue en première et deuxième année du cycle et à l'alternance en deuxième année du cycle.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Taux d'insertion très faible.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) comprend cinq parcours : *Gestion et marketing franco-allemand* ; *Management culturel et communication trilingue* ; *Négociation commerciale internationale* ; *Traduction et terminologie juridiques et financières* et *Management international des assurances* (*Anglais-Allemand* ou *Anglais-Espagnol*). Les quatre premiers parcours sont portés par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, cultures et sociétés (LLCS) de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (USN). Le cinquième parcours est porté par l'université Sorbonne Paris Nord (UPN) et dispensé au sein de l'UFR langues, littératures, sciences humaines et sociales (LLSHS). Pour la mention, on recense 312 inscrits en 2019-2020, 382 en 2020-2021 et 328 en 2021-2022. Le parcours qui regroupe le plus d'inscrits est *Négociation commerciale internationale* (119 en 2021-2022), suivi de *Traduction et terminologie juridiques et financières* (76), de *Management culturel et communication trilingue* (59) et de *Management international des assurances* (58) et de *Gestion et marketing franco-allemand* (16). Le parcours *Management international des assurances* est ouvert à l'alternance, une part croissante d'inscrits en première année de master (M1) l'est sous ce régime, ainsi que la quasi-totalité des inscrits en deuxième année de master (M2).

Propos liminaire

Le comité souligne que le dossier d'autoévaluation (DAE) transmis au Hcéres montre un travail séparé entre les deux établissements (USN et UPN) en ce qui concerne les données d'analyse fournies.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master LEA est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La mention est intrinsèquement interdisciplinaire, professionnalisaante et internationale du fait des contenus mêmes de formation, qui associent enseignements en langue étrangère et matières d'application (économie, droit). La mention est bâtie en cohérence avec la licence *Langues étrangères appliquées* de l'université Sorbonne Nouvelle. Le parcours *Management international des assurances* est centré sur le monde des assurances en lien également avec un parcours de troisième année de licence : *Monde des assurances*, de la licence *Langues étrangères appliquées* portée par l'université Sorbonne Paris Nord. Ce dernier parcours est une forme de spécialisation unique en langues étrangères appliquées, ce qui lui donne un caractère différenciant par rapport aux autres formations de la même mention dispensées dans les autres établissements franciliens offrant des langues étrangères appliquées en master. Les quatre parcours dispensés à l'université Sorbonne Nouvelle mutualisent une part conséquente des enseignements, notamment en M1. Pour le parcours *Management international des assurances*, il n'y a pas pour le moment de mutualisation avec les enseignements de l'université Sorbonne Nouvelle, même si des mutualisations en allemand sont envisagées à terme.

La formation est peu ouverte à l'international en raison du choix de l'alternance pour le parcours Management international des assurances, et faute de moyens humains pour impulser la création de doubles diplômes pour les quatre autres parcours. Les mobilités entrantes et sortantes sont de très faible ampleur : cinq mobilités sortantes, toutes en 2021-2022 pour les parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, et 11 mobilités entrantes en tout, toutes intervenues au cours des deux dernières années d'observation. Le constat est similaire pour le parcours de l'université Sorbonne Paris Nord, où l'on ne compte que trois étudiants internationaux au cours des trois années écoulées. En effet, pour le parcours *Management international des assurances*, du fait du format de l'alternance, l'internationalisation du diplôme est ineffective, l'alternance ne permettant pas de façon aisée des mobilités, à l'exception de mobilités de stage. De la même manière, un double diplôme international ne peut être envisagé au vu de ces contraintes. Pour les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, il n'y a pas de doubles diplômes, ni de format spécifique ouvert à l'international, faute de moyens humains pour lancer et suivre ce type de projets ; en revanche, les parcours attirent un nombre non négligeable d'étudiants internationaux (20 en 2019-2020, 60 en 2020-2021, 16 en 2021-2022). Le dossier d'autoévaluation ne permet toutefois pas de comprendre l'augmentation significative en 2020-2021.

Renforcer l'internationalisation de la formation pour les quatre parcours de l'USN est manifestement un point d'amélioration prioritaire pour le prochain contrat. Des mobilités de stage sont évoquées dans le dossier d'autoévaluation, mais sans précisions chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés. Un accompagnement plus robuste des étudiants souhaitant effectuer une mobilité de stage serait bienvenu, éventuellement en prévoyant une unité d'enseignement de préparation à la mobilité en M1, voire en déployant un dispositif d'accompagnement financier en complément des aides existantes.

L'adossement à la recherche dans la formation est limité. Pour le parcours *Management international des assurances*, on recense en tout 90 heures de formation à et par la recherche, ainsi que la nécessité pour les étudiants de produire un mémoire, objectif facilité par l'inclusion d'enseignements sur la méthodologie du mémoire dont l'équipe reconnaît qu'ils gagneraient à être renforcés. L'équipe d'enseignants-chercheurs est de taille modeste (un professeur des universités [PU] et trois maîtres de conférences [MCF]), avec quatre sections du Conseil National des Universités (CNU) représentées dans l'équipe. En tout, 210 heures sont assurées par des enseignants, soit 44 % des heures de formation. Pour les quatre parcours de l'USN, 34 enseignants-chercheurs et chercheurs participent à la formation, pour un total de 1921 heures. On note toutefois que, dans les cinq parcours, les unités de recherche de rattachement des enseignants-chercheurs ne sont pas explicitement partie prenante du dispositif de formation et que l'offre de séminaires ou d'enseignements de méthodologie est assez limitée, mais ceci est en partie lié au nécessaire apport des cours pratiques. La visée professionnalisante de la mention ne doit pourtant pas interdire de rendre un peu plus visible dans le dispositif la formation à et par la recherche, peut-être au titre de l'accompagnement méthodologique des étudiants à la rédaction de leur mémoire.

Le master LEA entretient des relations très fortes avec le monde social, économique et culturel, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. C'est indéniablement le point fort de cette filière. Pour les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, le constat est flatteur en ce qui concerne les liens avec le monde économique et social. Les 73 intervenants professionnels assurent ainsi 62 % de la formation, en appui des 34 enseignants permanents. La maquette prévoit des unités d'enseignement (UE) de montage et de suivi de projets, entre autres éléments pertinents de professionnalisation.

Le parcours *Management international des assurances* compte désormais plus de 200 alumni dans le secteur des assurances et bénéficie donc d'un réseau solide dans le milieu professionnel d'insertion. Il mobilise les compétences des professionnels non seulement dans les enseignements, mais également de façon très visible au sein du conseil de perfectionnement. Treize professionnels interviennent ainsi dans la filière et assurent 30 % des enseignements. Le dialogue est constant avec le milieu des assurances, notamment afin de convaincre les interlocuteurs du secteur du bien-fondé de recruter des alternants dès le niveau M1. Des cours de préparation du curriculum vitae sont intégrés à la maquette, qui compte par ailleurs 24 semaines de stage (donnant lieu à l'octroi de huit crédits ECTS), tandis que les autres dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle sont gratifiés de six crédits ECTS. Dans les cinq parcours, le stage n'est pas obligatoire en M1 ; il l'est en revanche en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées en faisant alterner enseignements disciplinaires en langue, enseignements dans les matières d'application et éléments de préparation à l'insertion professionnelle. Si l'approche par compétences inspire bien cette organisation, elle n'est pas déployée jusqu'à son terme, puisque la maquette n'est pas encore conçue en blocs de compétences, mais un travail préparatoire en ce sens est en cours pour les parcours de l'université Sorbonne Nouvelle. La certification PIX est en cours de déploiement dans les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, qui ne sont pas dotés d'un outil de type de portfolio, car l'établissement n'en a pas déployé à ce jour. Dans le parcours *Management international des assurances*, aucun dispositif de valorisation des compétences acquises hors cursus n'est prévu, ni certification PIX (que les étudiants sont censés obtenir en licence), ni même le recours à un portfolio de compétences.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées (cours magistraux, travaux dirigés, projets tutorés, stages), mais dans le cas du parcours Management international des assurances, l'équipe pédagogique est hostile au recours au distanciel ou à l'hybride et privilégie clairement le présentiel. Dans les cinq parcours, le distanciel pourrait sans doute, de façon ciblée, faciliter les conditions d'études des alternants de M2 eu égard à leur contrainte d'agenda. L'installation sur le campus Nation a grandement amélioré et diversifié la palette des espaces de travail disponibles pour les étudiants de l'université Sorbonne Nouvelle et leur donne la possibilité d'utiliser des salles dédiées (interprétariat, studio d'enregistrement).

Les contenus et les dispositifs du master LEA ne sont pas à ce jour pleinement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet bien évidemment à l'étudiant, du fait de sa nature même, d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, mais il n'y a pas à ce jour de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante ou des stages à l'international inclus dans les maquettes. C'est une lacune que le prochain contrat pourrait permettre de combler.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'ouverture à l'alternance est déployée de façon pleinement satisfaisante pour le parcours *Management international des assurances*, dont les effectifs de M2 sont dans leur quasi-totalité en alternance. On regrette l'absence de cours de français langue étrangère, qui pourrait faciliter l'accès de la formation aux étudiants étrangers. La formation continue et l'alternance sont inégalement déployées dans les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, où l'on recense 38 alternants en tout sur les trois années de référence, avec manifestement une montée en puissance d'une année à l'autre. Pareillement, le nombre de stagiaires de formation continue est en augmentation constante (2 en 2019-2020, 7 en 2020-2021, 13 en 2021-2022). Les parcours *Management culturel et communication trilingue (MCCT)* et *Négociation commerciale internationale (NCI)* pourraient également se prêter au déploiement de l'alternance et si la composante est soutenue en matière de moyens humains, l'alternance pourrait y rencontrer un succès équivalent aux deux autres parcours qui l'ont expérimentée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Dans les cinq parcours, le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer finement l'attractivité du master LEA auprès de ses différents publics, faute d'outils d'analyse formalisés. La plateforme nationale Mon Master devrait permettre de mieux suivre les données relatives aux mentions et parcours d'origine des candidats, ainsi qu'à leur origine géographique. Le nombre de candidatures est globalement stable, voire en faible augmentation, dans les cinq parcours observés (374, 379 et 391 candidatures pour les filières de l'université Sorbonne Nouvelle au cours des trois années observées ; pas de données fournies pour le cinquième parcours). La capacité d'accueil est de 160 places en M1 pour l'USN et de 27 places pour le parcours MIA. La faible attractivité des parcours *Traduction et terminologie juridiques et financières (TTJF)* et *Gestion et marketing franco-allemand (GMFA)* nécessiterait une analyse plus approfondie. Le nombre de candidatures est dans ces deux cas très faibles (10 candidatures dans le premier cas les trois années ; entre 10 et 20 dans le second cas). Aucune précision dans le dossier d'autoévaluation n'est apportée quant à l'éventuelle participation des professionnels intervenant dans le processus de recrutement.

Alors que pour le parcours de l'UPN, les taux de réussite sont très élevés et stables, ceux transmis pour les parcours de l'USN sont plutôt faibles, sont parfois manquants, et fluctuent d'une année à l'autre. On s'interroge sur les chiffres fournis, dans la mesure où le taux d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 oscille entre 30,4 % en 2019-2020 à 50 % l'année suivante pour retomber à 26 % en 2021-2022. La disparité est moindre, mais tout aussi surprenante en M1, avec un même taux qui passe de 35 % en 2019-2020 à 47,5 % l'année suivante pour redescendre à 38,3 % en 2021-2022. Une part minime mais non négligeable d'étudiants ne valide aucun crédit ECTS en M1 (8,3 % en 2019-2020 ; 3,6 % en 2020-2021 ; 4,1 % en 2021-2022). La donnée n'est malheureusement pas fournie pour le M2. Pour le parcours *Management international des assurances*, il y a peu à dire sur le taux de réussite, qui avoisine les 100 % en M1 comme en M2 au cours des trois années.

La formation est informée de l'insertion professionnelle de ses diplômés (globalement très bonne) au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi par le biais d'enquêtes robustes et fouillées menées par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'université Sorbonne Nouvelle. L'insertion professionnelle est globalement un point très satisfaisant des quatre parcours de l'USN, pour lesquels le taux d'insertion à 30 mois est très élevé, avec un nombre très faible de diplômés toujours en recherche d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme (un étudiant sur 22 répondants pour la promotion 2019 du parcours *Négociation commerciale internationale* ; un étudiant sur neuf répondants de la promotion 2018 pour le parcours *Gestion et marketing franco-allemand*, pour ne citer que deux exemples). On remarque que le parcours *Management culturel et communication trilingue* débouche sur des emplois plus précaires et correspondant moins aux attentes des diplômés que le parcours *Négociation commerciale internationale* (5 étudiants de la promotion 2018 sur 14 répondants sont en emploi stable). Le dossier d'autoévaluation ne met cependant pas suffisamment en lumière l'exploitation qui est faite des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois menées par l'établissement sur les promotions 2018 et 2019.

Pour le parcours mis en œuvre à l'université Sorbonne Paris Nord, les données d'insertion sont plus que lacunaires, puisque le dossier d'autoévaluation fait apparaître un document ayant valeur de preuve intitulé « Fiche de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés » où il est fait état du fait qu'il « n'existe pas à l'heure actuelle de suivi quantitatif de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés ».

Le même document spécifie, sans apporter d'éléments chiffrés, que l'insertion est tout à fait conforme au secteur professionnel visé, les assurances, où les anciens étudiants, dont certains interviennent dans la formation, s'insèreraient « à un niveau de cadres ».

Il apparaît à la lecture du dossier que les résultats des enquêtes d'insertion de l'OVE de l'USN, très fouillées, auraient pu être davantage analysés car la conformité des postes occupés avec la formation et les attentes des diplômés est variable selon les parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation aurait besoin de renforcer le pilotage et de davantage de coordination entre les deux établissements, pour mieux fonctionner et pour trouver les forces vives et les compétences pour progresser, notamment dans les deux domaines que sont le déploiement et le suivi de l'alternance et l'amélioration de l'internationalisation. L'équipe d'enseignants-chercheurs est réduite à l'université Sorbonne Paris Nord : 4 enseignants-chercheurs permanents et 13 non permanents. Quant aux parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, le dossier mentionne un sous-encadrement important d'enseignants titulaires permanents (31 enseignants-chercheurs) et l'obligation de faire appel à de nombreux enseignants non permanents (au nombre de 76) pour non seulement assurer la diversité des langues (anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et des aires géographiques enseignées, mais également pour accroître ses possibilités de développement. À l'université Sorbonne Nouvelle, la question de la soutenabilité de l'offre est l'apanage des instances centrales de l'établissement et la composante ne prend que peu part à ce travail de suivi. À l'université Paris Nord, les composantes sont plus actives en ce qui concerne le suivi du coût de l'offre de formation, disposent d'outils et ont des leviers pour opérer des choix, certes contraints par une logique de moyens, en matière d'ouverture de groupes.

Dans la formation, l'évaluation des enseignements n'est pas formalisée, systématisée et régularisée, de façon à nourrir le travail de suivi du conseil de perfectionnement qui doit se réunir régulièrement et à l'échelle de la mention. Il conviendrait que cette instance facilite le travail en commun entre les cinq parcours, à l'échelle de la mention, puisqu'un conseil de perfectionnement spécifique au parcours de l'UPN se tient de façon séparée. Des initiatives en ce qui concerne l'amélioration continue sont en cours (questionnaires adressés aux étudiants) dans les quatre parcours dispensés à l'université Sorbonne Nouvelle, où le conseil de perfectionnement gagnerait à être plus régulièrement mobilisé. Dans le parcours *Management international des assurances*, le conseil de perfectionnement se réunit annuellement, même si ses préconisations en matière de modification de l'offre en cours de contrat sont d'ampleur limitée. Dans tous les cas, la filière bénéficierait sans doute d'une plus grande mobilisation des équipes en direction d'une amélioration continue de la formation. En concevoir collégialement les principes et modalités de mise en œuvre, avec les étudiants et les professionnels, pourrait être un axe prioritaire de travail au démarrage du prochain contrat.

Conclusion

Points forts

- De très bons résultats en matière d'insertion professionnelle.
- De très bonnes relations avec le monde socio-économique et culturel.
- Une formation originale et singulière qui trouve son public (en particulier pour le parcours *Management international des assurances*).
- Un exemple réussi de déploiement de l'alternance, pour le parcours *Management international des assurances*.

Points faibles

- Un pilotage et une coordination à l'échelle de la mention insuffisants entre les deux établissements (faible mutualisation, absence d'organisation pédagogique commune, absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, etc.).
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants.
- Un dispositif de formation à et par la recherche insuffisant.

- Une équipe d'enseignants-rechercheurs titulaires permanents trop restreinte, notamment en *Management international des assurances* (un PU, trois MCF).
- Un volume de mobilités entrantes et sortantes et une part d'étudiants internationaux très faibles.
- Un accompagnement des mobilités de stage perfectible.
- Un déploiement de l'alternance entravé par un manque de moyens en termes d'accompagnement administratif (pour les parcours portés par l'université Sorbonne Nouvelle).

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention afin d'en renforcer la cohérence entre les deux établissements.
- Concevoir un questionnaire d'évaluation des enseignements de façon à nourrir la réflexion du conseil de perfectionnement.
- Veiller à renforcer l'implication des unités de recherche dans l'accueil et l'accompagnement des mastérandts.
- Renforcer l'équipe enseignante principalement pour le parcours MIA.
- Concevoir une politique d'internationalisation de la formation qui permette d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux, ainsi que le nombre de mobilités entrantes et sortantes (lorsque le format le permet).
- Mieux accompagner les étudiants désireux de bénéficier d'une mobilité de stage.
- Développer l'alternance dans les parcours dispensés à l'université Sorbonne Nouvelle.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un pilotage insuffisant et un manque de coordination entre les deux établissements à l'échelle de la mention.
- Un adossement de la formation à la recherche limité.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un seul parcours *Civilisations anglophones - inégalités, diversités, transferts culturels* (INEDIT). Cette formation concerne 28 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022 et est dispensée, en présentiel, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) à Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans les axes stratégiques de l'USPN. En abordant des questions portant sur les inégalités, la diversité et les transferts culturels, elle répond pleinement aux préoccupations relatives à l'université inclusive, le décloisonnement vers le territoire - axes stratégiques portés par l'USPN. La mention de master est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations, soit du premier cycle (elle s'inscrit ainsi en continuum avec la licence *Langues étrangères appliquées* - LEA) soit du 2^e cycle. Elle s'articule notamment avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - second degré (MEEF) en anglais au travers de la mutualisation de certains séminaires de master 1 (M1) du parcours INEDIT. L'approche interdisciplinaire et interculturelle du laboratoire PLEIADE auquel la formation est adossée se reflète dans les enseignements du master en proposant une approche comparatiste à l'étude des inégalités, de l'inclusion/exclusion, de la diversité des sociétés anglophones et des échanges et transferts culturels à l'œuvre dans ces sociétés. Cette pluridisciplinarité est également introduite dans la formation à travers des enseignements sur les techniques d'enquêtes de terrain empruntées aux autres disciplines telles anthropologie, sociologie, etc. Le master intégrant de plus dans le contenu de ses cours des enjeux environnementaux liés à l'accès à l'eau et aux droits de la terre. En revanche, la formation ne fait mention d aucun partenariat académique.

La formation ne présente pas d'ouverture à l'international. La formation n'affiche aucun partenariat international formalisé ou aucune collaboration privilégiée avec un pays anglophone (accord-cadre, convention, double diplôme). Si la formation rend possible la mobilité des étudiants pendant un semestre ou un an, en M1 ou en M2 les mobilités sortantes sont quasiment inexistantes (seuls deux étudiants de M1 en 2019-2021) tandis que la mobilité entrante encadrée n'existe pas, seuls deux étudiants internationaux en 2019-2020, un en 2020-2021 et deux en 2021-2022 (soit moins de 10 % des effectifs sur l'ensemble du cursus) se sont inscrits dans la formation, ce qui est peu étant donné la formation linguistique, même si la pandémie peut en partie expliquer ce constat.

L'adossement à la recherche est réel, mais reste perfectible. La maquette de la formation affiche 63 heures de cours portant sur la méthodologie, pratique ou outils de la recherche. Tout au long du parcours les étudiants sont également formés à l'outillage numérique en M1 et M2 en lien avec la recherche (18 heures en M1 et 9 heures en M2 soit 27 heures pour la totalité du cursus). En M2, une introduction aux pratiques de la recherche et un approfondissement des compétences numériques sont proposés. La formation inclut aussi la rédaction de deux mémoires de recherche originaux, dont l'un est rédigé en anglais (M1) et l'autre en français (M2), l'ensemble étant crédité de 30 crédits ECTS pouvant être encadrés par un des 10 enseignants-chercheurs (EC) qui constituent l'équipe pédagogique de la mention (celle-ci comprend 11 personnes) ou par un enseignant-chercheur du laboratoire Pléiade n'appartenant pas à l'équipe pédagogique lorsque le sujet du mémoire le justifie. Ces derniers assurent l'essentiel (97 %) des cours, ce qui démontre que la recherche irrigue les enseignements. De plus, l'adossement au laboratoire PLEIADE est concret, le master étant construit en cohérence avec les axes de recherche du laboratoire, notamment l'axe 1 (marges, inégalités, vulnérabilités), l'axe 2 (circulations, mobilités et patrimoines) et l'axe 3 (politique, individu, société). Cependant la part réelle des étudiants dans les travaux du laboratoire (par exemple, l'implication dans l'organisation des manifestations scientifiques telles que journées d'études, colloques, conférences) n'est pas mentionnée. Compte-tenu de la proximité entre les objets d'étude du laboratoire et de la formation, on ne peut que regretter l'absence, par

exemple, d'organisation par et pour les étudiants (de master et des doctorants) d'un colloque ou d'une journée d'études). Toutefois, en master 1, au semestre 2, la formation propose plusieurs séminaires spécialisés. Enfin, aucun stage optionnel ou obligatoire en recherche n'est proposé à ce niveau de formation.

Les relations de la formation avec le monde socio-économique et les dispositifs de professionnalisation, très peu nombreux, sont à développer. En effet, si la formation déclare intégrer des manifestations culturelles en partenariat avec des acteurs municipaux et associatifs, aucun partenariat concret permettant d'optimiser le développement de stages et/ou de l'insertion professionnelle des étudiants n'est développé. De même, très peu d'heures (9 heures équivalent TD en M2) sont consacrées aux pratiques de la recherche et accompagnement du projet professionnelle et 27 heures TD (18 en M1 et 9 heures TD en M2) sont proposées sur les outils numériques et la préprofessionnalisation dans l'unité d'enseignement accompagnement à la rédaction du mémoire, maîtrise des outillages numériques. En revanche, aucun stage n'est proposé par la formation et aucun professionnel n'y intervient. Ainsi, une réflexion est à mener sur l'amélioration du contenu de la formation en lien avec la professionnalisation au travers d'un stage, par exemple, ce qui pourrait optimiser l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue du master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation tente d'adapter les méthodes pédagogiques en vue des compétences visées, mais l'approche par compétences est à mettre en œuvre. La formation affiche le tableau de correspondances entre les blocs de connaissances et des compétences inscrites dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais la démarche active de construction de l'approche par compétences ne paraît pas encore entamée. Par ailleurs, si la formation valorise quelques compétences complémentaires acquises à l'extérieur de l'UFR en accordant des équivalences d'UE et de crédits ECTS, on ne sait pas de quelles compétences il s'agit ni le nombre d'étudiants concernés.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Du fait de la pandémie, l'équipe pédagogique s'est saisie des outils numériques et a développé des enseignements en distanciel en s'appuyant sur des cours Moodle pour des séminaires de la formation, ce qui a permis l'accès des étudiants à des documents pédagogiques dématérialisés. En outre, l'équipe pédagogique propose des approches pédagogiques variées : pédagogie inversée, pédagogie par projet de recherche individuel ou par binômes, entraînement à la réalisation d'entretiens de recherche et d'enquêtes de terrain.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Étant donné la spécificité de la formation, l'ensemble des cours sont dispensés en anglais (britannique ou américain) à l'exclusion des cours de traduction, dispensés en français et anglais. De même, l'écriture du mémoire en M1 s'effectue en langue anglaise. Par ailleurs, la formation informe les étudiants des possibilités de mobilité et des soutiens financiers existants (bourses du ministère, des conseils régionaux) en mobilisant notamment les deux enseignantes référentes du département d'anglais et le service des relations internationales de l'USPN. Cependant, force est de constater que cette communication ne se traduit pas en termes de résultats.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance (FA) et non adaptée au public de la formation continue (FC). Aucun alternant ou stagiaire de la formation continue n'a été accueilli et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) délivrés sur ces trois dernières années. Cela paraît étonnant étant donné que la formation, se déclarant non concernée, ce qui est compréhensible pour une formation qui se veut orientée plus spécifiquement vers la recherche, s'autoévalue de façon assez satisfaisante.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation, qui met en œuvre des moyens classiques de communication, suit son attractivité conforme à sa capacité d'accueil. La formation déclare recruter ses étudiants parmi les diplômés de la licence LLCER d'anglais de l'USPN, mais aussi parmi les diplômés de licences LLCER d'anglais ou de licences LEA d'autres universités en France sans donner plus de précisions sur les profils et le bassin de recrutement. Chaque année la formation reçoit les candidatures des étudiants internationaux, principalement ayant postulé via Campus France. En 2020-2021, 197 candidatures ont été inscrites via e-candidat et 35 provenant de Campus France ; en 2021-2022, 144 via e-candidat et 31 via Campus France. Le comité s'interroge sur cette baisse de candidatures. Toutefois, hors étudiants internationaux, le taux de sélection reste stable sur ces deux années (respectivement 16 % et 15 %) ainsi que le nombre d'inscrits (21 pour les deux années), en accord avec la capacité d'accueil, bien que l'absence de précision sur le nombre de redoublants dans la cohorte de M1 empêche d'analyser davantage ce point. Les candidatures internationales proviennent essentiellement des pays du Maghreb, mais aussi de l'Afrique subsaharienne (Sénégal et Côte d'Ivoire notamment). Pour sa communication, le master s'appuie sur le dispositif mis en place par l'USPN : journées des carrières et portes ouvertes.

L'évolution des taux de réussite des étudiants est suivie, mais le taux de réussite est faible. En effet, si l'équipe pédagogique s'efforce de mettre en place les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite et d'aménagement des études en discutant de la réussite des étudiants et de leurs difficultés, les taux de réussite restent faibles (en 1^{ère} année du cycle le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est équivalent à 30 % en 2019-2020, 14 % en 2020-2021 et 38 % des effectifs en 2021-2022 et en 2^e année du cycle à 37 % en 2019-2020, 33 % en 2020-2021, et 28 % en 2021-2022.). La formation justifie les résultats particulièrement faibles en M1 en 2020-2021 par la pandémie et ses conséquences. De même il est précisé que de nombreux étudiants de M1 travaillent pour des raisons économiques, ce qui pourrait expliquer en partie les difficultés quant à la finalisation de M1 en un an. Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par un responsable de mémoire avec des entretiens réguliers en M1 et M2. La formation doit renforcer cet accompagnement afin d'améliorer la réussite de ses étudiants. Le comité s'étonne que la formation n'utilise pas les ressources en lignes, disponibles, et des contrats pédagogiques permettant de suivre la formation sur un temps plus long pour les étudiants salariés notamment.

La formation n'ayant ouvert que depuis septembre 2019, aucune enquête à 30 mois n'a encore été réalisée, mais le suivi des diplômés est assuré. Le suivi des diplômés (deux à trois par an) est effectué par l'équipe pédagogique via LinkedIn notamment. Aucun des diplômés depuis 2020 n'a poursuivi en doctorat, ce qui interroge sur le positionnement recherche de la formation. Les deux diplômés de 2022 sont en poursuite d'études à un niveau équivalent, de même qu'une des deux diplômées de 2021, aucune donnée peut être fournie pour l'autre. Enfin, deux des trois diplômés de 2019 occupent des emplois en adéquation avec la formation. Le caractère récent de la formation et le très faible nombre de diplômés rendant difficile toute évaluation supplémentaire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle est pilotée de manière efficace par un responsable de la mention qui s'appuie sur une équipe pédagogique composée presque exclusivement (91 %) d'enseignants-chercheurs permanents. Le taux d'encadrement des étudiants (nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants) est très satisfaisant (36 %).

La formation n'affiche pas de dispositif spécifique d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement a été mis en place à la demande de l'UFR en 2023. Sa composition est conforme à la réglementation en vigueur comprenant des représentants des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour contribuer à l'évaluation interne et externe de la formation. Les points de vue des étudiants sur la formation et son évolution sont pris en compte cependant, aucun dispositif spécifique d'évaluation des enseignements par des étudiants n'a été mis en place pour le moment.

Conclusion

Points forts

- Une bonne inscription de la formation dans les axes stratégiques de l'USPN.
- Un bon taux d'encadrement des étudiants.
- Une place importante de la pluridisciplinarité au sein de la formation.

Points faibles

- De très faibles taux de réussite des étudiants.
- Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite perfectibles.
- Des relations et partenariats avec le monde socio-économique et des dispositifs de professionnalisation peu nombreux.
- L'absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation.
- Un adossement à la recherche perfectible.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

- L'absence de l'ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite par les ressources en ligne et des contrats pédagogiques et analyser leurs résultats en termes d'impact sur la réussite.
- Optimiser l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue du master, en rendant obligatoire une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation (en entreprise et/ou en laboratoire) et en renforçant les dispositifs de professionnalisation de même que les relations avec les acteurs du monde socio-professionnel et les dispositifs.
- Soutenir l'adossement à la recherche par l'intégration des étudiants du master dans des activités du laboratoire PLEIADE et en renforçant l'implication des étudiants en master dans l'organisation d'une journée d'étude M2 ou d'un colloque, et/ou d'une conférence ce qui pourrait également créer des vocations de poursuite d'études en doctorat.
- Renforcer l'évaluation de la formation par les étudiants (par exemple en proposant des questionnaires en ligne).
- Mettre en place la politique volontariste des partenariats à l'international (par exemple par le développement des formations en double-diplômes).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles, que les dispositifs de remédiation insuffisant.
- Qualité insuffisante de la professionnalisation (absence de professionnels participant à la formation).

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* (MLE) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un parcours en première année (M1), *Édition - commercialisation du livre et politiques éditoriales* et deux parcours en deuxième année (M2) : *Commercialisation du livre et Politiques éditoriales*. Cette formation, concernant entre 90 et 100 étudiants sur l'ensemble du cursus, est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences de l'information et de la communication (SIC) à Villetaneuse, en présentiel.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Métiers du livre et de l'édition s'inscrit de façon pertinente dans les objectifs et la stratégie de formation affichés par l'établissement par son ambition d'ancre dans le territoire et sa vocation pluridisciplinaire en lien avec les milieux du livre et de l'édition. La formation a su tisser des relations informelles avec le milieu local (salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, librairie des femmes, liens avec les éditeurs du département). Toutefois, il n'est fait état d'aucun partenariat académique, ce que l'on peut regretter. Pluridisciplinaire, le master assure une formation complète aux métiers des milieux éditoriaux en familiarisant les étudiants à tous les domaines impliqués (secteurs éditoriaux, graphisme, presse, communication, etc.) et en tenant compte de leurs évolutions (digitalisation du secteur). La formation s'inscrit dans le continuum licence/master en se positionnant comme poursuite d'études après une licence du domaine SHS (Sciences humaines et sociales), *Information-communication* ou une licence professionnelle *Métiers du livre*. Des passerelles sont également possibles avec d'autres masters relevant des SHS ou des sciences de l'information et de la communication.

La formation est favorable à un processus d'ouverture internationale, mais s'y insère peu dans les faits. En dépit d'un positionnement positif et de partenariats universitaires avec l'étranger, mais qui ne sont qu'informels (University College London), aucune mobilité entrante ou sortante n'est relevée pour la période évaluée, ce que la pandémie ne peut expliquer qu'en partie. De même, seuls deux étudiants internationaux étaient inscrits en 2019-2020 en M1 et trois en 2020-2021. Le master indique inciter ses étudiants à effectuer des stages à l'étranger sans que cela semble suivre d'effet compte tenu du nombre de mobilités sortantes, ce qui interroge. La formation a cependant parfaitement conscience de cette fragilité dans son autoévaluation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche malgré une participation d'enseignants-chercheurs/chercheurs (EC/C) fragilisée. Le master dispose d'une véritable offre en matière de formation à et par la recherche. Il associe les étudiants aux séminaires des unités de recherche (UR), sans que l'on ne sache cependant si leur participation y est obligatoire ou optionnelle, et à des modules portant sur l'actualité de la recherche sans que le nombre d'heures pour chacun soit spécifié. Il propose notamment un séminaire international de 10 séances en partenariat avec trois universités, dont deux étrangères. La formation indique également des enseignements de méthodologie dans l'optique de la rédaction d'un mémoire de recherche en M2. Ce sont 60 heures qui sont dévolues à ces enseignements. Seul un EC/C, dans une équipe pédagogique de 108 personnes, intervient désormais dans la formation (qui compte 98 étudiants en 2021-2022) à hauteur de 90 heures, sur un total de 700 à 800 heures étudiant, ce qui est très peu compte-tenu des ambitions affichées en matière d'adossement à la recherche. Toutefois, le nombre important d'intervenants dans la formation (108) interroge, notamment sur une participation éventuelle de chercheurs (ATER, doctorant,...) à la formation. Des poursuites d'études en thèses sont possibles, toutefois aucune n'est signalée.

Des relations étroites, mais pouvant encore être approfondies, sont établies avec le monde socio-professionnel. Les contenus de formation sont élaborés en concertation avec les acteurs socio-économiques grâce à un réseau de partenaires clairement identifiés en Seine-Saint-Denis (notamment le centre de promotion du livre de jeunesse) et en Île-de-France, ce qui, combiné à leur implication dans le conseil de perfectionnement, atteste leur investissement dans le master. Les relations avec les professionnels sont fortes et régulières : rencontres, participation des étudiants à des salons du secteur, stages longs et nombre important de crédits ECTS (100) alloués aux dispositifs professionnalisants, notamment un rapport d'analyse en M1 et un mémoire en M2.

Elles permettent une bonne préparation à l'insertion dans le monde du travail. Toutefois, le faible nombre de professionnels (2) intervenant effectivement dans les enseignements, à hauteur de 94 heures, étudiant sur 700-800 heures pour le cursus interroge. Ce nombre de professionnels mis en regard du nombre d'EC (1) et du nombre total d'intervenants (108) étonne et demande, le cas échéant, à être renforcé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente des contenus en adéquation avec le référentiel de compétences défini pour la formation, mais sans s'inscrire dans une véritable approche par compétences. Si ses maquettes ne sont pas encore organisées selon les approches par programme et par compétences, l'équipe pédagogique a entrepris une réflexion en la matière à partir de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles de la formation. Ainsi, les compétences visées ont commencé à être identifiées et mises en regard des enseignements où elles sont travaillées, une réflexion a également été engagée afin de circonscrire un référentiel et structurer l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences même si celle-ci n'est pas encore effective. Les enseignements proposés sont variés, pertinents et en cohérence avec les finalités affichées du master. La formation indique faire une large place au numérique, notamment aux enjeux et développement numérique du secteur du livre et utiliser la publication assistée par ordinateur (PAO) et le graphisme, mais sans détailler davantage de dispositif de valorisation spécifique que ce soit pour ce type de compétences ou d'autres, ce que l'on peut regretter.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont relativement diversifiées. La plupart des enseignements dispensés le sont de façon classique en présentiel à l'université, sans que l'on puisse mesurer la répartition entre cours magistraux et travaux pratiques. Ces modalités sont complétées par des dispositifs plus innovants et concrets : travail sur des cas pratiques par le biais de la pédagogie par projets, visites d'infrastructures des professions éditoriales. En revanche, hors situation exceptionnelle, la formation ne propose aucun contenu accessible en distanciel ou hybride, conformément à la politique déterminée par la présidence de l'USPN. Cette modalité pourrait cependant favoriser l'accroissement des effectifs de formation continue.

Les contenus de la formation sont bien adaptés pour permettre une ouverture à l'international, mais plutôt en mobilité sortante, sans que celle-ci soit pourtant effective. La maîtrise de l'anglais a une part tout à fait importante dans la formation, tant par l'apprentissage de la langue (60 heures sur tout le cycle) que par les enseignements disciplinaires dispensés dans cette langue (100 heures). Un accompagnement par un titulaire-référent est prévu en cas de mobilité sortante. En revanche aucun dispositif de français langue étrangère (FLE) n'est prévu, la formation, compte-tenu de ses objectifs, sélectionne des étudiants étrangers disposant déjà d'un excellent niveau de français et estime ne pas devoir leur fournir de formation supplémentaire en la matière.

La formation est adaptée aux publics de l'alternance, moins à ceux de la formation continue. Les alternants, en contrat d'apprentissage, sont nombreux dans la formation (une soixantaine pour une petite centaine d'inscrits). En revanche, l'accueil d'étudiants de la formation continue est très faible, bien qu'en augmentation (zéro jusqu'en 2020-2021, un en 2021-2022 et quatre en 2022-2023), sans que l'on sache si cela est dû à un quelconque aménagement ou accompagnement de ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master travaille son attractivité, qu'on peine cependant à établir précisément, en recourant à des moyens d'information diversifiés. La formation utilise efficacement tous les moyens mis à sa disposition pour communiquer sur ses contenus et objectifs. Les données ne permettent cependant pas de mesurer son attractivité réelle en raison de leur incohérence. Pour 2021-2022, ce sont 150 candidats qui sont mentionnés à l'entrée du M1 et précisés ensuite comme ventilés dans le tronc commun de M1 et les parcours de M2, ce qui n'est pas cohérent, de la façon suivante : 242 en Édition - commercialisation du livre et politiques éditoriales, 65 en Commercialisation du livre et 97 en Politiques éditoriales. Ces chiffres ne corroborant pas non plus les 150 susmentionnés. Par ailleurs, la capacité d'accueil limitée fixée à 45 en M1, n'est semble-t-il, jamais atteinte (33 inscrits en 2019-2020, 34 en 2020-2021 et 37 en 2021-2022) soit un taux de remplissage autour de 82 % ce qui interroge. Afin d'y remédier, la formation a acté de n'ouvrir, à compter de 2023-2024, qu'en alternance, jugée plus attractive que la formation initiale classique, dès le M1 et de proposer deux parcours dès la première année pour une meilleure lisibilité de l'offre. Il conviendra de suivre l'impact de cette mesure sur l'attractivité de la formation.

La formation jouit d'un excellent taux de réussite qu'elle n'analyse que partiellement. La réussite, qui fait l'objet d'un point annuel en jury et conseil de perfectionnement, avoisine les 100 % chaque année, il est cependant un peu meilleur en M1 qu'en M2 (entre 91 et 98 %), ce qui est justifié par la sélection qualitative menée à l'entrée

au M1 sans plus de précisions sur les modalités de celle-ci.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont suivies et analysées. Le suivi est réalisé régulièrement (6 mois, 18 mois, 30 mois) par le biais des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), de l'UFR SIC et des responsables de formation par le biais, notamment, de réunions des anciens. Les taux d'insertion professionnelle sont bons (supérieurs à 90 %) et les emplois occupés en lien avec la formation. Toutefois, les chiffres de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle données par la formation sont incohérents et en décalage avec le questionnaire de l'OVE : 33 % correspondant à 108 répondants 30 mois après le diplôme, ce qui interroge dans la mesure où la formation compte une cinquantaine de diplômés par an. Par ailleurs, sur ces 108 personnes, 42 sont indiquées en poursuite d'études, 24 en emploi à 18 mois, 21 à 30 mois et 21 en recherche d'emploi, ce qui ne corrobore pas les 90 % de l'enquête de l'OVE. Les poursuites d'études, en thèse, bien qu'affichées comme possibles sont nulles compte-tenu du caractère professionnalisant de la formation (aucune inscription signalée).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants permanents dans la formation est particulièrement faible (quatre) compte-tenu du coût global de la formation en termes d'heures (800 heures équivalent TD sur l'ensemble du cursus) et des effectifs affichés (une centaine d'étudiants), le taux d'encadrement n'étant que de 4 %, un des plus faibles parmi l'ensemble des masters de l'USPN. De même, la part des enseignants permanents dans l'équipe pédagogique est de 3,7 % est la plus faible sur l'ensemble des masters de l'USPN. Cette fragilité est attestée par le nombre très important d'intervenants non permanents (104) et la demande de l'UFR du recrutement de deux personnes en CDD (contrat de travail à durée déterminée) afin de pouvoir maintenir l'offre de formation, un certain nombre de départs non remplacés à ce jour étant venu affaiblir l'équipe des EC/C, plaçant le master en situation de sous-encadrement à ce niveau.

Le processus d'amélioration continue du master s'appuie essentiellement sur un conseil de perfectionnement efficace, mais qui doit être complété par des modalités d'évaluations par les étudiants. La formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement qui remplit parfaitement son rôle. Les discussions entre enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants et professionnels y sont constructives et débouchent sur des changements visant à accroître les performances de la formation tel le projet d'ouverture d'un parcours de M1 Politiques éditoriales en apprentissage. Si des questionnaires d'évaluation internes sont mentionnés, uniquement en 2021-2022 et avec un taux de réponse faible (53 %), on ne sait par qui ils sont émis ni quelle forme concrète ils prennent.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité.
- Une insertion professionnelle forte sur des postes en lien avec la formation.
- Un taux de réussite excellent, notamment en M1.
- Une formation aux compétences linguistiques importante.
- Un conseil de perfectionnement efficace.

Points faibles

- Des moyens insuffisants pour atteindre les objectifs de la formation.
- Une part des chercheurs et enseignants-chercheurs dans la formation insuffisante.
- Une diversification des modalités d'enseignement encore relative.
- Une ouverture à l'international peu présente.

Recommandations

- Renforcer le taux d'encadrement de la formation par des chercheurs et enseignants-chercheurs afin de conforter l'adossement à la recherche.

- Engager une réflexion sur la diversification des modalités d'enseignements, notamment les contenus hybrides et distanciels, afin de favoriser l'intégration de publics issus de la formation continue.
- Développer l'ouverture à l'international en s'appuyant sur les partenariats établis au niveau de la formation et/ou de l'université.

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUES

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master Analyse et politique économiques (APE) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans co-acréditée avec Université Paris Cité (UPCité) qui comprend cinq parcours : Économie et gouvernance des communs (EGC), Macroéconomie internationale et financiarisation (MIF), Entreprise, sociétés, soutenabilité (ESoS), Erasmus Mundus Epog+ (ouvert depuis 2020-2021) et Development and sustainability (DS, uniquement en M2 depuis 2020-2021). Cette formation concerne, depuis 2021-2022, environ 150 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Villeurbanne pour le parcours EGC et à Paris, au sein de UPCité pour le parcours ESoS. Pour les parcours internationaux, MIF, Epog+ et DS, la première année est suivie dans les universités partenaires, la deuxième au sein de UPCité et/ou l'USPN.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation présente de nombreuses lacunes pour les données qualitatives ainsi qu'en ce qui concerne les différentes analyses. De plus, certains éléments concernant les parcours portés par UPCité dans le cadre de la co-acréditation sont manquants, ce qui nuit à la vision globale de la formation. L'ensemble de ces éléments rend l'analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation, particulièrement complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master APE est en très bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment dans les volets interdisciplinarité et internationalisation. Porté par deux unités mixtes de recherches (UMR), le laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) de UPCité et le centre d'économie de Paris Nord (CEPN) de l'USPN au positionnement fortement pluridisciplinaire (sciences de gestion, sociologie, science politique), il accueille un programme Erasmus Mundus. La co-acréditation avec Université Paris Cité (UPCité) assure de plus un partenariat académique indéniable. Deux graduate schools Soutenabilité, organisations et institutions et Soutenabilité et transition parfond l'ensemble. La mention APE est construite en continuum de la licence Économie et gestion de l'UFR SEG et vient compléter l'offre de formation des masters en économie (master Économie des entreprises et des marchés, master Monnaie, banque, finance, assurance) et en gestion (master Comptabilité- contrôle- audit, master Contrôle de gestion et audit organisationnel).

La formation présente une excellente ouverture à l'international. Trois des cinq parcours de M2 (MIF, DS et Epog+) sont spécifiquement internationaux dont Epog+ qui est un parcours Erasmus Mundus et leurs nombres d'inscrits sont en constante augmentation. Sur les trois dernières années, entre 74 % et 78 % des étudiants inscrits sont des étudiants internationaux pour toute la mention ce qui est remarquable (17 % moyenne nationale). Les mobilités sortantes ont bondi entre 2019-2020 et 2020-2021 passant de 6 à 34 pour s'établir à 36 en 2021-2022.

L'adossement à la recherche de la formation est difficilement évaluable en l'absence de données précises. Si 15 % des heures totales de la formation sont consacrées aux séminaires et cours de méthodologie, aucune ventilation par parcours ni d'équivalent en crédits ECTS ne sont fournis. Ce chiffre est toutefois très au-dessus des autres mentions du champ Droit, économie, gestion (entre 2 % et 5 %). De plus, si 68 chercheurs et enseignants-recherateurs (EC), soit 84 % de l'équipe pédagogique, interviennent à hauteur de 1558 heures dans la formation, il est difficile de connaître la part de celles-ci dans les différents parcours qui comptent entre 600 et 800 heures étudiants sur les deux ans de formations, aucune ventilation n'étant là non plus fournie. Des évaluations sont organisées sous forme de travaux d'études et de recherche (mémoires), mais là encore sans précision ni de leur nombre ni du nombre d'étudiants concernés. Enfin, les étudiants sont invités aux travaux des laboratoires de recherche sur lesquels la mention s'appuie, mais aucune quantification n'est indiquée. Aucun accueil d'étudiant en stage dans les laboratoires d'appui de la mention n'est mentionné.

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont limitées. Aucun partenariat précis n'est cité au-delà des organisations internationales susceptibles d'accueillir les diplômés de la mention même si on peut convenir que le rayonnement du master permet d'entretenir des relations étroites avec le monde socio-économique. Les fonctions occupées par les professionnels intervenants dans la mention (13 pour 255 heures totales ce qui est très peu comparé aux 1558 heures assurées par les EC) ne sont pas précisées. Aucun parcours de la mention n'est ouvert à l'alternance ni à la formation continue. Le nombre de 20 crédits ECTS (15 pour les stages et 5 pour les autres dispositifs de professionnalisation) ne permettent pas de se faire une idée précise de la préparation à l'insertion professionnelle dans la formation d'autant qu'il est indiqué que c'est l'EC référent de chaque étudiant (son directeur de mémoire) qui est chargé de lui donner des conseils de rédaction de CV (curriculum vitae) et lettres de motivation. Enfin, les stages ne sont pas obligatoires (le nombre de semaines y étant consacrées n'apparaissant pas) et si le nombre d'étudiants suivant un stage est de 25 en 2021-2022 (en forte augmentation non expliquée, mais dans une proportion restant très faible puisque représentant seulement 17 % des étudiants de M1 et M2), il n'est pas possible de déterminer s'il concerne toute la mention ou les seuls parcours portés par l'USPN.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit très clairement et de façon cohérente ses objectifs dans une amorce d'approche par compétences, mais pour seulement deux de ses parcours. Les deux parcours de la mention portés par l'USPN (ECG et MIF) proposent une correspondance entre leur maquette et les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles afférentes. Une réflexion poussée de la formation fait apparaître que cette correspondance est toutefois encore imparfaite. Aucune information n'est en revanche fournie pour les autres parcours, ce qui amène à s'interroger sur l'existence d'une démarche globale à l'échelle de la mention. Il est regrettable enfin qu'aucune valorisation de compétences curriculaires ou extracurriculaires n'existe dans ces parcours.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques de la formation manquent de précision. Une enquête de terrain expérimentale peut être citée pour tous les étudiants de M1 aux côtés d'autres pédagogies (conférences de méthodes et ateliers professionnels ou enseignant référent), mais le volume horaire et le nombre de crédits ECTS manquent et ne permettent pas de se faire une idée précise de leur diffusion dans le master. L'enseignement à distance ou hybride ne sont pas mobilisés alors qu'ils pourraient être une réponse (même partielle) aux difficultés de mutualisation.

L'ouverture à l'international de la formation dans ses contenus et dispositifs est incomplète. En effet, si 111 heures d'anglais sont dispensées, il s'agit uniquement des heures des parcours MIF et EGC, portés par l'USPN à raison de 24 heures par semestre pour trois crédits ECTS en M1 pour chacun des parcours et 15 heures au semestre 4 du parcours ECG. De même, si 405 heures de cours sont déclarées dispensées en anglais, elles se répartissent entre les deux parcours en deuxième année, EGC étant partiellement en anglais et MIF totalement en anglais sans plus de précisions quant à cette organisation si ce n'est un aménagement dont bénéficieraient les étudiants dont le niveau d'anglais serait insuffisant. La préparation à la mobilité n'est pas du tout abordée, de même que les trois autres parcours portés par UPCité, si ce n'est que les M2 des parcours Epog+ et DS sont également entièrement dispensés en anglais.

La formation n'est pas du tout adaptée aux publics de formation continue ni à l'alternance et ne s'autoévalue que partiellement sur ce critère. Aucun étudiant de formation continue n'est accueilli, aucun parcours n'est ouvert en alternance, aucune validation d'acquis de l'expérience n'a été accordée. L'argument tiré de l'orientation recherche de la mention peine à convaincre en raison de l'orientation plus professionnelle de certains parcours, mais surtout de la disparition de cette distinction au sein des masters.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité hétérogène qui n'est que partiellement analysée. En 2021-2022 par exemple, le nombre de 484 candidatures pour toute la mention est très inégalement réparti, notamment au regard des capacités propres à chaque parcours : 227 candidatures pour le parcours MIF pour une capacité de 15 places et 159 candidatures pour le parcours ECG pour une capacité d'accueil de 15 places versus 17 candidatures pour le parcours ESoS pour une capacité de 10 places ou encore cinq candidatures pour le parcours DS dont on ne connaît pas la capacité. Ces 484 candidatures conduisent à 122 admissions et 78 inscrits, ce qui est un peu au-dessus de la capacité globale du master (74 étudiants). Cependant, ce nombre d'inscrits, englobant les redoublants, ne permet pas une évaluation fine de l'attractivité. On s'étonne que ceci ne soit pas analysé par la formation, notamment dans le cas du parcours MIF qui compte 21 inscrits en M1 pour 9 admis et une capacité de 15 étudiants.

La formation ne suit ni n'analyse la réussite, pourtant hétérogène, de ses étudiants et ne s'autoévalue pas sur ce critère. Seules des données brutes sont fournies sans aucune appréciation, contextualisation ou analyse de la part de la formation ni proposition de remédiation le cas échéant, ce qui est très regrettable. Seuls les chiffres par parcours peuvent être pris en compte, les données du parcours *Epog+* (le plus important) n'étant pas disponibles. De très fortes disparités existent en M1 avec en 2021-2022 par exemple, 71 % de réussite dans le parcours *EGC*, 67 % dans le parcours *ESoS* versus 33 % dans le parcours *MIF*. En M2, les résultats s'améliorent significativement pour ce dernier parcours s'élevant à 89 %. On note 100 % de réussite dans le parcours *DS* (mais seuls deux ou trois étudiants y sont inscrits), mais 75 % dans le parcours *EGC* et 77 % en parcours *ESoS* ce qui reste perfectible.

La formation analyse l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses étudiants de façon incomplète et ne s'autoévalue pas sur ce critère. D'une part les données des parcours portés par UPCité ne sont pas du tout analysées, d'autre part la première promotion du parcours *EGC* porté par l'USPN n'ayant été diplômée qu'en 2022, seules les données relatives au parcours *MIF* sont fournies. Pour ce parcours, le taux de réponse est seulement de 36 % (43 répondants pour 117 enquêtés des promotions allant de 2017 à 2021). Il est regrettable que pour une mention accueillant beaucoup d'étudiants étrangers, les questionnaires soient exclusivement administrés en français. Insertion professionnelle et poursuite d'études en doctorat sont liées dans le parcours *MIF* qui présente une forte orientation recherche. Ainsi, sur les 43 étudiants ayant répondu, 23 ont poursuivi en thèse (dont cinq au sein de l'USPN) soit 53 % de l'effectif. À 18 et 30 mois, tous les autres étudiants sont insérés professionnellement dans des emplois en cohérence avec le master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais ne s'autoévalue pas sur ce critère. Avec 52 enseignants permanents (auxquels s'ajoutent 29 enseignants non permanents) pour 150 étudiants, le taux d'encadrement de 34,6 % est le meilleur du champ droit-économie-gestion. 70 % des M1 *MIF* et *ECG* sont mutualisés avec d'autres parcours permettant ainsi leur soutenabilité. Ces mutualisations ne sont toutefois pas sans poser des problèmes organisationnels.

La formation ne s'inscrit pas dans une démarche d'amélioration continue complète. S'il est indiqué que des questionnaires d'évaluation ont été administrés en 2020-2021 et 2021-2022 on n'en connaît pas le périmètre et le taux de réponse est faible s'ils visent toute la mention (22 % et 30 %). Ils ne sont pas analysés et le compte rendu du conseil de perfectionnement n'y fait pas référence. Il existe bien un conseil de perfectionnement dont le compte rendu démontre des échanges fructueux.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne cohérence de la mention dans son environnement académique.
- Un très bon taux d'encadrement.
- Une très bonne internationalisation de la mention.

Points faibles

- Une professionnalisation trop faible et des expériences en milieu professionnel en lien avec la formation non obligatoires sur l'ensemble des parcours.
- Une attractivité de la mention à conforter.
- Un suivi insuffisant de la réussite des étudiants, qui est faible dans certains parcours.
- Un suivi de l'insertion professionnelle à élargir à toute la mention.
- Une démarche d'amélioration continue à approfondir.

Recommandations

- Questionner la professionnalisation de la mention en dépit de son positionnement clairement orienté en recherche et rendre une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation obligatoire pour l'ensemble des étudiants de la mention.
- Dégager des pistes d'attractivité en coordonnant la communication à l'échelle de la mention.
- Suivre la réussite des étudiants en proposant des remédiations.
- Suivre l'insertion professionnelle de manière coordonnée à l'échelle de la mention en administrant les questionnaires en français et en anglais.
- Mieux formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et se servir des résultats et de leurs analyses pour définir un plan d'action au sein du conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'expériences obligatoires en milieu professionnel en lien avec la formation.

MASTER COMPTABILITÉ-CONTRÔLE-AUDIT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Comptabilité-contrôle-audit (CCA) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans, ouverte en formation initiale et en apprentissage. Cette formation, qui compte environ 100 étudiants sur l'ensemble du cursus, a pour objectif de former de futurs experts-comptables, commissaires aux comptes et cadres comptables et financiers. Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Argenteuil.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Comptabilité - contrôle - audit a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit, à des degrés variables, dans plusieurs axes stratégiques de la politique formation de l'USPN. La formation s'inscrit complètement dans l'ambition de l'établissement de répondre aux besoins économiques des acteurs locaux, régionaux et nationaux en matière d'expertise comptable. Elle bénéficie d'un solide ancrage auprès du milieu professionnel avec, notamment, la reconnaissance de la formation pour l'obtention en équivalence de cinq épreuves sur sept du diplôme supérieur de Comptabilité et de gestion (DSCG). Le master CCA propose ainsi le maximum d'équivalences possible entre un master et ce diplôme. La formation s'inscrit également dans l'ambition de l'établissement de s'ouvrir au niveau international en développant un partenariat avec l'Américain University in North Africa (AUNA) de Tunis. La pluridisciplinarité, pourtant revendiquée par la formation, est quant à elle très limitée et dépendante du programme du DSCG. La formation est construite en cohérence avec les parcours Comptabilité-contrôle-audit et Comptabilité-contrôle et finance d'entreprise de la licence Économie et gestion de l'UFR SEG et en complémentarité avec le master Contrôle de gestion et finance d'entreprise de cette UFR. Ces deux mentions de master, qui visent des métiers différents, partagent en effet une partie de leur équipe pédagogique, des programmes définis avec un objectif d'équivalences avec le DSCG et des enseignements. Outre cette collaboration entre les deux masters, les partenariats académiques développés sont essentiellement internes à l'USPN. Un projet de partenariat avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse est annoncé avec l'objectif de déployer dans cet IUT un groupe en alternance qui resterait sous la responsabilité pédagogique de la formation.

La formation développe son ouverture à l'international mais celle-ci reste encore limitée. La formation s'est très récemment (2022-2023) délocalisée à Tunis. Ce programme délocalisé est organisé sous le contrôle de l'équipe pédagogique de l'UFR SEG de l'USPN puisqu'elle réalisera 51 % des cours et que la responsabilité pédagogique doit également être assurée par un de ses membres. La charge financière liée à cette délocalisation est prise en charge par l'établissement d'accueil (AUNA) qui jouit d'une bonne notoriété sur la place tunisienne. La mise en place récente de cet accord ne permet cependant pas d'évaluer la réalité et la valeur ajoutée de ce partenariat. À l'exception de cette délocalisation, le master CCA n'a mis en place aucun autre accord international. De plus, aucune mobilité n'est organisée, ni entrante, ni sortante. L'argument invoqué est l'adossement de la formation à un programme défini avec l'ordre des experts-comptables qui impliquerait des enseignements spécifiques qui n'ont pas d'équivalence dans des établissements étrangers. Cet argument interroge, car la fonction d'expertise comptable n'est pas propre à la France et des normes comptables internationales sont communes. Des étudiants de la formation exercent d'ailleurs à l'international dans le cadre du volontariat international. Par ailleurs, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans la formation est important (entre 33 et 45 % des effectifs sur les trois dernières années), démontrant son attractivité internationale.

L'adossement à la recherche est faible et repose exclusivement sur la présence des enseignants-chercheurs dans la formation. Ces derniers représentent le tiers de l'équipe pédagogique et dispensent le tiers des enseignements en formation initiale (287 heures sur 897) et le quart en formation en alternance (228 heures sur 853 heures). La formation comporte un enseignement de méthodologie de la recherche (30 heures), uniquement dispensé en M2, qui accompagne la réalisation d'un mémoire encadré par les enseignants-chercheurs. Néanmoins aucun dispositif permettant de sensibiliser les étudiants aux opportunités de la recherche n'est mis en place. Aucun étudiant ne poursuit d'ailleurs ses études en doctorat. Enfin, on note cependant des idées pour améliorer la formation à la recherche des étudiants qui ne sont pas encore mises en œuvre, comme l'organisation de séminaires de recherche sur la poursuite d'études en thèse.

La formation entretient des relations très étroites avec le secteur professionnel visé par le diplôme. Les professionnels du secteur sont associés à la formation et au conseil de perfectionnement de la formation. 52 % des enseignants sont des professionnels qui réalisent les 70 % des cours de la maquette de formation. Cette dernière est définie en concertation avec les représentants de l'ordre des experts-comptables et de la commission régionale des commissaires aux comptes en raison des équivalences entre ce master et le DSCG. La moitié des effectifs inscrits relève ainsi du régime de l'apprentissage. Aucune information précise n'est donnée sur la durée de la formation en apprentissage (un an ou deux ans). Le nombre de semaines en entreprise (24 semaines) est commun à la formation initiale et à l'alternance et amène le comité à en déduire que seul le M2 est en alternance. Le choix des étudiants pour un régime plutôt qu'un autre n'est pas explicité. On ne sait pas si le nombre de places en alternance est contingenté et si oui, les critères sur lesquels se fait le choix des étudiants (critères académiques et/ou critères sociaux notamment) ne sont pas fournis. Dans le cas contraire, on ne sait pas pourquoi le nombre de places en alternance n'est pas plus élevé. En M1, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage de trois mois, ce qu'ils font pour 60 % de la promotion (hors période Covid). L'expérience professionnelle est prise en compte pour la validation du diplôme (12 crédits ECTS) en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent mais sans que celui-ci ne soit mis en œuvre dans le cadre d'une approche programme en lien avec les compétences visées. La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités qui sont non seulement l'obtention du diplôme de master mais aussi la validation, dès la sortie du diplôme et sans autre préparation spécifique, du DSCG qui permet d'accéder aux métiers de l'expertise comptable. Le programme repose ainsi en grande partie sur le programme national de ce diplôme puisque la formation permet, d'une part, de valider cinq unités d'enseignement (UE) de ce diplôme et, d'autre part, de pouvoir s'engager dans la validation des deux UE restantes (une UE en gestion juridique, fiscale et sociale et une UE en comptabilité et audit). Cependant, bien que visant des métiers précis, la mise en œuvre de l'approche par compétences n'est pas aboutie. La maquette de la formation reste construite en faisant référence essentiellement à des connaissances. Un tableau de correspondances entre les UE et la liste des compétences liées à ce diplôme répertoriée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a cependant été réalisé. Si cette démarche témoigne d'un effort réalisé pour développer l'approche par compétences (APC), elle reste néanmoins peu lisible et finalement souligne la difficulté pour la formation de passer à cette approche (du fait peut-être d'une définition du programme du DSCG qui n'intègre pas non plus l'APC). La formation en a d'ailleurs conscience puisqu'elle souligne qu'il serait intéressant de proposer des projets d'évaluation commune entre plusieurs enseignements, ce qui est incontournable dans le cadre de l'APC. Par ailleurs, aucun étudiant n'a encore de compte e-portfolio. Si la formation envisage de sensibiliser les étudiants à l'importance d'un tel outil, on regrette que rien ne soit dit quant à sa mise en œuvre concrète au sein de la formation.

Bien qu'elle s'appuie sur des méthodes pédagogiques variées, la formation reste très classique dans sa mise en œuvre. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques variées en couplant les cours théoriques à des projets et des études de cas et en faisant reposer l'évaluation sur du contrôle continu. La formation s'appuie aussi sur le travail réalisé sur le terrain dans le cadre des stages ou de l'alternance qui sont structurants dans la formation. La formation est uniquement en présentiel et n'intègre d'aucune façon la modalité e-learning que ce soit de façon synchrone ou asynchrone. Au final, la formation reste très classique et n'apparaît pas particulièrement innovante dans ses modalités pédagogiques.

Les dispositifs permettant l'ouverture à l'international de la formation sont limités, hormis l'enseignement de l'anglais. Bien que la formation dispense un enseignement d'anglais au volume significatif (91 heures sur les deux années du master), aucun cours n'est dispensé en anglais et, en termes de compétences linguistiques, aucun minimum n'est requis, ni à l'entrée ni à la sortie. De plus, aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est mis en place, la formation arguant de sa spécificité ne trouvant pas d'équivalence dans d'autres établissements à l'étranger. Ceci interroge d'autant plus que, dans le même temps, la formation dit réfléchir à la mise en place de cours dispensés en anglais afin de faciliter les stages (ou l'insertion professionnelle) à l'étranger.

Alors que la formation a su déployer un dispositif en alternance, parallèlement à la formation initiale, elle néglige la formation continue. Ainsi, le nombre d'alternants représente un peu plus de la moitié des effectifs tandis que la formation continue n'enregistre aucun inscrit. Aucune modalité spécifique n'est mise en place pour l'accueil de ce type de public. Alors que la formation déclare s'engager dans des validations des acquis de l'expérience (VAE), une seule VAE a été accordée et seuls cinq dossiers ont été déposés. Cette lacune est un axe de progrès pour la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'est qu'en apparence attractive puisqu'elle souffre d'une déperdition de candidats entre l'admission et l'inscription. Le suivi des candidatures met en évidence un nombre important de candidats (1725 en 2021-2022 hors Études en France et environ 2600 avec la prise en compte des étudiants internationaux) en forte progression (+52 % en deux ans). Le nombre d'admis en première année a néanmoins diminué sur la même période de presque 25 %. On ne sait pas si cette réduction de l'effectif est désirée ou subie. On a du mal en effet à évaluer la déperdition subie par la formation entre les admissions et les inscriptions, car les données déclarées ne renvoient pas à la même population d'étudiants (admis hors études en France et inscrits intégrant les étudiants internationaux). La part des étudiants internationaux (plus de 40 % sur les deux années du master) et l'augmentation des recrutements directement en M2 sur la même période (+70 % entre 2019-2020 et 2021-2022) peuvent signaler l'existence de cette déperdition qui traduit finalement la difficulté pour la formation de recruter en M1. Néanmoins, la formation atteint toujours sa capacité d'accueil, voire même la dépasse. En terme de visibilité, la formation est active ; elle participe en particulier au classement Eduniversal et apparaît distinguée dans le top 10 de ce classement dans sa catégorie.

Les taux de réussite sont globalement élevés mais ils varient fortement d'une année sur l'autre. Après un taux de réussite très bas en M1 en 2019 (32% de réussite), les taux de réussite atteignent des niveaux élevés, entre 89 % et 95 % en M1. En M2, le taux de réussite, qui était de 100 % en 2019-2020 et en 2020-2021, tombe à 84 % en 2021-2022. On peut regretter que cette variabilité ne fasse l'objet d'aucune justification et que la formation n'ait pas envisagé de dispositif de soutien pour éviter cette situation.

L'insertion professionnelle est très bonne. Les enquêtes d'insertion réalisées par l'université à 18 mois et à 30 mois mettent en évidence des taux d'insertion supérieurs à 90 %, sauf en 2020 (80 %), des contrats pérennes (75 % de contrat de travail à durée indéterminée (CDI)) sur des postes de cadres (75 % des emplois). Aucune poursuite d'études n'a été enregistrée entre 2019 et 2022.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais l'équilibre reste fragile. Avec huit enseignants permanents, soit 38 % de l'équipe pédagogique, pour 100 étudiants, le taux d'encadrement de 7,6 % est parmi les plus bas du domaine Droit-économie-gestion. Toutefois, la mutualisation avec le master Contrôle de gestion et audit organisationnel permet d'assurer sa soutenabilité.

Un processus d'amélioration continue de la formation est mis en œuvre. Il repose, en premier lieu, sur l'évaluation des enseignements par les étudiants qui est très suivie (103 réponses sur 105 étudiants en 2022) et qui leur permet de souligner les domaines dans lesquels ils ont besoin de soutien. La synthèse de ces questionnaires d'évaluation sert de base de réflexion au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Ce conseil regroupe des représentants des enseignants, des professionnels et des étudiants, actuels et anciens. Il a permis de proposer des aménagements pédagogiques qui ont ensuite fait l'objet d'une validation par l'UFR.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisée.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- Une capacité d'accueil toujours atteinte.
- Un taux de réussite globalement élevé.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche.
- Une faible ouverture internationale.

Recommandations

- Asséoir également le contenu de la formation sur les avancées de la recherche et pas uniquement sur le programme du DSCG.
- Développer l'ouverture à l'international en créant les conditions pour permettre aux étudiants, notamment ceux en formation initiale, de faire un semestre d'étude ou de stage à l'étranger.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans, ne comportant qu'un seul parcours intitulé Contrôle de gestion finance d'entreprise (CGFE). Cette formation, qui compte entre 50 et 70 étudiants sur l'ensemble du cursus, a pour objectif de former les étudiants dans les domaines de la finance, du contrôle, de la gestion d'entreprise ou de la stratégie d'entreprise. Elle est dispensée en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Villejuif.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit, à des degrés variables, dans plusieurs axes stratégiques de la politique formation de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN). La formation répond aux besoins économiques des acteurs privés et publics de son territoire en formant des experts de la finance d'entreprise. Le master CGAO permet également la validation de trois unités sur les sept que compte le diplôme supérieur de Comptabilité et de gestion (DSCG). La formation s'inscrit dans une volonté d'ouverture à l'international puisqu'elle est proposée, à compter de septembre 2023, au Maroc dans un établissement partenaire, l'École de management et d'administration des affaires (EMAA Business School) à Agadir. La formation revendique sa pluridisciplinarité qui reste néanmoins limitée à des matières relevant des domaines droit et gestion. Ce choix peut s'expliquer par la volonté de « coller » au programme du DSCG que certains étudiants vont présenter à l'issue de ce diplôme. La formation est construite en cohérence avec le parcours Comptabilité contrôle et finance d'entreprise de la licence Économie et gestion de l'UFR SEG et en complémentarité avec le master Comptabilité contrôle audit de cette UFR. La formation ne développe aucun partenariat, de quelque nature que ce soit, avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur. La co-acréditation avec l'université Paris Descartes n'a pas en effet été renouvelée ; aucune explication précise n'est donnée pour justifier ce choix hormis l'argument général d'une absence de valeur ajoutée liée à ce précédent partenariat. Le seul partenariat mentionné est, hormis la délocalisation au Maroc, les relations étroites avec le master Comptabilité contrôle audit qui résulte plus du partage d'une même équipe pédagogique que d'une réelle réflexion stratégique sur le positionnement relatif de ces deux formations.

La formation développe son ouverture à l'international mais celle-ci reste encore fragile. L'ouverture à l'international se limite à la délocalisation très récente (2022-2023) de la formation au Maroc à Agadir, seul partenariat académique mis en place à l'international. Cet accord permet au master de maîtriser la qualité de la formation (en particulier cours réalisés en grande partie par l'équipe pédagogique de l'USPN, contrôle du programme et des recrutements). Sa mise en place récente ne permet pas cependant d'en évaluer la réalité et la valeur ajoutée. À l'exception de cette délocalisation, la formation n'a mis en place aucun autre accord international, ce qui est un désavantage par rapport aux formations proposées par les grandes écoles de commerce et par rapport aux besoins des entreprises. Aucune mobilité n'est organisée, pour les étudiants et on constate la quasi-absence de mobilité entrante (un étudiant en trois ans) comme sortante (un étudiant en trois ans) des étudiants. Pour autant, la formation présente une forte attractivité à l'international au regard du nombre important d'étudiants internationaux inscrits dans la formation (entre 50 et 56 % des effectifs depuis trois ans).

L'adossement à la recherche est faible et repose essentiellement sur la présence des enseignants-chercheurs dans la formation. Ces derniers représentent un peu plus du tiers de l'effectif (sept enseignants-chercheurs (EC) pour une équipe pédagogique de dix-huit membres). Ils assurent un peu plus du tiers des heures étudiant (35 %). La formation est bien associée à un laboratoire, le centre d'économie de l'université Paris XIII (CEPN), sans qu'il soit précisé néanmoins s'il accueille des étudiants en stage ou immersion/visite.

La formation à la recherche est peu développée ; l'enseignement de méthodologie comporte un très faible nombre d'heures (15 heures) uniquement dispensé en M2 et accompagne la réalisation d'un mémoire encadré par les EC Aucun dispositif permettant de sensibiliser les étudiants aux opportunités de la recherche n'est mis en place. Un seul étudiant a d'ailleurs poursuivi ses études en doctorat.

La professionnalisation de la formation est excellente, la formation entretenant des relations étroites avec le secteur professionnel visé par le diplôme et de nombreux éléments de professionnalisation étant mis en œuvre. Les professionnels du secteur sont associés à la formation et à son conseil de perfectionnement. Un peu plus de la moitié des enseignants (10 sur 18) sont des professionnels qui réalisent plus de la moitié des heures de formation (441 heures sur 827 heures). Cette dernière intègre un stage long (24 semaines crédités de 10 crédits ECTS) lors du dernier semestre. Ce stage est complété par un stage facultatif en M1 qu'une large part d'étudiants suivent, bien qu'il soit complexe d'en connaître la part exacte. Le nombre de stages facultatifs déclaré sur la dernière année est en effet supérieur au nombre d'étudiants inscrits dans l'année où se réalise le stage facultatif. La formation dispense aussi une préparation à l'entrepreneuriat et une sensibilisation à la stratégie opérationnelle (qui inclut la gestion de projet) pour un total de 20 % des crédits ECTS du M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et finalités mais sans que celui-ci ne soit mis en œuvre dans le cadre d'une approche programme en lien avec les compétences visées. Le programme est très professionnalisé et permet la validation de trois unités d'enseignement (UE) du DSCG (*Management et contrôle de gestion, Anglais des affaires et Relations professionnelles*). Bien que visant des métiers précis, la mise en œuvre de l'approche par compétences reste très superficielle. La maquette de la formation est construite en référence essentiellement à des connaissances. Un tableau de correspondances entre les UE et la liste des compétences affichées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a cependant été réalisé. Si cette démarche témoigne d'un effort réalisé par la formation pour afficher une offre en cohérence avec la fiche RNCP, qui repose sur une approche par compétences (APC), elle reste néanmoins peu lisible, les compétences visées n'étant même pas citées. Ce tableau met finalement en évidence une approche par compétences de façade et une démarche qui, pour l'instant, n'est pas intégrée dans le programme et la pédagogie. La formation en a d'ailleurs conscience puisqu'elle souligne qu'il serait intéressant de proposer des projets d'évaluation commune entre plusieurs enseignements, ce qui incontournable dans le cadre de l'APC.

La formation reste très classique dans sa mise en œuvre. Elle annonce mettre en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques qu'il est cependant difficile d'apprécier à partir de la lecture du dossier. La formation développe en effet, en plus des enseignements classiques (cours magistraux et travaux dirigés), un dispositif d'auto-apprentissage, avec la réalisation de cas d'étude qui sont évalués en continu, mais le manque de détails sur la méthode mise en œuvre et ses résultats, en rend l'appréciation difficile.

Des efforts sont réalisés pour la formation pour favoriser la maîtrise de l'anglais. La formation a renforcé l'apprentissage de cette langue avec un volume significatif d'enseignements en M1 (47 heures), 55 heures de cours réalisées en langue anglaise et l'obligation, à partir de 2021, de passer le TOEIC (*Test of English for International Communication*). Le dossier ne mentionne toutefois pas si un score minimal est nécessaire pour valider le master, ni même s'il existe un niveau visé. Cet effort d'apprentissage de l'anglais se limite essentiellement à la première année. En effet, en M2, seul un cours de 25 heures est dispensé en anglais, aucun cours d'anglais, notamment pour ceux qui auraient un faible niveau après le passage du TOEIC, n'étant en revanche proposé en seconde année. Par ailleurs, alors que le dossier mentionne les efforts faits pour encourager la mobilité sortante des étudiants, force est de constater que la formation n'enregistre quasiment aucune mobilité sortante (un sur les trois dernières années).

Sur la période sous revue, la formation n'a pas fait l'objet d'une adaptation aux publics de la formation continue et de l'alternance. Un groupe en alternance dédié à une entreprise du secteur bancaire doit être mis en place en septembre 2023. Compte tenu de la professionnalisation de la formation, il est dommage que l'alternance n'ait pas été déployée plus tôt et qu'elle ne concerne qu'une seule entreprise. On s'étonne également que la formation n'ait pas été adaptée à un public de formation continue et qu'elle ne délivre pas de validation d'acquis de l'expérience (VAE). Ces éléments sont des axes de progrès que la formation pourra développer.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très sélective et n'atteint pas toujours sa capacité d'accueil. Le nombre de candidats est important (879 en 2021-2022 hors Campus France et quasiment 3000 avec la prise en compte de l'ensemble des plateformes de candidatures). Si ce nombre fluctue tout en restant élevé (+46 % entre 2019-2020 et 2020- 2021 mais 15,5 % entre 2020-2021 et 2021-2022), le nombre d'admis en première année a lui continuellement diminué, passant de 37 à 15 en trois ans (-60 %). La sélectivité, déjà très élevée (5,3 % en 2019- 2020), apparaît ainsi encore plus importante (1,70 % la dernière année). Cette évolution est justifiée par la formation qui souligne l'importance des prérequis pour intégrer la formation. Ainsi, la formation ne sature pas sa capacité d'accueil fixée à 25 en 2021-2022 puisqu'elle enregistre seulement 21 inscrits. Pour l'instant, la formation n'intègre pas de remise à niveau qui permettrait peut-être de lever cette contrainte.

La formation enregistre un fort taux d'échec en M1 (étudiants ne validant aucun crédits ECTS) et des taux de réussite décevants, voire inquiétants, en M2 au regard de la sélectivité très élevée et des faibles effectifs. Le taux d'échec est non seulement important mais il est en augmentation sur les trois dernières années, passant de 4,6 % à 19 %. Ainsi, quatre étudiants de M1 n'ont validé aucun crédits ECTS lors de la dernière année universitaire sous revue (6 en 2021 sur 20 inscrits). Les échecs ne sont donc pas rares comme le mentionne pourtant la formation, et même, étonnement, ils augmentent alors que la sélectivité augmente. La formation explique ce fort taux d'échec par des causes personnelles (santé, famille) et des problèmes de visa. Les taux de réussite sont néanmoins décevants compte tenu de la sélectivité de la formation et du nombre d'inscrits en particulier en 2021-2022. Si le taux de réussite en M1 s'élève (hors période Covid) à 76 % (en 2020-2021 et en 2021-2022), il est passé en M2 de 100 % de réussite en 2019-2020 à 18 % en 2021-2022. Un problème d'accès aux stages pendant la période Covid est invoqué pour justifier cette mauvaise performance. Compte tenu des délais accordés pour la réalisation de ce stage par l'université, l'argument est peu convaincant. Afin d'améliorer ces résultats, la solution évoquée, qui sera mise en œuvre en 2023, est de faire un test à l'entrée en mathématiques et en contrôle de gestion pour mieux sélectionner les étudiants. On peut s'interroger sur les conséquences de cette mesure sur la sélectivité de la formation qui est déjà extrêmement élevée. Une solution alternative pourrait être de repenser les méthodes pédagogiques et de travailler les prérequis en début de formation, voire même d'imaginer des programmes de remédiation/remise à niveau avec éventuellement une organisation de la formation en plus que quatre semestres. Par ailleurs, un large déploiement de l'offre en alternance ne peut qu'être conseillé pour résoudre les problèmes financiers des étudiants.

La formation présente un très bon niveau d'insertion professionnelle. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle, réalisées par le service administratif de l'UFR SEG de l'USPN, très suivies (taux de réponse autour de 75 %) mettent en évidence un taux d'insertion à 18 mois et 30 mois satisfaisant (proche de 90 %, les taux nationaux en sciences de gestion étant de 91 % à 18 mois et 95 % à 30 mois), avec un fort taux de CDI et des emplois qui correspondent à un niveau bac+ 5. Concernant les poursuites d'études, il apparaît qu'elles diminuent depuis cinq ans et que les étudiants ont poursuivi leurs études essentiellement dans des formations de niveau équivalent soit pour préparer le DSCG soit pour acquérir de l'expérience professionnelle en intégrant une formation en alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec six enseignants permanents, soit un tiers de l'équipe pédagogique, pour 49 étudiants, le taux d'encadrement de 12,2 % est satisfaisant. Le coût horaire de la formation est de 1247 heures équivalent TD pour l'ensemble du cursus, à mettre en regard des 827 heures étudiant, ce qui est important compte tenu des effectifs (21 en M1 et 28 en M2).

Un processus d'amélioration continue a été mis en place, conformément à la réglementation. Il repose sur deux dispositifs : un questionnaire d'évaluation administré par les services administratifs de l'UFR SEG auprès des étudiants deux fois par an et un conseil de perfectionnement annuel. Le questionnaire d'évaluation est géré au moyen d'une application dédiée mise en place par l'université. Le taux de réponse à cette enquête est élevé (plus de 80 % de répondants) et fait l'objet d'une synthèse permet de repérer les difficultés rencontrées par les étudiants et de faire évoluer la maquette de formation. Le conseil de perfectionnement se tient conformément à la réglementation. Il associe des représentants des enseignants, des professionnels et des étudiants (anciens et actuels). Ses préconisations sont suivies de mises en œuvre effectives comme, entre autres, une meilleure répartition des enseignements par semestre ou encore la préparation du TOEIC.

Conclusion

Points forts

- Une excellente professionnalisation.
- Un taux d'insertion élevé.

Points faibles

- Un taux d'échec important malgré la sélectivité de la formation.
- Des poursuites d'études dans des formations de même niveau en alternance pour préparer le DSCG ou acquérir de l'expérience.
- Un faible adossement à la recherche.
- Une très faible mobilité entrante et sortante des étudiants.

Recommandations

- Renforcer la réussite des étudiants par la mise en place d'un module de remise à niveau.
- Développer l'alternance pour améliorer la réussite et éviter les poursuites d'études sur un même niveau de diplôme.
- Mieux intégrer les résultats de la recherche dans la formation en dispensant des cours sur la méthodologie de la recherche et les avancées de la recherche en sciences de gestion dès la première année du master.
- Renforcer la mobilité des étudiants en les encourageant à faire un semestre d'études ou de stage à l'étranger, en particulier en développant des partenariats avec des universités ou des entreprises susceptibles d'accueillir dans de bonnes conditions les étudiants.

MASTER DROIT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Droit de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend quatre parcours en première année (M1) (Droit des affaires, Droit public interne, européen et international, Droit Privé général et Droit social et relations sociales dans les entreprises) et 11 parcours en deuxième année (M2) (Droit des affaires approfondi (DAA), Droit des activités numériques (DAN), Droit fiscal, européen et international (DFEI), Droit économique européen et international (DEEI), Droit immobilier (DIM), Contentieux, Contentieux des droits et libertés fondamentaux (CDL), Droit et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises (DLFCE), Droit public général (DPG), Droit social et relations sociales dans l'entreprise, en formation initiale (RSE), Droit social et relations sociales dans l'entreprise, formation en apprentissage (DRSE apprentissage)). Cette formation concerne en moyenne 500 à 600 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) droit, sciences politiques et sociales (DSPS) à Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Droit est en adéquation partielle avec la stratégie de formation de l'USPN. L'interdisciplinarité est limitée malgré la bonne autoévaluation de la formation sur ce point qui mentionne une ouverture sur le monde du sport, sans préciser en quoi cette ouverture est pluridisciplinaire quand elle ne consiste qu'en des plaidoiries internationales. De même, on ne compte que trois enseignants non juristes et uniquement deux enseignements non juridiques pour les 11 parcours. Dans un master exclusivement juridique, la pluridisciplinarité se réduit aux différentes branches du droit. De plus, la multiplication des parcours dans la mention ne contribue pas à la lisibilité de l'offre de formation. En revanche, cette très grande diversité de parcours inscrit le master Droit dans l'objectif de décloisonnement vers le territoire que poursuit l'USPN en couvrant l'ensemble des champs des besoins en juristes du département. Il faut également souligner la création du parcours de M2 DAN en lien avec l'axe transformation pédagogique passant par les innovations et production de ressources numériques. Enfin, la duplication du parcours DAA à Athènes assure une internationalisation limitée mais bienvenue. La mention Droit est construite en continuum avec la licence Droit et en complémentarité avec le master Science politique. Elle ne s'interdit pas d'accueillir en poursuite d'études les bons étudiants (12 de moyenne au moins) du département juridique de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et permet l'inscription en doctorat (deux en 2021-2022 pour l'ensemble de la mention ce qui est assez faible). Au regard du nombre de parcours dans la mention, les partenariats indiqués sont peu nombreux et plus professionnels qu'académiques (Union sociale de l'habitat, concours européen de la charte sociale) et des conventions les formalisant ne sont pas mentionnées. La mutualisation des enseignements et la collaboration entre les différentes équipes des parcours au sein de la mention de master ne peuvent être analysées comme des partenariats académiques.

La formation présente une ouverture à l'international contrastée qui gagnerait à être harmonisée. Si le parcours DAA est ainsi délocalisé à Athènes et devrait ouvrir en version anglaise en septembre 2023, il faut remarquer que ce dynamisme se limite à ce parcours et au parcours DFEI qui participent aux concours de plaidoiries internationales en droit du sport et le parcours ONG qui participe au concours européen de la charte sociale. S'agissant de la mobilité étudiante, sur les trois années de référence et l'ensemble de la mention, elle compte sept étudiants sortants et onze étudiants entrants pour une moyenne de 500 étudiants inscrits par an dans tout le cycle de master. Six parcours accueillent des étudiants étrangers (DAA, DEEI, Contentieux, DAN, DPG, DLFCE) pour une moyenne de 40 étudiants par an ce qui représente environ 8 % des effectifs du master (moins que la moyenne nationale de 17 % selon Campus France).

L'adossement à la recherche est une préoccupation de la formation mais il reste perfectible. Seul un tiers des heures totales de formation (5866 heures mentionnées sans que l'on sache d'où provient ce calcul qui ne correspond pas à l'addition des heures assurées par des enseignants-chercheurs, 1915 heures, et celles assurées par des professionnels, 1521 heures, ni aux heures de formation par étudiants, à savoir 590 heures en moyenne en M1 et 352 en moyenne en M2) sont assurées par des enseignants-chercheurs et chercheurs (30 sur les 160 enseignants permanents et non permanents indiqués à l'échelle de la mention) ce que regrette la formation.

Les outils pédagogiques sont variés tels que de l'initiation à la recherche, la participation des étudiants aux travaux du laboratoire de recherche ou la rédaction d'un mémoire de recherche mais le volume horaire est de 15 heures seulement en moyenne par parcours ce qui ne permet pas d'apprécier la réalité de l'adossement à la recherche au sein de chaque parcours en l'absence du nombre de crédits ECTS et du nombre d'étudiants concernés. Enfin, les dispositifs de contractualisation en doctorat sont variés (contrat doctoral et CIFRE) mais le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat reste limité (deux indiqués).

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont à préciser et à conforter. Un certain nombre de partenariats sont cités (4) ainsi que la participation à divers événements (4) mais compte tenu du nombre de parcours (11) cela reste peu à l'échelle de la mention (et peu formalisé) ce dont la formation a conscience tout en s'autoévaluant pourtant de façon satisfaisante. La formation souligne que le nombre important de professionnels (78 pour 30 enseignants-chercheurs) intervenant dans le master s'explique tant par son taux d'encadrement limité que par une volonté pédagogique d'associer les acteurs du monde socio-économique. Toutefois, le nombre d'heures assurées par les professionnels (1521 heures) additionné à celui des enseignants-chercheurs (1915 heures) ne correspond pas au nombre d'heures de la formation (5866 heures indiquées) et il n'est pas indiqué quelles sont les fonctions assurées par ces professionnels, ce qui rend complexe l'appréciation de leur plus-value à la formation. Quant à la professionnalisation des étudiants, si quelques dispositifs de préparation existent (cours d'initiation à l'insertion professionnelle, rédaction de CV (curriculum vitæ) et lettre de motivation, préparation aux entretiens), ils n'irriguent pas l'ensemble des 11 parcours de M2 et l'organisation d'un forum des métiers du droit ne peut être analysé à proprement parler comme une professionnalisation des étudiants. Enfin, à l'exception du seul M2 RSE ouvert à l'apprentissage, la professionnalisation des étudiants est assurée de façon classique par un stage en M2 (d'une durée moyenne de 12 semaines) crédité de 12 crédits ECTS et non obligatoire que pratiquement tous les étudiants choisissent toutefois (210 sur 214 en 2021-2022 par exemple).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la formation est très restreinte malgré son autoévaluation correcte. La formation indique que seul le M2 RSE a mis en place de façon formelle l'approche par compétences mais cela se limite à une correspondance des blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) aux enseignements du master. Ceci ne constitue qu'une étape préliminaire à une véritable déclinaison de la formation par l'approche programme et ne peut traduire exactement ce qu'est l'alignement pédagogique. La valorisation de compétences curriculaires et extra-curriculaires se limite pour certains parcours à une UE libre correspondant à l'engagement étudiant (trois M1 et le M2 Droit public général par exemple) mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas précisé ce qui ne permet pas d'en apprécier la réalité.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques de la formation sont difficilement appréciables. Si toute une variété de pratiques pédagogiques sont citées (consultations, plaidoiries, jeux de rôles, pédagogie inversée notamment) en l'absence de données chiffrées (nombre d'heures ainsi délivrées par exemple) et vu le nombre de parcours précisément cités (4 sur 11) l'excellente autoévaluation de la formation peine à convaincre. La formation ne propose pas de modalités d'enseignement à distance en dehors des adaptations qui ont eu lieu lors de la période Covid.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont limités. En raison de contraintes budgétaires compréhensibles, seul l'anglais est proposé pour un volume horaire global et moyen de 60 heures sur les deux années de master. De plus, aucun cours en anglais n'est proposé sur l'ensemble des 11 parcours. Cela peut surprendre pour des masters à vocation internationale comme les masters DFEI ou DEEI. Les dispositifs d'aide à la mobilité internationale sont renvoyés aux services centraux de l'USPN.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Seul le parcours RSE est ouvert à l'apprentissage en M2 mais il affiche une belle réussite et 22 étudiants en 2022-2023 ce qui correspond à une augmentation de 46 % en quatre ans pour un effectif systématiquement supérieur à son M1. Il est indiqué que le parcours DIM est ouvert à la formation continue mais aucun étudiant sous ce statut n'a été inscrit pour les années de référence. Enfin, la formation ne développe pas d'ingénierie de formation adaptée aux étudiants de formation continue et aucune validation d'acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée sur les trois années de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité très hétérogène selon les parcours et qui doit être mieux analysée. En effet, si on observe un nombre élevé et croissant de candidatures pour l'ensemble de la mention (+ 443 % en trois ans) qui se traduit par une conversion d'inscriptions atteignant pratiquement la capacité d'accueil en 2021- 2022 (230 inscrits pour une capacité d'accueil de 232), la situation était différente en 2019-2020 (163 inscrits, soit une augmentation de 41 % en trois ans) sans aucune analyse proposée. De plus, si certains parcours sont très au-delà de leur capacité d'accueil en M1 (DAA et DEEI par exemple, + 10/11 inscrits en 2021-2022), le parcours DPG est très loin de l'atteindre (déficit de 13 étudiants en 2021-2022). Enfin, il faut noter une incohérence dans les chiffres annoncés : par exemple pour la seule année 2021-2022 le nombre total d'inscrits dans tout le cycle de formation (659) ne correspond pas à la somme des inscrits en M1 (230) et des inscrits en M2 (214). La visibilité de la formation est assurée grâce aux outils classiques de communication (visuels, brochures, réseaux sociaux, salons).

Le suivi et l'analyse des résultats des étudiants par la formation sont perfectibles malgré sa bonne autoévaluation. Le taux de réussite de 66 % en moyenne pour les quatre M1 (il serait intéressant et possible de les distinguer) sur la période de référence interroge la formation à juste titre quant à la qualité de sa sélection et doit être amélioré par des dispositifs de remédiation mieux adaptés. En M2, les taux de réussite sont bien meilleurs, aux alentours de 88 % en moyenne sur les trois années cachant une certaine hétérogénéité selon les parcours : de 79 % en parcours DPG à 98 % en parcours RSE apprentissage. Différents dispositifs d'accompagnement sont indiqués sans qu'ils ne soient quantifiés et leurs effets mesurés.

La formation analyse une insertion professionnelle et une poursuite d'études de ses diplômés qui interroge. En premier lieu, 60 % en moyenne des étudiants de la mention sur les trois années répondent aux enquêtes à 30 mois avec des contrastes importants : 94 % de répondants en parcours CDL versus 32 % en parcours DIM en 2021-2022. La formation a conscience de cette difficulté et indique qu'un travail est en cours au sein de la composante pour améliorer la récolte et le suivi des données. En second lieu, les données doivent être mises en perspective : si l'on peut se réjouir qu'aucun répondant ne se déclare en recherche d'emploi à 30 mois, sur les trois dernières enquêtes, la part de diplômés ni en emploi, ni en recherche d'emploi ni ayant poursuivi des études est élevée. Ainsi, pour les diplômés de 2019, seuls 47 diplômés pour 65 répondants se déclarent pourtant en emploi et huit ayant poursuivi leurs études en année N+1 (soit une insertion de 82 % vs 90 % au niveau national pour les masters juridiques), soit 15 % des répondants qui n'apparaissent dans aucune des catégories, cette part s'élevant à 25 et 28 % respectivement pour les diplômés de 2017 et 2018, ce qui interroge fortement. Seules deux poursuites en doctorat peuvent être relevées sur toute la période de référence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose dans l'ensemble des moyens nécessaires, mais qui restent fragiles, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle peut compter sur un effectif de 160 enseignants ce qui lui permet d'assurer l'encadrement de ses 230 étudiants de M1 et 214 étudiants de M2 en 2021-2022 et les 6798 HETD de la mention qui fait un effort de mutualisation avec quatre parcours en M1. Toutefois, parmi ces 160 enseignants, seuls 51 sont des enseignants permanents (dont 30 enseignants-chercheurs) ce qui correspond à un taux d'encadrement de 11,5 %, dans la moyenne basse du champ droit-économie-gestion. La formation souligne que tous les enseignants permanents des sections un à trois enseignent dans la mention mais elle regrette toutefois son effectif réduit notamment pour promouvoir l'apprentissage.

La formation ne s'inscrit pas dans une démarche d'amélioration continue. En effet, aucune donnée exploitable n'est fournie quant aux questionnaires d'évaluation de la formation dont on comprend qu'elle est globalement rétive à leur instauration. De plus, sur la période évaluée, il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention (ni même dans les parcours à l'exception du seul M2 RSE). Toutefois, il est prévu de former et de réunir un conseil de perfectionnement à l'échelle de la formation en 2023, ce qui est un signal positif concernant la démarche d'amélioration continue de la formation mais qui doit être poursuivi et renforcé.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de certains parcours.

Points faibles

- Un manque de lisibilité interne du fait d'une mention de master pléthorique (11 parcours).

- Une professionnalisation limitée (pas d'expérience en milieu professionnel en lien avec la formation en M1 et non obligatoire en M2).
- Des indicateurs d'insertion professionnelle difficiles à apprécier.
- Une absence de démarche d'amélioration continue (pas de conseil de perfectionnement ni d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).
- Une ouverture à l'alternance dans un seul parcours sur les 11.

Recommandations

- Questionner l'homogénéité d'une mention dispersée dans tous les champs du droit en réfléchissant à une meilleure cohérence interne, voire la possibilité de la scinder en plusieurs mentions resserrées.
- Renforcer la professionnalisation au moins par des stages obligatoires en M2 dans tous les parcours.
- Améliorer la collecte des données relatives à l'insertion professionnelle en s'appuyant sur les services de l'université et/ou en créant un réseaux d'anciens étudiants.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement, réglementairement conforme dans sa composition, à l'échelle de la mention, et une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dont les résultats viendront nourrir les décisions du conseil de perfectionnement.
- Étudier la possibilité d'un passage à l'alternance de plusieurs parcours en lien avec les partenaires socio-économiques de ces parcours.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation.
- Qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue (conseil de perfectionnement non encore en place ni à l'échelle de la mention ni dans la plupart des parcours).

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Économie de l'entreprise et des marchés (EEM) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend cinq parcours : Conseil en entreprise (CE), Big Data, analyse et business intelligence (BDABI, ouvert depuis 2018-2019), Management de l'innovation : financement, protection, valorisation, (MIFPV), Marketing digital (MD) et Applied economics (AE). Cette formation, concernant 138 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, a pour objectif de former les étudiants aux métiers de l'accompagnement à la stratégie d'entreprise. Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Argenteuil et Villetteaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Économie de l'entreprise et des marchés (EEM) s'inscrit dans plusieurs axes de la stratégie de l'USPN, notamment pour son ouverture vers le territoire et l'innovation pédagogique. La formation développe en effet une pédagogie innovante basée sur l'utilisation de méthodes actives d'enseignement et sur la réalisation de travaux qui répondent aux besoins réels de startups issues de la recherche réalisée à l'USPN. La formation ne fait pas état, en revanche, de l'existence de partenariats académiques quels qu'ils soient. Mais elle a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle est tout d'abord construite en continuum de la licence Économie et gestion proposée par l'UFR SEG. La formation est également ouverte à des étudiants issus de la licence Mathématiques, parcours Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance de l'USPN sans que l'on ne sache avec précision le nombre d'étudiants concernés. Enfin, le master EEM complète l'offre de formation de 2^e cycle en économie et gestion (masters Monnaie, banque, finance, assurance, Comptabilité contrôle audit et Contrôle de gestion et audit organisationnel ainsi qu'Analyse des politiques économiques), l'autoévaluation soulignant l'existence de fortes spécificités du master EEM, notamment en termes de métiers visés, par rapport aux autres formations sans néanmoins véritablement le démontrer. Certains métiers dans le conseil aux financements ou dans le financement de l'innovation sont d'ailleurs communs avec les débouchés du master Monnaie banque finance assurance. La formation est pluridisciplinaire puisqu'elle intègre à la fois des sciences économiques et de gestion mais aussi du droit et de l'informatique (programmation en Python, VBA, SQL), bien qu'il ne soit pas donné de détails sur l'importance de cette pluridisciplinarité.

L'ouverture à l'international est, pour l'heure, très faible en comparaison avec les autres formations du domaine économie - gestion de l'établissement. La mobilité sortante est inexistante et très peu d'étudiants étrangers intègrent la formation dans le cadre d'accords d'échange (un en 2019-2020 et deux en 2021-2022, via Erasmus et une bourse Eiffel en 2021-2022). L'ouverture à l'international se limite à la présence d'étudiants internationaux parmi les inscrits. Ceux-ci représentent presque la moitié des effectifs de la formation (sur les trois années entre 43 % et 50 %). La formation n'a pas développé de partenariat avec des écoles ou universités étrangères comme l'ont fait d'autres masters gérés par l'UFR SEG (Contrôle comptabilité audit et Contrôle de gestion et audit organisationnel) qui ont délocalisé leur formation à l'étranger.

L'adossement à la recherche est limité à la présence dans l'équipe pédagogique des d'enseignants-chercheurs et des chercheurs. Ces derniers, membres du centre d'économie Paris Nord (CEPN), laboratoire d'économie de l'USPN, représentent 30 % de l'équipe pédagogique (25 sur 85 intervenants). Alors que les étudiants ont un volume assez important de cours axés sur la recherche (111 heures) et qu'ils sont invités à suivre les séminaires du CEPN (mais le nombre d'heures effectivement suivies n'est pas précisé), la formation n'a mis en place aucun dispositif d'accueil et/ou d'accompagnement par la recherche. Elle n'enregistre aucun inscrit en thèse. Le parcours Applied Economics, orienté recherche et annoncé très sélectif, ne concerne quasiment aucun étudiant de ce master (un étudiant en M2 en 2019-2020).

La formation entretient des relations étroites avec les acteurs socio-économiques locaux. Des professionnels sont associés à la formation, surtout en M2, et au conseil de perfectionnement de la formation. 70 % des enseignants sont en effet des professionnels, tous, sauf trois, en poste dans des entreprises privées. Ils réalisent en moyenne un peu moins de 50 % des cours des maquettes de formation.

Deux parcours (CE et MD) sont proposés en alternance ce qui a nécessité la mise en place de partenariats institutionnels avec des centres de formation d'apprentis (CFA) et un établissement public territorial (Plaine Commune). La formation prépare bien à l'insertion professionnelle, avec de l'alternance ou des stages (qui comptent pour 18 à 20 crédits ECTS selon les parcours) mais aussi d'autres éléments de professionnalisation, comme des conférences métiers, des préparation au recrutement, du mentorat et du coaching. La formation a introduit une initiation à l'entrepreneuriat qui s'appuie sur un module de cours (un crédit ECTS) mais aussi une expérience de collaboration avec les startups issues de la valorisation de la recherche des laboratoires de l'USPN organisée dans le cadre du dispositif « Mission Start Up » (trois à quatre crédits ECTS selon les parcours). On manque néanmoins de détails pour apprécier la nature exacte des activités réalisées et l'identité des grandes entreprises qui soutiennent cette expérience à la fois originale et innovante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master EEM met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation a mis en place des activités, comme des jeux sérieux, des hackathons ou encore la participation à la « Mission Start Up », qui favorisent l'alignement pédagogique. Ces activités, parfois transverses à plusieurs unités d'enseignement (UE) (comme par exemple la gestion de projet), mettent en exergue à la fois les efforts réalisés par l'équipe pédagogique pour faire travailler les étudiants en mode collaboratif et l'existence d'une réelle démarche constructive qui, bien que ne reposant pas encore sur une démarche par approche par compétences (APC) complète (seul le tableau de correspondance entre les compétences de la mention au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les volumes horaires réalisés dans la formation a été établi). Toutefois, cette approche apparaît convaincante quant au travail collégial réalisé sur la définition des enseignements et des modalités pédagogiques employées.

La formation a diversifié ses pratiques pédagogiques, en déployant en particulier une pédagogie active et/ou inversée et en généralisant la pédagogie par projet. Au-delà des pratiques déjà citées, la formation développe aussi la gestion de projets en méthode agile et des ateliers de co-développement. La généralisation du coaching et du mentoring accompagne également la réussite de cette pédagogie.

La formation réalise des efforts en matière d'apprentissage de l'anglais qui mériteraient d'être plus détaillés. La formation déclare en effet avoir renforcé l'apprentissage de l'anglais, sans que l'on ne sache combien d'heures d'enseignement d'anglais et en anglais ont été ajoutées dans chacun des parcours (380 heures d'anglais et 141 heures de cours dispensés en anglais sur un total de 3282 heures tous parcours confondus). Enfin, malgré les efforts de la formation pour encourager la mobilité des étudiants, la formation n'enregistre aucune mobilité sortante et très peu de mobilité entrante (mais néanmoins une bourse Eiffel).

La formation est adaptée à l'alternance mais n'est pas ouverte à la formation continue. Deux parcours du master (CE et MD) sont proposés en alternance avec un rythme de formation adapté (trois semaines entreprise / une semaine université). Les alternants représentent, sur ces deux parcours, plus de la moitié des inscrits (57 % en 2019-2020, 56 % en 2020-2021, 64 % en 2021-2022), tous, à l'exception d'un contrat de professionnalisation en 2021-2022, étant en apprentissage. La formation n'a pas fait l'objet d'une adaptation au public de la formation continue et seule une validation des acquis de l'expérience (VAE) totale a été accordée ces trois dernières années (aucune validation des acquis professionnels) ce qui s'explique en partie par la faible qualité des dossiers reçus.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Grâce aux actions menées, le nombre de candidatures est important mais la formation n'atteint pas sa capacité d'accueil. La formation bénéficie des actions menées par l'établissement mais aussi de l'engagement des responsables de parcours qui valorisent la formation en gérant une page Linkedin et en faisant participer le parcours CE au classement Eduniversal des meilleurs masters. Le nombre de candidatures est ainsi important ; en 2021-2022 (hors candidatures Campus France), on comptait 769 candidats pour le parcours CE, 564 pour le parcours BDABI, 449 pour le parcours MIFPV, 426 pour le parcours MD. Le parcours Applied economics n'a en revanche reçu qu'une candidature sur les trois années étudiées. Le nombre de candidatures est en croissance pour tous les parcours à des degrés divers. Les parcours BDABI et MIFPV sont ceux ayant enregistré la plus forte croissance des candidatures (respectivement +81 % et +63 %). Le nombre de candidats au parcours CE, qui historiquement attire le plus de candidats, a connu sur la période une croissance de l'ordre de +25 %. Le parcours MD enregistre une croissance plus modeste (+9 %). Malgré cette croissance du nombre des candidatures, le nombre d'inscrits reste limité parfois en dessous de la capacité d'accueil, en particulier pour les parcours CE (20 à 23 étudiants pour une capacité d'accueil de 30) et MD (9 à 14 étudiants pour une capacité d'accueil de 15).

Ce faible nombre d'inscrits en MD pose la question de l'adéquation de la formation aux besoins du tissu économique puisque cette formation est ouverte exclusivement en alternance. On peut en effet être étonné par ce faible effectif pour une formation localisée en Ile de France, c'est-à-dire dans un bassin d'emploi plutôt porteur pour les métiers visés. Enfin, la pérennité du parcours *Applied economics* est posée puisque que, sur les trois années étudiées, un seul inscrit a été enregistré.

La formation enregistre des taux de réussite très satisfaisants. Les taux de réussite sont supérieurs en M1 (entre 91 % et 94 %) qu'en M2 (entre 76 % et 91 %). Ces taux de réussite s'expliquent très certainement par la sélectivité opérée mais aussi par des modalités pédagogiques mises en œuvre (contrôle continu, diversité des méthodes pédagogique s) et le suivi des étudiants qui va jusqu'au coaching et au mentoring. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS en première année est extrême faible (quatre étudiants sur l'ensemble du master pour les dernières trois années). À nouveau, la performance du parcours MD est plus faible et très variable d'une année sur l'autre ; le taux de réussite est de 74 % en moyenne en M1 mais avec une forte variabilité dans les résultats (86 % de réussite en M1 en 2019-2020 et 91 % en 2021-2022 mais seulement 44.5 % en 2020-2021). Les autres parcours enregistrent des taux de réussite bien supérieurs (94 % pour le parcours MIFPV, 96 % pour le parcours BDABI et 97 % pour le parcours CE). La formation explique cette situation par les difficultés de recrutement liées à la pandémie pour l'année 2020-2021 auxquelles s'ajoute l'abandon de la formation par plusieurs étudiants qui ont préféré rejoindre des écoles de commerce ou d'autres universités.

L'insertion professionnelle à 18 mois est globalement satisfaisante, aussi bien au niveau quantitatif (taux d'insertion) que qualitatif (types d'emploi et salaire) ; celle à 30 mois soulève des questions. L'enquête réalisée par l'UFR SEG met en évidence un taux d'emploi à 18 mois de 88 %. Les salaires moyens à 18 mois pour la promotion 2020 varient selon les parcours mais se situent dans une fourchette conforme à ce type de master. Les emplois sont dans une forte proportion (83 %) des CDI (contrat de travail à durée indéterminée) qui correspondent aux métiers visés par la formation. Très peu d'étudiants diplômés poursuivent leurs études (quatre au total sur l'ensemble des parcours et toutes années confondues). Quand c'est le cas, c'est dans une école de commerce que se réalise la poursuite d'études. Si l'insertion professionnelle est globalement satisfaisante à 18 mois, force est de constater qu'elle ne s'améliore pas à 30 mois et qu'une proportion significative d'étudiants reste sans emploi (12 % des répondants contre 11 % à 18 mois). Cette situation peut s'expliquer en partie par la crise du covid. On peut aussi se demander si ce sont les mêmes étudiants qui sont sans emploi à 18 et à 30 mois et si alors le problème ne résulte pas d'un manque de soft skills des étudiants auquel la formation pourrait répondre par un accompagnement spécifique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation apparaît disposer de moyens humains importants au regard du nombre d'étudiants. Pour un effectif de 138 étudiants en 2021-2022, on recense 26 enseignants permanents qui représentent au total 30 % des effectifs enseignants. Par rapport au nombre d'étudiants, le taux d'encadrement est de 19 % ce qui est dans la moyenne haute du domaine droit, économie et gestion.

Un processus d'amélioration continue a été mis en place, conformément à la réglementation. Il repose sur deux dispositifs : un questionnaire d'évaluation administré par la composante et un conseil de perfectionnement. Le questionnaire d'évaluation est proposé aux étudiants à la fin de chaque semestre et les remarques qui en ressortent sont intégrées dans l'évolution de la formation. Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an au niveau de la mention. Il associe des représentants des enseignants, des professionnels, des étudiants (anciens et actuels), des secrétariats et du CFA. Ses préconisations sont suivies de mises en œuvre effectives comme par exemple des changements de maquettes ou la création d'un dispositif de mentorat.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation des parcours et l'ouverture à l'alternance de deux parcours.
- Une insertion professionnelle très satisfaisante.
- De bon taux de réussite.
- Des activités pédagogiques innovantes portées par une équipe engagée dans la mise en place d'innovations pédagogiques.

Points faibles

- Un adossement à la recherche qui se limite à la présence des enseignants-chercheurs dans la formation.
- Une faible attractivité pour le parcours MD et insuffisante pour le parcours Applied economics.
- Un nombre significatif d'étudiants en recherche d'emploi 18 mois et 30 mois après la formation.
- L'absence de mobilité sortante des étudiants.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des étudiants vers une potentielle poursuite d'études en thèse, notamment via des stages dans le laboratoire de rattachement.
- Se poser la question de la pérennité du parcours Applied economics qui a accueilli un seul étudiant en trois ans et retravailler l'adéquation du parcours MD aux besoins des entreprises afin d'en améliorer l'attractivité.
- Comprendre pourquoi un pourcentage significatif d'étudiants reste sans emploi 18 mois et 30 mois après la formation afin d'y remédier.
- Favoriser la mobilité sortante des étudiants en mettant en place notamment des dispositifs de bourses et de parrainages avec les associations d'anciens ou les entreprises partenaires.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans, co-acréditée avec Université Paris Cité (UPCité) qui comprend huit parcours : Conformité et gestion des risques (CGR), Développement économique, finance internationale et soutenable (DEFIS), Ingénierie financière et modélisation (IFIM), Risque, assurance, décision mathématiques (RADM), Risque, assurance, décision (RAD), Métiers commerciaux de l'assurance, de la banque et des mutuelles (MCABM) parcours Conseiller patrimonial agence, Métiers commerciaux de l'assurance, de la banque et des mutuelles (MCABM) parcours Chargé de clientèle / Responsable d'agence (ces deux parcours ayant leur première année commune) et Applied economics (uniquement ouvert en deuxième année). Cette formation, concernant environ 330 étudiants sur l'ensemble du cursus, est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences économiques et gestion (SEG) à Villetaneuse et Argenteuil, en présentiel. Le parcours CGR est également délocalisé à Dakar, Sénégal.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Monnaie banque finance assurance a une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN en raison de son ouverture sur les besoins de son territoire dans le secteur visé. La formation a en effet développé des parcours en alternance (CGR, MCABM parcours Conseiller patrimonial agence, MCABM parcours Chargé de clientèle / Responsable d'agence) pour répondre aux besoins des acteurs locaux et régionaux. La formation est construite en cohérence et en continuité avec l'offre de licences de l'établissement. Ainsi, les parcours IFIM et RADM s'appuient sur le parcours Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance de la licence Mathématiques. Les parcours CGR et DEFIS proposent une poursuite d'études au parcours Économie, finance, entreprise de la licence Économie et gestion. Ce master s'inscrit de plus en complémentarité par rapport aux masters du domaine de la gestion qui forment aux métiers de la comptabilité et de l'audit (master Comptabilité contrôle, audit, CCA) et aux métiers du contrôle de gestion et de finance d'entreprises (master Contrôle de gestion et audit organisationnel, CGAO). Enfin, le parcours Applied economics est commun avec le master Économie de l'entreprise et des marchés qui partage avec ce master certains débouchés comme les métiers du conseiller bancaire aux entreprises ou ceux de la modélisation des risques. La formation a aussi noué des partenariats académiques tant au plan national qu'international. Ainsi, il existe un partenariat important avec l'UFR droit économie gestion de UPCité en M2 pour le parcours RAD dans le cadre de la co-acréditation avec UPCité et tous les parcours (pour les étudiants en formations initiale) s'inscrivent dans un partenariat avec le Labex Modèles mathématiques et économiques de la dynamique, de l'incertitude et des interactions (MME-DII), projet commun à l'USPN, CY Cergy Paris Université, l'université Paris Nanterre, l'ESSEC Business School, l'université Panthéon-Assas, l'université d'Evry et le CNRS autour d'un projet interdisciplinaire.

À l'exception de la délocalisation du parcours CGR à Dakar, le master MBFA est très peu ouvert à l'international. La formation n'enregistre quasiment aucune mobilité entrante ou sortante (une mobilité sortante en trois ans et aucune mobilité entrante). Alors que le partenariat avec Dakar est ancien (plus de vingt ans) et connaît une forte chute de ses effectifs sur les deux dernières années (9 inscrits contre 16 en 2019-2020), la formation n'a pas développé d'autres partenariats à l'international. Le diplôme attire pourtant en nombre des étudiants internationaux, qui représentent environ 40 % des inscrits sur l'ensemble des parcours, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale des masters (17 %, selon Campus France) avec de fortes disparités néanmoins selon les parcours (RADM et DEFIS entre 88 % et 68 %, IDEFIS et RAD entre 40 et 60 %, mais moins de 20 % dans les deux parcours préparant aux métiers commerciaux).

L'adossement de la formation à la recherche est perfectible. Il repose essentiellement sur une part d'enseignants-recherches (EC) significative. Près de 30 % des enseignants sont en effet des EC. Ces derniers assurent plus de 50 % de la formation (533 heures assurées par les EC sur un nombre moyen d'heures de 1079). La formation a également mis en place des cours spécifiques de méthodologie, à raison de 50 heures pour chaque parcours en formation initiale.

Un accompagnement spécifique, réalisé par des EC, est prévu dans le cadre du parcours Applied economics, en particulier une aide à la réalisation du mémoire de recherche et une participation des étudiants aux séminaires du centre d'économie Paris Nord (CEPN).

La formation entretient des relations étroites avec les acteurs des secteurs visés par le diplôme et intègre des éléments de professionnalisation en direction des étudiants de formation initiale. Des professionnels sont associés à la formation ; 70 % des intervenants pour entre 30 % et un peu moins de 50 % des cours des maquettes de formation selon les parcours. Trois parcours (CGR et les deux parcours MCABM) sont proposés en alternance en partenariat avec des centres de formation d'apprentis (CFA) gérés par la profession (ESBanque et DIFCAM), les étudiants passant 38 semaines en entreprise. Les parcours qui ne sont pas en alternance prévoient, de façon obligatoire, 26 semaines de stage. Enfin, tous les étudiants, quel que soit leur parcours, sont sensibilisés en M1 à l'entrepreneuriat (six heures). Les étudiants des parcours DEFIS et RADM sont également formés à la conduite de projet (30 heures sur l'ensemble du master) et à la recherche d'emploi dans le cadre d'un atelier d'insertion professionnelle en M2 de 30 heures.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les compétences visées, mais sans réel alignement de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation. La formation reste définie et construite de façon classique, par unités d'enseignement (UE), en cohérence avec les compétences et connaissances visées. Néanmoins, une matrice de correspondance entre les UE de chaque parcours et les compétences définies dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention du master a été réalisée. Cette démarche doit être poursuivie et élargie aux méthodes pédagogiques et d'évaluation à mettre en œuvre afin de favoriser l'alignement pédagogique. Par ailleurs, la formation ne prévoit aucune valorisation des compétences curriculaires et extra curriculaires ni l'utilisation de portefolio.

La formation utilise des méthodes pédagogiques diversifiées pour favoriser la réussite de ses étudiants. La formation développe, en plus des cours magistraux et travaux dirigés classiques, une pédagogie innovante basée sur l'utilisation de méthodes actives d'enseignement (pédagogie inversée, simulations, jeux de rôle, projets, ...). Une formation en e-learning est également proposée pour passer la certification des compétences et connaissances minimales en matière d'environnement financier, règlementaire et déontologique (certification AMF - Autorité des marchés financiers) qui est obligatoire pour exercer dans le secteur bancaire.

La formation met en œuvre des dispositifs pour favoriser son ouverture à l'international, mais sans effet observable sur les mobilités. Le volume de cours d'anglais est significatif (27 heures par semestre soit 81 heures pour l'ensemble du master compte tenu de la période en entreprise). La formation a par ailleurs commencé à introduire des cours en anglais dans certains parcours (41 heures dans le parcours DEFI et 21 heures dans le parcours IFIM) et a rendu le passage du TOEIC (Test of English for International Communication) obligatoire depuis l'année universitaire 2019-2020, avec prise en compte du résultat dans l'évaluation de l'anglais. On s'étonne néanmoins que moins de 70 % des étudiants inscrits en M2 en 2021-2022 n'aient finalement pas passé cette certification pourtant obligatoire. Par ailleurs, malgré des dispositifs d'aide à la mobilité sortante, tels qu'une préparation des étudiants à la rédaction d'un curriculum vitæ (CV) et de lettre de motivation ainsi qu'aux entretiens de recrutement, proposés pour encourager la mobilité sortante des étudiants dans le cadre de stages à l'étranger, celle-ci n'est pas effective (un seul étudiant concerné en trois ans).

La formation est adaptée à l'alternance, mais pas à la formation continue. La formation, ouverte à l'alternance, propose un rythme de trois semaines sur quatre dans les deux parcours exclusivement ouverts en alternance ainsi que pour le parcours CGR mixte. Le nombre d'alternants est d'ailleurs important (44 % des inscrits en 2019-2020, 42 % en 2020-2021 et 39 % en 2021-2022) bien qu'en légère baisse et correspond en grande majorité (plus de 97 %) à des contrats d'apprentissage. La formation n'a pas fait l'objet d'une adaptation au public de la formation continue. Seul le parcours CGR délocalisé à Dakar est ouvert à la formation continue sans enregistrer d'inscrits sous ce statut sur les trois années. Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) complète et deux VAE partielles ont par ailleurs été accordées sur les trois années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré l'existence de nombreux dispositifs d'information sur la formation, le suivi des flux de candidatures et des flux d'inscrits au regard de la capacité d'accueil met en évidence une attractivité plutôt moyenne et assez disparate selon les parcours. La formation fait l'objet d'une diffusion d'information à la fois de la part de l'USPN (participation à des salons, journées portes ouvertes ...) et au niveau de la formation (classement Eduniversal des meilleurs masters pour les parcours CGR, DEFIS et IFIM, pages LinkedIn de la formation).

Le nombre de candidatures est globalement important et en hausse (3483 candidats en 2019-2020, 4274 en 2020-2021 et 4081 en 2021-2022) relativement au nombre d'étudiants admis avec des taux de sélectivité qui augmentent (5,5 % en 2019-2020, 4,4 % en 2020-2021 et 3,6 % en 2021-2022). On observe néanmoins un nombre d'inscrits inférieur à la capacité d'accueil pour tous les parcours sauf IFIM, le nombre d'inscrits en M1 étant souvent inférieur au nombre d'admis. Même le parcours en alternance n'atteint jamais sa capacité d'accueil avec un taux de remplissage compris entre 42 % et 66 % de sa capacité d'accueil. Le parcours Applied economics n'a enregistré qu'un seul inscrit en trois ans.

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants, sauf pour le parcours RADM. Le taux de réussite moyen est de 92 % en M1 et de 85 % en M2. Alors qu'en M1 les taux de réussite des différents parcours sont proches de cette moyenne, en M2 le parcours RADM enregistre des taux de réussite beaucoup plus faibles (entre 61 % et 67 %). C'est aussi dans ce parcours que l'on enregistre le plus d'étudiants (trois sur sept pour l'année 2021-2022) qui ne valident aucun crédit européen (ECTS) en M1. La formation confond les dispositifs d'aide à la réussite et les outils d'amélioration continue de la formation, tels les conseils de perfectionnement et l'évaluation des enseignements. Aucun dispositif de soutien n'est prévu, hormis l'accompagnement des étudiants par un tuteur pour la rédaction de leur rapport de stage ou le suivi de l'alternance.

L'insertion professionnelle, très bien suivie par la formation, est très satisfaisante, mais l'analyse des poursuites d'études est incomplète. La formation suit l'insertion professionnelle et le devenir de ses étudiants qu'elle analyse précisément. L'enquête sur l'insertion réalisée par l'UFR SEG à 18 puis à 30 mois et le suivi de l'insertion professionnelle réalisée par la formation mettent en évidence des taux d'emploi très satisfaisants (supérieurs à 90 %) et des emplois correspondant aux métiers visés. La formation peut encore aller plus loin dans l'étude de l'insertion en étudiant l'insertion à la sortie du diplôme (à six mois) et la trajectoire métiers des étudiants entre le métier d'embauche à six mois et le métier exercé à 30 mois. La qualité de l'insertion peut être aussi mesurée à travers la notoriété du diplôme que mesure le classement Eduniversal qui concerne trois parcours (CGR, IFIM et DEFIS). La poursuite d'études concerne, selon les années, entre 3 (en 2019-2020) et 12 étudiants (en 2021-2022) et est plus fréquente pour les parcours CGR (1/3 des poursuites d'études du diplôme en 2021-2022) et DEFIS (1/3 également sur cette même année). La formation n'analyse pas la nature des poursuites d'études qui ne correspondent pas à une poursuite en doctorat au sein de l'USPN.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation restent fragiles pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. La formation peut compter sur un effectif de 27 enseignants permanents, pour 329 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2020-2021. Le taux d'encadrement s'élève donc à 8,2 % ce qui est faible. Par ailleurs, le coût de la formation en nombre d'heures équivalent TD est élevé avec 10027 heures pour l'ensemble de mention. Plusieurs parcours (RADM, DEFIS, IFM) dépassent les 1000 heures équivalent travaux dirigés (TD), les autres dépassent les 900 heures par an. Cette situation ajoutée au faible taux d'encadrement pose la question de la nécessaire mutualisation de plusieurs parcours (par exemple RADM et RAD).

Le processus d'amélioration continue est effectif. Il repose sur deux dispositifs : un questionnaire d'évaluation administré par la composante et un conseil de perfectionnement. Le questionnaire d'évaluation est proposé aux étudiants à la fin de chaque semestre (avec un assez bon taux de réponse, de 78 % en 2021-2022) et les remarques qui en ressortent sont intégrées dans l'évolution de la formation. Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an au niveau de la mention. Il associe des représentants des enseignants, des professionnels, des étudiants (anciens et actuels) et des secrétariats. Ses préconisations sont suivies de mises en œuvre effectives comme par exemple des changements de maquettes.

Conclusion

Points forts

- La professionnalisation des parcours sur des métiers clairement identifiés.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Un bon suivi de l'insertion professionnelle.
- Un processus d'amélioration continue de la formation efficient.
- L'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un taux d'encadrement faible.
- Une formation à et par la recherche insuffisante.
- Un faible taux de réussite pour le parcours RADM.
- Une attractivité globalement moyenne et très faible dans le parcours *Applied economics*.
- Une faible internationalisation.

Recommandations

- Améliorer le taux d'encadrement de la formation en engageant une réflexion sur le nombre de parcours et en mutualisant des parcours (par exemple RAD et RADM).
- Améliorer l'adossement à la recherche en augmentant le volume d'heures de méthodologie à la recherche et les liens avec le laboratoire d'appui.
- Améliorer la réussite du parcours RADM en prévoyant des enseignements de remédiation.
- Développer l'alternance pour accroître l'attractivité des parcours.
- Se poser la question de la pérennité du parcours *Applied economics*.
- Renforcer l'ouverture à l'international en rendant par exemple obligatoire un séjour à l'étranger (semestre d'étude ou stage).

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Science politique (SP) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un parcours en M1 (Action publique, Stratégies France-international, APSFI) et quatre parcours en M2 : Politiques commerciales avec les pays émergents (PCPE), Études stratégiques (ES), Coopération internationale et ONG (ONG) et Politiques publiques et territoires (PPT). Cette formation concerne 100 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) droit, sciences politiques et sociales (DSPS) à Villejuif.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master SP est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'USPN notamment sur les volets interdisciplinarité et décloisonnement vers le territoire. En effet, la formation démontre une ouverture importante (moitié des heures environ) aux autres disciplines (droit, management, sociologie, économie) et le parcours PPT (dont on regrette qu'il n'ait pas pu ouvrir en 2022-2023 faute de candidats suffisants) démontre une volonté d'accompagner le département dans son développement. Enfin, le fort positionnement international du master (trois parcours sur quatre) l'inscrit pleinement dans l'objectif d'ouverture de l'USPN. La formation vient en continuum des licences Science politique, Droit, Administration économique et sociale, Histoire, Géographie et aménagement et Langues étrangères appliquées. Elle complète l'offre de formation master à côté de la mention Droit et permet la poursuite d'études en doctorat. Si le master SP peut mettre à son crédit plusieurs partenariats formalisés en lien avec les parcours ES, PCPE et ONG (ministère des Armées et quatre organisations non gouvernementales, ONG), le parcours PPT gagnerait à pouvoir s'appuyer sur son propre réseau de façon à assurer sa pérennité.

La formation est peu ouverte à l'international au regard du positionnement de trois de ses quatre parcours dans le champ des études internationales. Aucun partenariat international ne peut être cité et aucune offre spécifique n'est proposée à l'international. Il semble y avoir une confusion entre mobilité entrante, encadrée et accueil d'étudiants internationaux, les chiffres renseignés étant exactement les mêmes. Il s'ensuit qu'il n'y a que 14 étudiants (moyenne sur les trois années de référence) accueillis tous dispositifs confondus, soit entre 13 et 14 % de l'effectif par an. C'est en dessous de la moyenne nationale selon les données de Campus France. La mobilité sortante est réduite : aucun étudiant en 2019-2020, trois en 2020-2021 et trois en 2021-2022, ce qui peut être en partie expliqué par la pandémie. Il faut toutefois souligner qu'un séjour de visite d'institutions internationales est organisé et que les étudiants participent à des concours de plaidoiries internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche insuffisant. 51 heures de méthodologie à la recherche sont indiquées pour tout le master ce qui est peu au final pour quatre parcours. En effet, ces heures recouvrent le M1 (24 heures de méthodologie de la recherche annoncées tandis que la maquette n'en montre que 6 et 18 en méthodologie professionnelle) et seuls deux des quatre parcours de M2 ont des heures dédiées (12 heures en M2 PCPE et 15 heures en M2 PPT). S'il est indiqué que dans certains parcours la rédaction d'un mémoire de recherche est obligatoire, il n'est pas précisé dans lesquels ni combien d'étudiants cela concerne. Seuls 48 % des heures d'enseignement sont assurées par 27 enseignants-chercheurs (EC), qui représentent moins de la moitié de l'équipe pédagogique (43 %). Il serait intéressant de connaître leur ventilation en M1/M2 et suivant les parcours. Les étudiants sont associés de façon classique aux travaux des centres de recherche en lien avec la formation, Institut de droit, sciences politiques et sociales (IDPS) et centre d'économie de Paris Nord (CEPN), qui ne semble par ailleurs n'accueillir aucun étudiant en stage, mais la formation regrette leur faible nombre (sans précision de celui-ci) et réfléchit à l'ouverture de la revue des doctorants aux plus motivés d'entre eux.

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont globalement insuffisants. S'il est indiqué que les relations avec les acteurs locaux sont actualisées à l'occasion du suivi des stagiaires, sans aucune donnée chiffrée ni autre précision, il est difficile de mesurer comment cette association percole dans le parcours PPT. Le nombre d'heures assurées par des professionnels (1002 heures) est significativement supérieur à celui des heures assurées par des EC (829 heures), mais leur addition ne correspond pas au nombre d'heures étudiant (1703 heures) indiquées.

Aucune précision n'est donnée quant aux fonctions de ces intervenants professionnels (36 pour une équipe de 63 enseignants au total, mais ce premier chiffre peut comprendre des EC extérieurs à l'USPN) si ce n'est leur provenance (organismes publics, think tanks, ONG).

Si des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle sont cités (préparation aux concours, jeux de simulation d'embauche, rédaction de curriculum vitae (CV)) l'ensemble manque de précisions chiffrées (pas de volume horaire, de crédits ECTS, de nombre d'étudiants passant effectivement les concours). En l'absence de tout dispositif d'alternance, seuls les stages qui ne sont pas obligatoires en M1 et uniquement pour deux des parcours de M2 (ES crédité d'un ECTS d'une durée minimale d'un mois et ONG crédité de deux ECTS et sans mention de la durée) assurent la professionnalisation directe de la formation. Leur durée n'est pas précisée selon les parcours (durée moyenne de trois à quatre mois pour la mention). Le pourcentage d'étudiants stagiaires baisse chaque année sur l'ensemble de la mention (95 % en 2019-2020, 89 % en 2020-2021, 78 % en 2021-2022) sans que cette tendance baissière ne soit expliquée ou n'alerte la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne développe aucune approche par compétences évaluables. En effet, malgré sa bonne auto-évaluation sur ce critère et une feuille de route en quatre points, il n'est pas possible de mesurer concrètement où la formation en est de son alignement pédagogique en l'absence de toute donnée, ne serait-ce qu'une correspondance entre les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les enseignements du master. La valorisation des compétences curriculaires et extra-curriculaires est en difficulté : aucune certification en langues étrangères n'a pu être accordée et la formation reconnaît que le dispositif d'engagement étudiant qui peut donner lieu à un bonus de deux crédits ECTS n'est que très peu mobilisé, sans toutefois préciser le nombre d'étudiants concernés.

La formation affiche une diversité de méthodes pédagogiques difficilement appréciable. Nombre de pratiques pédagogiques sont citées (études de cas, dossiers thématiques, mises en situation, jeux de rôles, fiches de lecture, travaux individuels ou collectifs, débats, pédagogie inversée, autocorrections), mais aucune précision n'est donnée quant aux parcours concernés, volume horaire ou nombre de crédits ECTS qui leur sont dédiés. Échaudée par l'expérience de la période Covid, la formation ne propose aucune autre modalité que l'enseignement présentiel à de rares exceptions logistiques près (grève des transports, intervenants étrangers).

Les contenus et dispositifs de langues étrangères sont globalement corrects. Le niveau d'anglais (sans plus de précision sur le niveau attendu) est un critère de sélection pour les étudiants se dirigeant vers les trois parcours internationalistes. En M1, l'anglais (30 heures) et l'espagnol (15 heures) sont obligatoires sur les deux semestres. En M2, la situation est plus contrastée ce qui s'explique par le positionnement des masters : le M2 PCPE dispense encore deux langues obligatoires sur les deux semestres (21 heures d'anglais par semestre contre 15 heures d'espagnol par semestre) quand le M2 PPT n'a que 21 heures d'anglais sur l'année. Le parcours ONG quant à lui est le seul à dispenser 66 heures de cours en anglais, mais ne propose en revanche aucun cours d'anglais en M2. La préparation à la mobilité sortante est assurée par les services centraux et la formation sans précision des dispositifs. Les stages à l'étranger sont encouragés, mais le nombre d'étudiants concernés (trois indiqués) reste limité. Une attention particulière est portée à l'accueil des étudiants étrangers.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et d'alternance. Aucun des parcours n'est ouvert à l'alternance, aucune offre spécifique en faveur des publics de formation continue n'existe et la formation ne développe pas de réflexion particulière sur ce sujet ce qui est regrettable pour le parcours PPT qui pourrait élargir ainsi son recrutement. Un seul étudiant a été inscrit en formation continue sur toute la période et une seule validation d'acquis de l'expérience (VAE) partielle a été accordée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité globalement limitée qu'une communication pourtant active et diversifiée ne permet pas de solutionner. Le nombre de candidatures, qui augmente du fait des plateformes numériques (120, 335 et 511 candidatures sur les trois années de référence) ne suffit pas puisque la capacité d'accueil de 60 étudiants en M1 est très loin d'être atteinte (27 étudiants inscrits pour 139 admis en 2021-2022 par exemple). Dès lors, le recrutement se fait majoritairement au niveau M2 (76 inscrits en 2020-2021 à mettre en regard avec les 32 inscrits en M1 l'année précédente) ce qui interroge quant à la provenance de ces étudiants et la viabilité du modèle comme le montre le cas du parcours PPT. En 2021-2022 sur 50 admis, seuls sept se sont inscrits en M1 option PPT et on imagine que le recrutement en M2 n'a pas été suffisant puisque le parcours PPT n'a pas ouvert en M2 en 2022-2023. La formation a bien conscience de cette difficulté et mène une action volontariste de promotion et de communication via divers canaux numériques (site internet, réseaux sociaux) ou non (forums, journées portes ouvertes, salons).

Le suivi et l'analyse des résultats de ses étudiants par la formation sont perfectibles. Si le taux de réussite global de 85 % en M1 (avec peu de variation d'une année à l'autre) est satisfaisant, le taux de réussite dans toute la mention en M2 faiblit d'année en année : 84 % en 2019-2020, 80 % en 2020-2021, 73 % en 2021-2022 sans que la question de la remédiation ne soit posée ni celle de la sélection. La réussite dans les parcours de M2 est très hétérogène sans que cela n'interroge non plus au-delà du constat : taux de réussite très irréguliers dans le parcours ES (100 % sur deux années puis un fléchissement à 65 %), satisfaisant et régulier pour le parcours PCPE (80-81 % sur les trois années), taux de réussite en hausse régulière dans le parcours ONG (77 %, puis 80 % et 88 %), taux de réussite en baisse régulière dans le parcours PPT (69 % puis 65 % puis 59 %).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés de façon incomplète. D'abord, 58 % en moyenne des diplômés sur les trois années (qui correspondent à 41 réponses en moyenne par promotion) répondent aux enquêtes. La formation indique que le nombre de réponses doit être augmenté et propose de s'inspirer du parcours PPT qui affiche un taux de réponse de 100 % sur les deux dernières années (sans que l'on sache de quelle manière, ce taux est atteint). Ensuite, les données doivent être mises en perspective : si l'on peut se réjouir avec la formation qu'aucun répondant ne soit en recherche d'emploi, la part des diplômés de 2017 comme de 2018 ni en emploi ni en poursuite d'étude ou en recherche d'emploi donc est particulièrement importante (environ un tiers des répondants, soit 15 et 13 répondants) et chute, sans qu'aucune explication en soit donnée à un diplômé sur 39 répondants pour les diplômés de 2019. Enfin, les exemples d'emplois occupés ne correspondent pas toujours aux parcours suivis (agent immobilier ou coordinateur social pour ES, éducateur spécialisé pour PPT, intervenant social pour ONG) ce qui devrait interroger la formation. Seules deux poursuites en doctorat peuvent être comptées (en 2019-2020) sur les trois années de référence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe de 27 enseignants permanents (renforcée par deux arrivées en 2023) épaulée de 36 enseignants non permanents est à même d'encadrer une moyenne d'environ 100 étudiants dans tout le cycle. Ce taux d'encadrement de 28,4 % est parmi les meilleurs du domaine Droit-économie-gestion. Suivant l'avis du Hcéres lors de la précédente évaluation, une mutualisation des enseignements et un regroupement de parcours a permis de proposer un seul M1 avec un jeu d'options et quatre parcours en M2 au lieu de cinq.

La formation ne s'inscrit que partiellement dans une démarche d'amélioration continue. Si quelques questionnaires d'évaluation d'enseignements ont pu être diffusés par les enseignants eux-mêmes, les résultats ne font l'objet d'aucune diffusion et donc d'aucune analyse par la formation. Aucun questionnaire d'évaluation de la formation elle-même n'est administré. En revanche, le master SP dispose bien d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention qui s'est réuni en 2023 et dont le compte rendu démontre la pertinence de l'ordre du jour.

Conclusion

Points forts

- Un bon positionnement de la mention dans la stratégie de l'USPN.
- Une bonne adéquation des moyens humains aux objectifs de la formation.
- Une bonne formation aux compétences linguistiques pour les parcours à visée internationale.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insuffisant.
- Une professionnalisation insuffisante.
- Des taux de réussite très hétérogènes dans les parcours.
- Des indicateurs d'insertion professionnelle difficiles à apprécier.
- Une attractivité limitée.
- Une démarche d'amélioration continue incomplète.

Recommandations

- Améliorer l'adossement à la recherche en augmentant les heures de méthodologie à la recherche et les liens avec le laboratoire d'appui.
- Renforcer la professionnalisation en rendant une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation obligatoire au moins en M2 et en examinant la faisabilité de dispositifs d'alternance.
- Étudier la possibilité de dispositifs de remédiation pour améliorer la réussite en M2.
- Améliorer la collecte des données relatives à l'insertion professionnelle en utilisant les outils numériques ou le réseau du master.
- Renforcer l'attractivité du master en accentuant l'effort déjà fait de communication. Si le parcours *PPT* qui n'a pas ouvert en 2022-2023 ne pouvait ouvrir en 2023-2024, réfléchir à un rapprochement avec le parcours *Droit public général* de la mention *Droit* qui n'atteint pas sa capacité d'accueil en M1.
- Mettre en place des questionnaires d'évaluation de la formation par les étudiants.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM) sanctionne le second cycle des études médicales correspondant aux quatrième, cinquième et sixième années de médecine. Les enseignements de ce second cycle, dans lequel étaient inscrits 547 étudiants en 2021-2022, sont dispensés au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine (SMBH) à Bobigny.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation fournit globalement peu de données quantitatives et qualitatives et peu d'analyses de ces données. Ceci rend son étude et l'appréciation des résultats, complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la continuité du premier cycle des études de santé, et dans le continuum de formation des professionnels de santé sur les trois cycles d'études. Depuis la réforme des études de santé, l'accès peut se faire via un parcours Accès santé spécifique (PASS), une licence Accès santé (L.A.S) ou une passerelle (après un master par exemple). À l'USPN, l'option santé en licence est possible en licence Sciences de la vie, Sciences sanitaires et sociales, les mentions relevant des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Physique chimie, Droit, Économie et gestion, Sciences pour la santé. Les étudiants admis en deuxième année suivent le DFGSM (diplôme de formation générale en Sciences médicales). L'accès au deuxième cycle en diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM) se fait après avoir validé le DFGSM3, et précède le troisième cycle (ou internat). Par ailleurs, aucune relation avec d'autres formations de même cycle telles que les masters Biologie santé ou Santé publique n'est mentionnée. Le rapport ne décrit pas non plus de partenariat régional ou national. Des collaborations avec les services communs tels que le service culturel permettent à travers des innovations pédagogiques de travailler avec les étudiants l'interdisciplinarité (par exemple philosophie/santé).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Bien que des collaborations soient mentionnées avec des universités européennes, il n'est précisé ni le nombre, ni les villes et/ou pays, ni la nature des collaborations. Aucune mobilité ni entrante ni sortante n'est mentionnée. Si la formation déclare que la réforme du deuxième cycle des études de santé encourage la mobilité sortante des étudiants, le comité regrette qu'aucune précision sur ce qui est envisagé ne soit donnée. On note toutefois que de 5 à 7 % des effectifs sont des étudiants internationaux.

L'adossement à la recherche est mal explicité même si l'on remarque un nombre important d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation. 57 enseignants-chercheurs et chercheurs, sur une équipe pédagogique de 72 membres, interviennent en assurant 160 heures dans la formation, soit 35 % des heures étudiant. Ce sont des hospitalo-universitaires dont les sections du Conseil national des universités (CNU) ne sont pas indiquées ; il n'est pas précisé si des enseignants-chercheurs des sections de biologie (64-69) interviennent dans le cadre d'enseignement ou pour l'encadrement des stages de recherche. De même, le nombre des étudiants concernés n'est pas précisé ni l'importance du stage (durée). Une initiation à la recherche se fait par des lectures critiques d'articles, mais il n'est pas précisé le volume horaire ni sûr quelle année cela est proposé. Il n'est pas non plus indiqué quelle part de la formation est liée à d'autres activités telles que des séminaires ou des méthodologies de la recherche ou encore à quels laboratoires de recherche la formation est adossée.

Les relations avec le monde socio-économique ne sont pas développées. La formation adapte les capacités d'accueil en accord avec l'agence régionale de santé (ARS) en tenant compte des besoins des territoires en formation de médecins et autres filières de santé.

Une moyenne de 300 heures par an sur quatre ans (depuis la deuxième année du diplôme de formation générale en Sciences médicales (DFGSM2) jusqu'à la troisième année de DFASM) sont assurées par 15 professionnels vacataires intervenant dans la formation.

Il n'est pas précisé les spécificités ou les plus-values de ces intervenants. La professionnalisation est cependant très présente dans le cursus avec 60 semaines d'expériences professionnelles à travers les différents stages obligatoires réalisés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Par son aspect règlementé, la formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. Il existe un référentiel de compétences national, mais il n'est pas précisé comment la formation met en œuvre la correspondance entre référentiel et évaluation des compétences. L'évaluation des compétences acquises se décline en évaluation d'enseignements théoriques (cours et conférences), des pratiques évaluées en stage (suivi des évaluations sur une plateforme DioSEL), et surtout sur les examens cliniques, objectifs et structurés (ECOS), la valorisation du parcours professionnel via des enseignements complémentaires permettant également de valider des points parcours, sans plus de précisions.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, notamment enrichies par l'utilisation de plateforme de simulation. En plus des approches pédagogiques qui se sont diversifiées depuis la période Covid et qui augmentent le transfert d'information, mais également le travail collaboratif tel que Wooclap, l'environnement numérique de travail, ou d'autres, plus spécifiques, de niveau master (lecture critique d'articles), la particularité de la formation est l'utilisation d'une plateforme de simulation en santé qui offre la possibilité de se former à plusieurs gestes médicaux (poses de voies veineuses, prélèvements sanguins...). Enfin, certains enseignants ont fait appel au service culturel pour développer des projets transversaux et pluridisciplinaires comme l'unité d'enseignement (UE) Introduction à la philosophie de la clinique avec une diversité de pratiques telles que des cours et travaux dirigés, mais aussi des rencontres avec des philosophes. Comme autre exemple, une pièce de théâtre traitant de la communication entre médecins et patients a été programmée.

Les dispositifs qui permettraient une ouverture internationale sont insuffisamment développés. L'apprentissage de l'anglais est obligatoire, mais reste très limité avec seulement 20 heures d'enseignement sur l'ensemble du cursus. Il n'est pas mentionné d'autre dispositif permettant d'augmenter les compétences linguistiques telles que des cours ou séminaires dispensés en anglais en particulier par des chercheurs étrangers anglophones. Si la formation déclare qu'elle mobilise des dispositifs comme Sciences sans frontière ou la mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains ou encore Erasmus permettant de réaliser notamment des stages libres à l'international, le nombre d'étudiants concernés n'est pas précisé et le manque d'analyse de l'absence de mobilité entrante ou sortante est regrettable.

La formation n'est pas adaptée à la formation continue. Aucun dispositif particulier n'est déployé pour un accès en formation continue. Trois validations des acquis de l'expérience totales sont cependant délivrées chaque année. La formation peut être considérée comme une formation en alternance dans la mesure où les étudiants alternent entre cours théoriques et stages en milieu hospitalier qui leur permettent l'acquisition des compétences cliniques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement d'une politique d'attractivité ne se justifie pas pour cette formation. Le deuxième cycle en diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM) se faisant après avoir validé le DFGSM3, l'attractivité des formations de santé se mesure plutôt à l'échelle de l'entrée en premier cycle en parcours Accès spécifique santé (PASS) et licence accès santé (L.A.S).

La réussite des étudiants n'est pas analysée. Le nombre total d'inscrits dans le cycle est stable (environ 540) alors que le nombre d'inscrits par an varie de 159 (inscrits en deuxième année en 2019-2020) à 197 (inscrits en troisième année de 2019-2020) selon les années universitaires (entre 2019 et 2022) et l'année de formation dans le cycle. Le nombre de diplômés est de 158 en 2020, 156 en 2021, 155 en 2022 soit un taux de réussite compris entre 80 et 88 %, mais aucune analyse de ces chiffres n'est apportée ni à l'échelle de l'année ni à l'échelle du cycle. À noter, l'existence d'un tutorat à destination des étudiants qui est développé de la seconde à la sixième année, sans que ne soit précisé le nombre d'étudiants qui le suivent.

L'insertion professionnelle n'est pas analysée. Bien que la formation déclare que les responsables pédagogiques font un suivi individuel des étudiants et que la poursuite en troisième cycle soit la poursuite logique après le DFASM, aucune enquête n'est menée sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études effective.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les ressources humaines couvrent les besoins de la formation. 72 intervenants dont 50 permanents (69 %) et 22 non permanents (31 %) interviennent pour 450 heures réparties sur les trois années du cycle et une moyenne de 540 étudiants dans le cycle.

La démarche d'amélioration continue n'est pas suffisamment développée. Des commissions pédagogiques se réunissent tous les trois mois. Il n'est pas précisé leur composition ni sur quoi portent les améliorations proposées (contenus, organisation...) ou encore sur quelles bases ont été faites les propositions (évaluation des enseignements, enquêtes, etc...). De plus, aucun compte rendu n'a été fourni par la formation.

Conclusion

Points forts

- Une place importante des stages qui participent à la professionnalisation.
- L'utilisation de plateformes de simulation dans le cadre de la formation.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insatisfaisant et mal explicité.
- Une absence de suivi de la réussite étudiante et du devenir des diplômés.
- Une absence de dispositif d'amélioration continue dument constitué et opérationnel et une évaluation interne insuffisante, comme en témoigne l'autoévaluation lacunaire.
- Une formation aux compétences linguistiques insuffisante.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en développant les liens et la mutualisation avec d'autres formations de master également dans le domaine de la santé.
- Intégrer les suivis de la réussite étudiante et du devenir des diplômés et leurs analyses pour faire évoluer la formation. Ce travail doit permettre une autoévaluation plus poussée.
- Renforcer le rôle des commissions pédagogiques en faisant intervenir en plus de l'équipe pédagogique, des professionnels extérieurs, des Alumni, des étudiants.
- Renforcer la formation aux compétences linguistiques par un enseignement plus important d'anglais et en anglais.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisant (formation à et par la recherche insuffisante).

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUES AVANCÉES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée s'adresse à des étudiants titulaires du diplôme d'État d'infirmier. Il s'agit d'une formation en deux ans, ouverte depuis 2021, avec 25 étudiants sur l'ensemble du cursus, et qui comporte deux mentions : *Pathologies chroniques stabilisées et prévention (PCS)* et *Psychiatrie et santé mentale (PSM)*. Les enseignements ont lieu au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine, à Bobigny. Ce diplôme confère le grade universitaire de master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et répond aux ambitions de l'établissement en termes d'ouverture vers le territoire. En effet, elle s'inscrit dans un renforcement nécessaire de soins avec une coordination de plusieurs services, sanitaires, sociaux, médico-sociaux. La formation répond à la demande sociétale et locale de formation de diplômés de niveau cadre et permet une montée en compétences de diplômés bac +3 du diplôme d'infirmier, et ainsi, une validation de niveau bac +5 et une possibilité de poursuite vers un doctorat. On ne peut, dans ce cadre, qu'encourager l'USPN dans sa démarche de création d'une École universitaire de recherche (EUR) en Sciences infirmières, qui doit débuter en 2023-2024. La formation s'appuie sur des acteurs du territoire comme l'Institut de formation hospitalier Théodore Simon. Des enseignements entre différents parcours de formations en santé publique, qui ne sont cependant pas précisés, sont mutualisés avec la formation, par exemple par le biais de séminaires interdisciplinaires. L'interdisciplinarité s'exprime par les sujets traités et par les spécialités des intervenants (sciences de la santé, sciences infirmières, engagement-patient, droit, sciences sociales, pharmacie...).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune mobilité entrante ni sortante n'est enregistrée. La mobilité entrante est limitée par le fait que les étudiants étrangers doivent pouvoir justifier d'une autorisation à pouvoir exercer le métier d'infirmier en France. Les réseaux des laboratoires de recherche offrent la possibilité à des étudiants de la formation d'aller faire leur stage à l'international, mais aucune mobilité sortante n'est signalée en 2021-2022, seule année évaluée compte-tenu de la jeunesse de la formation. Ce dispositif est cependant prometteur.

L'adossement recherche, réel, est insuffisamment valorisé. Dans la maquette, une unité d'enseignement (UE) « recherche » est proposée en première année et comprend 18 heures d'enseignement, soit seulement un % de formation à et par la recherche (séminaire, méthodologie de recherche, guidance). Cependant 24 enseignants- chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation, soit 55 % des intervenants et ont assuré 51 % des heures de formation en 2021-2022. La plupart ont la double implication universitaire et praticien de sciences de la santé. La formation est adossée à un laboratoire de recherche, le laboratoire éducations et pratiques en santé rattaché à l'USPN. La chaire de recherche en sciences infirmières, elle-même adossée au laboratoire, donne accès aux étudiants de la formation à des séminaires organisés plusieurs fois par an. Ces séminaires portent sur une analyse d'articles et une conférence recherche en innovation et soin donnés par des conférenciers internationaux en visioconférence. Un mémoire est également réalisé en seconde année et peut être en lien avec les sujets de recherche en cours du laboratoire. Certains étudiants, enfin, peuvent être proposés à l'école doctorale pour une poursuite en thèse en sciences infirmières au sein du laboratoire. Les stages (deux sur le cycle pour 24 semaines de stage ; 30 crédits ECTS) peuvent être réalisés dans un des laboratoires de recherche de l'université même si aucun étudiant n'en a bénéficié cette année.

La formation répond parfaitement aux besoins du territoire. La formation fait écho à un manque important sur le territoire de compétences en pratiques avancées dans un contexte de plus en plus marqué de désertification médicale, de prédominance de maladies chroniques, d'inégalités sociales pour l'accès au soin. Elle s'appuie sur des acteurs du territoire tels que l'institut de formation hospitalier Théodore Simon et des maisons de santé et fait intervenir des professionnels ayant une activité de recherche ou de pratique dans le domaine de la santé. Ainsi, 45 % des intervenants sont des professionnels extérieurs qui assurent 49 % des heures de formation (765 heures). La formation a pour objectif de renforcer les compétences de praticiens qui exercent déjà une activité (trois ans d'activités au minimum sont exigés en amont de la formation).

De ce fait, les étudiants relèvent tous de la formation continue. Il y a dans le cycle, 24 semaines de stage réparties sur les deux années, qui, validées, permettent l'acquisition de 30 crédits ECTS. Aucun autre dispositif de professionnalisation ni validation de crédits ECTS en lien avec la professionnalisation n'est pour le moment déployé dans la formation, qui dit y réfléchir. Compte-tenu de son ouverture récente, ceci est parfaitement compréhensible et l'on ne peut qu'encourager la formation à poursuivre sa réflexion dans ce sens.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences visées sont clairement identifiées, la mise en œuvre d'une maquette construite avec une approche par compétences ne peut cependant pas être vérifiée. La première année est organisée en tronc commun ; en seconde année les étudiants peuvent acquérir les compétences spécifiques dans deux domaines d'intervention au choix : les pathologies chroniques stabilisées et prévention (PCS), et la psychiatrie et santé mentale (PSM). Si la formation est structurée de façon classique en UE et, indique les six compétences visées, il est regrettable qu'aucune précision ne soit donnée quant à leur articulation ou à la réflexion menée sur le référentiel de compétences de la formation afin de la structurer en blocs de connaissances et de compétences. Par ailleurs, la formation déclare que les étudiants élaborent un portfolio alimenté par des retours d'expériences argumentés et par la traçabilité des apprentissages, mais indique qu'aucun étudiant ne possède de compte portfolio, ce qui interroge. Enfin, il n'est pas non plus présenté comment se fait l'alignement pédagogique, quelles méthodes pédagogiques et quels dispositifs d'évaluation permettent de valider les compétences acquises.

Les pratiques pédagogiques sont très diversifiées et adaptées au public et aux objectifs. La formation est organisée sur la base de semaines fixées en présentiel en associant des séminaires et conférences, des travaux individuels et de groupe, des analyses de pratiques. La diversification s'exprime par l'alternance d'enseignement magistral, de classes inversées, le développement des méthodologies d'apprentissage par résolution de problème par les étudiants, et de travaux collaboratifs entre les étudiants. Le travail de groupe est privilégié en mode présentiel, sur du temps dédié afin de faciliter les échanges dans le groupe. Les enseignants ont soit une posture de transmission des connaissances, soit celle d'un tuteur qui guide dans la réflexion et l'avancée des résolutions de situations par les étudiants. Des ressources en ligne peuvent être déposées sur une plateforme numérique et collaborative. 60 heures de formation se font en distanciel et le travail collaboratif des étudiants peut se faire également à distance via la plateforme numérique (chat, visioconférence, forum, fichiers partagés...). La salle de simulation en santé de l'UFR est également utilisée pour le développement de savoir-faire.

Les dispositifs permettant l'ouverture à l'international de la formation sont très limités. Il n'existe au sein de la formation aucun dispositif permettant de faciliter et/ou d'encourager les mobilités entrantes ou sortantes. Seules deux unités d'enseignement (une par an) correspondent à un enseignement d'anglais, mais centré sur de l'anglais médical. Le volume horaire et les crédits associés (ECTS) ne sont pas précisés.

La formation est parfaitement adaptée au public de la formation continue. La pratique avancée requiert une expérience professionnelle antérieure à la formation, aussi les étudiants sont tous considérés en alternance du moins dans le rythme puisqu'aucun ne possède le statut d'alternant (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), mais relève de la formation continue. Ils sont majoritairement en contrat et la formation est financée par leur employeur. Certains étudiants peuvent bénéficier de validation des acquis par leurs activités professionnelles et, de ce fait, de parcours adaptés. Avec un calendrier de formation qui regroupe les enseignements sur quatre ou cinq jours et le rythme proposé (une semaine par mois), les modalités s'adaptent aussi bien à la disponibilité des professionnels intervenant dans la formation qu'aux contraintes des institutions d'emploi des apprenants. En fonction du profil et des acquis des candidats, une entrée en première (infirmier exerçant depuis trois ans minimum) ou en seconde année (première année du diplôme ou validation d'acquis professionnels -VAP- validée) est possible. Ainsi, pour l'année 2021-2022, six VAP ont permis un accès direct en seconde année de master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est difficilement appréciable du fait de son ouverture en 2021. 21 candidatures ont été déposées, mais il n'y a pas eu d'analyse de la typologie de ces candidats. Ils étaient 19 (11 en parcours PCS et 8 en parcours PSM) à s'inscrire en première année en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 30 étudiants (15 par parcours en première année), et 6 en seconde année (parcours IPA et PSM).

Le suivi et l'analyse de la réussite ne sont pas encore en place. Le taux de réussite, en 2021-2022, était de 42 % de réussite en première année, mais de 100 % en seconde année.

Aucune analyse n'explique le faible taux de réussite en fin de première année, notamment si cela est dû à une non-validation suivie d'un éventuel redoublement ou à un abandon de la formation pour raison personnelle ou financière, par exemple, alors que les dispositifs pédagogiques déployés pour accompagner la réussite (suivi par les responsables, entretiens, renforcement, tutorats) et le nombre d'inscrits favorisent l'accompagnement personnalisé. Toutefois, compte-tenu de la jeunesse de la formation, on ne peut que l'encourager à maintenir ces dispositifs tout en restant vigilante à la réussite en M1.

Il n'existe pas encore de résultats et d'analyse d'enquête de suivi des diplômés, la formation ayant ouvert en 2021-2022. La réalisation d'enquête sur le devenir des diplômés est prévue à 12 et 30 mois après la sortie du master. La formation ayant débuté en 2021-2022, les résultats de cette enquête ne sont pas encore connus.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Avec 27 % d'enseignants titulaires (12/44) pour encadrer 25 étudiants, la formation dispose d'un bon taux d'encadrement (48 %). Les éléments en lien avec la soutenabilité de l'offre ne sont pas développés.

La formation n'a pas encore mis en place de processus d'évaluation interne. Des entretiens collectifs et individuels ont permis de recueillir l'avis des étudiants sur la formation ; cependant aucune évaluation formalisée de la formation ou des enseignements n'est réalisée. Le conseil de perfectionnement n'est pas en place, mais il est prévu pour le prochain contrat.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne professionnalisation en lien avec les enjeux sociétaux.
- Une grande diversité des pratiques mettant l'accent sur le mode projet.
- Une formation parfaitement adaptée au public de la formation continue.

Points faibles

- Un adossement à la recherche à renforcer.
- Des dispositifs d'amélioration continue non formalisés.
- Une très faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Promouvoir les possibilités de stage recherche auprès des étudiants de la formation en créant un annuaire de stage ou en faisant un appel à sujet de stage auprès des laboratoires de l'université (ou autres) par exemple.
- Mettre en place aussi bien les évaluations des enseignements que le suivi et l'analyse des diplômés avec le soutien et l'aide du service compétent de l'université.
- Renforcer l'ouverture à l'international en déployant les dispositifs nécessaires (information, accompagnement, renforcement des compétences linguistiques) afin de permettre aux étudiants de pouvoir partir en stage à l'étranger et étudier des spécificités de soins ou de soigner des patients non francophones et étudier les possibilités d'ouverture à l'international entrante comme sortante : accueil d'étudiants étrangers francophones dans la mesure d'une justification d'exercice du métier d'infirmier en France.

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Géographie de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend trois parcours : Territoires et développement durable (TDD), Territoires, environnements et société (TES) et Patrimoines, médiation et ingénierie des parcours touristiques (PAMIT). Cette formation concerne, depuis 2021-2022, un peu plus de 100 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) à Villetteuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Par une pluridisciplinarité avérée, une ouverture vers le territoire régional et une attention particulière au développement durable, la formation s'insère dans les priorités thématiques de l'établissement. Le master s'inscrit dans le continuum licence/master en se plaçant comme la continuité du parcours pédagogique initié au sein de la licence Géographie en études de l'aménagement et de l'environnement ou des doubles licences Histoire-Géographie et Géographie-Économie. On a plus de mal à saisir sa position au sein du deuxième cycle bien qu'il soit co-construit avec le master Histoire, ce qui est original à ce niveau de formation et assure, pour partie, son caractère pluridisciplinaire, complété par des apprentissages en langues, aménagement du territoire, patrimoine, géomatique ou bien encore développement durable. Outre la collaboration avec l'histoire, la formation bénéficie d'un partenariat avec le lycée horticole de Montreuil dont les membres de l'équipe pédagogique participent aux enseignements d'analyse paysagère. De même, elle bénéficie de collaborations reposant sur les collectivités territoriales, les associations liées à l'économie sociale et solidaire ou encore le secteur culturel de Paris et d'Île-de-France.

L'ouverture à l'international de la formation est faible. Le master ne dispose pas de partenariats avec des institutions étrangères ni d'offre de formation spécifique en la matière. Il n'y a pas de mobilités entrantes et les mobilités sortantes sont quasi nulles (une en 2021-2022) mais elles ont sans doute été impactées par la pandémie. On peut regretter que les mobilités ne soient surtout encouragées qu'en licence et en doctorat, moins à ce niveau. La formation accueille cependant un certain nombre d'étudiants internationaux (15 en 2021-2022), hors dispositifs encadrés, ayant choisi d'étudier en France ceux-ci se sentent sans doute moins concernés par un semestre effectué dans un autre pays.

Le master bénéficie d'un réel adossement à la recherche, bien qu'encore perfectible, plus ou moins affirmé dans ses trois parcours selon leurs finalités. La part des chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans la formation est notable bien que ne constituant que la moitié de l'effectif total : 18 EC/37 pour un nombre d'heures de formation dispensées s'éllevant à 417 heures, ce qui est évalué à 48 % des heures étudiant par la formation. Ce nombre d'heures n'est donc pas cohérent au regard de celui de chacun des parcours (571 en TDD ; 501 en TES et 572 en PAMIT). Le parcours TES est spécifiquement dédié à la formation à la recherche et prépare de façon affirmée à une éventuelle poursuite d'études en doctorat. Les dispositifs d'adossement à la recherche sont variés : suivi de plusieurs séminaires de recherche (parcours TES et PAMIT), des unités d'ouverture à la recherche (TES), un mémoire de recherche (TES), possibilité d'accomplir le stage dans des unités de recherche (sans que l'on dispose de données chiffrées sur ce point cependant). L'assistance à certaines manifestations scientifiques est rendue obligatoire et des conditions favorables (banalisation de la journée) sont créées afin que les étudiants puissent assister au colloque pluridisciplinaire annuel de l'UFR. L'adossement à la recherche est plus discret en parcours TDD où seul un cours d'épistémologie le formalise.

La formation entretient des liens étroits avec les acteurs du monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation différenciés selon les parcours. Plusieurs partenariats existent avec le monde socio-économique (secteur du tourisme de plaine commune, association promenades urbaines) et jouent un rôle dans l'orientation de la formation. Le nombre de professionnels dispensant des enseignements dans le master est important avec presque 50 % des intervenants (17/37) pour 446 heures étudiant assurées, ce qui se justifie par l'objectif professionnalisant de deux des trois parcours.

La part de ces enseignements déclarée par la formation (52 %) interroge néanmoins car il n'est pas en cohérence avec celui du nombre d'heures étudiant pour chacun des parcours. Les dispositifs de professionnalisation sont nombreux et diversifiés en PAMIT et TDD : enseignements dédiés, stages longs obligatoires (deux mois en M1, quatre à six mois en M2 pour le parcours PAMIT), mémoire professionnel et des projets tutorés pour les parcours PAMIT et TDD. L'importance de ce domaine se traduit d'ailleurs par le nombre de crédit ECTS qui lui sont alloués dans les parcours PAMIT et TDD (autour d'une soixantaine). La professionnalisation est en revanche absente du parcours TES où ne figurent ni unité d'enseignement (UE) professionnalisante véritablement formalisée, ni stage, ce qui est en contradiction avec l'obligation faite d'une professionnalisation (stage et/ou expérience professionnelle) en master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les différents parcours du master sont construits collégialement par l'équipe pédagogique, en cohérence avec leurs finalités et le projet global de formation sans s'inscrire encore dans le cadre de l'approche par compétences. Si une réflexion a été opérée afin de circonscrire des blocs de connaissances et de compétences, d'y classer les différentes UE des trois parcours et de définir un référentiel des compétences visées par le master en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, aucune mise en œuvre effective n'a pour l'instant, été effectuée.

Les pratiques pédagogiques développées au sein de la formation sont adaptées à ses finalités mais sont peu diversifiées. La plupart des enseignements dispensés le sont, de façon très classique, en cours magistraux ou en travaux dirigés. La diversification repose sur l'introduction de visites de terrain ponctuelles, des mémoires et projets tutorés, modules numériques sans qu'apparaisse d'engagement réel en matière d'innovation pédagogique. La possibilité d'enseignements à distance, héritée de la pandémie, est ré-activable en cas de perturbations (grèves par exemple) mais n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion de fond sur ses atouts éventuels.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour une ouverture à l'international. Hormis en parcours PAMIT, où deux langues vivantes (espagnol et anglais) sont étudiées en un volume horaire tout à fait satisfaisant (48 heures dans chaque langue) auquel il faut ajouter 18 heures de français langue étrangère pour les étudiants étrangers, ce ne sont que 15 heures d'anglais qui sont dispensées en TDD et TES ce qui est très insuffisant. Bien que la formation affiche ces heures comme concernant "principalement les UE de LV" suggérant la dispense de cours disciplinaires en langue étrangère, on n'en trouve aucune mention. Sans être particulièrement encouragée par le département de Géographie et aménagement, les mobilités sortantes sont possibles et accompagnées par son responsable mobilité internationale et les responsables d'année et de parcours.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et peu adaptée au public de la formation continue ce qui peut être amélioré. Cette absence est compréhensible en parcours TES spécifiquement orienté vers la recherche. Elle étonne en revanche plus dans les autres parcours et est justifiée par les nombreuses mutualisations qui ont pour conséquence une faible marge de manœuvre dans la constitution des emplois du temps, handicap certain à l'ouverture du master à destination de ces publics nécessitant une certaine souplesse d'organisation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit et n'analyse pas les flux de candidatures ce qui ne permet pas de mesurer son attractivité sur plusieurs années. Si l'origine géographique (essentiellement régionale et étrangère) des étudiants de la formation est bien connue, l'évolution des candidatures n'est ni suivie ni analysée, seules les données 2021-2022 sont disponibles. Par ailleurs, les chiffres fournis étant incohérents ou pas explicités, il est difficile de mesurer l'attractivité exacte de la formation. Ce sont 98 candidatures en M1 qui sont mentionnées, mais on fait aussi allusion à l'examen de 407 dossiers pour 50 admis. Or, sont enregistrées cette même année 73 inscriptions en M1, ce différentiel étant probablement dû au faible taux de réussite de la formation et aux éventuels doublants. Pour sa communication, le master s'appuie sur les dispositifs mis en place par l'établissement : site internet et participation au salon des masters. Il est noté que de plus en plus de futurs candidats s'adressent directement au responsable de formation afin d'obtenir des informations et un conseil personnalisé.

La formation ne suit que partiellement la réussite, particulièrement faible, et la performance des dispositifs d'accompagnement n'est pas analysée. Les données concernant la réussite des étudiants ne sont disponibles que pour l'année 2021-2022 qui affiche un taux de réussite assez faible (31.5 % en M1 et 43.75 % en M2).

Des dispositifs de remédiation et d'aide à destination des étudiants en difficulté (aménagement du temps d'études, exercices complémentaires, entretiens individuels) sont mentionnés sans que leur impact ne soit véritablement mesuré.

L'insertion professionnelle doit être améliorée quantitativement et qualitativement. Selon les enquêtes réalisées par l'établissement en 2020 et 2021, 30 mois après l'obtention du diplôme, seuls 61 % des diplômés sont en emploi, ce qui est très faible au regard des taux nationaux dans les masters Géographie (91 % pour les diplômés de 2019). De plus, 20 % des diplômés en emploi le sont sur des métiers ne correspondant pas à la formation. Ces chiffres doivent cependant être relativisés compte-tenu du taux modéré de réponse aux enquêtes (62 % en 2020-2021 et 42 % en 2021-2022) et le fait qu'aucune donnée ne soit disponible pour les diplômés du parcours TES. Quelques poursuites d'études marginales (en doctorat pour le parcours TES et en master de spécialisation) sont identifiées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'assure de sa soutenabilité par l'établissement d'un certain nombre de mutualisations entre parcours et avec le master Histoire, ce qui engendre des difficultés ponctuelles d'organisation. La mutualisation est un bon moyen d'assurer la pérennité de la formation et son caractère fortement pluridisciplinaire. Ainsi elle dispose d'un nombre suffisant d'enseignants permanents (15) au regard de son coût global en heures (2114 heures). Elle a cependant aussi pour conséquence une certaine rigidité des emplois du temps et des effectifs importants dans certains enseignements qui posent des soucis ponctuels d'organisation : entrave à la diversification des publics visés par la formation, problèmes de taille des salles, absence ponctuelle de spécialisation au sein des cours de langues, etc.

Le master dispose d'un processus d'amélioration continue mais l'évaluation interne n'est pas en place. Le conseil de perfectionnement réuni annuellement joue son rôle de lieu de réflexion afin d'améliorer la formation. Son évolution ne repose pas en revanche sur une évaluation interne pilotée au niveau de la mention ou des parcours, les initiatives en la matière sont essentiellement incitatives à l'échelon des enseignements et intervenant par intervenant. Des questionnaires plus globaux doivent être mis en place.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité affirmée.
- Un programme pertinent et en cohérence avec les objectifs de formation élaboré de façon collégiale.

Points faibles

- Une dimension professionnelle absente en parcours TES.
- Un adossement à la recherche insuffisant en parcours TDD.
- Des résultats insuffisants en matière d'insertion professionnelle et de réussite étudiante.
- Une formation linguistique insuffisante en TDD et TES.
- Un dispositif d'évaluation interne encore embryonnaire.

Recommandations

- Introduire une dimension professionnelle dans le parcours TES par le biais d'un stage ou d'un dispositif d'expérience professionnelle, en s'appuyant sur ce qui est fait dans les parcours TDD et PAMIT.
- Renforcer l'adossement à la recherche en parcours TDD, par exemple par le suivi d'un séminaire de recherche déjà mis en place pour les autres parcours.
- Évaluer les performances de la formation en suivant et analysant la réussite et le devenir des étudiants par la mise en place d'outils adaptés et de dispositifs de remédiation/accompagnement à la réussite.

- Accroître la formation linguistique en *TES* et *TDD*, en augmentant la part des enseignements de langues ou celui des enseignements disciplinaires en langue étrangère.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation interne (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants) au niveau de la mention ou des parcours.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles, que l'analyse des résultats des dispositifs de remédiation.
- Qualité insuffisante de l'insertion professionnelle tant en ce qui concerne les taux, faibles, que le suivi et l'analyse du devenir des diplômés.
- Absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend trois parcours : *Histoire, société, culture (HSC)*, *Archives, bibliothèque et patrimoine numérique (ABPN)*, *Patrimoines, médiation et ingénierie des parcours touristiques (PAMIT)*. Cette formation concerne, depuis 2021-2022, un peu plus de 100 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le master est dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS) à Villetteuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation de la formation, à la pluridisciplinarité avérée, avec la stratégie de l'établissement est difficile à établir. La formation ne précise pas en quoi elle s'inscrit dans les objectifs prioritaires de formation de l'établissement, notamment en termes de décloisonnement vers le territoire et d'internationalisation. Il n'est pas véritablement fait mention non plus de sa place dans le cycle et le continuum licence/master, si ce n'est par une construction du master similaire avec les autres formations de cycle 2 de l'UFR et l'absence de partenariats avec d'autres masters, à l'exception du master *Géographie*, ou au travers de la possibilité d'invitations à des séminaires en commun sans qu'il ne soit précisé lesquels. Concernant le continuum, l'offre de formation est cohérente avec la licence *Histoire*, mais on regrette que la continuité ne soit pas plus explicite, dans les contenus et flux étudiants, d'autant qu'une double licence *Histoire-Géographie* existe. Son caractère pluridisciplinaire est, en revanche, bien avéré notamment par le partenariat avec la géographie, classique en L, mais plus original au niveau M.

Une ouverture à l'international qui est réelle mais essentiellement entrante. La formation ne bénéficie d'aucun partenariat international ni d'offre de formation spécifique. Les mobilités sortantes sont quasi nulles (une en 2019-2020) mais ont sans doute été impactées par la pandémie. Des possibilités de stage à l'étranger existent, notamment en M1 dans le parcours PAMIT. En revanche les mobilités entrantes sont extrêmement nombreuses, principalement en provenance du continent africain (22 en 2019-2020 ; 38 en 2020-2021 et 46 en 2021-2022 soit entre 34 et 40 % de l'effectif total ce qui est tout à fait considérable). L'importance de ces chiffres interroge en l'absence de tout partenariat formalisé d'autant qu'ils ne correspondent pas aux effectifs donnés concernant les étudiants internationaux.

La formation bénéficie d'un réel adossement à la recherche, modulé en fonction des finalités de ses différents parcours, mais qui doit être encore renforcé. Le parcours HSC est spécifiquement consacré à la recherche préparant à une éventuelle poursuite en doctorat et bénéficie donc d'un adossement plus étroit à la recherche avec le suivi de plusieurs séminaires (en histoire et/ou géographie, 176 heures en M1 et 104 heures en M2), mutualisés avec les parcours ABPN et PAMIT et la rédaction d'un mémoire de recherche (pour 40 crédits ECTS) (non requis pour les parcours ABPN et PAMIT). Un nombre important d'heures de formation (937 sur 1526 pour l'ensemble des trois parcours) sont assurées par des enseignants-chercheurs qui constituent cependant moins d'un tiers de l'équipe pédagogique (15 sur 54 intervenants au total). En revanche, il n'y a aucun dispositif formel mis en place par les unités de recherche, Pléiade notamment, à destination des étudiants si ce n'est l'encouragement à assister librement à leurs manifestations scientifiques, ce qui peut être amélioré.

Le master entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation inégaux et différenciés selon les objectifs de ses parcours. La dimension professionnelle n'est pas présente dans le parcours HSC : pas d'unité d'enseignement (UE) véritablement professionnalisante, pas de stage, pas d'intervenants professionnels. La visée purement recherche du parcours ne peut justifier pleinement cette situation en contradiction avec l'obligation d'une professionnalisation en master. La dimension professionnelle est plus présente dans les parcours ABPN et PAMIT en conformité avec leurs objectifs de formation : 38 intervenants professionnels au total pour les deux parcours pour 290 heures étudiant dispensées, des stages longs (deux à six mois selon le parcours et le semestre) avec soutenance de rapport et des projets tutorés pour 82 crédits ECTS au total. Rien, ou presque, n'est dit en revanche sur l'apport des partenaires sociaux-économiques et culturels à la formation ce qui demande à être précisé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les différents parcours du master sont construits en cohérence avec leurs finalités mais ne témoignent pas d'une réelle volonté d'alignement pédagogique et ne s'inscrivent pas encore dans une approche pédagogique par compétences. Une réflexion a été entamée par l'équipe pédagogique sur la définition d'un référentiel de compétences à partir des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles et le classement des UE existantes dans des blocs de connaissances et de compétences pour deux des trois parcours (HSC et APBN) sans, pour l'instant, les mettre en œuvre effectivement.

Le master développe ses pratiques pédagogiques de façon cohérente par rapport à ses objectifs, sans réelle diversité cependant. La plupart des enseignements des trois parcours sont dispensés de manière conventionnelle selon une répartition cours magistraux/travaux dirigés en présentiel. Cette dimension très classique est un peu dépassée par la présence du mémoire (parcours HSC), d'une dimension numérique amenée à augmenter (notamment dans les parcours ABPN et PAMIT) et des projets tutorés (ABPN et PAMIT). En revanche, aucune réflexion n'apparaît engagée concernant les initiatives d'innovation pédagogique qui restent un aspect à creuser.

La place accordée aux dispositifs devant favoriser son ouverture à l'international est insuffisante et inégale selon les parcours. Si l'apprentissage d'une langue vivante, majoritairement l'anglais, est obligatoire dans le master, celui-ci est fortement différencié pour chaque parcours. L'offre apparaît comme tout à fait satisfaisante en PAMIT avec 96 heures étudiant dans deux langues et 12 heures de français langue étrangère (FLE). En revanche, elle est insuffisante en APBN (entre 15 et 38 heures, les informations fournies n'étant pas toutes concordantes) et HSC (33 heures). Aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère, aucune certification n'est prévue et rien n'est dit d'un éventuel accompagnement des étudiants en mobilité.

La formation n'est pas accessible aux publics de la formation continue et de l'alternance. Si l'absence d'alternance est compréhensible pour le parcours HSC car peu compatible avec ses finalités, elle étonne un peu plus en revanche pour PAMIT et APBN.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'analyse pas son attractivité, incertaine, et les dispositifs qu'elle utilise pour la favoriser ne sont pas identifiables et donc difficilement évaluables. Le master suit le flux et la nature des candidatures en constatant un déclin du recrutement local compensé par l'arrivée de candidats africains sélectionnés via Campus France sans toutefois en analyser les raisons. Dans un environnement très concurrentiel en matière d'offre de formation dans ce domaine, le master n'est que peu attractif puisque, sur toute la période évaluée, il n'atteint jamais sa capacité d'accueil fixée à 50 étudiants en M1 et mentionnée comme pouvant être légèrement augmentée : 18 admis en M1 en 2019-2020 pour 30 candidats ; 34 en 2020-2021 pour 60 candidats et 21 en 2021-2022 pour 30 candidats. Ces chiffres sont toutefois en décalage avec le nombre d'inscrits administratifs affichés dans les données de caractérisation qui indiquent 82 inscrits pour 2020-2021 et 66 en 2021-2022 et que d'éventuels redoublements ne permettent pas d'expliquer. En l'état il apparaît donc impossible de trancher la question de l'attractivité réelle de la formation.

La réussite des étudiants est faible et aucun dispositif d'accompagnement n'est en place pour y remédier. La formation indique analyser la réussite de ses étudiants de façon périodique en réunion de département et conseil de perfectionnement sans en mentionner les modalités concrètes. Pour autant, les taux de réussite sont faibles, notamment, en M1 et présentent une baisse continue sur les trois dernières années (53 %, 41 % et 36 % respectivement en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022) sans qu'aucune analyse, contextualisation ni piste de remédiation ne soit avancée par la formation. Les taux de réussite sont légèrement supérieurs en M2 (38 % en 2019-2020, 61 % en 2020-2021 et 56 % en 2021-2022). Le parcours PAMIT est à ce titre le parcours ayant les résultats les plus fluctuants, allant de 61 à 10 % en M1, sur la période, et, inversement en M2, passant de 11 % en 2019-2020, 63 % l'année suivante et 31 % en 2021-2022, sans qu'aucun dispositif d'accompagnement ne soit proposé.

La formation ne suit pas et n'analyse pas le devenir des étudiants. Aucune enquête n'est réalisée sur l'insertion professionnelle des diplômés et en dépit des objectifs affichés du parcours HSC, aucune poursuite en doctorat n'est attestée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master dispose globalement des moyens nécessaires à son fonctionnement malgré des départs non remplacés. En dépit d'un déficit signalé concernant les professeurs de section 22 (Histoire moderne et contemporaine) à partir de 2021-2022, ce sont 17 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et 37 non-permanents qui assurent la formation pour une centaine d'étudiants pour un total de 1526 heures étudiant pour tout le cycle, ce qui lui permet d'atteindre ses objectifs. Toutefois le coût global horaire de la formation (en nombre d'heures équivalent TD) n'étant pas fourni, il est difficile d'évaluer précisément la soutenabilité de la formation.

La formation dispose de moyens d'évaluation interne et d'amélioration continue perfectibles. Des questionnaires d'évaluation sont émis (uniquement en 2021-2022) sans que l'on sache par qui ni selon quelles modalités. Les répondants sont en revanche encore trop peu nombreux (10). Le master dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit chaque année et joue son rôle d'outil d'amélioration de la formation, des aménagements y étant discutés comme la modulation future des coefficients entre les différentes UE.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité affirmée.
- Un programme pertinent et en cohérence avec les objectifs de formation.

Points faibles

- Un adossement à la recherche sans lien formel apparent avec les unités de recherche.
- Une dimension professionnelle absente en parcours HSC.
- Une faible réussite.
- Une absence de suivi et d'analyse de l'insertion, du devenir et de la réussite des étudiants.
- Une formation linguistique insuffisante dans deux des trois parcours.
- Un dispositif d'évaluation interne encore insuffisant.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche du parcours HSC en formalisant dans la maquette l'assistance des étudiants à des manifestations scientifiques organisées par des unités de recherche.
- Introduire une dimension professionnelle dans le parcours HSC par le biais d'un stage, même court, ou d'une expérience professionnelle, qui pourrait être fait dans l'unité de recherche de rattachement renforçant du même coup dimension professionnaliste et l'adossement à la recherche de la formation, ou en s'appuyant sur ce qui est fait dans les parcours PAMIT et ABPN.
- Suivre les performances de la formation et analyser la réussite et le devenir des étudiants par le biais d'enquêtes et de dispositifs d'accompagnement et de remédiation appropriés.
- Accroître la formation linguistique en parcours ABPN et HSC en s'inspirant de ce qui est fait dans le parcours PAMIT.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants en s'appuyant sur les services de l'USPN et en généralisant celle qui est faite actuellement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles, que l'absence de dispositifs de remédiation.
- Absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours.

MASTER PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Établissements

Université Paris Cité
Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique (PPCP)* d'Université Paris Cité (UPCité), délivré en co accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), propose quinze parcours au total dont douze sont ouverts en première et deuxième année (M1 et M2) et permettent d'obtenir le titre de psychologue (profession réglementée) : *Psychopathologie psychanalytique de l'adulte et problématiques contemporaines ; Cliniques psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent ; Groupe, transculturel, famille, institution ; Clinique des expériences et des atteintes du corps ; Clinique et psychopathologies infanto-juvéniles ; Clinique et psychopathologie de l'adulte ; Clinique et psychopathologie du lien social ; Clinique et psychopathologie dans le domaine médical ; Clinique et psychopathologie : problématiques limites ; Clinique interculturelle et transculturelle ; Clinique des institutions, clinique du travail ; Clinique et développement : enfant, adolescent, parentalité* ; et un parcours recherche co accrédité par les trois sites de formation ouvert uniquement en master 2 : *Psychanalyse et interdisciplinarité* qui ne décerne pas le titre de psychologue. Ce parcours est rattaché à l'institut de formation et de recherche Sciences humaines et sociales d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur les sites de Boulogne-Billancourt, de Villetteuse et sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, le master comptait 943 étudiants inscrits, 472 en M1 et 471 en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique, co accréditée avec l'université Sorbonne Paris Nord, a toute sa place dans l'offre de formation d'Université Paris Cité et dans l'offre de formation d'USPN. Elle offre en effet aux étudiants de licence la possibilité de poursuivre leurs études en vue de l'obtention du titre de psychologue. Cependant, on ne situe pas bien comment elle s'inscrit dans les orientations phares de l'établissement. Même si l'est signalé une participation de cinq des 13 parcours de la mention à l'offre de formation de la graduate school *Psychological science*, le nom de ces parcours n'est pas donné. En outre, on ne mesure pas clairement en quoi, en termes qualitatifs et quantitatifs, l'implication de ces cinq parcours favorise la formation d'excellence en psychologie. Des éléments d'étayage auraient été nécessaires. On notera que la mention met en avant la question de l'interdisciplinarité (avec le droit, l'économie ou encore la médecine) comme étant essentielle pour la formation des étudiants mais on aurait souhaité que le nombre d'heures moyen qui y sont consacrées soit indiqué (au moins en ce qui concerne la mention).

L'ouverture à l'international pourrait être davantage mise en lumière. Certes, la mobilité entrante et sortante n'est pas une priorité pour ce type de formation étant donné la contrainte d'un stage de longue durée (500 heures), on note toutefois qu'elle n'est pas impossible (deux mobilités en 2019, une en 2020) mais des informations par exemple sur la politique de professeurs invités, les mobilités d'enseignants-chercheurs ou les stages à l'étranger, qui existent, auraient pu être étayées et valorisées sur le plan quantitatif et qualitatif. Il est par ailleurs mentionné que l'attractivité internationale est satisfaisante pour les parcours recherche sans qu'aucune donnée chiffrée ne soit donnée, ce qui est regrettable. En outre, des éléments de précision auraient pu être communiqués concernant par exemple les parcours *Clinique interculturelle et transculturelle* et *Groupe, transculturel, famille, institution* qui ont des partenariats avec différents pays d'Amérique latine et dont il est dit qu'ils accueilleraient une forte présence d'étudiants internationaux.

La formation forme à la recherche mais il manque des éléments d'information, notamment sur la poursuite en doctorat. En effet, la formation propose de manière tout à fait classique des enseignements théoriques et méthodologiques permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Elle propose aussi, et c'est indispensable à l'obtention du titre de psychologue, un travail d'étude et de recherche encadré par un enseignant-chercheur. Elle offre aussi l'opportunité aux étudiants d'assister aux conférences, colloques, journées d'étude organisées par les deux laboratoires d'adossement : *Psychologie*

clinique, psychopathologie psychanalyse (PCPP) et le Centre de recherches psychanalyse, médecine et société (CRPMS), ainsi que l'unité transversale de recherche Psychogénèse et psychopathologie (UTRPP). Il aurait été souhaitable que soient indiqués la fréquence de ces événements, les taux de participation et, par exemple, les chiffres de poursuite d'études en doctorat.

Même si l'on note un encadrement correct des stages, la part des enseignements assurés par les professionnels de terrain doit être renforcée et ceux-ci rendus visibles pour bien assurer la qualité de la professionnalisation. En effet, en complément d'un bureau des stages est mis en place un réel accompagnement, avec à la fois une supervision individuelle et collective et une analyse des pratiques. Toutefois, à la lecture du dossier, on note que l'intervention des professionnels se situe entre 23 et 30 %. Le nombre d'heures assurées par les professionnels doit être augmenté afin d'atteindre les 50 % préconisés. L'argument selon lequel des enseignants-chercheurs exercent ou ont exercé une activité professionnelle accessoire n'est pas suffisant. Dans la même perspective, les structures d'accueil des stages pourraient être rendues plus saillantes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est bien calibrée pour que les étudiants acquièrent les compétences nécessaires à l'exercice du métier de psychologue ou de chercheur en psychologie mais le fait de ne pas s'engager dans une démarche e-portfolio interroge. L'engagement dans la construction du portfolio pourrait permettre aux étudiants d'affûter leur projet professionnel et/ou de prendre conscience de leurs compétences ou des compétences à acquérir. Cependant, les responsables sont bien conscients qu'il faut renforcer les contenus sur le numérique et les questions d'intégrité scientifique. Il convient de noter un travail à poursuivre en ce qui concerne l'approche par compétences. Si les intitulés d'unités d'enseignements (UE) sont encore traditionnels, ils sont mis en adéquation avec les compétences recensées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation utilise bien les dispositifs actuels de la pédagogie. En effet, les classes inversées, notamment pour la critique d'articles scientifiques, les études de cas, les mises en situation, et les exposés oraux sont mobilisés de façon tout à fait satisfaisante. Il est prévu d'offrir la possibilité de suivre quelques UE en hybride, sans que le format n'en soit explicité.

La formation mène une analyse critique de qualité concernant la question de l'acquisition des compétences en langues et on ne peut que l'encourager à concrétiser les projets menés en ce sens. En effet, suite à ce que les étudiants membres du conseil de perfectionnement ont rapporté sur le format et le volume horaire de l'UE d'anglais, la formation envisage de renforcer les cours dispensés en anglais ; mais cela reste à l'état de projet pour la prochaine maquette.

La formation n'a pas l'intention de s'orienter vers l'alternance pour des raisons conjoncturelles liées à l'organisation des emplois du temps, mais elle offre des possibilités d'aménagements telles que des dispenses d'assiduité et de contrôle continu pour des publics en formation continue et le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est opérationnel. En outre, sont proposés différents diplômes universitaires (DU) qui peuvent compléter la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la mention ne fait aucun doute et le travail de suivi des cohortes est bien mené. En 2021-2022, la formation a reçu un nombre de dossiers de candidature pléthorique (5 141 candidatures). En outre, les effectifs des inscrits depuis 2019 sont stables et les parcours atteignent quasiment tous leur capacité d'accueil. On doit noter la grande capacité d'accueil de certains parcours (jusqu'à 70 places), qui interroge sur la soutenabilité, mais rien n'est mentionné sur ce point.

Une analyse réflexive avec une granularité plus fine aurait été souhaitable concernant les taux de réussite des étudiants. La répétition du même texte descriptif dans le dossier d'autoévaluation de la formation interroge sur la fiabilité des données fournies. Une analyse sérieuse doit être menée concernant le parcours Psychanalyse interdisciplinaire pour comprendre le faible taux de réussite (moyenne de 58,9 % sur les deux dernières années), notamment pour les étudiants inscrits sur les sites Grands Moulins et Villetaneuse.

Les équipes pédagogiques ne pensent pas utile de mener des enquêtes spécifiques de suivi d'insertion professionnelle et souhaitent les confier à l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF), ce qui serait pourtant pertinent et recommandé. En effet, si les résultats d'enquête de l'OVEF montrent une insertion professionnelle des étudiants dans le champ à 30 mois très satisfaisante pour les sites des Grands Moulins (97,3 %) et de Boulogne (95,7 %), et légèrement plus modeste sur le site de Villetaneuse (91,7 %), on se serait attendu à

davantage d'éléments d'appréciation de ces données sur les postes occupés par exemple. On regrettera qu'aucune analyse ne soit menée quant à l'âge moyen de diplomation assez élevé pour l'obtention d'un diplôme en cinq ans (30,6 ans pour le site Grands Moulins et 29,5 pour le site de Boulogne). S'il s'agit d'un public majoritairement en reprise d'études ou de poursuites d'études en doctorat (on recense en moyenne 51 poursuites d'études en doctorat par an), cela pourrait éventuellement s'expliquer, mais rien n'est mentionné dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation pourrait être plus volontaire quant à ses besoins. Sur l'ensemble des trois sites, les équipes pédagogiques sont composées de 83 enseignants-chercheurs permanents parmi lesquels 26 professeurs des universités, 55 maîtres de conférences et un enseignant du second degré. Cela représente en moyenne un encadrement de plus de 31 étudiants par personne, ce qui est important, sur les deux niveaux du cycle (licence et master). Comme le souligne l'équipe pédagogique, le personnel non permanent (plus de 130 personnes) qui complète l'effectif enseignant ne peut assurer un encadrement suffisant, d'autant qu'il est difficile de fidéliser ces personnes.

Le conseil de perfectionnement répond en tout point aux attendus. La formation a fait l'effort de constituer un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, rendu plus complexe par sa présence sur trois sites. En outre, les verbatims de ce conseil rendent compte à la fois des points forts de la formation et des difficultés rencontrées par les étudiants, notamment concernant le chevauchement des heures de stage et des heures de cours, les problèmes posés par les différences de niveaux en cours d'anglais et les redondances entre certains contenus de cours. On notera aussi une enquête de satisfaction générale par site, ce qui est tout à fait honorable, mais une évaluation systématique par UE serait souhaitable.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Une très forte attractivité de la formation.
- Un conseil de perfectionnement opérant, au niveau de la mention.
- Une approche par compétences bien amorcée.

Points faibles

- Un trop faible taux d'intervention des professionnels.
- Un taux de réussite trop faible pour le parcours *Psychanalyse et interdisciplinarité*.
- Un suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études en doctorat limité.
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Augmenter le taux de professionnels de terrain.
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'accompagnement à la réussite étudiante notamment pour le parcours *Psychanalyse et interdisciplinarité*.
- Mettre en place un dispositif de suivi du devenir des diplômés, relié aux services de l'établissement.
- Formaliser des partenariats vers l'international en s'appuyant sur les services et opportunités offertes par l'établissement.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Sciences de l'éducation (SED) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend quatre parcours : *Insertion et intervention sociale sur les territoires* (IIST, ouvert à la formation initiale et la formation continue), *Sciences du jeu* (SDJ), *Métiers de la petite enfance* (MPE, ouvert en 2020-2021) et *Politiques sociales, territoires et stratégies de direction* (PSTSD, exclusivement ouvert à la formation continue). Cette formation concerne environ 130 étudiants sur l'ensemble du cursus et est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) à Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Sciences de l'éducation (SED) est en adéquation avec la volonté de l'établissement de développer la pluridisciplinarité, mais son ancrage territorial et les liens sciences-société dont elle fait pourtant un point fort sont seulement effleurés. Les quatre parcours du master SED forment aux métiers du domaine de l'éducation et de la formation (hors champ scolaire) qui correspondent au bassin d'emploi de la zone Seine-Saint-Denis. Cependant la mention ne précise pas les contours concrets de son ancrage dans le territoire ni en matière d'acteurs partenaires ni en matière de coopérations avec la chaire Territoires de l'USPN avec laquelle elle collabore. La pluridisciplinarité de la mention est avérée à la fois par sa nature relevant de plusieurs domaines d'étude et la construction des connaissances en lien direct avec d'autres disciplines telles que les sciences de l'information et de la communication, la littérature, la psychologie et l'éthologie. Des partenariats académiques avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Créteil sont tissés, mais dans le cadre du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), aucun partenariat n'étant mis en place pour la mention SED. Le master, implanté à l'USPN depuis 1980, occupe une place tout à fait cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. En effet, il est en continuum direct avec la licence Sciences de l'éducation mais également avec la licence Sciences sanitaires et sociales (Institut universitaire de technologie, IUT, à Bobigny). Il est également en complémentarité avec le master Santé publique porté par l'UFR de santé, médecine et biologie humaine (SMBH) et le diplôme d'université (DU) Médiateur canin en intervention sociale.

L'ouverture à l'international de la formation est très fragile. La mention n'a pas avancé sur ce critère depuis la dernière évaluation Hcéres qui a pointé sa faiblesse en matière de partenariats et de mobilité des étudiants, la pandémie pouvant en être en partie responsable. Effectivement, la mention n'investit pas les dispositifs partenariaux Erasmus+ en ce qui concerne les mobilités sortantes (aucune sur la période évaluée). En revanche, la formation accueille des étudiants internationaux au travers, exclusivement, de mobilités entrantes encadrées de type Erasmus+ dont le nombre est cependant fluctuant et en diminution (de dix étudiants en 2019-2020 à six étudiants en 2021-2022). L'équipe pédagogique en est consciente, mais ne propose pas une réponse concrète pour pallier cette fragilité. Le comité souligne cependant positivement l'intervention d'un professeur invité durant la période évaluée.

La formation bénéficie d'un bon périmètre pour son adossement à la recherche, qui nécessite d'être amélioré en matière de dispositifs d'accueil dans l'unité de recherche. Le master est adossé à l'unité de recherche (UR) Experice avec des parcours correspondant à trois axes de recherche du laboratoire : le sujet dans la cité (parcours IIST et PSTSD); Jeu, loisirs, objets culturels de l'enfance (SDJ); Petite enfance, accueil et éducation (parcours MPE). L'équipe pédagogique a pris en compte les recommandations de la précédente évaluation Hcéres et a augmenté le nombre d'heures dédiées à la formation à et par la recherche à la hauteur de 240 heures dont 40 heures de suivi de mémoire par parcours en M1 et 40 heures de suivi de mémoire par parcours en M2 auxquelles s'ajoutent des unités d'enseignement (UE) méthodologiques spécifiques, respectivement 80 heures en M1 et 20 heures en M2 (sans connaître s'il s'agit de la distribution par parcours et sans disposer du nombre de crédits ECTS). Les dispositifs d'accueil en stage au sein de l'UR ne sont pas en revanche développés. Un étudiant, en moyenne par promotion, issu notamment du parcours IIST poursuit en doctorat. La formation ne fait pas une priorité de l'orientation vers la recherche dans le cadre de ses actions en lien avec l'unité de rattachement, le projet professionnel d'intégration immédiate dans le monde du travail étant l'objectif premier.

Le master compte cependant un nombre satisfaisant d'enseignants-recherches (EC) et chercheurs (14) sur une équipe pédagogique de 38 membres qui dispensent 800 heures sur un total de 1721 heures, donc une part importante des heures de formation (62 % pour le parcours IIST, 68 % pour le parcours SDJ et 79 % pour le parcours MPE). On ne peut que regretter que la part des enseignements réalisés par des chercheurs et/ou EC ne soit pas donnée pour le parcours PTSD. En effet, le fait que ce parcours ne soit ouvert qu'à la formation continue ne doit pas être une raison pour ne pas développer son adossement à la recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique avec des partenariats développées par parcours et les éléments de professionnalisation sont de bonne qualité. Des collaborations et partenariats ciblés sont développés par parcours. Le parcours SDJ privilégie les relations avec les entreprises du jeu de société et jeu vidéo (Asmodé, Origames) et les ludothèques ainsi que les opportunités qui se présentent via le réseau d'Alumni. Le parcours MPE entretient des collaborations avec le département de Seine-Saint-Denis, des associations et sociétés coopératives du territoire ou pôle innovation petite enfance et parentalité du territoire. Le parcours IIST fonctionne en partenariat avec le centre de formation *Trans-faire* pour les étudiants inscrits en formation continue et a mis en place avec les formateurs des partenariats de recherche-formation avec les étudiants, l'ADEME et un lycée professionnel du territoire. L'ouverture partielle (IIST) ou totale (PTSD) des parcours à la formation continue renforce la professionnalisation et les relations avec l'environnement socio-économique de la mention. Des professionnels (23) interviennent dans la formation et assurent un tiers des enseignements, ce qui est cohérent avec la part des enseignements dispensée par des chercheurs et/ou des EC, mais en contradiction avec les 1130 heures étudiant, cumulées sur les parcours, hors formation continue, déclarées par la formation au regard du total de 1721 heures. Les stages sont obligatoires en M1 (quatre semaines minimum) et M2 (huit semaines minimum). Des stages au choix sont également possibles dans le cadre d'une UE en M1 dont l'intitulé n'est pas indiqué, soit sous forme de formation à l'entrepreneuriat, soit sous forme de projets tutorés pour les parcours SDJ et IIST. Il est cependant regrettable qu'on ne dispose pas du nombre de crédits ECTS ou du nombre d'heures qui sont dédiées à ces expériences professionnelles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mention a défini ses objectifs dans une approche programme en fonction des spécificités des parcours seulement en formation initiale sans qu'une approche par compétences soit réellement développée. La mention s'inscrit dans une approche programme visant à l'alignement pédagogique dans les unités d'enseignement. L'équipe pédagogique a défini un référentiel de compétences à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), des correspondances entre la maquette et les blocs de connaissances et de compétences (BCC) de la même fiche pour les trois parcours en formation initiale. Néanmoins, cette démarche n'est pas déployée à l'échelle de la formation puisque le parcours PTSD, ouvert en formation continue (FC), ce qui interroge d'autant plus, n'y est pas concerné. Le master n'intègre pas de compétences complémentaires en lien avec les certifications.

La mention intègre des dispositifs pédagogiques innovants, mais il est difficile d'apprécier leur ampleur en l'absence d'information plus concrète. Les méthodes et pratiques pédagogiques développées au niveau de la formation sont notamment expérimentées dans le cadre du parcours SDJ à travers le FabLab Ludomaker (sous la houlette d'un ingénieur pédagogique) financé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) et soutenu par le Labex Industries culturelles et création artistique, et le studio lego. La mention utilise la plateforme moodle sans indiquer exactement les pratiques. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de détail concernant les méthodes innovantes utilisées partagées par les parcours.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'ouverture à l'international et la formation aux compétences linguistiques est absente. Il est regrettable que la mention ne propose pas d'enseignement obligatoire en langue étrangère. Une UE en M1 intitulée *Langue et ouverture interculturelle* (20 heures) propose un enseignement sur la portée culturelle des pratiques linguistiques et constitue en fait le seul accompagnement à la mobilité, mais ne couvre pas le besoin de formation en langues étrangères. À noter que les étudiants en mobilité entrante bénéficient en revanche du suivi d'un membre de l'équipe pédagogique sans que le contenu de ce suivi ne soit précisé. Les étudiants peuvent également suivre une UE libre d'enseignement de la langue de leur choix dispensée par l'espace Langues de l'USPN, mais sans que le volume horaire de celle-ci ne soit donné ni le nombre d'étudiants qui la suivent. L'équipe pédagogique en est consciente, mais ne propose pas une solution concrète.

La mention n'est pas ouverte à l'alternance, mais elle est ouverte à la formation continue (FC) dont elle fait, à juste titre, un point fort. La formation a deux parcours qui sont ouverts à la FC, IIST (partiellement) et PTSD. Les effectifs sont en hausse avec 35 stagiaires de la FC (dont 15 dans le parcours PTSD) en 2019-2020, 40 (15 en PTSD) en 2020-2021 et 41 (21 en PTSD) en 2021-2022.

Peu de validations des acquis de l'expérience (VAE) sont accordées (une à trois suivant les années), mais compte tenu de l'ouverture des parcours à la FC, cela ne représente pas une fragilité. Les validations des acquis professionnels (VAP) ont connu en revanche une forte baisse entre 2020-2022, 18 VAP étant accordées en 2019-2020 contre deux en 2021-2022, sans que cette trajectoire ne soit analysée par la formation. Par ailleurs, les parcours ouverts en formation continue sont gérés en totale autonomie vis-à-vis des parcours en formation initiale ce qui laisse supposer un accueil et une ingénierie adaptée, mais aucune précision n'est donnée (si ce n'est que le parcours PTSD, exclusivement en M2, s'effectue en 18 mois), ce qui est regrettable pour l'évaluation de ces dispositifs.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité globalement bonne qui est répartie de façon équilibrée entre les parcours et d'une communication qui cible les publics en fonction des spécificités des parcours. L'équipe pédagogique utilise les dispositifs en place de l'USPN et participe aux journées portes ouvertes, aux différents salons organisés en Île-de-France. Les supports de communication sont ciblés en fonction des parcours : par exemple, l'affichage du parcours MPE dans le répertoire annuel des formations sociales. L'origine géographique des candidats est située dans la région, mais la formation accueille aussi des candidatures Campus France (pour autant, aucun étudiant international n'est inscrit dans la formation en dehors de ceux utilisant les supports Erasmus + dans le cadre d'une mobilité encadrée). Le nombre de candidats pour la mention est significatif, en moyenne 290, et la capacité globale d'accueil de la formation est généralement atteinte. Les parcours atteignent la capacité d'accueil (par exemple, le parcours IIST qui est stable dans ses effectifs), exception faisant le parcours MPE qui a ouvert en 2020-2021, mais qui enregistre des effectifs en hausse (de 9 étudiants en 2020-2021 à 12 étudiants en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 14 étudiants). On regrette cependant de ne pas avoir de données sur les candidatures pour le parcours PTSD, uniquement en M2 dont la capacité d'accueil de 25 n'est pas atteinte (15 étudiants inscrits en 2019-2020 et 2020-2021 et 21 en 2021-2022).

Le suivi de la réussite et l'analyse des résultats de ses étudiants par la formation sont peu satisfaisants. La mention ne suit pas réellement la réussite des étudiants. Si elle a mis en place des candidatures par parcours pour permettre à l'équipe de mieux accompagner les étudiants vers la réussite après un constat de décrochage en M1 au deuxième semestre, les résultats attendus ne sont pas encore visibles. En M1, pour les parcours SDJ et MPE les taux de réussite sont faibles: 35 % et respectivement 33 %. Le parcours IIST enregistre un bon taux de réussite moyen de 70 % sur les trois années (2019-2022). En M2, le parcours IIST a un bon taux de réussite moyen de 73 % sur la même période, mais en diminution si l'on considère le taux par année (78 % en 2019-2020, 77 % en 2020-2021 et 64 % en 2021-2022). Le taux de réussite moyen du parcours SDJ est situé à seulement 43 % sur les trois années avec une forte baisse en 2020-2021 (20 %). Le parcours MPE en M2 a de meilleurs résultats de réussite pour la première promotion de 2021-2022 : 80 %. Le parcours PTSD a une excellente réussite de 100 % sur les trois années. L'équipe explique ces écarts par la qualité du recrutement. Il est regrettable que l'équipe pédagogique ne mette pas en place de dispositifs de remédiation afin de pallier ces écarts en matière de réussite.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle, satisfaisante, et la poursuite d'études de ses diplômés.

Le taux d'insertion des diplômés sur l'ensemble de la mention 30 mois après le diplôme est satisfaisant: 87,5 % en 2017, 75 % en 2018 et 87,5 % en 2019. Le comité regrette cependant l'absence de données qualitatives sur plusieurs items tels le type de contrat (CDI, CDD) ou l'adéquation des emplois avec la formation. Il n'y a pas d'information disponible pour le parcours MPE, ce qui est normal compte-tenu de son ouverture récente en 2020-2021. Concernant la poursuite d'études, peu d'étudiants continuent en doctorat (deux entre 2019-2022 et notamment ceux du parcours IIST). Peu d'étudiants en PTSD répondent à l'enquête à 30 mois (deux), il est donc difficile d'apprécier l'insertion pour ce parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation a un effectif de 14 enseignants titulaires et 24 non-permanents pour un coût global horaire de 1642 heures équivalent TD) (sans les heures FC qui relèvent d'une gestion séparée), avec un taux d'encadrement satisfaisant en matière d'enseignants permanents de 16 % pour 87 étudiants inscrits en 2021-2022. Les mutualisations des enseignements entre les trois parcours sous la forme d'un tronc commun sont gage de sa soutenabilité.

La formation dispose de moyens d'évaluation interne et d'amélioration continue, mais qui restent à renforcer.

Depuis 2022, le master a mis en place un conseil de perfectionnement par parcours qui remplace celui organisé au niveau de la mention depuis 2018, avec des représentants de l'ensemble des acteurs intervenant dans la formation et qui assurent son pilotage. Le comité regrette qu'il n'existe plus de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, suivant la réglementation, et permettant une évolution globale de la mention. Les conseils analysent les contenus des enseignements, les résultats des évaluations informelles des cours par les étudiants, la cohérence de la formation avec le monde du travail. Il est regrettable qu'une évaluation formalisée des enseignements ne soit pas mise en place pour l'ensemble des parcours. Seul le parcours SDJ dispose d'un questionnaire d'évaluation administré en ligne, mais dont il ne connaît pas le taux de réponse. L'équipe est consciente de ce besoin et préconise de généraliser le dispositif. Si l'on comprend qu'une évaluation de la formation par les étudiants est réalisée par l'observatoire de la vie étudiante, rien n'est indiqué sur la façon dont ses résultats sont pris en compte et sur le taux de réponse.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité avérée.
- De bonnes relations avec le monde socio-économique et des éléments de professionnalisation affirmés.
- Une ouverture efficace à la formation continue.

Points faibles

- Des liens avec l'unité de recherche d'adossement à formaliser en matière d'accueil d'étudiants.
- Une réussite variable entre les parcours.
- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés et une faible analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants.
- Une absence de formation aux compétences linguistiques.
- Des dispositifs d'amélioration continue au niveau des parcours largement perfectibles (évaluation des enseignements par les étudiants et conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention).
- Une ouverture à l'international très fragile.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche par un dispositif d'accueil des étudiants plus formel afin de consolider les liens entre l'unité de recherche et la formation.
- Analyser les profils, les parcours et la réussite des étudiants des parcours IIST et PSTSD afin de comprendre les faibles résultats des parcours SDJ et MPE et mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite pour ces derniers.
- Suivre et analyser l'insertion professionnelle des étudiants.
- Introduire des enseignements obligatoires de langue étrangère.
- Formaliser les moyens d'évaluation interne et d'amélioration continue existants au niveau de la mention en rétablissant notamment le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Développer la mobilité internationale sortante à travers la formalisation des coopérations internationales et l'incitation à la participation au dispositif Erasmus+.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'enseignement obligatoire de langues étrangères.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Sciences du langage de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un seul parcours *Lexiques, discours, langues et théories (LEDILANGT)* au sein duquel existent deux sous-parcours thématiques : *Dynamiques lexicales (DL)* et *Diversités, inégalités, discriminations linguistiques (DIDL)*. Cette formation concerne environ 50 étudiants sur l'ensemble du cursus et est dispensée, en présentiel, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) à Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Du fait de son interdisciplinarité et inclusivité, la formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le master se construit en continuum avec la licence Lettres, la licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) ainsi qu'en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle (master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, MEEF, master Lettres, master Traitement automatique des langages). Le master prépare à la recherche des spécialistes en sciences du langage, en alliant linguistique théorique, linguistique appliquée et linguistique outillée. Il vise une poursuite d'études en doctorat. L'originalité de la formation est sa dimension plurilingue (anglais, français, espagnol) avec l'étude de l'anglais comme langue de communication, mais aussi l'anglais et d'autres langues comme objet d'étude. La dimension pluridisciplinaire (permettant l'interaction entre analyse du discours, sociolinguistique, politique linguistique, humanités numériques) et l'engagement pour la société (en proposant, entre autres, des cours de psychologie sociale, de l'analyse et de la remédiation des inégalités et des discriminations en langue et en discours dans le contexte de la société française et de la francophonie) sont des caractéristiques fortes de la formation. Cette pluri- et inter-disciplinarité du master est renforcée par le label du laboratoire d'excellence Fondements empiriques de la linguistique : données, méthodes, modèles (LabEx EFL) qui joue un rôle clé au sein du monde de la recherche francilienne étant donné que le multilinguisme et son impact social prennent une place importante dans la région parisienne. Ainsi, on ne peut que regretter l'absence de tout partenariat académique formel, tant au plan régional, national qu'international.

L'ouverture à l'international est très limitée. La formation ne fait état d aucun partenariat avec des institutions étrangères et, par conséquent, d aucune mobilité entrante encadrée. Par ailleurs, si les mobilités sortantes restent possibles, on en dénombre aucune sur les trois dernières années. Ceci peut s'expliquer par une forte part d'étudiants internationaux dans les effectifs. La formation affiche en effet, en moyenne, un quart d'étudiants internationaux, recrutés via Campus France, (par exemple 13 étudiants sur 45 en 2021-2022), provenant principalement des pays du Maghreb, ce qui peut s'expliquer par le label « Bienvenue en France » que détient l'USPN. Du fait de la nature internationale du recrutement, les étudiants se sentent sans doute moins concernés par un semestre effectué dans un autre pays.

La formation intègre une bonne formation à et par la recherche adaptée à sa finalité, mais dont on ne peut mesurer les résultats. Elle bénéficie d'un environnement propice à la recherche grâce à l'adossement à deux laboratoires : Pléiade et l'unité mixte de recherche le laboratoire d'informatique de Paris-Nord, LIPN (équipe représentation des connaissances et langage naturel, RCLN), au sein desquels s'investissent les enseignants-chercheurs (EC) intervenants dans la formation, au nombre de 12 pour une équipe pédagogique de 13 membres. Certains enseignants-chercheurs de la formation sont également affiliés aux laboratoires CNRS de linguistique (Langues, textes, traitements informatiques, cognition, LATTICE ; langues et civilisations à tradition orale, LACITO et le laboratoire de linguistique formelle LLF). Les enseignants-chercheurs interviennent à hauteur de 342 heures (sur 429 heures de la formation) en dispensant des séminaires en lien avec la/leur recherche. De plus, 273 heures sont directement liées à la formation à et par la recherche, à une initiation à la recherche et à sa méthodologie et ses outils, soit 64 % de la formation). Ceci est complété par la réalisation obligatoire d'un mémoire de recherche initié en master 1 (M1), finalisé en master 2 (M2) et crédité de 24 crédits ECTS (6 en M1 et 18 en M2). On observe une tentative de synergie entre les activités de laboratoires et la formation des étudiants à travers une unité d'enseignement (UE) dédiée à la préprofessionnalisation et au stage de recherche, facultatif.

Toutefois peu d'étudiants, sans que leur nombre exact ne soit renseigné, bénéficient de ce stage au sein des laboratoires, la formation expliquant ce fait par le niveau insuffisant des étudiants, ce qui interroge. De même, étant donné que la formation ne précise pas le nombre de poursuite d'études en doctorat, il est difficile d'évaluer la portée et l'efficacité réelle de la présence de la recherche dans la mention.

Les relations de la formation avec le monde socio-économique sont quasi-inexistantes. La formation ne compte aucun intervenant professionnel en 2021-2022. Une UE professionnelle (12 heures accordant trois crédits ECTS) pourrait constituer le levier pour l'insertion professionnelle des étudiants, mais le dispositif demeure insuffisant. En 2021-2022, ces 12 heures de préprofessionnalisation n'ont pas pu être dispensées faute d'intervenants professionnels. De plus, le stage n'étant pas obligatoire, peu d'étudiants choisissent de le faire ou en trouvent un (deux étudiants, sur l'ensemble du cursus, par an, en réalisent un). Bien que la formation arrive en théorie à distinguer l'environnement socio-économique le plus proche de la mention (que sont, outre la recherche, l'édition, les agences de communication et des institutions internationales ayant pour objectif de promouvoir la langue française) elle rencontre en pratique des difficultés à identifier les débouchés professionnels à l'issue du master. Des discussions avec le service information orientation (SIO) et la chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis sont prévues pour mieux identifier les besoins des partenaires socio-économiques et culturels du territoire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation sont construits en accord avec ses objectifs bien que la démarche active d'un alignement pédagogique via une approche par compétences ne soit pas encore engagée. La maquette de formation est structurée en UE. Bien qu'elle ne soit pas construite sur une approche par compétences, la formation propose un tableau de correspondance entre les UE et des blocs de connaissances et de compétences définis par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ce qui illustre que les compétences visées sont bien considérées par les différentes unités d'enseignement. La formation précise que la mise en place de l'approche par compétences est rendue complexe en raison des difficultés liées au manque de connaissances disciplinaires en linguistique, notamment chez les étudiants internationaux. On peut s'étonner que la formation, consciente du niveau réel d'entrée de ses étudiants, n'adapte pas sa réflexion quant aux modalités de sélection de candidatures. Le déploiement d'une approche par compétences devrait lui permettre de mieux définir et d'adapter ses contenus au niveau des étudiants. La formation ne propose pas de certifications permettant de valoriser des compétences transversales des étudiants (PIX, portfolio).

La diversification des pratiques pédagogiques reste partielle. La formation priviliege l'enseignement en présentiel (surtout après la période de confinement) avec des supports de cours traditionnels (articles, powerpoints, exempliers) déposés sur moodle. Le master ne propose pas d'enseignement hybride ou en ligne. Cependant l'équipe pédagogique s'est saisie des outils numériques (principalement dans des séminaires axés sur la linguistique de corpus et/ou le traitement automatique des langues). L'achat de licences de corpus (Frantext, COCA, Cobuild, etc.) qui pourraient profiter aux doctorants est en cours de réflexion. Des modalités d'enseignement par projet sont également proposées pour deux des UE du sous-parcours DIDL et une en DL.

L'apprentissage des langues doit être valorisé davantage. Le master affiche sa particularité plurilingue grâce à une équipe composée d'EC, pour moitié de spécialistes en sciences du langage (linguistique et phonétique générales) et pour 25 % de spécialistes en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes. L'apprentissage de la langue anglaise est rendu obligatoire à la hauteur de 36 heures soit 18 heures en semestre 1 et au semestre 3, accordant trois crédits ECTS. La formation propose en outre des enseignements de français langue étrangère (FLE) qui restent facultatifs. Cependant, étant donné le recrutement international, le master propose l'UE de méthodologie "français de la recherche" faisant office de FLE (36 heures), ces cours étant obligatoires au sein de la formation. Des cours de linguistique espagnole et anglaise sont également envisagés. Cependant 72 heures d'enseignements sont dispensés en langue anglaise, ce qui n'est pas élevé étant donné la dimension plurilingue affichée par la formation. On regrette également que la formation n'ait aucune visibilité sur les certifications en langues. De même aucun dispositif d'accompagnement à la mobilité n'est mis en place par la formation ni ne s'appuie sur ceux développés en central.

La formation est accessible à la formation continue, mais ne s'y est pas adaptée malgré un fort potentiel. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'a accueilli sur la période aucun stagiaire de la formation continue ni délivrée de validation des acquis professionnels (VAP). En revanche, de nombreuses validations partielles des acquis de l'expérience ont été délivrées (six en 2019-2020, soit 10 % de l'effectif global, et 12 en 2021-2022, soit un peu plus d'un quart de l'effectif global).

Si cette absence d'ouverture à l'alternance est compréhensible dans la mesure où la formation prétend être spécifiquement orientée vers la recherche (bien que le faible nombre de poursuites en doctorat contredise ce positionnement) on peut regretter que la formation ne s'empare pas du potentiel en formation continue (comme le suggère le nombre de VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation reste fragile. Si le nombre de candidatures est en progression entre 2020-2021 (169 candidats) et 2021-2022 (197 candidats) et compte-tenu de la forte part des étudiants internationaux dans les effectifs, l'absence de donnée sur la répartition des candidatures e-candidat/ Campus France et des admis et inscrits en M1 suivant ces deux processus de recrutement, rend difficile l'évaluation de l'attractivité. Le nombre d'admis est, quant à lui, stable sur ces deux années, (respectivement 66 et 68 étudiants), avec un taux de sélection affiché entre 35 et 40 %. En revanche la capacité d'accueil de la formation n'est pas atteinte depuis deux ans (20 inscrits en 2020-2021, et 24 en 2021-2022 sur 27 places disponibles, le nombre d'inscrits incluant les éventuels redoublants). Le master communique essentiellement aux journées portes ouvertes annuelles organisées par l'université et au salon des masters à Paris. Étant consciente de la nécessité d'augmenter sa visibilité au sein de l'USPN, la formation envisage de différencier davantage le master par rapport aux autres formations semblables d'Île-de-France, sans préciser comment, et de délocaliser la formation sur le campus de Condorcet plus proche de Paris.

La formation suit partiellement l'évolution des étudiants, mais le taux de réussite reste faible. La formation affiche un taux d'échec important en M1 qu'elle explique par un niveau d'entrée faible en linguistique en particulier chez les étudiants internationaux. L'argument ainsi donné interroge compte tenu du fait que la formation est sélective. Le taux de réussite en M1 en 2020-2021 est en effet de 40 %, ce qui est bien plus bas que celui constaté en 2019-2020 (malgré la Covid) et 2021-2022 (63 % dans les deux cas). Concernant le M2, les taux de réussite sont également bas, mais en augmentation sur trois ans (40, 42 et 57 % respectivement). Ces données ne font pas l'objet d'analyses par la formation, ce que l'on ne peut que regretter. La formation déclare la volonté de renforcer des cours de méthodologie et du tutorat d'accompagnement par des doctorants, ce que l'on ne peut qu'encourager, l'accompagnement individualisé dans le cadre du suivi du mémoire, actuellement seul dispositif d'aide à la réussite, n'étant vraisemblablement pas suffisant.

Le suivi du devenir professionnel est inexistant et empêche l'évaluation du devenir des étudiants. Si la formation déclare que l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise l'enquête nationale à 18 et 30 mois, les résultats de cette enquête sont très parcellaires, aucune donnée qualitative ni analyse n'étant fournie et l'insertion professionnelle des diplômés à 18 mois n'est pas questionnées. Même si le nombre de répondants est très faible (entre deux et sept suivant les cohortes interrogées), on ne peut que regretter l'absence d'analyse et de données qualitatives. En 2019-2020, sur deux répondants, un est en emploi ; en 2020-2021 sur cinq répondants, deux sont en emploi et un en poursuite d'études et en 2021-2022, on dénombre cinq diplômés en emploi, un en poursuite d'études sur sept répondants, sans que l'on ne sache si les emplois sont en adéquation avec la formation et si les poursuites d'études sont des doctorats. La formation, consciente de cette faiblesse, envisage la mise en place d'enquêtes internes, ce que le comité ne peut qu'encourager.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains et financiers très favorables pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le master s'appuie sur une équipe pédagogique composée de 12 EC permanents. Étant donné l'effectif global de 45 étudiants en 2021-2022 (soit un taux d'encadrement de 24,5 %, le plus important des formations du 2^e cycle du domaine SHS de l'USPN), pour un coût global horaire de la formation de 429 heures équivalent TD, la formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs.

La démarche d'amélioration continue de la formation s'est mise en place très récemment et doit être encore développée. L'analyse du taux de réussite et un point de suivi sont réalisés en réunion pédagogique. Le conseil de perfectionnement annuel, dont la composition est conforme à la réglementation, s'est réuni pour la première fois en 2023. Si la formation déclare qu'il constitue un moment de dialogue avec ses représentants pour étudier les performances, réfléchir aux mesures rectificatives et contribuer à l'évolution de la formation, il est impossible, étant donné son caractère récent, d'évaluer son impact réel sur la formation. La démarche est à poursuivre et à renforcer par une évaluation des enseignements par les étudiants, celle-ci ayant lieu jusqu'à présent sous la forme d'échanges informels.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Une ouverture interdisciplinaire avérée de la formation.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles.
- Une professionnalisation insuffisante et l'absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation.
- Une attractivité fragile.
- Un suivi des étudiants et du devenir des diplômés insuffisant.
- L'absence d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants.
- L'ouverture de la formation à l'international limitée.

Recommandations

- Renforcer et adapter les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite (par exemple grâce au suivi individuel, des cours de français, le renforcement de l'aide à l'écriture du mémoire) afin d'améliorer les taux de réussite.
- Développer la professionnalisation, notamment en rendant obligatoire une expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation, au sein du laboratoire de recherche et en entreprise en s'appuyant sur la thématique du master en lien avec l'ouverture interdisciplinaire et renforcer l'APC (approche par compétences) afin d'assurer plus de lisibilité en direction des professionnels et par rapport au profil des diplômés.
- Renforcer l'attractivité de la formation à travers la communication adaptée (Journées des universités, journées des carrières, rencontres professionnels).
- Mettre en place des outils de pilotage permettant le suivi des étudiants et le devenir des diplômés.
- Mettre en place une évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants afin de renforcer la démarche d'amélioration continue qui se met en place.
- Renforcer la politique d'ouverture à l'international de la formation en assurant des partenariats lisibles.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la réussite (taux faibles et dispositifs de remédiation insuffisants).
- Qualité insuffisante de la professionnalisation (absence de professionnels participant à la formation, absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation).

MASTER TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Traitement automatique des langues* (TAL) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un parcours TAL en première année (M1) et un parcours *Traitement informatique et linguistique des documents écrits en* (TILDE) deuxième année (M2) du cycle. Cette formation concerne environ 40 étudiants sur l'ensemble du cursus et a pour objectif de former des ingénieurs en linguistique-informatique. Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS).

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation présente de nombreuses lacunes tant pour les données quantitatives et qualitatives que pour leurs analyses, ce qui rend son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation particulièrement complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le peu de données fournies par la formation empêche une évaluation détaillée de son adéquation avec la stratégie formation de l'USPN, si ce n'est sur l'aspect pluridisciplinaire. La formation intègre l'apport de l'interdisciplinarité à travers des enseignements de linguistique, d'informatique et d'ingénierie linguistique qui sont dispensés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire recouvrant cinq sections du Conseil national des universités, CNU (sciences du langage, sciences de gestion, informatique, Langue et littérature françaises, Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes). En l'absence d'information fournie par la formation, le comité estime qu'elle occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN vis-à-vis de formations connexes du même cycle (master Sciences du langage - SDL, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionale - LLCER, Informatique) et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum (licence Lettres parcours SDL, licence LLCER). La formation ne mentionne aucun partenariat académique.

Le développement récent de partenariats et le caractère incomplet de l'auto-évaluation ne permettent pas l'évaluation approfondie de l'ouverture à l'international de la formation. La formation affiche un partenariat international récent avec une université albanaise qui s'est traduit par la signature d'un accord-cadre entre l'USPN et l'université de Tirana et s'est poursuivie par la création d'un double diplôme en 2022 (13 étudiants en 2022-2023). La formation déclare qu'il s'agit du deuxième double diplôme mis en place, et mentionne le projet d'autres partenariats similaires : l'un avec une université brésilienne, l'autre avec une université chinoise, sans apporter plus de précisions. De plus, si la formation renseigne le nombre d'étudiants inscrits au sein de ce double diplôme, on ne peut que regretter l'absence de données quantitatives concernant les mobilités (sortante et entrante) durant la période évaluée. Il est noté par ailleurs que l'accueil des étudiants internationaux au sein de la formation est en progression constante depuis trois ans (10 étudiants sur 40 en 2019-2020, 13 sur 43 en 2020-2021 et 20 sur 38 en 2021-2022).

L'adossement à la recherche est de qualité. Le master TAL est adossé au laboratoire théories textes numériques (TTN). L'équipe pédagogique qui intervient au sein de la formation (pour la totalité des 474 heures de la formation) est entièrement composée d'enseignants-chercheurs, tous membres-titulaires du laboratoire TTN. Le master est recensé sur le site L'ATALA, l'association savante consacrée au développement du traitement automatique des langues établissant les passerelles entre la linguistique et l'informatique. Le master comporte des cours de découverte à la recherche, sa méthodologie, ses outils (24 heures en M1 et 24 heures en M2). L'adossement à la recherche se traduit également par la rédaction d'un travail de recherche individuel encadré par un enseignant-chercheur qui est présenté devant un jury en fin de formation. Il est dommage que cet adossement de qualité ne soit pas encore renforcé par des stages recherche dont on regrette l'absence.

Cependant peu d'étudiants poursuivent en doctorat : la formation précise qu'un seul étudiant sur la période évaluée a obtenu une thèse de type CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) et a été engagé dans l'entreprise qui l'a accueilli dans le cadre de sa thèse.

Les liens avec le monde socio-économique sont forts et réels. Si il n'est fait mention d'aucun professionnel intervenant dans la formation (et donc d'aucune heure de formation associée), le compte-rendu de son conseil de perfectionnement donne un tout autre éclairage de la situation. Le comité regrette cette incohérence dans les données, mais ne peut que se réjouir des liens de la formation avec les acteurs du monde socio-économique et de la professionnalisation des étudiants. Le master mentionne ses relations avec des entreprises (par exemple société Ontomantics, Teamnet, Enghouse Interactive, Crédit Agricole) qui accueillent les étudiants dans le cadre des deux stages obligatoires que compte la formation (trois mois en M1 et six mois en M2). Ce sont ainsi 40 crédits ECTS qui sont accordés à l'expérience professionnelle au sein de la formation. De plus, la formation est à l'écoute des entreprises et adapte ses méthodes d'enseignement et même le contenu des cours pour répondre au mieux aux besoins des entreprises (en intégrant notamment le développement d'applications Web). Par ailleurs, en M2, 12 heures d'un enseignement "Vie en entreprise" et 24 heures sur la coordination de projet et/ou le management, les données étant peu explicites, sont animés par des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master est construit en cohérence avec ses finalités et le projet global de formation sans s'inscrire encore dans le cadre de l'approche par compétences. Si l'effort a été consenti permettant de mettre en perspective des compétences acquises au sein d'unités d'enseignement (UE) avec des compétences inscrites dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation et au regard des débouchés professionnels visés (ingénieur linguiste, terminologue, lexicologue, gestionnaire de site web multilingue, chef de projet multimédia, traducteur, veilleur économique, stratégique, technologique, documentaliste spécialisé ou responsable de service de documentation, architecte de système d'information ou responsable d'études informatiques), aucune mise en œuvre effective de l'approche par compétences n'a, pour l'instant, été réalisée et aucune valorisation des compétences intra ou extra-curriculaires n'est faite.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées par la formation. La formation met en œuvre des enseignements pratiques sous la forme d'exercices, déploie une pédagogie par projets individuels ou collectifs et des présentations orales des travaux réalisés. Des outils d'enseignement en ligne sont également activés pour faciliter les apprentissages. Enfin, la possibilité de suivre intégralement la formation à distance existe sans que l'on ne sache la part des étudiants choisissant cette modalité ni sous quelles conditions ils peuvent la suivre.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont perfectibles.

À l'exception d'enseignements de langue anglaise spécialisée dont le volume reste faible (24 heures en M1 et 24 heures en M2), la formation n'a mis en œuvre aucun autre dispositif pouvant optimiser son ouverture à l'international. On note l'absence d'enseignement disciplinaire en langue anglaise. Par ailleurs aucun dispositif de cours de français langue étrangère (FLE) n'est proposé, ce qui interroge compte-tenu de la part importante des étudiants internationaux inscrits dans la formation. Finalement, la formation ne propose aucun accompagnement à la mobilité.

Le master n'est pas ouvert au public en alternance et l'absence de donnée empêche toute évaluation de sa capacité d'accueil du public de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'analyse pas les flux de candidatures et d'inscription et l'évaluation de son attractivité est impossible compte-tenu des données fournies. Hormis la mention du recensement de la formation sur le site de l'association pour le traitement automatique des langues (ATALA), rien n'est dit sur les outils de communication utilisés par la formation. Par ailleurs, le nombre de candidatures (respectivement 7, 10 et 10 sur les trois dernières années) qui correspond au nombre d'admis dans la formation interroge tant il est faible. La capacité d'accueil n'est de plus pas donnée par la formation.

La formation a des taux de réussite excellents, mais n'analyse pas ses résultats. En effet, on note entre 100 % et 89 % d'étudiants ayant validés le M1 sur les trois dernières années et 83 % en 2020-2021 et 85 % en 2021-2022 ayant validé M2 (le taux de réussite un peu plus faible en 2019-2020, de 77 %, peut s'expliquer du fait de la pandémie bien que l'absence d'analyse par la formation empêche toute certitude).

La formation déclare une excellente insertion professionnelle de ses diplômés qu'aucune enquête ne vient cependant étayer. Aucune enquête nationale à 30 mois n'est fournie par la formation qui déclare cependant suivre ses étudiants au moyen de l'application Linkedin à laquelle ils ont l'obligation de s'inscrire pendant la formation.

Un taux de réponse aux enquêtes à 30 mois de 95 % est pourtant avancé, pour la seule année 2019-2020, sans fournir aucune autre donnée ou analyse de cette enquête. Par ailleurs, la formation avance 100 % d'insertion professionnelle 6 ou 12 mois après le diplôme, voire à la suite du stage de M2 pour 10 % d'entre eux, dans les entreprises visées sans aucun élément concernant ces emplois (contrat de travail à durée indéterminée, contrat de travail à durée déterminée et niveau, adéquation avec la formation). Une seule poursuite en doctorat est relevée sur la période évaluée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires permettant d'atteindre ses objectifs. Le master s'appuie sur une équipe pédagogique de cinq enseignants-chercheurs titulaires ce qui permet d'assurer l'encadrement de 38 étudiants (M1 et M2 en 2021-2022) avec un taux d'encadrement de 13 % et le coût global horaire de la formation (486 heures équivalent TD, hors les stages).

La formation applique une démarche d'amélioration continue, ce qui rend d'autant plus étonnant le peu de données qualitatives et quantitatives et d'analyse fournies par la formation dans son autoévaluation. Le conseil de perfectionnement est un moment privilégié du dialogue entre l'équipe pédagogique, les étudiants et le monde de l'entreprise visant l'amélioration continue et la performance de la formation concernant les enseignements (fondamentaux et professionnels), la réussite des étudiants, leur employabilité. Les questions spécifiques à chaque parcours (TAL/TILDE) sont identifiées. La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire, notamment grâce aux retours des stages dans des entreprises et à l'échange avec de représentants du territoire dans le conseil de perfectionnement. L'évaluation de la formation est mise en place par la formation depuis 2021-2022 et les étudiants sont vivement incités à y répondre. On note un taux de 66 % de réponse aux questionnaires d'évaluation de formation, ce qui est correct. Au vu de ces dispositifs, le comité regrette le manque de données et d'analyse dans l'autoévaluation de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- De bons taux de réussite des étudiants.
- Une très bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Une faible implication des professionnels dans les enseignements.
- Une poursuite d'études en doctorat limitée.
- L'enseignement en langues étrangères insuffisant.
- Une autoévaluation lacunaire ce qui était déjà noté lors de la précédente évaluation.
- L'absence de toute mobilité sortante.

Recommandations

- Impliquer davantage les professionnels dans les enseignements et ouvrir la formation de manière plus forte aux étudiants en formation continue voire en alternance à partir des liens étroits existant avec le monde socio-économique.
- Développer les stages au sein du laboratoire de recherche, ce qui pourrait créer des vocations de poursuite d'études en doctorat.
- Renforcer l'enseignement en langues étrangères et leurs certifications.

- Collecter régulièrement les indicateurs liés aux résultats de la formation (attractivité, réussite, insertion professionnelle) et se servir du conseil de perfectionnement pour les analyser annuellement et suivre leur évolution à la suite des actions mises en œuvre.
- Développer la mobilité sortante en s'appuyant sur les collaborations existantes.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master Biologie-santé (BS) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), co-acrédité avec Université Paris Cité (UPCité) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours : Développement, inflammation, régénération (DIR) et Thérapies et technologies du vivant (TTV) au sein duquel existent deux axes : Thérapies expérimentales et applications en pathologies humaines (TEAPH) et Technologies et instrumentation en biologie humaine (TIBH). Cette formation concerne environ 90 étudiants sur l'ensemble du cursus et est dispensée, en présentiel, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine (SMBH) à Bobigny (parcours TTV) et à Paris (parcours DIR).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Biologie-santé répond bien aux ambitions de formation de l'établissement mais la cohérence au sein de la mention interroge. Le parcours TTV s'inscrit dans la continuité de la licence Sciences de la vie de l'USPN ou d'autres universités mais aussi des licences Sciences et technologies, Sciences pour la santé. Le parcours DIR est, quant à lui, accessible aux étudiants inscrits en formation en santé (après validation d'un équivalent master 1 via un parcours d'initiation recherche dispensé par les facultés de santé correspondant à 30 crédits ECTS dont un stage en laboratoire), pour 80 % d'entre eux, ou ayant validé un master 1 en sciences, pour 20 % d'entre eux. Outre sa co-acréditation par l'USPN et UPCité, la formation s'appuie sur des partenariats avec d'autres mentions de UPCité, comme avec le master Biologie moléculaire et cellulaire (parcours Inflammation et maladies inflammatoires du LabEx INFLAEX, Institute of inflammatory diseases) ou encore les masters Biologie-santé (parcours Biothérapies cellulaires, tissulaires et géniques) des universités Paris Est Créteil et d'Evry - Paris Saclay (pour le parcours TTV). Ces relations se traduisent par la mutualisation d'enseignements en M2. D'autres mutualisations existent avec d'autres masters d'universités partenaires (par exemple le master Ingénierie de la santé de l'université Paris Sciences Lettres ou le master Biologie santé de l'université de Cergy) (parcours DIR). En revanche, aucune mutualisation n'apparaît entre les deux parcours, ce qui questionne la cohérence interne de la mention. La formation s'appuie pour le parcours TTV sur un PIA3 (Projet LIGA2Bio) et le LABEX Inflamex. La pluridisciplinarité et interdisciplinarité se manifestent par le panel des sections du conseil national des universités des 40 enseignants-chercheurs (EC) qui interviennent et apportent leur expertise en physique, chimie physique, chimie organique, biochimie, biologie et pharmacologie. La formation se décrit comme "ouverte à la diversité et à l'intégration" en termes de mixité sociale, d'interculturalité (accueil d'étudiants étrangers d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe), de prise en compte des situations de handicap et de déploiement de parcours personnalisés pour les étudiants salariés.

Les possibilités de mobilité sont riches et nombreuses. Les mobilités entrantes et sortantes sont favorisées par des partenariats internationaux signés entre l'USPN et plusieurs universités étrangères (Kobe et Tsukuba au Japon, Saint Joseph au Liban, Jagellonne en Pologne (Erasmus+)). Des chercheurs étrangers interviennent dans certaines unités d'enseignement (UE) (par exemple l'UE modèles animaux de pathologies humaines) et les étudiants peuvent faire leur stage de M1 ou M2 à l'international. Ces mobilités sont favorisées par les partenariats mais sont également effectuées dans d'autres pays (Laval au Québec et l'Institut P&M Curie en Algérie). Par la graduate school of Musculo-skeletal sciences (dans le cadre du projet structurant de UPCité SMARTS-UP), les étudiants du parcours DIR ont accès depuis 2021 à des bourses de mobilité sortante. Pour autant, ces mobilités (hors stage dont le comité regrette que le nombre ne soit pas donné) restent peu nombreuses (une seule en 2020-2021 sur les trois dernières années), ce que la crise sanitaire liée au Covid-19 ne peut expliquer qu'en partie. En ce qui concerne les mobilités entrantes, les étudiants ont accès au programme de bourses de mobilité internationale entrante en master. Ainsi, 12 étudiants en 2019-2020, neuf étudiants en 2020-2021 et 12 étudiants en 2021-2022 ont pu intégrer respectivement le master.

L'adossement à la recherche est excellent. Pour le parcours TTV, la formation s'appuie sur des laboratoires soutenus et membres du LabEx.

Les parcours sont étroitement liés à la recherche fondamentale, car la majorité (80 %) des enseignements sont assurés par des chercheurs et EC (universitaires et hospitalo-universitaires) et des chercheurs rattachés à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), des fondations et instituts mais également par l'intervention des membres d'instituts de recherche à l'étranger. Deux stages obligatoires (deux mois en M1 et six mois en M2) sont à réaliser pour le parcours TTV dans des laboratoires de recherche publics (80 % des stagiaires) notamment ceux du site pour l'axe TEAPH et/ou privées (laboratoires industriels de recherche et développement) pour l'axe TIBH. Le parcours DIR est intégré à la graduate school *Musculo-skeletal sciences* de UPCité qui s'appuie sur 11 laboratoires de recherche et de services cliniques permettant de couvrir l'éventail complet de spécialités autour des sciences musculosquelettiques. Hors stage, 60 heures sont consacrées à la formation à et par la recherche à travers des UE telles que « conférences scientifiques », « communication sciences », « analyse d'article ». Enfin à l'issue du parcours TTV et sur la période 2005-2022, un quart des diplômés ont continué en doctorat.

Les relations avec le monde socio-économique sont présentes mais apparaissent limitées par la place occupée par la recherche. Des intervenants extérieurs issus des secteurs industriels privés interviennent dans les enseignements du tronc commun et d'axe TIBH. Les intervenants du site dispensent des cours portant sur le développement des thérapies et biothérapies innovantes étudiées au sein des laboratoires localisés sur le site de la composante SMBH. 12 professeurs ou maîtres de conférences associés ou vacataires dispensent 52 heures d'enseignement en lien avec leur activité professionnelle, pour animer des ateliers (par exemple l'UE Recrutement Healthcare Innovation) ou pour sensibiliser les étudiants en formation aux problématiques sociétales, trois crédits ECTS étant accordés à ces dispositifs en parcours TTV (aucun pour le parcours DIR). La proximité géographique de nombreuses sociétés permet aux étudiants de réaliser des stages en entreprises (par exemple Sanofi, Organotechnie, OTR3, Startup) dans le domaine de la physicochimie appliquée à la santé et aux biotechnologies. Les stages, obligatoires, occupent, de plus, une place importante dans la formation des étudiants (30 crédits ECTS en parcours DIR, 39 pour le parcours TTV). On note cependant que quelques étudiants n'obtiennent pas de stage chaque année dans le parcours TTV (deux en 2019-2020, deux en 2020-2021 et six en 2021-2022). Si le Covid peut expliquer ce fait en 2019-2020, la formation ne fournit aucune analyse sur ce point.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation sont adaptés à ses objectifs mais restent à travailler dans une approche programme, soutenue par l'approche par compétences. Le parcours TTV propose dès la première année certaines UE communes et d'autres spécifiques aux deux axes. Ce choix proposé dès le M1 permet une spécialisation progressive tout en conservant une mutualisation d'UE transversales et d'UE optionnelles (par exemple, l'UE méthodologie). Un tableau croise les UE du parcours TTV et les compétences visées telles que définies par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en fin de formation mais sans qu'une réflexion ne soit menée à l'échelle de la mention. Les compétences visées sont également détaillées pour le parcours DIR mais au niveau de chaque UE et sans aucune organisation, là aussi, en blocs de compétences et de connaissances reliés à l'organisation des contenus d'enseignement ni aux évaluations.

Les pratiques pédagogiques sont classiques mais les modalités de formation sont variées. La période Covid a permis d'expérimenter puis de conserver les pratiques les plus pertinentes (par exemple, l'utilisation de visioconférence). De plus, des intervenants ont participé à des groupes de réflexion sur l'innovation pédagogique et à la création d'un jeu sérieux autour de la biologie cellulaire élaboré en collaboration avec un FabLab (Ludomaker). Dans le parcours TTV, les étudiants étrangers qui arrivent tardivement peuvent bénéficier d'enseignements dispensés en comodalité. Ainsi, une centaine d'heures peuvent être suivies partiellement ou totalement à distance. Les enseignements (hors UE projet et stage) du parcours DIR se déroulent sur une semaine organisée avec une suite de cours et de conférences. Une évaluation a lieu chaque fin de semaine. Les cours théoriques sont complétés par des visites de plateformes et équipements de pointe.

L'ouverture à l'international passe par des dispositifs qui diffèrent selon les parcours mais la maîtrise de l'anglais est un élément indispensable pour le master. Le parcours DIR est totalement enseigné en anglais et la soutenance d'une UE projet de recherche doit également être faite en anglais. 70 d'heures d'enseignement sont consacrées à l'étude de la langue anglaise dans le parcours TTV et 20 heures de conférences sont faites en anglais. Les opportunités de stages à l'international permettent également de se perfectionner en anglais.

La formation est peu adaptée au public de formation continue. Contrairement au parcours TTV uniquement prévu en formation initiale, le parcours DIR est ouvert également en formation continue (six à huit stagiaires de la formation continue par an).

Pour le parcours TTV, qui compte une seule validation des acquis de l'expérience totale validée en 2019-2020 des contrats pédagogiques personnalisés peuvent être proposés aux étudiants salariés ou aux médecins en activités. En revanche le master n'est pas ouvert à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation bonne pour le parcours TTV, est difficilement appréciable pour le parcours DIR car peu argumentée. Plus de 300 dossiers de candidatures ont été reçus en 2021-2022 avec une baisse comparée aux deux années précédentes expliquée par un changement de dénominations de dossiers reçus (totaux versus complets) par le parcours TTV. En M1, le nombre d'inscrits est de 40 (avec les redoublants) sur les deux dernières années évaluées pour une capacité d'accueil de néo-entrants de 38. 12 % des places (soit cinq) sont réservées à des étudiants de Campus France, ce qui est cohérent avec le nombre d'étudiants étrangers sur le cycle (entre 10 et 13 sur la période). Le parcours DIR ne débute qu'en M2 et est suspendu. Sa capacité d'accueil n'est pas donnée. De plus, pour ce parcours, les inscriptions se partagent entre l'USPN et Université Paris Cité mais il n'est pas expliqué comment elles sont réparties. Enfin, les origines de formation (très diverses) sont fournies mais non chiffrées et les origines géographiques ou d'établissements des candidats ne sont pas données ; cela ne permet donc pas d'apprécier finement l'attractivité de la formation.

La formation suit la réussite, très bonne, des étudiants mais les résultats ne sont pas suffisamment analysés. Le taux de réussite est très bon à excellent en fin de M2 (entre 80 et 100 %) et en M1 (entre 90 et 98 %). Pour autant, il y a une baisse d'inscrits entre le M1 et le M2 qui ne semble pas lié à une non-validation du M1. En effet, pour le parcours TTV, le nombre d'inscrits est, pour les années 2019-2020/2020-2021/2021-2022 de 37/40/40 en M1 et de 29/33/32 en M2 alors que 34/39/36 étudiants valident tous les crédits ECTS des enseignements de M1 (ce qui fait un différentiel de -7 étudiant en M2 en 2021-2022). La formation propose des accompagnements à la réussite (également de l'année sur deux ans en parcours DIR). Les échecs (parcours TTV) sont liés, soit à une non-validation des UE, soit au fait que les étudiants n'arrivent pas à trouver un stage malgré l'accompagnement déployé.

L'analyse du devenir des diplômés n'est faite que pour le parcours TTV. Pour le parcours TTV, un premier point est établi six mois après l'obtention du diplôme et précède l'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois qui a recueilli 65 % de réponses pour les inscrits de 2019-2020. De plus, une enquête a été menée par l'équipe pédagogique auprès des diplômés depuis 2005 pour l'axe TEAPH uniquement, avec un taux moyen de réponses des diplômés de 53 % sur les quatre dernières années. Pour cet axe, 24 % poursuivent en doctorat, 21 % ont des activités comme attachés de recherche clinique, 12 % occupent un poste avec le statut de cadre, 15 % avec un statut de technicien, 5 % font de l'enseignement ou occupent d'autres types de postes (23 %). Si cette initiative est intéressante, l'absence de suivi longitudinal est regrettable avec des résultats portant sur des diplômés récents comme ceux de près de 20 ans (2005), qui rendent difficile une appréciation fine du devenir des étudiants et de son évolution. Pour l'axe TIBH, certains débouchés sont identiques (doctorat, attaché de recherche clinique) et d'autres spécifiques (commerce, pharmacie). L'adéquation formation/poste est très bonne puisque 93 % des postes occupés sont directement en lien avec la formation avec un statut cadre pour 60 %. Pour le parcours DIR, quelques diplômés peuvent utiliser la passerelle existante vers les filières de santé (médecine et odontologie) avec 11 places par an réservées mais le devenir des diplômés de ce parcours n'est pas fourni ni donc analysé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Le cout global horaire de la formation est de 750 heures équivalentes TD pour un effectif total de 90 étudiants, en 2020-2021. Le nombre d'intervenants est important puisqu'on compte 150 intervenants dont 112 (et dont 24 de l'USPN) en parcours DIR, et 38 en TTV.

Le processus d'évaluation est partiellement mis en place à l'échelle de la mention. Les étudiants sont amenés à s'exprimer sur le contenu et l'organisation de la formation via des enquêtes de satisfaction après chaque UE (parcours DIR) ou à la fin de chaque semestre (parcours TTV). Ces retours d'étudiants sont présentés et discutés pour le parcours TTV qui justifie bien d'un comité où chaque acteur de la formation est représenté. Ce comité fait des propositions d'amélioration sur le contenu, l'organisation des enseignements, les objectifs avec en particulier un focus sur les compétences visées et sur leur valorisation.

En revanche, aucun équivalent ne s'est tenu sur la période pour le parcours DIR (une réunion était prévue pour la fin d'année 2022-2023) et surtout aucun processus global (de structuration de l'offre ni par conséquent d'évaluation de celle-ci) via un conseil de perfectionnement n'est mis en œuvre à l'échelle de la mention.

Conclusion

Points forts

- Un lien formation recherche excellent.
- Un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Une structuration des parcours complexe et un pilotage étanche entre les parcours sans coordination à l'échelle de la mention qui nuisent à la cohérence et la lisibilité à l'échelle de la mention.
- Un lien avec le monde socio économique perfectible.
- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Recommandations

- Travailler la cohérence et la lisibilité interne de la formation, et notamment l'articulation des deux parcours avec les partenariats multiples en mettant en place un pilotage au niveau de la mention et une coordination intra-mention tout en soulignant les spécificités et les modalités de chaque parcours.
- Valoriser mieux les liens avec les structures privées au sein de la formation par exemple en organisant des visites d'entreprises ou en faisant travailler les étudiants sur des projets commandités par les structures privées.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et non des parcours.

MASTER ÉTHOLOGIE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Éthologie de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours, *Éthologie fondamentale et comparée (ETF)* et *Éthologie appliquée (ETA)*, la première année étant commune aux deux parcours. Cette formation, concernant environ 70 étudiants sur l'ensemble du cursus, a pour objectif la formation de spécialistes en comportement animal, humain y compris. Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSH) à Villetteaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Du fait de son interdisciplinarité, la formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le master est une formation originale de l'USPN au sein du paysage universitaire français dans la mesure où les deux années sont totalement dédiées à la biologie du comportement animal et humain et qu'il s'agit d'une des deux seules formations inscrites sous cette mention avec le parcours *Comportement animal et humain* de l'université de Rennes 1. La spécificité repose sur le rattachement à la composante LLSHS de l'université. En raison de son objet d'étude « le comportement », la formation fait appel à de l'interdisciplinarité dans les enseignements mêlant sciences biologiques et sciences cognitives (biologie, biologie évolutive, anthropologie, neurosciences ...). Ainsi, la formation répond aux enjeux d'établissement concernant le volet interdisciplinarité, notamment sur le futur triptyque science-santé-société. La formation s'adresse à des étudiants venant de licence Sciences de la vie en priorité ou d'autres mentions (Sciences de la vie et de la terre, psychologie ou autres) s'ils ont validé des enseignements en éthologie, psychophysiologie, sciences cognitives ou neurosciences. La formation n'est pas construite sur des partenariats intra- ou inter-établissement mais cependant des intervenants extérieurs français (universités de Toulouse, Nanterre, Lyon...) et étrangers (professeurs invités) se rajoutent à l'équipe pédagogique et enrichissent la formation.

La volonté d'ouverture internationale reste timide notamment en ce qui concerne le développement de partenariats. Malgré une volonté certaine d'ouverture et un dépôt de candidature dans le cadre de l'appel à projet d'école universitaire de recherche en 2019 afin d'ouvrir un master international, la formation n'affiche aucun partenariat international. Cependant la formation bénéficie d'une convention de mobilité (enseignants et étudiants) avec le Brésil (université de São Paulo) depuis 2016 qui a été renouvelée en 2022, et avec le Mexique (université autonome de Tlaxcala) depuis 2020. Pourtant, ce levier n'est pas suffisamment activé. Seuls deux étudiants ont pu bénéficier d'une mobilité sortante sur la période bilan. De même, seuls quelques étudiants (deux à quatre étudiants par an sur la période, en master 1 et/ou master 2, parcours *ETF*) sont inscrits en mobilité entrante type Erasmus (Italie) ou hors échanges. En plus de ces mobilités, 25 à 30 % des étudiants en M2 parcours *ETF* (soit entre quatre et six étudiants par an sur les trois dernières années) réalisent leur stage dans des laboratoires à l'étranger.

L'adossement à la recherche est très bon. Un des deux parcours (parcours *ETF*) a pour but de former des scientifiques orientés vers la recherche (chercheurs et enseignants-chercheurs), pour autant l'autre parcours (*ETA*), plus appliqué, bénéficie également d'un très bon adossement à la recherche. La majorité des intervenants (33 des 40 intervenants) de la formation sont des enseignants-chercheurs (EC) ou des chercheurs, notamment rattachés au laboratoire d'éthologie expérimentale et comparée (LEEC). Il est en revanche difficile d'évaluer leur part dans la formation, les données étant incohérentes entre elles (environ 1000 heures étudiant pour chaque parcours sur l'ensemble du cursus mais près de 2800 heures déclarées faites par les EC et chercheurs). Bien que l'équipe pédagogique ne repose que sur un seul laboratoire, associé à l'intervention d'autres EC, l'enseignement permet de couvrir une large partie des sujets de la recherche en éthologie tant en sujets de recherche qu'en méthodologie. Par ailleurs, au total 208 heures de la formation (hors stage) sont consacrées à une approche à et par la recherche, au travers notamment de séminaires de recherche, d'enseignements de méthodologie de la recherche, complétés par des écrits académiques, des projets liés à des travaux et de recherche menés par ou avec les étudiants dans les unités de recherche.

En plus, un stage de huit semaines (six crédits ECTS) et un autre de 22 semaines minimum (30 crédits ECTS) sont réalisés respectivement en M1 et M2. 30 à 50 % des étudiants réalisent leur stage dans des structures de recherche publiques de type Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), Centre national de recherche scientifique (CNRS), Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Enfin on note une poursuite d'étude en doctorat par an depuis deux ans des diplômés du master au sein du LEEC, confirmant ce très bon adossement à la recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique insuffisantes malgré des dispositifs de professionnalisation importants. Bien que le conseil de perfectionnement intègre bien un professionnel, et que la part dévolue aux stages soit importante (deux stages obligatoires, un de six crédits (ECTS) en M1 et un crédités de 30 crédits ECTS en M2) avec la possibilité de les réaliser dans des structures autres qu'académiques pour le parcours ETA, il existe peu de liens avec les milieux socio-économiques. Seuls deux professionnels extérieurs à l'équipe pédagogique, un directeur de zoo et un PAST, (soit 5 % de l'équipe pédagogique), interviennent pour 80 heures de formation ((25 heures en M1, quatre crédits ECTS, et 55 heures en M2, six crédits ECTS) et permettent d'intégrer des éléments de professionnalisation en particulier à travers des unités d'enseignement (UE) de communication et de connaissances des entreprises. quatre crédits ECTS supplémentaires, hors stage, sont capitalisés par des UE Méthodologie des sciences du comportement, projets tutorés, projet professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini clairement ses objectifs mais sans s'inscrire dans la démarche structurée d'un alignement pédagogique via une approche programme. La maquette de formation est structurée en UE. Un tableau de correspondance entre les UE et des blocs de connaissances et de compétences, tels que définis par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), permet de vérifier que les compétences visées sont bien appréhendées par les différentes UE, même si la maquette n'est pas construite sur une approche programme et une évaluation des compétences. Il n'est d'ailleurs pas indiqué comment se fait la mise en place de la validation des compétences en particulier celles identifiées sur plusieurs UE. L'utilisation d'un e-portfolio n'est pas encore à l'ordre du jour.

La formation adopte des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs de formation. La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, pour faciliter l'accueil de différents publics. Les pratiques pédagogiques sont liées au type d'enseignements dispensés (cours théoriques mais spécialisés plutôt en M1, UE méthodologiques, projet, etc.) et présentent plusieurs modalités d'enseignement : asynchrone et possibilités de se référer à des ressources enregistrées les années antérieures dans un contexte de confinement dû au Covid ou à des grèves, cours co-modaux (pour des étudiants suivis par le relai handicap d'établissement et nécessitant des aménagements spécifiques). Le nombre important d'enseignants favorise aussi la diversité des pédagogies par initiative individuelle (traditionnelle, classe inversée, s'appuyant sur de nombreux exemples de recherche en cours, savoir-faire des professionnels, approche par problème, échanges avec les pairs par l'utilisation de Wooclap, etc.).

Les dispositifs déployés pour l'ouverture à l'international sont satisfaisants mais la mobilité sortante doit être encouragée. En M1, les étudiants suivent 18 heures d'autoformation sur Moodle en anglais général au premier semestre et 20 heures d'anglais scientifique en présentiel au second semestre, ce qui apparaît peu et mériterait d'être augmenté. Cet enseignement permet toutefois d'accompagner une éventuelle mobilité (semestre ou stage) puisque les étudiants y apprennent à présenter leur projet professionnel et à écrire leur curriculum vitæ (CV) en anglais. De plus, 215 heures de cours sur l'ensemble du master sont dispensées en anglais par des enseignants anglophones et par des chercheurs étrangers invités (cinq en 2021-2022). Les échanges avec ces chercheurs étrangers permettent aux étudiants de se créer un réseau de contact dans l'objectif de réaliser leur stage à l'international. La formation a développé des interactions avec l'Institut francilien d'éthologie (IFE) ce qui permet aux étudiants de rencontrer des chercheurs étrangers invités. Une session de cours internationaux en biologie du comportement est organisée chaque année ; certains sont assurés par des chercheurs étrangers.

La formation diversifie peu ses publics. La formation était impliquée dans un diplôme d'université (DU Relations homme/animal) proposé à la formation continue mais celui-ci a fermé en 2019 faute de candidats. Le master peut actuellement accueillir des stagiaires en formation continue mais leur nombre reste limité (un stagiaire sur le bilan). Aucun dispositif de validation d'acquis de l'expérience n'a été activé sur la période. Une ouverture à l'alternance n'est pas envisagée. La diversification des publics reste limitée et une excellente autoévaluation de la formation sur ce critère n'est donc pas justifiée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les flux des candidatures et des inscriptions sont analysés et la formation est attractive. Le nombre des candidatures, comme dans la majorité des masters Biologie, en particulier dans les mentions Écologie ou proche thématiquement, est en hausse (+84 % entre 2019-2020 et 2021-2022) tandis que le nombre d'admis en liste principale et liste complémentaire reste relativement stable, passant de 120 en 2019-2020 à 135 en 2021-2022, renforçant donc le caractère sélectif de la formation. De plus, la capacité d'accueil de 35 étudiants est atteinte depuis trois ans, confirmant l'attractivité de la formation. Celle-ci est particulièrement bonne même si le recrutement essentiellement national (seuls deux à cinq étudiants inscrits annuellement sont diplômés d'une licence 3 de l'USPN sur la période évaluée) peut questionner en regard du continuum avec le premier cycle de l'établissement.

La réussite est excellente. La formation assure un suivi individuel des étudiants inscrits. Le taux de réussite est proche de 100 %. Les cas de non-validation d'UE (en particulier du stage) sont liés à des problèmes personnels des étudiants plus qu'à des difficultés de suivi de la formation. Les étudiants (deux par an sur les deux dernières années évaluées) ayant besoin d'aménagements particuliers, bénéficient de la mise en place d'un plan d'accompagnement pour étudiant handicapé.

L'insertion professionnelle est faible, le devenir des diplômés n'est pas analysé. L'insertion professionnelle à 18 mois (en baisse sur les trois dernières promotions enquêtées, à savoir 58 %, 41 % et 36 %) comme à 30 mois (entre 57 % et 70 %) est faible, les taux nationaux des masters en sciences de la vie étant respectivement de 85 et 91 %. Pour autant aucune raison n'est avancée par la formation pour expliquer ces faibles taux et le compte rendu du conseil de perfectionnement ne relate aucune analyse de la situation. Une enquête d'insertion à 12 mois est réalisée par la formation en plus de l'enquête ministérielle à 30 mois cependant aucun résultat n'est fourni. Les taux de réponse de l'enquête à 30 mois sont très variables (entre 30 et 94 %) et ses résultats ne donnent pas d'indications qualitatives quant aux emplois occupés, si ce n'est quelques éléments concernant des diplômés du parcours ETA, et quelques exemples d'emplois occupés à l'issue de la formation (ex : chargée d'étude, animateur animalier, assistant de recherche...) dont certains en CDI (contrat de travail à durée indéterminée) à temps plein, sans donner davantage de précisions. Seul le parcours ETF en accord avec son orientation recherche donne lieu à des poursuites d'études en doctorat (trois en 2019-2020, deux en 2020-2021 et quatre en 2021-2022).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 25 enseignants permanents (62,5 % de l'équipe pédagogique) interviennent dans la formation, ce qui couvre les besoins de formation, au regard du nombre d'étudiants sur l'ensemble du cursus (70, soit un très bon taux d'encadrement de 35 %) et du nombre d'heures de formation (1304 heures ETD).

Le processus d'évaluation interne est en cours d'installation et doit être pérennisé. Un questionnaire d'évaluation des enseignements a été soumis aux étudiants avec un très bon taux de réponses uniquement en M1 (32 réponses sur 34 enquêtés en 2022-2023). La méthodologie d'enquête auprès des étudiants de M2 va évoluer pour permettre une amélioration du processus. La formation n'a pas réuni de conseil de perfectionnement sur la période bilan. Cependant, un conseil de perfectionnement a été mis en place en février 2023 pour analyser la dernière année du bilan. La composition de ce conseil doit être revue pour associer un extérieur n'intervenant pas dans la formation. Le compte rendu mentionne les remarques sur les contenus de la formation formulé par un représentant professionnel extérieur et par les étudiants. Cependant, il ne mentionne pas d'autres éléments potentiellement discutés à cette occasion et importants dans la démarche d'amélioration continue tels que l'évolution des flux, l'attractivité, l'insertion professionnelle des diplômés, l'internationalisation, l'alternance.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de grande qualité.
- Une bonne visibilité et attractivité pour une formation singulière au niveau national.
- Une excellente réussite.

Points faibles

- Des relations avec le monde socio-économique peu développées.
- L'absence d'analyse du devenir des diplômés.
- Un conseil de perfectionnement à installer conformément à la réglementation et à ses objectifs.

Recommandations

- Renforcer les relations avec le monde socio-économique en développant notamment le réseaux des anciens et en développant éventuellement l'alternance.
- Renforcer le suivi du devenir des étudiants en développant un réseau d'Alumni et en s'appuyant sur les enquêtes nationales et analyser ces résultats au sein du conseil de perfectionnement afin de renforcer la démarche d'amélioration continue de la formation.
- Pérenniser le conseil de perfectionnement tant dans son fonctionnement que dans sa constitution en associant un ou des professionnels extérieurs à la formation (en particulier des diplômés) et des étudiants des deux années de master.

MASTER GÉNIE DES PROCÉDÉS ET DES BIO-PROCÉDÉS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Génie des procédés et des bio-procédés (GPBP) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation sur deux années qui comprend une première année (M1) commune à trois parcours en deuxième année (M2) : Génie des procédés innovants et de développement durable (GPIDD), Procédés pour la qualité de l'environnement (PQE) et Ingénierie de la gestion des déchets (IGD), ouvert en janvier 2022. Ce dernier parcours est un parcours international délocalisé en Côte d'Ivoire. Cette formation, concernant 102 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, est dispensée au sein de l'Institut Galilée à Villetaneuse en M1 et en M2 pour les deux parcours GPIDD et PQE et à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) pour le parcours IGD. Ce dernier parcours de M2 est en partie suivi à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement en termes de réponse aux besoins de formation de cadres scientifiques dans le domaine de la transition écologique, mais l'ouverture vers le territoire n'est pas démontrée. La première année est totalement commune aux trois parcours et la formation reste généraliste dans le domaine du génie des procédés, la spécialisation se mettant en place en seconde année. Elle forme des professionnels armés face aux problématiques environnementales et aux enjeux du développement durable (trois matières y sont dédiées). Le master 1 est proposé dans la continuité de la licence Physique, chimie de l'USPN, mais le master est aussi accessible aux étudiants ayant validé une licence Génie des procédés, Génie chimique, Chimie ou une licence professionnelle Génie des procédés, et aux élèves ingénieurs ayant validé la première année de leur école dans ces domaines. Certains cours (anglais et techniques d'expression et de communication) sont mutualisés avec le master Sciences et génie des matériaux, formation de l'USPN dont les objectifs sont complémentaires. De plus, des élèves de la formation ingénieur énergétique de l'USPN peuvent suivre le parcours (PQE et ainsi obtenir un double diplôme. En dehors de ces rapprochements intra établissement, il n'existe pas de collaboration ou de partenariat local ou national.

L'internationalisation est observée, principalement via un de ses trois parcours et par de la mobilité entrante hors échange, et reste à être renforcée. Le parcours de M2 IGD (qui comptait 18 étudiants pour sa première année de fonctionnement) est mutualisé entre l'USPN et l'Institut national polytechnique Houphouët Boigny (INP-HB) situé en Côte d'Ivoire où ont lieu les enseignements. Ceux-ci sont assurés à 50 % par les enseignants de l'USPN, essentiellement à distance, ou sur place avec la mobilité d'enseignants (deux missions par an). Ce parcours donne lieu à une double diplomation. Récemment (2021-2022), deux étudiants de l'Institut international de technologie de Sfax en Tunisie ont été admis dans le parcours PQE ce qui a permis d'initier la réflexion d'une co-diplomation avec cet établissement. Plus globalement, le master est ouvert aux candidats européens via e-candidats et extra européens via Campus France avec des candidatures possibles en M1 et en M2. De 33 à 60 % des inscrits en M1 et en moyenne 64 % en M2 sont des étudiants étrangers francophones hors échanges. La mobilité sortante en revanche est nulle sur les trois dernières années. Ce taux est justifié par le nombre d'étudiants étrangers dans la formation et par le nombre d'étudiants salariés pour lesquels la mobilité est, de fait, limitée. Aucune piste n'est envisagée pour l'augmenter.

L'adossement à la recherche est démontré, mais transparaît peu dans les activités pédagogiques. En effet, 12 enseignants-chercheurs et cinq chercheurs, soit 70 % de l'équipe pédagogique, assurent près de la moitié des enseignements du master. Spécialistes en énergétique, génie des procédés ou chimie des matériaux, ils appartiennent principalement au laboratoire des Sciences des procédés et des matériaux (LSPM) auquel la formation est rattachée. Les étudiants (deux à trois en M1, autant en M2) ont la possibilité de réaliser leur stage de M1 (trois crédits ECTS) et/ou de M2 (27 crédits ECTS) en particulier ceux du parcours GPIDD au LSPM. Cependant, il n'y a pas d'unité d'enseignement (UE) destiné à la formation pour la recherche tel que séminaires, lectures et analyse d'articles mis à part le projet bibliographique (trois crédits ECTS) des deux parcours GPIDD et PQE. On note seulement trois à cinq poursuites en doctorat, en particulier au sein du LPSM.

Les relations avec le monde socio-économique sont entretenues uniquement par le biais des interventions et des encadrements de stage. Huit intervenants vacataires prennent part à la formation principalement en M2 à hauteur de 154 heures et pour des apports très spécialisés dans la formation (*Droit, Management de l'entreprise, Traitement des sols, Traitement des déchets*). Ces professionnels apportent une expertise et font le lien avec les attentes sociétales et économiques dans le domaine du génie des procédés. Les étudiants ont la possibilité de choisir entre un projet technique et un stage (pour trois crédits ECTS) en M1 ; en M2 dans les parcours GPIDD et PQE, trois crédits ECTS sont consacrés au management et deux crédits ECTS optionnels à l'entrepreneuriat. Les stages de M2 se réalisent dans des secteurs très diversifiés (tels que le transport, l'énergie, la santé, l'alimentation) et dans des structures privées variées (petites à grandes entreprises) ce qui permet aux étudiants de développer leur carnet de relations et leur réflexion sur leurs projets professionnels. La formation est accessible à la formation continue, mais l'alternance n'est qu'à un stade d'étude sans précision sur le ou les parcours qui pourraient être concernés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent avec les compétences visées, mais sans qu'une approche par compétences soit réellement développée. Une matrice compétences/matières a été construite à partir de la maquette de formation et de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Néanmoins, l'approche par compétences n'est pas encore finalisée, la formation étant toujours organisée en UE plus qu'en blocs de connaissances et compétences. De plus, il n'est pas précisé comment s'effectue l'évaluation en relation avec les compétences.

Les pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation sont classiques. Les interventions sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques peuvent être enrichies de projets. Certaines matières, telles que le management des entreprises, diversifient les pratiques à travers des jeux de rôle par exemple. La période Covid a permis l'utilisation (qui perdure) d'outils et de plateformes combinant dépôts de ressources, interaction et travail collaboratif (Teams). Les enseignements dispensés par des enseignants de l'USPN (50 %) du parcours IGD sont réalisés en partie en distanciel bien que la formation ne déclare aucune heure pouvant être suivie à distance, ce qui interroge.

L'ouverture à l'international non francophone est faible. Des cours d'anglais (60 heures) sont dispensés en M1 et M2, les certifications CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) et TOEIC (Test of English for International Communication) sont proposées mais non obligatoires. Cependant, et malgré l'existence d'un service des relations internationales au sein de l'Institut Galilée, aucune mobilité sortante n'est enregistrée et aucun enseignement n'est dispensé en anglais dans la formation.

Le master n'est pas ouvert au public en alternance et n'est pas adapté à celui de la formation continue. L'ouverture à l'alternance est en réflexion, et le comité encourage cette réflexion compte tenu des objectifs du master et de l'implication des professionnels dans la formation. Il faudra veiller à justifier le type d'alternance (contrat de professionnalisation versus apprentissage) et préciser si l'alternance est envisagée sur un ou plusieurs parcours. Aucune adaptation ou ingénierie de formation n'a été réalisée pour le public de la formation continue. La formation met en avant l'absence de flux de demandes pour expliquer ce fait, corroboré par l'absence de tout inscrit sous ce régime depuis trois ans. Par ailleurs, aucune validation des acquis professionnels ou de l'expérience n'a été délivrée depuis trois ans sans que l'on sache si c'est par manque de candidats ou par refus après examen des dossiers.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation possède d'une bonne attractivité, observée sur les deux années de formation. La formation suit l'origine des étudiants. On note que, en M1, 30 % des étudiants du master sont issus de la licence mention Physique chimie de l'USPN, 35 % d'autres universités françaises et 35 % d'universités étrangères. Plus de 250 dossiers de candidatures ont été reçus en 2020-2021 et 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 30 places, atteinte sauf pour l'année 2020-2021, avec un taux de sélection moyen de 30 %. Contrairement à la majorité des formations qui fonctionnent principalement avec un suivi de cohorte entre le M1 et le M2 le master GPBP reçoit pour l'entrée en M2, entre 50 et 80 dossiers de candidatures sous e-candidat et via Campus France et enregistre une augmentation du nombres des inscrits entre le M1 et le M2. Ainsi, 60 % en moyenne des étudiants de M2, dont la moitié viennent d'autres universités françaises (autres M1 de la même mention de master) et l'autre de pays francophones, n'ont pas fait le M1 à l'USPN. Le flux des étudiants en M1 est très fluctuant (15 inscrits en 2018-2019, 42 en 2019-2020, 21 en 2020-2021, 33 en 2021-2022) comme en M2 (36 en 2018-2019, 43 en 2019-2020, 67 en 2020-2021 et 51 (+18 en parcours IGD) en 2021-2022).

Cependant, la formation ne donne aucun élément justifiant ces variations, ce qui est regrettable. Le parcours IGD bien qu'accessible aux étudiants du M1 ne comprend que des étudiants admis de novo au niveau M2.

La formation suit correctement la réussite des étudiants. Le taux de réussite en M1 est de 86 % (2019-2020), 67 % (2020-2021) et 82 % (2021-2022) et en M2 de 60 % (2019-2020), 85 % (2020-2021) et 84 % (2021-2022). Les étudiants en difficultés font l'objet d'un accompagnement individuel qui mène vers la réussite via éventuellement un redoublement ou un contrat pédagogique avec allongement d'étude proposé, par exemple, aux étudiants salariés. Il aurait été pertinent de présenter et d'analyser les causes d'échec autres que pour les situations des étudiants salariés.

Les résultats des enquêtes auprès des diplômés font l'objet d'une analyse fine (mais incomplète), mais l'insertion professionnelle est qualitativement insatisfaisante. Une enquête 12 mois après diplôme est réalisée en sus de l'enquête ministérielle 30 mois après diplôme. Si le taux de réponse est correct pour la première enquête (60 %), il est plus faible pour l'enquête à 30 mois et varie de 29 % à 56 % de répondants selon les années et le parcours. Parmi les répondants de l'enquête à 30 mois, le pourcentage de diplômés en emploi est plus important 30 mois après diplôme qu'après 18 mois. Ainsi, 85 % des diplômés sont en emploi 30 mois après le diplôme dont 64 % en contrat de travail à durée indéterminée (CDI), mais seulement 55 % seulement des diplômés occupent des emplois en adéquation avec la formation suivie. Ce pourcentage n'est pas discuté au regard des objectifs de la formation. Un tiers des diplômés réalise une formation complémentaire dans le domaine de l'hygiène sécurité environnement (HSE) avec un statut d'apprenti, en informatique ou une formation de technico-commercial. Il aurait été, là aussi, intéressant d'analyser les raisons de ces poursuites d'étude sur un niveau équivalent, voire inférieur. Les insertions professionnelles se font majoritairement dans le domaine industriel (36 %), dans des structures et des postes qui pour certains peuvent être liés au parcours de M2 suivi. L'enquête à 30 mois révèle que 55 % seulement des diplômés occupent des emplois en adéquation avec la formation suivie. Ce pourcentage n'est pas discuté au regard des objectifs de la formation. Le parcours IGD ouvert depuis janvier 2022 ne fait pas encore partie de la procédure de suivi des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Dix-sept enseignants permanents interviennent dans la formation pour un cout global de la formation en termes d'heures de 1150 heures pour 84 étudiants sur l'ensemble du cycle en 2021-2022, soit un taux d'encadrement de 20 %. Celui-ci étant dans la moyenne basse concernant les masters de l'USPN du domaine sciences, technologie et santé, le comité invite à suivre l'évolution de cet indicateur.

Les dispositifs d'amélioration continue sont effectifs et remplissent les objectifs fixés. En effet, non seulement le conseil de perfectionnement regroupe équipe pédagogique, administration, étudiants, anciens étudiants en emploi, et représentants du milieu socio-économique, mais de plus, il aborde un panel large de sujets en lien avec les performances de la formation (réussite, suivi des stages, insertion professionnelle, etc.) et utilise l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. Celle-ci a cependant un taux de réponse qui reste perfectible (46 % en moyenne sur les deux dernières années). La formation réalise de plus une analyse formalisée sous forme de swot faisant le lien avec des propositions d'amélioration de la formation pour le taux de réussite en M1 et des pistes de réflexion pour la nouvelle maquette (prérequis pour accéder au M1, contenus des enseignements en lien avec les objectifs professionnels ciblés). Le parcours IGD devra être pris en compte dans le processus d'amélioration continue et en particulier faire l'objet de bilan sur ton taux de réussite et d'insertion des diplômés.

Conclusion

Points forts

- Des dispositifs d'amélioration continue effectifs.
- Un suivi important des étudiants et de leur réussite.

Points faibles

- une insertion professionnelle qualitativement insatisfaisante.
- Une formation a et par la recherche peu illustrée.
- Une mobilité étudiante à encourager.

Recommandations

- Renforcer l'adéquation de la formation avec les secteurs d'insertion visés en mettant en place une approche par compétences initiées par une réflexion collégiale sur la vision du diplômé.
- Diversifier les activités pédagogiques (visite de laboratoire, travail sur articles, étudiants assistant à des séminaires de recherche ou organisant des conférences ...) afin d'accentuer la formation à et par la recherche.
- Travailler l'ouverture à l'international et, en particulier, la mobilité sortante en augmentant la pratique de l'anglais (ex-cours en anglais) et l'accompagnement des étudiants à la recherche de stage en dehors du territoire national.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation sur deux années qui comprend une première année (M1) commune à trois parcours en deuxième année (M2) : *Exploration informatique des données et décisionnel (EID2)*, *Programmation et logiciels sûrs (PLS)* et *Sciences des données (SD)*. Ce dernier parcours est un parcours international délocalisé à Fès (Maroc). Cette formation concerne 127 étudiants en 2021-2022 sur l'ensemble du cursus, et est dispensée au sein de l'Institut Galilée à Villejuif en M1 et en M2 pour les deux parcours *EID2* et *PLS* et à Fès (Maroc) pour le parcours *SD*. Ce dernier parcours de M2 peut être également suivi partiellement à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'accorde en partie avec la stratégie de l'établissement principalement dans ses orientations en matière d'interdisciplinarité avec la volonté de fédérer autour de la mention une recherche d'excellence. Le master *Informatique*, structuré autour des domaines de l'intelligence artificielle (IA), de la science des données et de la programmation des systèmes informatiques, fait échos aux axes de recherche du laboratoire d'Informatique de Paris-Nord (LIPN), unité mixte de recherche CNRS, auquel il est adossé. Membre de l'École universitaire de recherche (EUR) Mathematics and computer science (M&CS) avec les masters *Mathématiques* et *Ingénierie et innovation en images et réseaux (3IR)*, adossés à leurs propres laboratoires, il participe à la création d'un pôle d'excellence dans ces thématiques. Les interactions et la complémentarité avec ces masters sont d'ailleurs fortes, au travers de mutualisations (on relève par exemple cinq unités d'enseignement, UE, du parcours *EID2* mutualisées avec le master *Mathématiques*) comme avec la formation d'ingénieurs Sup-Galilée de l'établissement, chaque année des élèves ingénieurs (dont le nombre n'est pas précisé) suivant un des parcours du master en vue de l'obtention d'un double diplôme. De même, le master propose ces deux parcours comme majeure ou mineure au sein de l'EUR M&CS. La formation est construite en continuum de la licence *Informatique*, les trois-quarts des étudiants inscrits en master *Informatique* provenant d'ailleurs d'une des formations de l'établissement (il n'est pas précisé la part des diplômés de la licence *Informatique* et celle des autres formations, comme le cycle ingénieur par exemple). On regrette que dans ce cadre les liens avec l'école doctorale Galilée ne soient pas explicités afin de mieux appréhender le rôle de la formation dans un continuum licence/master/école doctorale. En revanche, aucun partenariat académique, qu'il soit régional ou national, n'est mentionné, bien que la formation déclare que les étudiants de M1, s'ils reçoivent une formation qui les prépare au M2, ont la possibilité de mobilités vers d'autres M2, sans plus de précisions sur le nombre d'étudiants ni les mentions et établissements concernés. Enfin, la formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et dans son contenu, l'EUR ayant permis la création de cours interdisciplinaires spécifiques en M2. Ainsi, le parcours *EID2* se place à l'interface entre mathématiques et informatique et le parcours international *SD* est tourné vers les applications de techniques IA à des problématiques externes, relevant d'autres disciplines (santé, biologie, marketing, etc.).

L'ouverture à l'international de la formation, manifeste, présente un bilan contrasté, entre parcours internationaux et très faible mobilité sortante. Le parcours international *SD* est une formation proposée dans le cadre d'un accord de coopération entre l'USPN et l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de Fès. Ce partenariat international est un double diplôme qui concerne le parcours *EID2* du master *Informatique* et les deux masters de l'USMBA : le master *Mathématiques appliquées et science des données (MASD)* et le master *Web intelligence et science des données (WISD)*. Cette formation mobilise une trentaine d'étudiants. Ce double diplôme permet l'échange d'étudiants de l'USMBA dans le cadre de la mobilité Erasmus, ce qui a permis la croissance (17 à 29) du nombre d'inscrits dans l'offre de formation à l'international. Le comité s'interroge, par ailleurs, sur le chiffre de la mobilité sortante qui est très faible (un en 2019-2020 puis zéro depuis les deux dernières années), ce que le Covid ne peut expliquer que partiellement, d'autant plus que les mobilités entrantes (un en 2019-2020 puis sept par an) ainsi que le nombre d'étudiants internationaux (entre 30 et 43 % des effectifs) sont en augmentation sur les trois dernières années.

L'adossement à la recherche est de bonne qualité. En effet, dès le M1, une UE "initiation à la recherche", représentant 36 heures d'enseignement, est proposée aux étudiants. Les étudiants de M2 consacrent quatre à six mois à un stage obligatoire. Celui-ci peut se faire soit en laboratoire de recherche académique, notamment au sein du LIPN, soit dans un département de R&D d'entreprise. Il faut noter que le LIPN offre également des stages optionnels d'initiation à la recherche pour des étudiants de M1 (en moyenne deux à trois étudiants par an, pour des durées inférieures à deux mois en raison de l'impossibilité de financer ces stages) ce qui est important pour découvrir en quoi consiste la recherche en Informatique. Par ailleurs, l'équipe pédagogique comprend 24 enseignants-chercheurs et/ou chercheurs, appartenant tous à la section 27 (informatique) du Conseil national des universités (CNU), soit près de la moitié des 56 intervenants dans la formation, qui dispensent 40 % des heures de la formation.

Les dispositifs de professionnalisation sont nombreux et de qualité, mais les relations, réelles, avec le monde socio-économique doivent être mieux explicitées et valorisées. La forte implication des professionnels (au nombre de 23, soit 50 % de l'équipe pédagogique et dispensant 348 heures d'enseignement sur les 1566 en moyenne par parcours) est un avantage majeur pour les étudiants, permettant une complémentarité au niveau des compétences professionnelles directement en adéquation avec les besoins des entreprises. Toutefois, la formation n'explique pas les liens précis avec les acteurs du monde socio-économique, si ce n'est la participation du parcours *EID2* au SAS Campus Spring (enseignement en immersion dispensé au siège de l'éditeur SAS à Grégy-sur-Yerres, suivi par un stage conventionné de fin d'études, au sein de l'une des organisations partenaires du programme). Par ailleurs, la formation comprend une UE « Conduite et gestion de projet » en M1 (quatre crédits ECTS). Des dispositifs existent aussi en M2 mais ne sont pas décrits et restent optionnels ce qui est regrettable. Toutefois, la formation propose non seulement un stage obligatoire de 16 semaines en M2 (24 crédits ECTS) et un stage optionnel en M1. Le nombre d'étudiants réalisant ce stage optionnel est cependant imprécis, la formation déclarant que deux à trois étudiants par an le réalisent tout en déclarant que 70 étudiants en moyenne réalisent un stage optionnel, nombre souvent supérieur aux inscrits en M1. La formation n'est ouverte cependant ni à la formation continue ni à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La réflexion sur l'approche par compétences est juste initiée. Un tableau de correspondance entre unités d'enseignement et compétences visées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est proposé, mais sa pertinence questionne. En effet, certaines UE, comme par exemple pour le semestre 3, deux UE en lien avec l'EUR, représentant globalement neuf crédits ECTS, ou encore certaines options du semestre 4 des parcours *EID2^D* et *PLS*, ne correspondent à aucune compétence visée par la formation. La mise en place de méthodes pédagogiques ajustées à l'acquisition de ces compétences n'est pas envisagée, pas plus que leur évaluation, dans une perspective d'alignement pédagogique. Pour autant, les contenus d'enseignement restent cohérents avec les objectifs de formation visés. À noter, dans le cadre du SAS Spring Campus, la possibilité offerte aux étudiants du parcours *EID2* d'obtenir la certification SAS Visual Analytics, en plus d'autres certifications, non précisées.

La formation est restée classique au niveau de ses pratiques pédagogiques. En effet, la formation mélange des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et de travaux pratiques sur ordinateurs, ce qui est relativement classique pour un master d'informatique. De plus, la formation n'a pas autorisé la mise en place de méthodes de type distanciel ou hybrides (si ce n'est à hauteur de 67 heures pour le parcours *SD*), ce qui est dommage pour un master d'informatique et du développement du numérique. On notera toutefois la mise en place du cours *Soft Skills* au sein du parcours *EID2*.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Excepté le parcours international *SD* où la langue anglaise est utilisée pour les enseignements, le reste de la formation est dispensé en français, avec des supports de cours qui peuvent être rédigés en anglais. De plus, la formation propose de manière satisfaisante 60 heures de cours d'anglais sur les deux années (20 heures par semestre sur les trois premiers semestres). Aucun enseignement en français langue étrangère n'est prévu. En revanche, l'EUR peut prendre en charge la participation des étudiants à des écoles d'été et/ou à des mobilités à l'étranger. Le nombre de financements effectifs accordés n'est pas précisé, mais compte-tenu du nombre de mobilités sortantes constaté sur la période, il doit être faible, ce qui interroge. L'accompagnement des étudiants en mobilité entrante est lui aussi assuré dans le cadre de l'EUR, par le biais d'un tuteur spécifique les aidant dans les différentes démarches (pédagogique, administrative, etc.).

Les modalités et dispositifs d'enseignement de la formation ne sont actuellement pas adaptés aux publics de la formation continue ni à celui de l'apprentissage. La formation n'intègre ni l'apprentissage ni la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des données incomplètes de suivi des flux des candidatures et des inscriptions rendent difficile l'appréciation de l'attractivité. La publicité de la formation est assurée de façon classique et est également référencée par EDUNIVERSAL. Les candidatures sont en augmentation (+63 % entre 2019-2020 et 2021-2022) et s'accompagnent d'une sélection croissante (21 % en 2019-2020, 15 % puis 10 % les deux années suivantes). Par ailleurs, le comité s'interroge sur la capacité d'accueil (40 les trois dernières années) qui est largement dépassée (75, 65 et 47 inscrits respectivement sur les trois dernières années), la formation déclarant par ailleurs avoir réduit cette capacité. L'attractivité reste cependant complexe à apprécier en l'absence d'une vision globale des candidatures et des équilibres entre les différentes voies d'accès (Campus France, EUR), le nombre d'inscrits, incluant les étudiants internationaux, les recrutements via l'EUR et d'éventuels redoublants et aucune analyse n'en étant faite.

La réussite est très bonne et doit développer son suivi et son analyse. La formation n'analyse pas ces taux de réussite. Si la formation déclare faire, à la fin de chaque année universitaire, un bilan des problèmes rencontrés par les étudiants en situation d'échec et prendre en compte les informations recueillies pour mieux accompagner les étudiants les années suivantes, il n'est pas fait mention d'autres dispositifs d'accompagnement à la réussite si ce n'est la mise en place récemment d'un suivi de cohorte afin de connaître le profil d'origine des étudiants et de le corrélérer à leurs résultats dans le master, initiative fortement encouragée par le comité. La réussite, par ailleurs, est très bonne en M1, au-dessus de 80 % (à l'exclusion de 2020-2021 qui affiche un taux de 66 % non analysé) et excellente en M2 (entre 89 et 95 % suivant les années).

La formation n'analyse pas le devenir de ses étudiants dont le suivi n'est que partiel et dont l'insertion professionnelle doit être renforcée. La formation n'analyse pas les résultats des enquêtes réalisées par le service de relation avec les entreprises de l'USPN et ne s'autoévalue pas sur ce critère. Le taux d'insertion des diplômés (des parcours *EI2D* et *PLS*) de la formation 30 mois après le diplôme est de 86 % d'après cette enquête. Ce taux reste faible au regard du taux national d'insertion des diplômés de master *Informatique* cette même année qui est de 95 % après 30 mois (93 % après 18 mois). Cependant, le comité peut souligner que 92 % des emplois sont des contrats de travail à durée indéterminée (CDI) bien qu'une part importante des diplômés déclare que leur emploi n'est pas en adéquation avec la formation ou nécessite une formation supplémentaire (27 % des répondants). On regrette qu'aucune enquête ne soit réalisée auprès des étudiants du parcours international *SD*. La poursuite d'études en doctorat reste faible, mais réelle, avec en moyenne un étudiant sur les deux parcours par an. Ceci peut s'expliquer localement par le fait que le laboratoire LIPN ne peut pas accepter plus d'une thèse par an.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais l'équilibre reste fragile. En effet, 24 enseignants permanents interviennent dans la formation qui comptait en 2021-2022 127 étudiants, tous parcours confondus (soit un taux d'encadrement de 19 %, ce qui est peu pour un master du domaine Sciences, technologie et santé, mais qui passe à 24 % sans compter les étudiants du parcours *SD*, le nombre des enseignants permanents de ce parcours n'étant pas précisé) et pour un coût horaire global de 2675 heures équivalents TD dont un quart est mutualisé entre parcours ou avec le master *Mathématiques*. Le nombre d'enseignants permanents de cette formation intervenant dans le master *Informatique* n'est en revanche pas précisé. Il est important de souligner que l'équipe enseignante a été fragilisée ces dernières années, à la suite à de départs de permanents (cinq non remplacés sur la période évaluée). La formation déclare que pour rester soutenable, elle a été contrainte de fermer un groupe étudiant sur deux et donc de diminuer ses effectifs. Si cela est avéré, le comité s'interroge cependant sur le dépassement de la capacité d'accueil encore d'actualité en 2021-2022.

Le processus d'évaluation interne de la formation s'appuie essentiellement sur l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et doit pouvoir s'appuyer sur un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. Si la formation déclare qu'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention a été mis en place à compter de 2022, les comptes-rendus fournis indiquent un conseil de perfectionnement tenu pour le seul parcours *EI2D* en 2022 et pour le parcours *PLS* en 2016, ce qui interroge sur le caractère effectif du conseil de perfectionnement. En revanche, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est réalisée annuellement avec un taux de réponse de 50 %.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité.
- Des dispositifs de professionnalisations nombreux et variés.
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants effective.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement avérée au niveau de la mention et depuis 2016 pour le parcours PLS.
- Une absence d'ouverture aux publics de la formation continue et de l'alternance.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement effectif à l'échelle de la mention qui permettra une analyse de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et du suivi de cohorte mis en place.
- Réfléchir à faciliter l'accès de la formation aux publics de la formation continue, notamment en s'appuyant sur une démarche d'approche par compétences et une définition de la formation en blocs de connaissances et de compétences.

MASTER INGÉNIERIE ET INNOVATION EN IMAGES ET RÉSEAUX

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie et innovation en images et réseaux (3IR)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en traitement d'images et réseaux informatiques en deux ans qui comprend une première année (M1) commune à deux parcours en deuxième année (M2) : *Image et Réseaux*. Cette formation, concernant 77 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, est dispensée au sein de l'*Institut Galilée* à Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'accorde en partie avec la stratégie de formation de l'établissement principalement dans ses orientations en matière de pluridisciplinarité et d'ouverture vers le territoire. Le master 3IR a pour objectif de fournir les bases théoriques et la maîtrise pratique des technologies liées au multimédia et aux réseaux informatiques afin de répondre aux demandes du marché actuel en pleine expansion. À ce titre, le master est en contact étroit avec des partenaires du tissu économique régional très riche dans ce domaine (Telecom SudParis, Thales, ...). La formation s'appuie sur une première année qui donne les bases d'une double compétence en analyse et traitement d'image ainsi qu'en réseaux informatiques. Avec ces deux domaines de compétences, le master est par construction pluridisciplinaire, avec un positionnement original dans le paysage des formations d'Île-de-France. Par ailleurs, ce master, avec les masters *Mathématiques et informatique*, appartient à l'*École universitaire de recherche (EUR) Mathematics and computer science (M&CS)* financée par le programme d'investissements d'avenir (PIA) et, à ce titre, a mis en place des cours interdisciplinaires. De plus, des unités d'enseignement (UE) sont communes avec le master *Informatique* de l'USPN et la spécialité *Télécommunication et réseaux* de l'*école d'ingénieurs Sup'Galilée* dont la formation se différencie parfaitement, cette spécialité n'abordant que l'aspect télécommunications du domaine. La formation est construite en continuum de la licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* et *Informatique* de l'USPN, la moitié des étudiants inscrits en master *Informatique* provenant d'ailleurs d'une de ces formations (sans précision de la mention toutefois). On regrette que le lien avec l'*école doctorale Galilée*, en dehors du rattachement du laboratoire d'adossement de la formation, ne soit pas davantage mobilisé (une seule poursuite en thèse sur trois ans est relevée), afin de répondre au continuum licence/master/école doctorale, notamment dans le cadre de l'EUR. Aucun partenariat académique, qu'il soit régional ou national, n'est mentionné.

L'ouverture à l'international de la formation, importante, montre peu de résultats si ce n'est pour les mobilités entrantes. Une convention de double diplôme avec l'université Ho Chi Minh City University of Technology (Vietnam) depuis 2016 est mentionnée, de même que des partenariats avec l'*Espagne (universidad de Alcalá)*, la *Finlande (Tampere University of Technology)*, l'*Italie (Roma Tre)*, la *Norvège (Gjøvik University College)*, l'*Australie (University of Wollongong)*, et le *Canada (ETS, Montréal)*, mais sans que les résultats de ces partenariats ne soient explicités. Il n'existe aucun parcours commun spécifiquement établi avec un partenaire étranger, pas plus que de mobilité sortante enregistrée sur les trois dernières années, ce que la crise sanitaire liée au Covid-19 ne peut expliquer qu'en partie. En revanche, le comité note que la formation inclut des mobilités entrantes nombreuses et en progression (de 16 à 20 grâce à la mobilisation du dispositif Erasmus+).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de bonne qualité. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. En effet, une UE "Projet de découverte en réseaux ou images" (deux crédits ECTS) optionnelle est proposée en M1 en matière d'initiation à et par la recherche. Beaucoup d'UE de M2 incluent une part importante des matières au stade de développement et/ou recherche académique, bien que celle-ci ne soit pas précisée, mais facilement assimilable à la part des enseignements dispensés (37 %) par les enseignants-chercheurs et des chercheurs (au nombre de 12 sur 25 intervenants) des disciplines de la formation. La formation et le laboratoire de traitement et transmission d'information (L2TI), unité de recherche à laquelle est adossée le master, mettent en place, à l'intention des étudiants, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants en proposant des stages en laboratoire de recherche (deux à quatre par an) en M2 ou dans un département R&D industriel.

En revanche, la plus-value apportée par l'appartenance de ce master à l'EUR M&CS est peu explicitée, si ce n'est pour le regroupement en son sein des trois laboratoires d'adossement des formations, dont le L2TI, et qui profite à la formation par le biais de séminaires (trois crédits ECTS en M2) permettant de sensibiliser les étudiants au monde de la recherche.

La formation entretient des relations fortes avec le monde socio-économique et met en œuvre des dispositifs de professionnalisation. Les thématiques du master 3IR, à savoir le transport, le traitement des informations en général, et plus particulièrement les informations multimédias, répondent à des activités dans le monde industriel du bassin francilien où est concentrée une bonne partie de l'industrie du numérique. Ainsi, les intervenants professionnels du master, au nombre de neuf en 2021-2022, proviennent, par exemple, de Thalès, Orange, General Electric, Télécom Sud-Paris. Ils interviennent à hauteur de 41 heures de formation en M1 (au travers de l'UE "TEC", obligatoire et créditée de deux crédits ECTS) et 167 heures en M2. Par ailleurs, un stage de quatre à six mois est obligatoire en M2 (30 crédits ECTS). Un stage optionnel est possible en M1. Si la formation précise le nombre d'étudiants ayant suivi un stage optionnel (respectivement 29, 55 et 48 étudiants sur les trois dernières années), cette donnée interroge, car supérieure aux effectifs de première année en 2020-2021 comme en 2021-2022. En revanche, la formation n'est pas ouverte à l'alternance ni au public de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs visés bien que objectifs visés bien que l'approche par compétences ne soit que débutée et sans mobilisation d'un alignement pédagogique. Ainsi, la formation propose juste une mise en relation entre les compétences visées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les contenus de la formation. Pour autant, la construction de la formation reste très cohérente avec ses objectifs. En effet, elle s'appuie sur l'année commune de M1 qui initie à une double compétence en traitement d'images et en réseaux informatiques et qui permet par un choix d'UE optionnelle d'insister déjà sur une des deux compétences ou de choisir des UE d'autres spécialités, le choix définitif de la spécialité s'opérant en M2. En revanche, la mise en place de méthodes pédagogiques ajustées à l'acquisition de ces compétences n'est pas envisagée, pas plus que leur évaluation, dans une perspective d'alignement pédagogique. Enfin, certaines compétences extra curriculaires (sport, engagement étudiant) peuvent être valorisées par des bonus.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. En effet, la formation mélange des cours magistraux, des séances de travaux dirigés/travaux pratiques, ce qui est classique pour ce type de formation. L'enseignement en présentiel est préféré et rien en distanciel n'est mentionné ou même envisagé.

Si l'enseignement de l'anglais est correct, les autres dispositifs de la formation pour permettre son ouverture à l'international sont peu développés. L'enseignement de l'anglais est obligatoire les trois premiers semestres (20 heures, deux crédits ECTS par semestre). On regrettera toutefois que la formation n'offre pas de cours ou de supports en anglais pour les étudiants étrangers intéressés pour suivre cette formation ou plus largement pour développer les compétences linguistiques de ses étudiants. De même, aucun cours de français langue étrangère n'est dispensé. Les étudiants de la formation peuvent être accompagnés par le service des relations internationales pour une mobilité sortante s'ils le souhaitent, mais aucun partenariat n'est privilégié.

Les modalités et dispositifs d'adaptation de la formation aux publics de la formation continue et de l'alternance ne sont pas développés. La formation est seulement proposée en formation initiale, hors apprentissage, ce qui est regrettable, car le traitement d'images est un domaine en pleine expansion et susceptible de toucher un public intéressé par la spécialité. Le comité encourage la formation à développer cet aspect.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais suit partiellement ses candidatures. Le nombre de candidatures est en augmentation sur les trois dernières années (+41 % en trois ans). Il est regrettable cependant que les données relatives au programme EUR (nombre de candidats, admis, inscrits) ne soient pas fournies, ce qui ne permet pas leur appréciation. La formation est sélective (sélectivité inférieure à 18 % en 2019-2020 et à 15 % en 2021-2022, hors les candidatures EUR). La capacité d'accueil est quant à elle atteinte (31 inscrits en 2019-2020 et 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 30) ou quasiment (24 inscrits en 2021-2022). Il est à remarquer que ce sont surtout les étudiants de licence, notamment Sciences pour l'ingénieur, de l'USPN qui intègrent cette formation, démontrant l'efficacité des réunions d'information organisées au sein de l'USPN à destination des étudiants de licence, en plus des moyens classiques d'information (page web, plaquette, journée porte ouverte, participation à des forums).

La réussite des étudiants et très bonne et suivie par la formation. La formation suit l'évolution des taux de réussite et d'échec. Mais il est regrettable qu'au-delà des chiffres mentionnés, aucune analyse ne soit produite. Ainsi, on note une baisse de la réussite en M1, qui reste excellente (100 % en 2019-2020, 90 % en 2020-2021, 83 % en 2021-2022) et que la formation attribue à un effet post-Covid. La réussite est également très bonne en M2 avec des taux entre 81 % et 100 % suivant les années et les parcours.

La formation suit le devenir de ses étudiants, satisfaisant, mais ne l'analyse pas. La formation fait appel au service des relations avec les entreprises pour faire des enquêtes d'insertion professionnelle. Si la formation déclare que le taux de réponse est relativement faible (entre 32 et 40 % en effet), le comité est moins convaincu sur le fait qu'elle ne puisse pas analyser les réponses compte-tenu de leur nombre (23 par exemple pour les diplômés de 2019). D'ailleurs, l'insertion professionnelle des diplômés de 2019 à 30 mois est excellente (96 %, avec une forte progression par rapport au taux à 18 mois qui lui est faible, 48 %), une majorité étant de plus en CDI (contrat de travail à durée indéterminée).

Toutefois, seule la moitié des répondants déclarent que leur emploi est en adéquation avec la formation. Une seule poursuite en doctorat est mentionnée pour la promotion de 2019-2020, ce qui est d'autant plus étonnant en 2020-2021 et 2021-2022, compte-tenu de la création de l'EUR. Le comité regrette que ce manque de résultats pour le continuum master-doctorat ne soit pas analysé par la formation. Les autres poursuites d'études, rares également (une par promotion en moyenne), se font à niveau équivalent.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais l'équilibre reste très fragile. En effet, 11 enseignants permanents interviennent dans la formation, soit un taux d'encadrement de 14 %, parmi les plus faibles des masters de l'USPN en sciences, technologie et santé. Le cout horaire global de la formation est de 1622 heures équivalentes TD, dont 51 heures sont mutualisées, ce qui serait élevé sans l'intervention de 14 enseignants vacataires.

La formation définit un processus d'évaluation interne effectif permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Dans le cadre de son amélioration continue, la formation s'appuie sur des enquêtes annuelles d'évaluation de la formation et des différentes UE par les étudiants qui ont à présent un très bon taux de réponse (86 %) et sur un conseil de perfectionnement jouant pleinement son rôle et dont la composition est conforme à la réglementation.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité.
- De nombreux dispositifs de professionnalisation et des relations avec le monde socio-économique soutenues.
- Une excellente réussite.
- Une démarche d'amélioration continue en place.

Points faibles

- Un suivi et une analyse des parcours des étudiants et de leur devenir perfectible
- Une absence d'ouverture aux publics de la formation continue et de l'alternance.

Recommandations

- Mettre en place un suivi plus précis des parcours étudiants (depuis les candidatures jusqu'au diplôme) en tenant compte des différentes voies d'accès dans la formation et s'appuyer sur les enquêtes d'insertion réalisées par le service entreprise en coordination avec l'observatoire de la vie étudiante de l'USPN afin de mieux analyser le devenir des étudiants au regard de leur profil et dans une démarche d'amélioration continue.
- Ouvrir la formation à l'alternance en s'appuyant sur les relations déjà établies avec le monde socio-économique et en structurant la formation en blocs de connaissances et de compétences en mettant en œuvre l'approche par compétences afin de pouvoir également l'ouvrir à la formation continue.

MASTER MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Mathématiques de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend quatre parcours en deuxième année (M2) : Mathématiques fondamentales (MF), Mathématiques des données (MD) qui ont une première année commune, Mathématiques appliquées (MA) et Équations aux dérivées partielles et analyse numérique (EDPAN, fermé en 2022). Ces deux derniers parcours, internationaux et délocalisés, ne sont ouverts qu'en deuxième année (M2). Cette formation, concernant 47 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, est dispensée au sein de l'Institut Galilée à Villetaneuse pour les parcours MF et MD, à Ho-Chi-Minh ville (Vietnam) pour le parcours MA et à Fès (Maroc) pour le parcours EDPAN.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN et présente une bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en ce qui concerne l'ouverture au monde et l'inclusivité.

La formation a pour but de donner des compétences en mathématiques à des étudiants se destinant soit à la recherche en mathématiques fondamentales (parcours MF), soit à l'application de techniques mathématiques dans le domaine des sciences des données (parcours MD). Elle cherche également à être ouverte sur le monde, avec deux parcours internationaux (parcours MA et EDPAN), mais aussi à offrir une poursuite d'études à plus d'étudiants de la licence Mathématiques de l'USPN avec qui elle est construite en *continuum* au travers du parcours MD. Même si le flux des étudiants reste encore insuffisant, le comité ne peut que souligner cette volonté d'inclusion d'un plus grand nombre de diplômés de licence. De plus, la formation occupe une place tout à fait cohérente dans l'offre de formation du 2^e cycle de l'USPN. Le parcours MD s'appuie sur un partenariat fort avec le master Informatique (parcours Exploration informatique des données et décisionnel), notamment au travers de l'École universitaire de recherche (EUR) Mathematics and computer sciences(M&CS) créée en 2020 et la mutualisation de cinq unités d'enseignement (UE), mais aussi avec l'école d'ingénieurs Sup'Galilée au travers d'un double diplôme (le nombre d'étudiants concernés n'est cependant pas fourni). Le parcours MF a développé un partenariat original avec les masters Mathématiques fondamentales de Sorbonne Université et l'université Paris Cité avec la mise en commun des cours afin que les étudiants puissent construire leur parcours (la part des enseignements offerts à l'USPN finalement choisis par des étudiants des autres établissements n'étant pas précisée). La formation, mis à part le lien qui peut exister entre mathématiques et informatique, ne développe pas d'interdisciplinarité particulière, si ce n'est au travers de l'EUR M&CS qui a permis la création de cours interdisciplinaires spécifiques, sans que ceux-ci ne soient cependant davantage décrits.

L'ouverture à l'international de la formation, manifeste, présente un bilan contrasté, entre parcours internationaux et très faible mobilité. Le master intégrait jusqu'en 2022 deux parcours internationaux avec les universités de Fès (Maroc) et Ho-Chi-Minh Ville (Vietnam). Actuellement, seul le parcours MA franco-vietnamien, fruit d'un accord entre six universités et écoles françaises, dont l'USPN (les autres partenaires n'étant pas cités) et l'université d'Ho-Chi-Minh Ville, perdure. En revanche, la formation ne compte aucune mobilité sortante sur la période et une seule mobilité entrante par an en 2019-2020 et 2021-2022, ce qui interroge d'autant que la formation déclare qu'un étudiant en 2020-2021 puis deux en 2021-2022, dix l'année suivante ont reçu des bourses de l'EUR (deux à quatre bourses par an du programme Paris Graduate School in Mathematics de la fédération des sciences mathématiques de Paris sont également allouées, et une maximum par l'Institut Galilée). Enfin, les étudiants internationaux, en M1, représentaient 31 % des inscriptions en 2019-2020 (contre un taux national de 17 % en master d'après Campus France), 25 % en 2020-2021 et seulement 15 % en 2021-2022, sans qu'une analyse de cette évolution ne soit faite. Concernant le M2, la part des étudiants internationaux est d'environ 30 %, avec une forte disparité entre les parcours (66 % en 2021-2022 pour MF contre 7 % pour MD).

L'adossement à la recherche est de qualité. La formation est adossée au laboratoire Analyse, géométrie et applications (LAGA), auquel sont rattachés les 36 chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) qui interviennent dans la formation. Il faut souligner ici que la participation de l'équipe pédagogique au parcours international MA ne concerne qu'une seule UE, non comptabilisée.

Ces EC dispensent 689 heures, soit près de la moitié des heures que compte en moyenne chaque parcours (1432 heures), ce qui au vu de leur part importante dans l'équipe pédagogique (95 %) interroge, d'autant plus que la formation déclare que seuls les enseignements de langues et un enseignement du parcours MD ne sont pas dispensés par des EC et que la formation à et par la recherche correspond à 720 heures. L'ensemble des étudiants de M1 doit valider un travail d'étude et de recherche, crédité de dix crédits ECTS et des séminaires, en lien notamment avec l'EUR, sont suivis au M2 (trois crédits ECTS en MF, six crédits ECTS en MD). Enfin, les étudiants du parcours MF, orienté vers la recherche en mathématiques pures, réalisent quatre à six mois de stage en laboratoire de recherche académique ou à défaut un mémoire, la répartition des étudiants entre ces deux modalités n'étant pas précisée. À noter également, le financement de la participation d'étudiants à des écoles d'été, ou des stages à l'étranger par l'EUR M&CS, sans que le nombre d'étudiants concernés, ni leurs parcours ne soient cependant précisés. L'ensemble de ces dispositifs assurent un environnement propice à la formation à et par la recherche, comme en témoigne le fort taux de poursuite d'études en doctorat, notamment dans le parcours MF.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique, à renforcer pour le parcours MD et intègre quelques éléments de professionnalisation. La création du parcours MD répond à une demande croissante de spécialistes maîtrisant les techniques de traitement des grandes quantités de données et de l'extraction d'informations. Pour autant, le nombre d'intervenants professionnels (2) est très faible et ils n'interviennent qu'à hauteur de 15 heures de formation sur l'ensemble du cycle. La part des stages est en revanche importante en M2 (crédités de 21 à 30 crédits ECTS suivant les parcours). Le comité regrette que le master ne propose ni de parcours en alternance ni en formation continue et que le parcours MF ne propose qu'un stage optionnel pouvant être remplacé par un mémoire. S'il concerne une large part des étudiants en 2021-2022 (sept sur neuf inscrits), ce n'était pas le cas en 2019-2020 (4 sur 11 inscrits). Les données pour l'année 2020-2021 indiquent huit inscrits en M2 MF mais 12 étudiants ayant réalisé un stage optionnel, ce qui interroge, l'année et le parcours des étudiants effectuant un stage optionnel n'étant pas renseignés. De plus, à l'exception d'un module de rédaction de CV (curriculum vitae) en M1, il existe peu de modules permettant l'initiation au monde professionnel, l'ensemble crédités de dix crédits ECTS n'étant pas décrit. En M2, parcours MD, des projets informatiques permettent de simuler ce que seront les missions de l'étudiant dans l'entreprise. Les étudiants peuvent enfin bénéficier, hors formation, d'un service de relation avec les entreprises qui propose par exemple des simulations d'embauches, mais aucune donnée ne vient préciser le nombre d'étudiants concernés, ce qui est regrettable.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent avec les compétences visées, mais sans qu'une approche par compétences ne soit réellement développée. Un tableau de correspondance a été réalisé entre les UE et les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Néanmoins, l'approche par compétences n'est pas encore finalisée, la formation étant toujours organisée en UE plus qu'en blocs de connaissances et compétences. Par ailleurs, ce tableau de correspondance reste incomplet puisqu'aucune compétence n'est associée aux enseignements d'anglais. Toutefois, le comité souligne la volonté de la formation d'aligner les modalités de certaines évaluations aux objectifs de la formation. Ainsi dans le parcours MD, la maîtrise de l'outil informatique est privilégiée à travers des projets à rendre alors que dans le parcours MF, la lecture d'articles et la recherche par groupes sur des questions ouvertes sont proposées.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Organisée de façon conventionnelle en cours, travaux dirigés et travaux pratiques, la formation fait état de peu de variété dans ses méthodes pédagogiques, ce que le comité regrette, d'autant plus que la formation bénéficie d'un soutien financier dans le cadre de France 2030 lui permettant de monter de nouveaux travaux pratiques. Toutefois, le comité souligne le recours à une pédagogie par projet, notamment pour les parcours MF ou MD. Le master privilégie une approche en présentiel pouvant à titre exceptionnel intégrer des interventions extérieures en distanciel. Cependant, le parcours EDPAN était organisé partiellement en distanciel (196 heures sur les 948, soit un peu moins de 21 %).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La place dévolue au développement des compétences linguistiques est satisfaisante avec 60 heures d'anglais pour six crédits ECTS pour les étudiants du parcours MD. En revanche, les autres parcours ne prévoient un enseignement d'anglais qu'en M1 (quatre crédits ECTS) et les étudiants non francophones ont la possibilité de suivre au semestre 1, 18 heures de Français langue étrangère. La formation déclare 420 heures de cours en langue anglaise tout en déclarant utiliser l'anglais dans les parcours internationaux, ce qui interroge, ceux-ci comportant en moyenne 900 heures de formation. Si un accueil et un suivi par un tuteur est prévu dans le cadre de l'EUR M&CS ou du programme PGSM, aucun dispositif d'information et de préparation à la mobilité, n'est proposé.

Les modalités et les dispositifs d'enseignement ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance ce qui est regrettable pour un de ses parcours. Le master ne propose actuellement ni formation continue ni alternance. Aucune évolution n'est envisagée sur ce point malgré un parcours MD prédisposé par ses contenus à une telle ouverture.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des données incomplètes de suivi des flux des candidatures et des inscriptions rendent difficiles l'appréciation fine d'une faible attractivité. La publicité de la formation est assurée de façon classique par trois voies : auprès des étudiants de licences, lors des journées portes ouvertes et via un site internet. Après avoir connu une forte augmentation entre 2019-2020 et 2020-2021 du fait de la dématérialisation des candidatures (+233 %), le nombre de candidatures s'est stabilisé autour de 190. Toutefois, ce nombre s'entend hors candidatures dans le cadre de Campus France et de l'EUR, ce qui est regrettable, car cela ne permet pas une vision globale des candidatures et des équilibres entre les différentes voies d'accès. Par ailleurs, depuis deux ans, si la formation sélectionne environ un tiers des candidats (60 en 2020-2021 et 57 en 2021-2022), le nombre d'inscrits, incluant les étudiants internationaux, les recrutements via l'EUR et d'éventuels redoublants, est toujours en deçà des capacités d'accueil (24 inscrits en 2020-2021 et 20 en 2021-2022 pour une capacité de 30), ce qui interroge sur l'attractivité de la formation.

La réussite des étudiants, particulièrement faible en M1, n'est pas suivie. Mis à part des entretiens individuels et réguliers avec chaque étudiant, aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est mis en place. D'ailleurs, la réussite en M1 est particulièrement faible (49 % en moyenne ces trois dernières années) et fluctuante en M2 (MD passe de 44 % à 67 % sur les deux dernières années et MF oscille entre 55 % et 88 %, aucune donnée en revanche n'étant fournie pour MA). Aucune analyse de cette réussite et de ses évolutions n'est faite par la formation.

L'insertion professionnelle reste faible tandis que la formation présente une très bonne poursuite d'études en doctorat. La formation se déclare insatisfaite quant aux taux de réponse aux enquêtes, ce qui interroge. En effet, sur les trois dernières enquêtes (diplômés de 2017, 2018 et 2019), ce taux est en nette progression, allant de 50 % pour les diplômés en 2017, 64 % l'année suivante et enfin 100 % pour les diplômés de 2019. On regrette cependant que seul le parcours MF soit enquêté, aucune donnée n'étant fournie pour les parcours internationaux. Par ailleurs, on ne peut qu'encourager les responsables à poursuivre dans leur volonté de suivre les diplômés du parcours MD (ouvert en 2020 et donc non concerné par les enquêtes) notamment via l'application LinkedIn. Enfin, la dernière enquête fournie indique un taux d'insertion à 30 mois de 80 %, dans des emplois en adéquation avec la formation, ce qui au regard des taux nationaux constatés pour les masters Mathématiques (89 % à 18 mois et 94 % à 30 mois) est faible, mais peut en partie s'expliquer par le faible nombre de diplômés (sept cette année-là). Aucune analyse sur le devenir des étudiants ne vient cependant étayer ce point. La poursuite d'études en doctorat est avérée, avec quatre étudiants sur six diplômés en 2019-2020 (parcours MF), 5 sur 15 en 2020-2021 (parcours MF et MD), mais seulement un sur 16 diplômés en 2021-2022 (parcours MF et MD), sans qu'aucune explication ne soit donnée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En effet, 35 enseignants permanents interviennent dans la formation qui comptait en 2021-2022 47 étudiants, tous parcours confondus (soit un taux d'encadrement de 74,5 %) et pour un coût horaire global de 1819 heures équivalent TD.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer. La formation réalise annuellement (à l'exclusion de 2019-2020 du fait de la pandémie) une évaluation de la formation et des enseignements, UE par UE, par les étudiants. Le taux de réponse à ces enquêtes est passé de 58 % à 32 % sur les deux dernières années. On ne peut donc qu'encourager la formation à être vigilante sur ce point. Les résultats de ces enquêtes sont ensuite discutés au sein du conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme à la réglementation, et suivis d'actions si besoin.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité.
- Une bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.
- Des dispositifs d'amélioration continue (évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et conseil de perfectionnement) efficaces.

Points faibles

- Un faible taux de réussite.
- Un suivi insuffisant des parcours étudiants et du devenir des diplômés.
- Une faible professionnalisation, avec une expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation non obligatoire pour un des parcours.
- Une faible attractivité.
- Une absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.

Recommandations

- Améliorer la réussite étudiante, notamment en M1, en analysant le profil des étudiants recrutés afin de proposer des dispositifs d'accompagnement et/ou de remédiation efficaces.
- Mettre en place un suivi détaillé des parcours étudiants depuis leurs candidatures jusqu'à leur devenir, en s'appuyant sur les services de l'université, afin de nourrir les décisions du conseil de perfectionnement.
- Renforcer la professionnalisation en rendant obligatoires les stages (ou une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation) pour l'ensemble des parcours.
- Renforcer l'attractivité de la formation en s'appuyant encore davantage sur l'EUR et en ouvrant le parcours MD à l'alternance.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, faibles, que l'insuffisance des dispositifs de remédiation.
- Absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans l'un des parcours.
- Attractivité particulièrement faible de la formation.

MASTER PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Physique fondamentale et applications* (PFA) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un seul parcours, *Optique, matière*. Cette formation, ouverte en 2020, concerne deux à trois étudiants sur l'ensemble du cursus et a pour objectif de former des spécialistes des interactions entre la lumière et la matière. Elle est dispensée au sein de l'Institut Galilée à Villetteuse, en présentiel, la première année, les étudiants intégrant la deuxième année le master *Physique fondamentale et applications* parcours *Lumière matière interactions* (LUMI) de Sorbonne université avec qui la formation est construite en partenariat.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Adressée à un très faible nombre d'étudiants et spécialisée dans l'étude des interactions lumière matière, la formation ne s'accorde que peu avec les orientations générales en matière de formation avancées par l'établissement. Ce master occupe une position singulière dans l'offre de formation de l'établissement légitimée par l'environnement de recherche adjacent (laboratoire de physique des lasers, LPL) et la réussite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le domaine de la physique quantique : QuantTEdu. Bien qu'ouverte à des étudiants détenteurs d'une licence *Physique*, *Physique, chimie ou Sciences de l'ingénieur*, la formation ne participe que très partiellement au continuum licence/master en raison d'une sélection sévère associée à un nombre réduit de places (capacité maximale de cinq étudiants en première année). En première année, la formation est en totalité mise en œuvre par l'USPN, mais avec de larges mutualisations avec le master *Sciences et génie des matériaux* afin d'assurer la soutenabilité de l'offre. En deuxième année, le master bénéficie d'un partenariat académique avec Sorbonne université qui apporte une réelle valeur ajoutée à la formation.

Si la formation souhaite circonscrire au seul périmètre national ses actions et collaborations, on regrettera l'absence d'argumentation pour expliquer ce choix délibéré que rien ne justifie a priori. Ainsi, la formation n'affiche aucun partenariat international et ne signale aucune mobilité. Pour autant, des possibilités de mobilités sortantes associées à des stages dans un laboratoire étranger existent. Le recrutement prend en compte les candidatures d'étudiants internationaux via études en France, mais le dossier ne précise pas les nombres de dossiers et d'admis par cette procédure. On compte un étudiant international par an dans la formation depuis 2020-2021.

L'adossement à la recherche est de qualité. L'écosystème de la recherche associé à la formation est extrêmement riche avec une quarantaine de laboratoires franciliens (dont le LPL) adossés à la spécialité et susceptibles d'accueillir des étudiants en stage. La formation est assurée en très grande partie (1100 heures étudiant sur les 1597 que compte la maquette, soit près de 70 %) par une cinquantaine de chercheurs et enseignants-chercheurs, dont vingt-cinq intervenants issus de l'USPN dispensant des cours en lien étroit avec leurs activités de recherche. Avec un parcours clairement orienté vers la poursuite d'études doctorales, la formation intègre une large palette d'enseignements initiant d'excellentes façons à la recherche : projets bibliographiques en M1 et M2, projets de laboratoires et visites de laboratoires encadrées, travaux pratiques, possibilité optionnelle de stage en première année et stage en Laboratoire d'une durée minimum de quatre mois en deuxième année.

Les relations avec le monde industriel sont absentes et les éléments de professionnalisation insuffisants. L'unique parcours de M2 de la mention PFA revendique clairement une orientation recherche et ne développe de ce fait aucun échange avec le tissu économique en lien avec sa spécialité considérant le seul milieu de la recherche académique comme débouché post-diplôme. Ainsi, aucun professionnel issu du tissu industriel différent à la formation n'y intervient, ce qui est regrettable.

On note toutefois 24 crédits ECTS attribués à la validation d'un stage de 16 semaines minimum en M2.

Seuls un cours d'aide à la rédaction de curriculum vitae (CV) et une proposition de simulation d'entretien, préparent *a minima* et de façon insatisfaisante à une insertion professionnelle directe, bien que la formation déclare 10 crédits ECTS accordés aux dispositifs d'expériences professionnelles en dehors du stage, parmi lesquels un projet tutoré en M1 sous la forme de *travaux dirigés* (TP) en autonomie, dont on ne connaît pas le poids ainsi que des études bibliographiques, projet en laboratoire et projet numérique en M2, dont la plus-value en termes d'expérience professionnelle n'est pas explicitée et ne convainc pas.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La réflexion sur l'approche par compétences est juste initiée. Un tableau de correspondance entre unités d'enseignement et blocs de compétences est proposé, mais la pertinence du référentiel de formation choisi, issu de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), questionne. La mise en place de méthodes pédagogiques ajustées à l'acquisition de ces compétences n'est pas envisagée, pas plus que leur évaluation, dans une perspective d'alignement pédagogique. Pour autant, les contenus d'enseignement restent cohérents avec les objectifs de formation visés.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Organisée de façon conventionnelle en cours, travaux dirigés et travaux pratiques, la formation fait état de peu de variété dans ses méthodes pédagogiques à l'exception d'une approche projet. On ne peut que regretter l'absence de diversité dans les pratiques pédagogiques d'autant plus que la formation bénéficie d'un soutien financier dans le cadre de France 2030 lui permettant de monter de nouveaux travaux pratiques par exemple.

L'ouverture à l'international de la formation n'est pas satisfaisante. La maquette des enseignements inclut un enseignement de langue anglaise, mais uniquement en première année (40 heures). En deuxième année, le développement des compétences linguistiques repose uniquement et de façon insatisfaisante sur un cours de projet bibliographique basé sur l'analyse de publications en langue anglaise. Il n'existe pas de dispositif préparant et/ou facilitant les mobilités au-delà d'une simple information sur les possibilités de stage à l'étranger, seule mobilité envisagée dans la formation.

La formation n'est pas adaptée au public de formation continue. Aucun aménagement ou ingénierie spécifique pour accueillir ces publics n'est mis en place. La formation n'est pas engagée dans un passage à l'alternance et de façon plus regrettable pas encore ouverte à la validation des acquis de l'expérience. La formation est consciente de ce déficit, mais reste lacunaire sur la situation actuelle et ne donne aucune perspective d'évolution.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est peu attractive et n'en analyse pas les raisons. En effet, si la formation suscite de nombreuses candidatures (80 en 2020-2021, 107 en 2021-2022), elle peine à inscrire les candidats. Malgré une capacité d'accueil réduite (cinq éléments), la formation reste bien en deçà de cette limite avec deux et un inscrits pour respectivement 13 et 8 admis en première année sur la période bilan. L'aspect concurrentiel des masters franciliens et une grande sélectivité sont avancés pour justifications de ces très faibles effectifs par l'équipe pédagogique, mais sans remise en cause de sa communication et de ses (exigeants) critères de sélection.

La réussite est excellente. Le taux de réussite est de 100 %. Mais ce taux reste peu représentatif, car portant sur une cohorte étudiante extrêmement réduite (cinq étudiants sur l'ensemble du cursus et sur les deux années, 2020-2021 et 2021-2022) issue d'une sélection rigoureuse des candidats.

Compte-tenu du faible effectif et des objectifs affichés de la formation, le devenir de ses premiers diplômés interroge. Avec une unique promotion de deux étudiants diplômés en 2022, aucune enquête d'insertion professionnelle à 30 mois n'est encore disponible. Mais avec un seul étudiant en poursuite d'études sur un niveau équivalent, le master ne répond que partiellement à ses objectifs de formation. On regrettera vivement le suivi partiel des diplômés d'une promotion à deux étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La mention dispose de moyens suffisants pour tenir ses objectifs pédagogiques. La formation indique le nombre d'enseignants titulaires et le volume horaire global, incluant les données relatives au M2 opéré par Sorbonne université, sans spécifier l'effectif relatif aux étudiants inscrits dans le master partenaire de Sorbonne université, et ne précise pas le nombre d'intervenants titulaires assurant les 110 heures de formation non mutualisées de M1

pas plus que celui des enseignants et chercheurs de l'USPN opérant en M2, à hauteur de 50 à 60 heures équivalent TD. Cependant, avec un effectif maximum de trois étudiants atteint en 2021-2022 sur la période, on devinera un taux d'encadrement extrêmement favorable.

Par ailleurs, la soutenabilité de la formation est assurée par une large mutualisation avec le master Sciences et génie des matériaux de l'USPN en première année et par son partenariat avec le M2 LUMI de Sorbonne université en deuxième année.

Le processus d'évaluation interne n'est pas en place. La formation ne dispose pas de son propre conseil de perfectionnement et ne propose pas non plus d'évaluations formelles des enseignements et de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un adossement fort à l'écosystème local de la recherche.
- Un excellent taux de réussite.

Points faibles

- Une absence de vision globale pour ce master du fait d'un manque d'informations pour le M2 LUMI.
- Une professionnalisation restreinte à la recherche académique.
- Une faible attractivité.
- Une absence de processus d'évaluation interne.

Recommandations

- Évaluer l'opportunité d'un regroupement avec le master Sciences et génie des matériaux pour cette mention très largement mutualisée dont on cerne difficilement la cohérence et la place dans l'offre de formation de l'établissement.
- Intégrer des éléments de professionnalisation sans nécessairement remettre en cause l'orientation recherche : visites d'entreprises, salons, cours par les professionnels du secteur présentant des applications concrètes.
- Dégager des pistes permettant d'atteindre la capacité d'accueil maximum en intégrant dans la réflexion un éventuel élargissement du vivier étudiant (mobilités internationales, formation continue) outre les possibilités d'amélioration de la communication et l'éventuelle révision des critères de sélection.
- Mettre en place un processus d'amélioration continue incluant l'installation d'un conseil de perfectionnement et une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants propres à la mention.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la professionnalisation (absence de professionnel intervenant dans la formation, dispositif de préparation à l'insertion professionnelle insuffisants).
- Qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue (absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseil de perfectionnement non encore en place).
- Attractivité faible de la formation.

MASTER QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Qualité, hygiène, sécurité (QHS) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend un parcours (*Maintenance qualité sécurité environnement, MQSE*). Cette formation, concernant 94 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine et biologie humaine (SMBH) à Bobigny, en présentiel.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pluridisciplinaire, inclusive et promouvant l'ouverture vers le tissu économique, le master QHS est en excellente adéquation avec les orientations de l'établissement. Le caractère professionnalisant de la formation et la place importante réservée à l'alternance offrent à cette mention un accès privilégié au tissu industriel local et national en écho à la volonté de décloisonnement affichée par l'établissement. La mention s'inscrit pleinement dans l'objectif de pluridisciplinarité souhaité pour les formations en associant au domaine de la qualité ceux de la sécurité et de l'environnement. Développement transversal et complémentaire à de nombreux domaines d'activités, d'industries ou de services, le domaine de la qualité et le master QHS ne s'inscrivent pas dans le continuum particulier d'une discipline, mais demeurent accessibles à toutes les mentions de licence ou master avec un recrutement plus spécifiquement conditionné par le projet professionnel du candidat concourant ainsi à l'accueil et l'inclusion d'un public large au profil diversifié. La formation répond donc parfaitement à la plupart des axes stratégiques définis par l'établissement en matière de formation, si ce n'est sur le plan de l'internationalisation pourtant encouragé par l'USPN.

La formation n'est pas ouverte à l'international malgré un environnement plutôt propice. Le master circonscrit son périmètre de formation uniquement au national, aucun partenariat international n'est établi et aucune mobilité entrante comme sortante n'est enregistrée. La formation ne s'autoévalue d'ailleurs pas sur cet aspect et n'en analyse pas les raisons. Il est regrettable qu'aucune perspective internationale de collaboration et d'échanges ne soit associée à la formation qui doit pourtant interagir avec des entreprises multinationales pouvant encourager ce type de partenariat et favoriser les mobilités, comme tendrait à le démontrer l'organisation d'une semaine en pays anglophone avec visites d'entreprises en master 2.

Le lien à la recherche reste trop marginal, même dans un contexte de master à vocation professionnalisante, et doit être consolidé. Sur une thématique transversale intégrant pourtant plusieurs disciplines, seulement trois enseignants-chercheurs de l'USPN interviennent dans le master pour une participation à hauteur de 7,3 % des heures (dont 20 heures de suivi de mémoire). Ces interventions restent bien trop faibles pour démontrer un adossement satisfaisant à la recherche et doivent être augmentées. Le lien à l'écosystème local des laboratoires est justifié par une collaboration avec le laboratoire chimie, structures et propriétés de biomatériaux et d'agents thérapeutiques (CSPBAT) sur l'hygiène et la sécurité, mais celui-ci ne constitue pas un laboratoire d'appui et d'adossement à la recherche en relation avec les thématiques de formation. Il n'est pas mentionné d'unité d'enseignement ou de dispositifs spécifiques d'initiation à la recherche par la recherche afin de préparer d'éventuels candidats à une poursuite d'études en doctorat. Pour autant, la formation s'autoévalue de façon satisfaisante et même très satisfaisante sur la place des enseignants-chercheurs, ce qui paraît surestimé, l'adossement à la recherche et l'universitarisation de la formation n'étant pas démontrés.

La connexion de la formation au monde professionnel est importante. La formation entretient des liens étroits avec les entreprises. Ainsi, un nombre important de professionnels intervient dans la formation (48 professionnels, soit plus de 92 % de l'équipe pédagogique, pour 908 heures enseignées soit plus de 92 % des heures maquettes) dont un professeur associé (poste de PAST). Les échanges formels (conseil de perfectionnement, comité de direction) ou informels, sont réguliers et permettent d'ajuster la formation aux évolutions du marché de l'emploi. La relation à l'entreprise est largement facilitée par une excellente ouverture à l'alternance (38 semaines en entreprise) qui concerne, à quelques exceptions près, tous les étudiants de la formation (89 alternants annuels sur les années année 2020-2021 et 2021-2022 pour 95 et 94 inscrits). Toutefois, l'environnement socio-économique, mal décrit, rend difficilement appréciable le périmètre des entreprises concerné par la formation.

La professionnalisation des étudiants outre les stages se complète d'un module de « recherche d'emploi » (quatre heures maquette) faisant intervenir un responsable Ressources humaines et préparant à la rédaction de curriculum vitæ (CV) et aux entretiens d'embauche (31 crédits ECTS attribués sur l'ensemble de ce volet) ; un module de 20 heures (comptant pour deux crédits ECTS) dédié à la création d'entreprise et sa gestion financière est également proposé en deuxième année ce qui est notable.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente des contenus en adéquation avec le référentiel de compétences défini pour la formation, mais sans s'inscrire dans la démarche structurée d'un alignement pédagogique. Le programme de la formation est parfaitement construit au regard des objectifs en termes de connaissances et compétences visées à l'issue de la formation. La mention QHS dispose d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui lui est propre (fiche N°28880) dans laquelle on retrouve le référentiel des compétences associé à la formation. En relation avec celui-ci, la formation a construit un tableau détaillé de correspondance entre les compétences visées et les unités d'enseignements (UE) permettant le développement de chacune d'entre elles. Toutefois, la réflexion sur la redéfinition des contenus de formation en blocs de connaissances et compétences ou sur l'évaluation et le suivi des compétences (e-portfolio) n'est pas engagée. Aussi, l'excellente autoévaluation sur ce point de l'équipe pédagogique paraît réellement décalée au regard du travail restant à faire pour finaliser l'approche par compétences de la formation. Toutefois, la formation assure à ces étudiants une remarquable valorisation de compétences complémentaires en offrant un grand nombre de certifications (habilitation électrique, formation équipier de première intervention incendie, formation sauveteur secouriste du travail, certification yellow et green belt lean manager formation négociation de crise, certification des écrits professionnels le Robert, certification informatique TOSA Word et Excel, TOEIC (Test of English for International Communication)) ce qui constitue une indéniable plus-value pour leur insertion professionnelle.

La formation diversifie de façon parfaitement adaptée à ses objectifs, ses pratiques pédagogiques. Avec des contenus associant des sorties terrain (module « green belt lean manager », séjour de visites d'entreprises en Angleterre), des expériences en laboratoire (mesures de pollutions de l'air) et des ateliers de mise en situation (simulation de recherche d'emploi ou d'accident chimique, négociation de crise, formation SST ou incendie) le master diversifie de façon adaptée ses modalités d'enseignement et les évaluations associées. Afin de favoriser les interactions entre enseignants et étudiants, aucune hybridation de la formation n'est envisagée.

La formation accorde une place appréciable au développement des compétences linguistiques et doit dorénavant promouvoir les mobilités au sein de la formation. La maquette des enseignements inclut 30 heures de pratique annuelle de l'anglais auxquelles s'ajoutent 30 heures de préparation à l'épreuve du TOEIC (un niveau correspondant à un score TOEIC supérieur à 600 est nécessaire pour valider le diplôme). Un séjour de visites d'entreprises à l'étranger d'une semaine, en deuxième année, complète ce dispositif de formation linguistique. La formation ne propose pas de dispositifs facilitant l'accueil d'étudiants étrangers non francophones : un seul cours de huit heures est dispensé en langue anglaise et la seule possibilité de suivre des cours de français langue étrangère (FLE) est l'inscription à une UE libre, dont le nombre d'heure n'est pas précisé. L'éventualité de mobilités sortantes est évoquée dans le cadre de l'obtention récente d'un financement Erasmus+, mais dont la nature n'est pas précisée. De plus, les possibilités de leur mise en œuvre ne sont pas encore prévues. Ce résultat constitue pourtant une opportunité très concrète d'ouverture de la formation vers l'international qu'il convient de saisir et des adaptations pratiques doivent donc être rapidement envisagées.

La formation développe l'alternance et s'assure de la bonne diversité de ses publics. En effet, la formation n'accueille presque exclusivement que des alternants, dont la plupart, sous le statut de formation initiale (82 étudiants sur 89 alternants en contrat d'apprentissage en 2021-2022). Pour autant la formation est bien ouverte à la formation continue et accueille aussi bien des stagiaires sous contrat de professionnalisation (entre sept et huit annuellement) que des stagiaires de la formation continue (un à deux stagiaires annuellement sur la période bilan). La formation ne précise pas les rythmes d'alternance, si ce n'est globalement (38 semaines par an en entreprise), pas plus que d'éventuels aménagements pour accueillir les différents publics de la formation. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est bien prise en compte, mais aucune validation totale ou partielle n'a été délivrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une remarquable attractivité qu'elle s'emploie à conserver par une communication au moyen de supports adaptés et diversifiés. Sur les trois années du bilan, la formation a enregistré plus de 1200 candidatures annuelles pour n'en retenir qu'une centaine sur une liste principale/complémentaire conduisant à des taux de remplissage en M1 (relatifs aux inscriptions administratives) compris entre 94 et 98 %.

L'attractivité est donc restée durable et excellente sur la période de référence pour cette formation ouverte à toute mention (on regrettera cependant l'absence de précisions sur les profils finalement retenus). Différents canaux de communication sont mobilisés pour une bonne mise en valeur de la formation : site internet, participation à des salons, réseaux sociaux (LinkedIn de la formation) et référencement dans le classement Eduniversal.

La formation enregistre d'excellents taux de réussite. À une seule exception près, tous les étudiants ont validé la première année de master sur la période 2019-2022. En deuxième année, seuls six étudiants sur 156 n'ont pas validé sur cette même période malgré la mise en place de mesures d'accompagnement notamment sur l'épreuve de langue du TOEIC. Le passage de un à quatre échecs sur les deux dernières années du bilan constitue toutefois un point de vigilance qu'il conviendra de suivre lors du prochain contrat.

L'insertion professionnelle est correcte tout comme le niveau de qualification des emplois occupés. Pour la promotion diplômée en 2019, 85,6 % des étudiants sont en emploi à 30 mois (90,4 % au-delà, sans que la période suivant l'obtention du diplôme ne soit cependant précisée), mais de façon plus marquante, 80 % le sont déjà six mois après leur sortie de formation. Toutefois, l'enquête nationale ne précise pas si ce chiffre se rapporte à tous les diplômés 2019 ou à un nombre plus restreint de répondants à l'enquête. Le niveau des emplois occupés reste très majoritairement en adéquation avec le niveau de sortie, mais le seuil de 30 % de diplômés occupant un poste sous-qualifié ne peut être satisfaisant et constitue un autre point de vigilance. On remarquera aucune poursuite en études doctorales, en accord avec la dimension professionnalisaante marquée de la formation, mais aussi en l'absence de dispositifs d'accueil et de formation par la recherche.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour assurer son bon fonctionnement grâce à son modèle économique basé sur une large ouverture aux publics d'alternants et de formation continue. Si seulement trois enseignants titulaires sont impliqués dans la formation, le nombre de professionnels mobilisé est important (49 intervenants) et autorise un dédoublement de la promotion en deux groupes d'une vingtaine d'étudiants voire, pour certains modules, en quatre sous-groupes. Au total, le coût de la formation correspond à 1581 heures (pour 980 heures étudiants affichées) qui sont intégralement prises en charge par le master qui s'autofinance.

Le processus d'évaluation interne qui repose sur un système de management de la qualité ISO9001 ne répond plus au cadre réglementaire. La formation assure l'évaluation de ses enseignements sous forme d'un questionnaire à réponse anonyme déroulé en présentiel. Un conseil de perfectionnement (CP) est installé, mais celui-ci n'est plus actif. D'ailleurs le dernier compte-rendu proposé par la formation date de 2020. Même si la revue de direction annuelle du système iso9001 partage des objectifs communs avec un CP, celle-ci ne correspond pas au cadre réglementaire d'un CP et ne saurait donc s'y substituer.

Conclusion

Points forts

- Un lien fort avec le tissu économique et les professionnels du secteur.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une attractivité de la formation importante.
- Une ouverture vers un large public.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insuffisant.
- Un processus d'évaluation interne non conforme aux textes réglementaires.
- Une ouverture à l'international inexiste.

Recommandations

- Consolider le lien à la recherche de la formation en augmentant la part des enseignements dévolus aux enseignants-chercheurs et en proposant *a minima* une initiation à la recherche dans la formation à défaut de possibilités de stage en laboratoire de recherche.
- Réactiver le conseil de perfectionnement mis en dormance afin d'assurer un processus d'évaluation interne conforme aux exigences réglementaires et respectant la bonne représentativité des différents usagers : professionnels, enseignants, personnels techniques et étudiants.
- Saisir l'opportunité de l'obtention d'un programme Erasmus+ et du financement d'actions pour s'ouvrir à l'international.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante, tant en ce qui concerne la part et la participation des EC aux enseignements que la formation à et par la recherche.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Santé publique (SP) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation en deux ans qui comprend 11 parcours : Éducation thérapeutique et éducations en santé (ETES), Qualité et sécurité des parcours de soins (QSPS), Ingénierie des formations en santé (IFS), Recherche et innovation en soin (RIS, uniquement ouvert en deuxième année, M2), Informatique biomédicale (IBM), Santé sécurité au travail (SST), Santé, populations territoires (SPT), Santé, médecine, questions sociales (SMQS), Nutrition humaine et santé publique (NHSP), Médecine légale et médecine sociale (MLMS), Management, innovation et stratégie d'entreprise (MOSS). Cette formation qui concerne en moyenne 300 étudiants sur l'ensemble du cursus, est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine, à Bobigny. Les enseignements du parcours SMQS sont cependant dispensés sur le campus de Condorcet à Aubervilliers.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation ne fournit aucune donnée qualitative à l'exclusion de celles portant sur le devenir des diplômés, particulièrement succinctes par ailleurs, aucun des éléments de preuve demandés, en dehors de la présentation de la formation et des analyses lacunaires. De plus, les données quantitatives relatives au parcours MOSS ne sont pas renseignées (et certaines sont manquantes pour d'autres parcours), le comité étant invité, pour ce parcours, à consulter le dossier de la mention Économie, mention ne faisant pas partie de l'offre de formation de l'USPN, ce qui nuit à la vision globale de la formation. L'ensemble de ces éléments rend l'analyse et l'appréciation des résultats de la formation particulièrement complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation se positionne très bien dans la stratégie de formation de l'établissement dont une des ambitions est de répondre aux enjeux et attentes de formation de cadre en santé publique. Le master Santé publique tient compte dans ses objectifs et programmes des attentes du territoire en besoin de professionnels capables de répondre aux enjeux tels que les inégalités sociales de la santé, la prévalence de certaines pathologies et l'interculturalité des patients, répondant en cela parfaitement à la stratégie formation de l'USPN dans son volet d'ouverture vers le territoire et d'inclusivité. Les parcours proposés (en nombre, contenus et objectifs) permet de couvrir l'ensemble des besoins en formation de cadres dans le domaine de la santé publique. Par ailleurs, l'UFR SMBH soutient le projet de création d'une École universitaire de recherche (EUR) en sciences infirmières. Portée par le laboratoire éducations et promotions de la santé (LEPS) et la chaire de recherche sciences infirmières co-portée par l'assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) et l'USPN, cette EUR réunirait différents parcours du master mais aussi le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée (IPA). Les 11 parcours de la formation sont soit portés en propre par l'USPN, soit en co-portage, sans que les modalités de celui-ci ne soient précisées, avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) (parcours SMQS) ou avec Sorbonne université et l'université Paris Cité (parcours IBM). Les partenariats académiques, bien que non explicités dans leurs modalités (convention, simple accord, ...) apparaissent via ces co-constructions ; en revanche, les interactions et la collaboration entre les parcours de la mention ne semblent pas ou peu exister. Un accord entre enseignants existe pour dispenser les mêmes objectifs et contenus d'enseignement de six unités d'enseignement (UE) mais sans mutualisation mis à part quelques séminaires interdisciplinaires entre certains parcours. Cette construction donne un effet tubulaire des parcours qui avait déjà été signalé à la précédente évaluation. Les parcours s'inscrivent cependant dans le continuum avec des liens différents entre licences et masters selon les parcours. Par exemple, le parcours SST est particulièrement adapté aux diplômés de la licence Sciences sanitaires et sociales, le parcours NHSP accueille des diplômés de licence Sciences de la vie ou Sciences pour la santé, les parcours IFS, ETES, et QSPS, accueillent des étudiants de licences Sciences sanitaires et sociales, mais aussi Sciences de l'éducation. Le parcours RIS, lui, n'est ouvert qu'en master 2 ; il est accessible après un master dans le domaine de la santé (sans précision de mention) ou par validation des acquis professionnel (VAP). Il n'est pas justifié pourquoi il n'y a pas de M1 pour ce parcours ni si une passerelle est possible à partir d'un des 10 autres parcours. Le parcours MSML accueille des étudiants de 2^e cycle d'études médicales et d'autres professionnels de santé.

Enfin, la formation déclare que le parcours MOSS est aussi adossé au master Économie, ce qui interroge, seul le master Économie de l'entreprise et des marchés (parcours Management de l'innovation : financement, protection, valorisation, pour l'intitulé le plus proche) existant dans l'offre de formation de l'USPN.

La formation ne possède pas d'offre spécifique à l'international. La mobilité sortante comme entrante est quasi nulle. Une seule mobilité sortante est signalée pour le parcours SMQS en 2021-2022 et une seule entrante pour le parcours SST en 2019-2020, la formation expliquant ceci par la crise sanitaire liée au Covid-19. En revanche, plusieurs parcours accueillent des étudiants internationaux hors échanges (République démocratique du Congo, Brésil et Tunisie notamment pour le parcours RIS), à hauteur d'un quart des effectifs du cursus en 2020-2021 et 2021-2022 (ils ne représentaient que 19 % en 2019-2020, ce qui peut parfaitement être expliqué par la pandémie). Dans le contexte de la création de la graduate school, il est regrettable que la formation n'essaye pas davantage de développer des partenariats internationaux, alors qu'elle est manifestement attractive à l'international.

L'adossement à la recherche est globalement excellent. Quatre parcours (ETES, RIS, IFS, QSPS) sont adossés au laboratoire éducations et promotions de la santé (LEPS) ; quatre autres (SPT, SST, SMQS et MLMS) sont adossés à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) qui associe EHESS, le Centre national de recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'université Sorbonne Paris Nord (USPN). Le parcours IBM est adossé au laboratoire d'informatique médical et d'ingénierie des connaissances en e-Santé (LIMICS) et le parcours NHSP à l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (EREN). Ces unités de recherche accueillent des étudiants en stage, sans que plus de précisions (durée, nombre d'étudiants concernés, etc.) ne soient cependant données. De plus, pour les parcours QSPS, IFS, ETES et ETES un mémoire peut remplacer le stage. Globalement 45 % en moyenne des heures de la formation sont consacrées à la formation à et par la recherche (séminaires, démarche scientifiques, projet tutorés). Le nombre varie cependant beaucoup selon les parcours (400 heures/1225 heures soit 33 % pour le parcours NHSP, 286 heures/312 heures soit 92 % pour le parcours SMQS, 94 heures/748 heures soit 13 % pour le parcours SPT, 70 heures/750 heures soit 9 % pour le parcours SST ; 98 heures sont indiquées pour les parcours adossés au LEPS (ETES, QSPS, IFS et RIS) mais il n'est pas clair si c'est un nombre d'heures par parcours ou une moyenne sachant que le nombre d'heures total varie de 450 heures à 1008 heures entre ces quatre parcours. Les heures ne sont pas indiquées pour les autres parcours (IBM, MLMS et MOSS). 38 % des intervenants sont des chercheurs et enseignants-recherches (C/EC) et 36 % en moyenne des heures de la formation sont assurées par les 103 C/EC sans que la ventilation dans chaque parcours ne soit donnée.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique mais intègre de façon disparate des éléments de professionnalisation qui restent limités dans certains parcours. 62 % des intervenants dans la mention sont des professionnels ; ils assurent en moyenne 22 % des heures de formation (conférences, études de cas), sans que la ventilation par parcours ne soit donnée. La bonne adéquation entre les débouchés professionnels, les besoins de l'environnement socio-économique et la formation doit être assurée et étudiée plus spécifiquement à l'échelle de chaque parcours. Cinq parcours sont ouverts en formation initiale et en formation continue (ETES, RIS, IFS, MLS et QSPS) dont certains avec l'établissement de convention de formation continue avec l'institut de formation des cadres de santé de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Pour tous les usagers (en formation initiale ou en formation continue) certaines unités d'enseignement (UE) (par exemple méthodes et recherche d'emploi) permettent aux étudiants de trouver un premier emploi ou un changement d'emploi. Ces dispositifs de formation correspondent à neuf crédits ECTS, mais la ventilation par parcours n'est pas donnée et si le parcours NHSP, par exemple, propose un projet tutoré (quatre crédits ECTS), ce n'est pas le cas pour l'ensemble des parcours. Des stages sont présents mais non obligatoires dans tous les parcours. Par ailleurs, leur durée (neuf semaines sont indiquées en moyenne) et les crédits délivrés varient suivant les parcours (15 crédits ECTS, en parcours QSPS, 22 crédits ECTS en parcours ETES, entre 30 et 40 crédits ECTS en parcours SPT, SST, IFS, NHSP et MLS, ou plus de 40 crédits ECTS pour les parcours SMQS et IBM, aucune indication n'est donnée sur la durée du stage ou les crédits ECTS associés en parcours RIS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit très clairement et de façon cohérente ses objectifs mais la démarche d'approche par compétences est inégale entre les parcours et non finalisée. La majorité des parcours sont organisés par UE ; les contenus mais pas les compétences visées sont décrits ; d'autres avec un regroupement d'UE dans une approche programme (parcours IFS, ETES et QSP) et un seul parcours (RIS) a développé une approche par compétences. Il n'est cependant pas précisé comment se met en place l'évaluation des compétences.

Les pratiques pédagogiques sont très diversifiées. La formation a recours à diverses pratiques pédagogiques, cours, travaux dirigés mais aussi projet individuel, travail de groupe, résolution de problèmes, élaboration et planification de projet, tutorats. Certaines pratiques permettent des modalités d'apprentissage à distance comme le dépôt de ressources sur Moodle ou des cours en distanciel.

Toutefois, on s'interroge sur le nombre d'heures de formation pouvant être suivies à distance (30) faible au regard du parcours *RIS* qui est pourtant ouvert selon une modalité hybride (blended learning).

Les contenus et dispositifs mis en œuvre par le master sont peu adaptés aux mobilités internationales. 20,5 % en moyenne des heures de formation sont consacrées à l'enseignement d'une langue étrangère (anglais appliqué) ce qui représente 183 heures sur l'ensemble de la mention (quatre parcours uniquement en proposent, 28 heures *LEPS*, 60 heures *SPT*, 35 heures *NHSP*, 60 *SST* + 24 heures en *SQMS*) et 81 heures soit 9 % sont faits en anglais (21 heures en *NHSP* et 60 heures en *SST*). On s'interroge sur l'absence d'enseignement en français langue étrangère (FLE), le master accueillant des étudiants internationaux. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est mis en place par la formation, l'accueil d'étudiants étrangers étant cependant facilité dans le parcours *RIS* de par sa comodalité.

La formation est adaptée à la formation continue mais pas à l'alternance. Le master accueille des étudiants qui relèvent de la formation continue (FC) dans cinq parcours (environ 29 % des inscrits sur les trois années évaluées). Cependant, cet accueil est hétérogène suivant les parcours, la grande majorité des étudiants des parcours adossés au *LEPS* (*ETES*, *QSPS*, *IFS* et *RIS*) sont en FC. Pour ces parcours, les cours sont organisés par regroupement qui durent trois ou quatre jours. Aucun parcours n'est ouvert à l'alternance. Par ailleurs, la formation accorde de nombreuses validation des acquis professionnels (VAP) (32 en 2019-2020, 15 en 2020-2021, 26 en 2021-2022) ainsi que des validations des acquis de l'expérience (VAE) totales (respectivement cinq, deux et trois sur les trois dernières années). Très peu de VAE partielles (une ou aucune par an) ne sont en revanche délivrées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master est difficilement appréciable. Le nombre total d'inscrits dans tout le cycle est en très légère augmentation (296 en 2019-2020 et 313 en 2021-2022) mais stable sur la première année (128 en 2019-2020, 131 en 2020-2021 et 122 en 2021-2022), alors que la capacité totale (206) n'est pas atteinte sans compter les parcours *MOSS* et *RIS* qui débutent en master 2. Le nombre de candidatures et les capacités d'accueil sont très variables selon les parcours (5 en *SMQS*, 31 *RIS* et 25 pour les autres parcours). Par exemple pour le parcours *SST*, entre 120 et 150 demandes par an sont reçues pour une capacité de 25. 50 % des candidats viennent d'une licence Sciences sanitaires et sociales. Quelques candidatures se font au niveau du M2. La mise en place du sous parcours parcours *Infirmier* (*PISST*) est à l'origine d'une augmentation du nombre de dossiers. Pour les parcours *IFS*, *ETES* et *QSPS*, les candidatures sont locales, nationales (25-50 % selon les années) et internationales (Suisse, Belgique et Afrique) avec une diminution des candidatures observées pour *IFS* et *QSPS*. Le nombre d'admis dans chaque parcours n'est pas précisé. Globalement les données fournies sont insuffisantes et incomplètes sur certains parcours pour permettre d'apprécier précisément l'attractivité du master par l'analyse du nombre de candidatures/capacité d'accueil/nombre d'inscrits/origine locale, nationale, internationale des inscrits.

La formation ne suit pas et n'analyse pas sa réussite qui en master 2 est faible. En M2, 42 à 53 % (entre 2019 et 2022) des étudiants valident tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits. Ces pourcentages ne sont pas analysés. La réussite en M1 est aussi assez inégale et varie selon les parcours et les années de 33 % à 100 %. Pour certains parcours (*IBM*, *SST* et *MLMS*), les données ne sont pas fournies ou la mention « non concerné » est indiquée mais non expliquée. Des dispositifs d'accompagnement (tutorat, sessions de regroupement à des fins de personnalisation du cursus) existent, mais les résultats de ces dispositifs ne sont pas analysés et la très bonne autoévaluation de la formation sur cet aspect interpelle.

Il y a une très bonne insertion professionnelle des diplômés répondant aux enquêtes. Le suivi du devenir des diplômés est hétérogène selon les parcours. En moyenne on observe 10 % de poursuite d'études (doctorat) au sein de l'*USPN* parmi les diplômés. Pour certains parcours l'insertion professionnelle est mal connue. Bien que les diplômés soient sollicités par les enquêtes officielles de l'*Observatoire de la vie étudiante* et/ou par des questionnaires mis en place au sein des parcours (*IBM*), l'exploitation des résultats est faible, les réponses étant insuffisantes. Globalement les répondants sont en emploi (82 à 100 % des répondants à 18 mois et 91 à 100 % à 30 mois). Certaines pratiques permettent également d'avoir des éléments d'insertion professionnelle (contact via réseaux sociaux type LinkedIn pour les parcours *SST*, *IBM* et *NHSP*). En parcours *IFS*, *ETES*, *QSPS* et *RIS*, les résultats des enquêtes sont présentés au moment des cérémonies de diplômes. Enfin, le parcours *SMQS* ne dispose pas de suivi des diplômés qu'il justifie par des problèmes de gestion administrative, cela interpelle au regard du suivi mis en place au niveau des autres parcours et renforce l'image tubulaire des différents parcours. Une mutualisation des moyens et procédures d'enquête à l'échelle de la mention est nécessaire afin d'avoir une vision globale de l'insertion des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comporte 88 permanents pour un coût global horaire de 776 heures équivalent travaux dirigés (TD) et un effectif sur l'ensemble du cursus de 313 étudiants en 2021-2022, soit taux d'encadrement de 28 %.

Le processus d'évaluation interne est incomplet. Selon les parcours, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants peuvent prendre plusieurs formes (échanges oraux entre la promotion et les responsables pédagogiques, élections de délégués étudiants qui font le lien avec l'équipe pédagogique, questionnaires dématérialisés) et selon différentes fréquences (trimestres, semestres, année, cycle). Moins de 20 % des étudiants répondent aux questionnaires d'évaluation. Mis à part le parcours SST qui tend à avoir un conseil de perfectionnement durement constitué et établi (il est prévu d'inviter les étudiants le jour où le conseil se réunit), les autres parcours ont une instance de discussion des formations (type comité pédagogique) mais pas de conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Une bonne inscription dans la stratégie formation de l'USPN et une diversification des spécialisations possibles permettant de couvrir l'ensemble des besoins en formation de cadres dans le domaine de la santé publique.

Points faibles

- Une absence de pilotage et une faible cohérence et lisibilité interne à l'échelle de la mention.
- Une faible réussite en master 2.
- une professionnalisation insuffisante dans certains parcours, en l'absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation pour l'ensemble des parcours.
- Un suivi de la réussite et du devenir des étudiants insuffisant.
- Une démarche d'amélioration continue non performante et hétérogène selon les parcours (absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention).
- Une ouverture à l'international hétérogène selon les parcours et souvent insuffisante.

Recommandations

- Mettre en place un pilotage à l'échelle de la mention afin de mener une réflexion approfondie sur la cohérence interne et la lisibilité des différents parcours au sein de la mention en définissant un chapeau commun d'objectifs à l'échelle de la mention afin d'en montrer la cohérence et en envisageant des mutualisations des enseignements dans un tronc commun
- Renforcer la professionnalisation en particulier par la mise en place de stages obligatoires dans tous les parcours et l'accompagnement des étudiants à la recherche de stage et d'emploi.
- Analyser finement les causes de non validation en master 2 afin de proposer un accompagnement individualisé ou un contrat pédagogique si nécessaire.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue en particulier par la mise en place d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention qui pourra être préparé en amont par des sous conseils de parcours. Ce conseil de perfectionnement doit discuter les objectifs de formation en adéquation avec les besoins de professionnels et formuler des préconisations sur l'attractivité des parcours, l'organisation, la réussite des étudiants et le devenir des diplômés, et sera soutenu par une évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants.

- Renforcer l'ouverture à l'international en développant les partenariats internationaux, en offrant, aux étudiants, la possibilité de faire un semestre d'étude ou de stage à l'étranger et en rendant obligatoire des cours d'anglais pour les parcours qui n'en disposent pas.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Manque de lisibilité interne du fait de la multiplicité des parcours.
- Qualité insuffisante du pilotage et du processus d'amélioration continue à l'échelle de la mention (absence de conseil de perfectionnement, défaut d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et du suivi des parcours étudiants et de leur devenir à l'échelle de la mention et dans certains parcours).
- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles en M2 notamment, que l'analyse des résultats des dispositifs de remédiation.
- Absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel en lien avec la formation dans certains parcours.

MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissements

Université Sorbonne Paris Nord

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master Sciences et génie des matériaux (SGM) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), co-acrédité avec Université Paris Cité (UPCité) est une formation en deux ans qui comprend deux parcours au semestre 1 : Ingénierie biomédicale et biomatériaux (I2B) et Physique et mécanique des matériaux (P2M), ce dernier parcours se scindant en trois parcours distincts au semestre 2 (Matériaux fonctionnels, MF ; Matériaux de structure, MS ; Modélisation et simulation mécanique, MSM). Cette formation, concernant 188 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2021-2022, est dispensée au sein de l'Institut Galilée à Villeurbanne mais aussi des Instituts universitaires de technologie (IUT) de Villeurbanne et de Saint-Denis, de l'école d'ingénieur ISAE Supméca (Saint-Ouen) et de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie de UPCité à Montrouge, en présentiel, la deuxième année du parcours MSM pouvant également être suivie en distanciel.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'accorde avec la stratégie de l'établissement principalement dans ses orientations en matière d'interdisciplinarité avec la volonté de fédérer autour de la mention une recherche dans le domaine des matériaux. Ainsi, la mention s'adosse de façon transdisciplinaire aux laboratoires de l'USPN partageant cette thématique : le laboratoire de chimie, structure et propriétés de biomatériaux et d'agents thérapeutiques (CSPBAT), le laboratoire de physique des lasers (LPL), le laboratoire des sciences des procédés et des matériaux (LSPM), et l'unité de recherche en ingénierie tissulaire (URIT) mais aussi à des laboratoires de l'ISAE-Supméca et de Paris Cité dont l'expertise se retrouve dans les deux parcours du master opérés en partenariat : i2B et MS. À l'identique de son adossement, la formation entretient cette excellente pluridisciplinarité par la nature de ses parcours mais aussi par un choix d'UE libre complétant le parcours de chaque étudiant. Si la formation s'inscrit dans la poursuite directe de la licence Physique-chimie de l'USPN, celle-ci s'ouvre largement à d'autres mentions : Physique, Chimie, Mécanique, Matériaux, Sciences du vivant pour constituer un maillon essentiel au continuum licence/master/école doctorale (ED Galilée) de l'USPN. La mention se positionne de façon complémentaire au master Physique fondamentale et applications dont la première année est mutualisée avec le parcours de M1 P2M. Outre cette collaboration intra établissement, des partenariats académiques sont développés avec l'UFR odontologie de UPCité autour du parcours i2B et avec l'École d'ingénieur ISAE-Supméca pour le parcours de M2 MS.

Consciente de ses lacunes dans son positionnement et son activité à l'international sur la période bilan, la formation initie son ouverture à l'international. En effet, deux parcours à vocation internationale destinés à l'accueil d'étudiants anglophones et une double diplomation avec l'École nationale d'ingénieurs de Sfax en Tunisie vont être prochainement mis en place. Des discussions se poursuivent sur un possible partenariat avec l'université de Fès (Maroc). Le bilan des mobilités entrantes est extrêmement faible (une mobilité entrante). Cependant, il ne prend pas en compte un large accueil d'étudiants internationaux via la procédure CEF-études en France qui constituent le tiers des effectifs étudiants de la formation (65 sur 188 étudiants en 2021-2022) et dont la répartition inégale varie entre 14 % pour le parcours i2B jusqu'à 65 % pour le parcours MSM. La mobilité sortante qui n'a concerné aucun étudiant reste à accompagner et encourager.

L'adossement à la recherche est de qualité. 47 chercheurs et enseignants chercheurs (soit les deux tiers de l'équipe pédagogique) opèrent dans la formation et réalisent 640 heures d'enseignement. Ce chiffre est certes important, cependant, ce nombre d'heure comparé au nombre d'heure étudiant indiqué (1551 heures) ne permet pas de retrouver la participation avancée à hauteur de 93 % des heures étudiants ce qui interroge. Ces intervenants appartiennent au riche environnement de recherche entourant la formation incluant les laboratoires de l'USPN du domaine des matériaux, au nombre de quatre mais aussi les laboratoires Quartz de ISAE-Supméca et l'unité de recherche en Biomatériaux innovants et interface (URB2i) de Paris Cité. La formation bénéficie d'un accès privilégié à leurs équipements pour certains travaux pratiques (TP) ainsi qu'à la plateforme technologique C(PN)2 (Centrale de proximité en nanotechnologie de Paris Nord) de l'USPN mais sans précision sur le volume horaire de ces TP.

La formation à la recherche inclut une possibilité de stage en laboratoire de quatre mois minimum en deuxième année pour les quatre parcours de la mention et un stage supplémentaire de six semaines en première année pour le seul parcours i2B mais sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants concernés chaque année. Ce dispositif se complète d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche dispensés dans plusieurs unités d'enseignement (workshop, management de projets, projets, projets interdisciplinaires...) sur les différents parcours pour un volume mentionné de 103 heures équivalent TD pour l'ensemble du cursus, donc probablement inférieur par étudiant.

Les liens entre le milieu socio-économique et la formation sont très restreints. Aucun partenariat ou collaboration industrielle ne sont mentionnés. La participation des professionnels dans la formation se réduit à 66 heures de cours assurés par 15 intervenants (mais sans que le dossier ne précise la nature des interventions et les parcours concernés) auxquelles s'ajoutent une représentation au conseil de perfectionnement. On s'étonnera que le nombre d'heures effectuées par des professionnels additionné à celui des chercheurs et enseignants chercheurs conduisent à un total de 706 heures loin des 1551 heures étudiant de la maquette. Les échanges via les actions de formation sont très peu soutenus (pas d'alternance, aucun stagiaire de formation continue) et se limitent aux stages en entreprise. La préparation à l'insertion professionnelle est bien prise en compte mais il n'existe pas d'unités d'enseignement (UE) transversales et de politique de stage communes aux quatre parcours de la mention rendant de ce fait la professionnalisation hétérogène. Toutefois, on appréciera la bonne préparation à l'insertion professionnelle du parcours i2B avec deux UE spécifiques aux semestres deux et trois ainsi que la possibilité d'effectuer deux stages en M1 et M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences (APC) débute avec la définition du référentiel de compétences pour la formation. Une matrice de correspondance entre UE de la maquette actuelle et le référentiel de compétence de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est proposée. Afin d'ajuster ce référentiel de compétences aux spécificités de la formation et des parcours, une déclinaison des compétences attendues par UE est en cours. La définition des blocs de connaissances compétences (BCC) pas plus que l'évaluation de celles-ci ne sont programmées. Si l'acquisition de compétences complémentaires peut permettre une délivrance de crédits ECTS, une valorisation sous forme d'open badge et/ou l'utilisation d'e-portfolio ne sont pas encore considérés.

Le master intègre des pratiques pédagogiques diversifiées en accord avec ses objectifs de formation et propose un parcours de M2 en comodalité. À côté des enseignements sous forme de travaux pratiques en laboratoire d'enseignement, de travaux dirigés et de cours faisant appel à des supports variés, la formation intègre des situations pédagogiques moins conventionnelles : visite d'entreprises, workshop, participation à des congrès et des activités expérimentales s'appuyant sur des équipements de recherche mis à disposition au sein des laboratoires de recherche ou de la C(PN)2. De plus, on appréciera l'ouverture en mode co-modal synchrone du parcours Modélisation et simulation mécanique en M2 permettant l'accès de la formation à un plus large public (formation continue, validation des acquis de l'expérience, International). Toutefois, il n'est pas précisé la date d'ouverture de cette offre en comodalité pas plus que le nombre d'étudiants ayant opté pour ce suivi à distance.

Les dispositifs favorisant l'internationalisation sont appréciables mais doivent être complétés. La place dévolue au développement des compétences linguistiques est satisfaisante avec 60 heures d'anglais pour six crédits ECTS et pour les étudiants non francophones la possibilité de suivre des cours de français langue étrangère en partenariat avec l'espace langues de l'USPN. À la rentrée 2023, la formation actuellement dispensée en français ouvrira 200 à 300 heures de cours en langue anglaise avec l'ouverture de deux parcours internationaux. Il n'existe pas encore de dispositifs d'information et de préparation à la mobilité, spécifiques à la formation, ceux-ci étant mis en œuvre au niveau de l'université et de l'Institut Galilée. De nouveaux dispositifs propres à la formation facilitant les mobilités sortantes ou destinés à un accueil des publics internationaux souhaités plus nombreux restent à envisager.

La formation ne diversifie pas encore ses publics. Bien que le dossier mentionne un accueil régulier de stagiaire de formation continue aucun n'a été inscrit à l'USPN sur la période bilan (un seul à Paris Cité). Pour autant aucune ingénierie particulière ne favorise un accueil de ces publics et on regrettera que le seul parcours accessible en distanciel ne prévoit que le seul distanciel synchrone, la possibilité de le suivre de façon asynchrone faciliterait l'accès de la formation aux étudiants salariés ou stagiaires de la formation continue notamment. Le dossier ne fait pas état d'une activation du dispositif de validation des acquis de l'expérience, sans que l'on sache si cette possibilité est bien envisagée. Une ouverture à l'alternance n'est pas programmée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master bénéficie d'une attractivité limitée qu'elle doit encore développer. Malgré une augmentation de 60 % des candidatures entre 2019-2020 et 2020-2021 pour atteindre un total supérieur à 500 sur les deux dernières années du bilan, le nombre d'étudiants inscrits finalement, sur les 150 admis annuel, dans la formation (86 en 2019-2020, 102 en 2020-2021 et 73 en 2021-2022) reste bien inférieur à la capacité d'accueil de 130 places. L'augmentation des inscrits issus de la licence Physique-chimie de l'USPN en 2021-2022 en faveur d'une meilleure communication interne est à remarquer et doit encourager la formation à se montrer plus dynamique pour organiser sa promotion. On appréciera le suivi extrêmement précis du flux étudiant entrant en master permettant d'apprécier pour chaque université (USPN et UPCité) la composition des effectifs des deux années de master.

La formation affiche des taux de réussite/abandon peu satisfaisants sans en proposer une analyse. Avec un taux de réussite moyen pour la mention de 70 % en M1 comme en M2 (variations entre 62 et 76 % en M1 et entre 66 et 73 % en M2 sur la période bilan au niveau de la mention), la réussite dans le master reste faible au regard des moyennes nationales de 85 % de réussite en M1 et 80 % en M2 pour les masters de sciences. Le détail par parcours montre toutefois une hétérogénéité et une meilleure réussite est observée pour le parcours i2B en première année (73 % de réussite sur la période) comme en deuxième année (81 % de réussite sur la période). Aucune explication n'est proposée pour ces taux de réussite pas plus que pour le nombre élevé d'abandon observé en 2019-2020 (10 étudiants ne validant aucun crédits ECTS) et 2020-2021 (14 étudiants ne validant aucun crédits ECTS) ce que l'on regrette. L'efficacité du dispositif d'accompagnement individualisé mis en place dans la formation tout comme la qualité du recrutement effectué interrogent.

La formation ne suit pas correctement son insertion professionnelle. Ni l'autoévaluation de la formation, ni l'enquête nationale à 30 mois ne permettent d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés de la formation. Lorsqu'un suivi est réalisé, celui-ci est incomplet et/ou ne prend en compte qu'un nombre insuffisant de diplômés. D'ailleurs, la formation n'analyse pas son insertion et ne s'autoévalue pas sur ce point.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens alloués à la formation sont suffisants. Le taux d'encadrement est de 29 % avec 71 intervenants dont 55 permanents pour une moyenne de 188 étudiants et un coût global de la formation correspondant à 3228 heures équivalent TD. La création du master SGM suite à la fusion du master Physique et sciences des matériaux et du master Ingénierie de la santé, biomatériaux en 2018 a permis de rationaliser les moyens et, à effectifs constants, de maintenir la soutenabilité de l'offre.

La formation a mis en place un dispositif d'évaluation interne qu'elle utilise pour proposer des améliorations. Le conseil de perfectionnement de la formation, qui se réunit régulièrement et dont la composition est conforme à la législation, permet une analyse critique de la formation. En revanche, si des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation sont réalisées annuellement, elles ne conduisent qu'à de faibles retours (12 % en 2020-2021, 34 % en 2021-2022) même si l'on suppose des contacts directs et réguliers avec les responsables de formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Un processus d'évaluation interne qui joue pleinement son rôle.
- Une volonté et des perspectives d'ouverture à l'international.

Points faibles

- Des liens peu développés avec le tissu socioéconomique.
- Une réussite des étudiants à améliorer.
- Une attractivité faible.
- Une insuffisance d'analyse des données et du suivi de la formation.

Recommandations

- Ouvrir d'avantage la formation sur son milieu socio-économique en augmentant la participation des professionnels dans la formation.
- Renforcer l'attractivité de la formation, en s'appuyant notamment sur un développement à l'international via les co-diplomations et parcours anglophones prévus.
- Améliorer la réussite des étudiants en mettant en place notamment des dispositifs de remédiation, pouvant, par exemple, s'appuyer sur l'expertise de la formation en co-modalité.
- Mesurer et analyser l'insertion professionnelle et les taux de réussite afin de proposer s'il y a lieu des actions d'amélioration.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé (STAPS APA-S) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), qui a ouvert en 2019-2020, comporte deux parcours : Activité physique, sport, handicap et inclusion (APSHI) et Activité physique, sport, santé (APSSI). Ce master concerne 59 étudiants en 2021-2022 sur l'ensemble du cursus. La formation est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine (SMBH) à Bobigny.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master STAPS APA-S s'accorde pleinement à la stratégie d'établissement par ses objectifs de formation intégrant l'inclusivité, son ouverture sur le territoire et la pluridisciplinarité de ses enseignements. En effet, le master STAPS APA-S vise à former des cadres de l'activité physique adaptée avec un focus particulier sur l'inclusion pour le parcours APSHI. Il s'inscrit donc pleinement dans le cadre de problématiques actuelles autour du handicap et bénéficie de l'appui de structures locales et régionales telles que le centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (CERAH), la fédération sportive et gymnique du travail (FSGT 93) et le département 93. La pluridisciplinarité construite autour des objectifs de formation fait appel à un large champ de domaines scientifiques allant des sciences de la vie aux sciences humaines. Le master STAPS APA-S s'intègre dans une logique de cursus en permettant une poursuite d'études aux étudiants diplômés d'une des licences STAPS et très directement aux étudiants issus de la mention STAPS APA-S. Elle est également ouverte à des professionnels en lien avec le secteur de la santé : kinésithérapeute, ergothérapeute, podologue, psychomotricien ou de l'enseignement : professeur d'EPS. Cette mention s'inscrit de façon complémentaire au master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS) avec qui la mention partage un intérêt commun pour la personne en situation du handicap et qui mutualise une partie de ses enseignements.

La formation ne se projette pas vers l'international. Même si la formation, récente, a été impactée par la crise sanitaire, on ne relève aucun partenariat ni surtout de perspective sur une ouverture de la formation vers l'international. Aucune mobilité encadrée pour la période n'est enregistrée et seulement deux étudiants internationaux ont été accueillis en 2020-2021. Si la possibilité de mobilité existe celle-ci n'est pas suffisamment mise en avant par les enseignants et reste à promouvoir dans la formation.

L'adossement à la recherche, insuffisamment décrit, est satisfaisant. Un petit nombre d'enseignants-rechercheurs (10) sont impliqués dans la formation au regard du total des intervenants (70), ceux-ci assurent 350 heures de formation sans qu'il ne soit précisé si ce total se raccroche à une partie mutualisée du master ou somme la participation sur chaque parcours. La formation s'adosse à plusieurs laboratoires : Institut de biomécanique humaine Georges Charpak (arts et métiers ParisTech), le laboratoire Hypoxie et Poumon, le laboratoire Éducations et promotion de la santé (LEPS), l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (EREN) susceptible de proposer des stages pouvant éventuellement conduire à un doctorat, mais sans que la mobilisation effective de ces stages par les étudiants ne soit abordée par la formation. 80 heures de méthodologie de recherche et séminaires sont proposées dans la formation, en master 1 et permettent de valider six crédits ECTS, mais ces dispositifs d'initiation à la recherche sont peu décrits. Il n'est pas spécifié de poursuites d'études en doctorat.

La formation entretient des liens étroits avec le secteur professionnel et intègre des éléments de professionnalisation. La formation a été construite en s'appuyant sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sur les besoins identifiés du territoire dans le domaine sport-santé. Ainsi, les interactions se traduisent par la participation importante du secteur professionnel qui contribue à la formation via 60 intervenants (mais sans précision sur leurs fonctions et leurs interventions) et la sollicitation des étudiants pour des stages, mais aussi le développement de projet ou de l'événementiel.

On pourra regretter, dans ce contexte, l'absence de perspectives données à la formation continue et l'alternance faute de moyens humains. La professionnalisation est bien intégrée dans la formation avec une attention particulière pour la problématique de l'entrepreneuriat abordée dans les unités d'enseignement Insertion professionnelle (CV, entretiens d'embauche, création d'une entreprise) et conception, management et gestion de projet de promotion, sportif, associatif ou événementiel. La présence de stages, 150 heures minimum en M1 comptant pour huit crédits ECTS et 300 heures minimum en M2 comptant pour 30 crédits ECTS, parfond ce dispositif.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est pas déployée dans la formation. Si l'ensemble des objectifs de formation sont définis sur la base des compétences de la fiche RNCP et des besoins exprimés par les professionnels, la maquette des enseignements reste déclinée sous forme d'unités d'enseignement (UE). Il n'existe pas encore de correspondance entre les UE et les compétences visées. Néanmoins, les projets d'année permettent une évaluation transversale dans un schéma d'évaluation de compétences. On regrettera qu'il n'existe pas de possibilité de valorisation de compétences extracurriculaires (mais en lien avec la formation) au-delà d'une simple communication interne.

Les enseignements sont dispensés sous un format hybride, mais l'organisation questionne sur leur adaptation aux publics. La formation ne met en avant que peu d'innovation pédagogique. Mise à part une participation au hackathon du territoire, l'innovation pédagogique se réduit à l'utilisation de la plateforme moodle et une mise à disposition de documents en ligne. La formation dont l'organisation prévoit de condenser les enseignements sur trois journées nécessite des cours en soirée en distanciel (synchrone). La formation envisage de revoir ce format contraignant pour les publics et pour l'organisation en donnant une plus grande place au distanciel synchrone y compris en journée.

Les dispositifs favorisant l'internationalisation sont pauvres. La maquette des enseignements annonce 40 heures d'enseignement d'anglais répartis équitablement entre le M1 (semestre 1) et le M2 (semestre 3) pour quatre crédits ECTS. Ce nombre d'heures mériterait assurément d'être réévalué afin de permettre l'acquisition de compétences linguistiques permettant par exemple de favoriser les mobilités. Le recrutement d'un professeur anglophone est mentionné, mais avec seulement 10 heures de cours dispensées en anglais, cette participation reste anecdotique et sans réelle portée pour favoriser un accueil de public international. Enfin, on regrettera qu'aucun dispositif d'information et/ou favorisant la mobilité ne soit encore déployé dans la formation.

La formation ne diversifie pas ses publics. Aucun stagiaire de la formation continue n'a été inscrit sur la période bilan et on pourra regretter le non-basculement de la formation en distanciel asynchrone pour capter ces publics. La formation n'est pas ouverte en alternance. Le dispositif de validation d'acquis est opérationnel et le dispositif de validation des acquis professionnels (VAP) a été activé deux fois sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas son attractivité et les candidatures. La formation ne suit pas l'évolution du nombre des candidatures et admissions, aucune analyse qualitative n'est proposée permettant d'apprécier l'attractivité de la formation. Toutefois, on note un nombre de néo-entrants dans la formation (25 en 2019-2020, 23 en 2020-2021 et 26 en 2021-2022) bien en deçà de la capacité maximale d'accueil fixée à 50, le nombre des inscrits sur l'ensemble du cursus (25, 27 et 44 pour les trois années du bilan) se répartissant de façon équilibrée entre les deux parcours. Le master assure sa promotion par les moyens institutionnels, mais surtout grâce à une participation pro-active des étudiants et des enseignants sur les réseaux sociaux (LinkedIn) ou lors de leurs retours au travers d'actions de communication de l'USPN.

La réussite des étudiants, très faible, n'est pas analysée. Si la formation suit partiellement la réussite des étudiants (le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS n'est pas précisé), elle ne l'analyse pas. Pourtant, ces données quantitatives interrogent avec une réussite passant de 72 % en 2019-2020 à seulement 29 % en 2021-2022 en première année et située autour de 67 % de moyenne en deuxième année. Aucun dispositif d'accompagnement et d'aide à la réussite n'est mentionné ce que le comité regrette vivement.

La formation n'analyse pas encore l'insertion professionnelle des étudiants. La première promotion diplômée en 2020 n'a pas été encore concernée par l'enquête institutionnelle de suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois.

Pour autant, la formation n'a pas mis en place un suivi post diplôme du devenir des étudiants (insertion professionnelle et/ou poursuite d'études) à l'échelle de la formation ce que l'on pourra regretter.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un pourcentage d'enseignants permanents de 14 % et un taux d'encadrement de 17 %, la formation s'aligne sur les taux les plus bas du secteur sciences, technologies, santé. Le coût global en nombre d'heures enseignées (1000 heures similaire au master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive) étonne d'une part compte tenu des effectifs et d'autre part des nombreuses mutualisations apparaissant dans la maquette entre parcours. Une juste appréciation de la soutenabilité est donc difficile.

Le processus d'amélioration continue est à consolider. Si une évaluation des enseignements est bien mise en place au niveau de la formation, le conseil de perfectionnement ne respecte pas le cadre réglementaire en ne faisant intervenir aucun professionnel en dehors de l'équipe pédagogique. Une meilleure représentativité des étudiants du master est aussi attendue. On ne pourra pas, non plus, se satisfaire du rôle de ce conseil dont les discussions relèvent plus du conseil pédagogique que du conseil de perfectionnement d'une part et d'autre part que les deux mentions de master STAPS soient traitées conjointement sans différenciation dans l'analyse de leur mise en œuvre, de leurs résultats et de leurs perspectives.

Conclusion

Points forts

- Formation répondant à une problématique territoriale.
- Un lien étroit avec l'environnement professionnel.

Points faibles

- Une réussite en première année très faible, insuffisante en deuxième année.
- Une absence de suivi des cohortes étudiantes concernant les parcours étudiants et leur devenir.
- Un conseil de perfectionnement non conforme dans sa composition et ne jouant pas le rôle attendu.
- Une absence d'ouverture à l'international.
- Des publics peu diversifiés et limités à la formation initiale.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'aide et d'accompagnement afin d'améliorer la réussite, revoir l'organisation de la formation pour en faciliter son suivi.
- Organiser un suivi du devenir (insertion professionnelle et poursuite d'étude) et des profils des candidats afin de mieux apprécier l'attractivité, au niveau de la formation, et intégrer ces résultats dans le processus d'amélioration continue.
- Installer un conseil de perfectionnement associant des professionnels afin de pouvoir notamment ajuster la formation aux évolutions du secteur professionnel, mettre en place des plans d'action en intégrant dans la réflexion les données de suivi des cohortes étudiantes.
- Envisager un développement des mobilités internationales par la mise en place de dispositifs incitatifs et l'augmentation du nombre d'heures de cours d'anglais.
- Envisager le développement d'enseignements en distanciel asynchrone pour capter les publics de formation continue.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite (taux fluctuant et faible ; absence de dispositifs de remédiation).

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive (STAPS EOPS) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), qui a ouvert en 2019-2020, comporte deux parcours : *Physiologie de la performance et de l'entraînement (PPE)* et *Handicaps locomoteurs et sensoriels et performance sportive (HLSPS)*. Ce dernier parcours (disponible uniquement en master 2) n'ayant pas encore été ouvert faute d'étudiant, l'évaluation ne portera que sur le parcours PPE. Ce master permet de développer des compétences concernant les déterminants de la performance sportive et parasportive et concerne 42 étudiants en 2021-2022 sur l'ensemble du cursus. La formation est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé, médecine, biologie humaine (SMBH) à Bobigny.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'accorde avec les axes stratégiques mis en avant par l'établissement autour de la pluridisciplinarité, le décloisonnement et l'inclusion. Construite autour de deux parcours en M2 et un parcours commun en M1, la formation s'ouvre largement à la pluralité disciplinaire afin de répondre à ses objectifs de formation intégrant une approche scientifique, notamment physiologique et biomécanique de l'entraînement sportif. Ainsi le master allie des domaines de connaissance variés et complémentaires tels le management, la santé, la psychologie, la physiologie, la mécanique et les statistiques. Cette mention est du reste portée par une unité de formation et de recherche pluridisciplinaire SMBH (santé, médecine, biologie humaine) avec la santé comme dénominateur commun. Un parcours de M2 associe la thématique de la performance sportive et du handicap rejoignant la volonté d'inclusivité souhaitée par l'USPN, même si l'on regrettera que ce parcours faute de candidat n'ait pu encore ouvrir. Enfin cette formation comme le master STAPS : activité physique adaptée et santé (STAPS APA-S) sont largement tournées vers le territoire du 93 et coopèrent avec les structures locales en charge du sport et/ou du handicap comme le service de médecine du sport de l'assistance publique – hôpitaux de Paris (AP-HP) et le futur pôle de référence inclusif et sportif métropolitain (PRISME). La formation s'inscrit dans un continuum de formation licence-master et s'articule localement avec la licence STAPS : Entraînement sportif (ES) ou Ergonomie du sport et performance motrice (ESPM) même si peu d'étudiants locaux s'inscrivent dans cette dynamique. Cette mention se place de façon complémentaire au master STAPS : Activité physique adaptée et santé (STAPS APA-S) avec qui la formation partage un intérêt commun pour la personne en situation de handicap et qui mutualise une partie de ses enseignements.

La formation, bien que d'ouverture récente, met déjà en avant un partenariat à l'international mais sans en détailler les modalités de mise en œuvre. En effet, le parcours de M1 PPE s'inscrit dans un partenariat international avec l'Institut d'études francophones (IDEF) à Athènes (Grèce) depuis 2021-2022. Ce partenariat pourtant récent au niveau du master s'est traduit par 13 inscriptions dans cette offre de formation spécifique, ce qui est notable et on regrettera en conséquence que la formation ne détaille pas davantage les modalités de cet accord de formation. La mobilité reste à développer, aucune mobilité sortante ou entrante n'est mentionnée et seulement un étudiant international a été accueilli par année en 2020-2021 et 2021-2022.

La formation bénéficie d'un adossement correct à la recherche. Seuls dix enseignants-chercheurs sont impliqués dans la formation sur un total de 40 intervenants (25 %), ils assurent 350 heures d'enseignement sur les 550 heures (hors stage) que compte la formation soit 64 % des heures d'enseignement. La formation s'adosse à plusieurs laboratoires : institut de biomécanique humaine Georges Charpak (arts et métiers ParisTech), le laboratoire hypoxie et poumon, le laboratoire éducations et promotion de la santé (LEPS), l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (EREN) susceptibles de proposer des stages pouvant éventuellement conduire à un doctorat mais sans que la mobilisation effective de ces stages par les étudiants ne soit abordée dans l'autoévaluation de la formation.

80 heures de méthodologie de recherche et séminaires sont proposés dans la formation, en master 1 et permettent de valider six crédits ECTS mais ces dispositifs d'initiation à la recherche sont peu décrits. Il n'est pas spécifié de poursuites d'études en doctorat.

La formation entretient de bons liens avec le secteur professionnel et intègre des éléments de professionnalisation. La formation a été construite en s'appuyant sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sur les besoins identifiés du territoire dans le domaine sport et sport-santé. Ces liens se traduisent par une participation de professionnels (30 intervenants) pour 194 heures de formation. La professionnalisation est bien intégrée dans la formation avec une attention particulière pour la problématique de l'entrepreneuriat abordée dans les UE3 (insertion professionnelle (curriculum vitae, entretiens d'embauche, création d'une entreprise) et UE9 (conception, management et gestion de projet de promotion, sportif, associatif ou événementiel). Il est à remarquer la présence d'un stage chaque année : de 150 heures minimum en M1 comptant pour huit crédits ECTS et de 300 heures minimum en M2 comptant pour 30 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences n'est pas déployée dans la formation. Si l'ensemble des objectifs de formations sont définis sur la base des compétences de la fiche RNCP et des besoins exprimés par les professionnels, la maquette des enseignements reste déclinée sous forme d'unités d'enseignement (UE). Il n'existe pas encore de correspondance entre les UE et les compétences visées. Néanmoins, les projets d'année permettent une évaluation transversale dans un schéma d'évaluation de compétences. On regrettera qu'il n'existe pas de possibilité de valorisation de compétences extracurriculaires (mais en lien avec la formation au-delà d'une simple communication interne).

Les enseignements dispensés sous un format hybride questionnent sur leur adaptation aux publics. La formation ne met en avant que peu d'innovation pédagogique. Mise à part une participation au hackathon du territoire, l'innovation pédagogique se réduit à l'utilisation de la plateforme Moodle et une mise à disposition de documents en ligne. La formation dont l'organisation prévoit de condenser les enseignements sur trois journées nécessite des cours en soirée donnés en distanciel (synchrone). La formation envisage de revoir ce format contraignant pour les publics et pour l'organisation en donnant une plus grande place au distanciel synchrone y compris en journée.

Les dispositifs favorisant l'internationalisation sont pauvres. La maquette des enseignements annonce 40 heures d'enseignement d'anglais répartis équitablement entre le M1 (semestre 1) et le M2 (semestre 3) pour quatre crédits ECTS. Ce nombre d'heures mériterait assurément d'être réévalué afin de permettre l'acquisition de compétences linguistiques permettant par exemple de favoriser les mobilités. Le recrutement d'un professeur anglophone est mentionné mais avec seulement 10 heures de cours dispensées en anglais, cette participation reste anecdotique et sans réelle portée pour favoriser un accueil de public international. Enfin, on regrettera qu'aucun dispositif d'information et/ou favorisant la mobilité ne soit encore déployé dans la formation.

La formation ne diversifie pas ses publics. Aucun stagiaire de la formation continue n'a été inscrit sur la période bilan et on pourra regretter le non basculement de la formation en distanciel asynchrone pour capter ces publics. La formation n'est pas ouverte en alternance. Le dispositif de validation d'acquis est opérationnel et le dispositif de validation des acquis professionnels (VAP) a été activé deux fois sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas son attractivité et les candidatures. La formation ne suit pas l'évolution du nombre des candidatures et admissions, aucune analyse qualitative n'est proposée permettant d'apprécier l'attractivité de la formation. Toutefois, on notera un nombre d'inscrits en M1 de 21, 18 et 30 pour les trois années du bilan pour une capacité limite d'accueil donnée à 25 mais sans que ne soit donné la part des néo-entrants versus redoublants. Le master assure sa promotion par les moyens institutionnels mais surtout grâce à une participation pro-active des étudiants et des enseignants sur les réseaux sociaux (LinkedIn) ou lors de leurs retours au travers d'actions de communication de l'USPN.

Les taux de réussite sont particulièrement bas en M1, sans aucune analyse ni proposition de remédiation. Si la formation suit partiellement la réussite des étudiants (le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS n'est pas précisé), elle ne l'analyse pas.

Pourtant les taux de réussite en première année inquiètent (33 % en 2019- 2020, 50 % en 2020-2021 et seulement 20 % en 2021-2022) ; la réussite en M2 de 80 % en 2020-2021 et 75 % en 2021-2022 restant acceptable. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est proposé et l'absence de réflexion sur des pistes d'amélioration interpelle.

La formation n'analyse pas encore l'insertion professionnelle des étudiants. La première promotion diplômée en 2021 n'a pas été encore concernée par l'enquête institutionnelle de suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois. Pour autant, la formation n'a pas mis en place un suivi post diplôme du devenir (insertion professionnelle et/ou poursuite d'études) des étudiants à l'échelle de la formation lui permettant de suivre l'insertion de ses diplômés dès la sortie du diplôme ce que l'on pourra regretter.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités qu'elle doit aussi optimiser pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un pourcentage d'enseignant permanent de 25 % et un taux d'encadrement de 23 %, la formation se situe dans la moyenne des taux d'encadrement des formations du domaine sciences, technologies, santé de l'USPN. Sur la base des effectifs et de l'ouverture d'un seul des deux parcours de M2, le passage de 550 heures étudiant à 1000 heures ETD (doublement des heures enseignées) questionne au regard du manque de moyens avancés par la formation.

Le processus d'amélioration continue est à consolider. Si une évaluation des enseignements est bien mise en place au niveau de la formation, le conseil de perfectionnement ne respecte pas le cadre réglementaire en ne faisant intervenir aucun professionnel en dehors de l'équipe pédagogique. Une meilleure représentativité des étudiants du master est aussi attendue. On ne pourra pas, non plus, se satisfaire du rôle de ce conseil dont les discussions relèvent plus du conseil pédagogique que du conseil de perfectionnement d'une part et d'autre part que les deux mentions de master STAPS soient traitées conjointement sans différenciation dans l'analyse de leur mise en œuvre, de leurs résultats et de leurs perspectives.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant à une problématique territoriale.
- Un lien avéré avec l'environnement professionnel.

Points faibles

- Une réussite en première année très faible.
- Une absence de suivi des cohortes étudiantes concernant les parcours étudiants et leur devenir.
- Un conseil de perfectionnement non conforme dans sa composition et ne jouant pas le rôle attendu.
- Une ouverture vers l'international perfectible.
- Des publics peu diversifiés et limités à la formation initiale.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs d'aide et d'accompagnement afin d'améliorer la réussite, revoir l'organisation de la formation pour en faciliter son suivi.
- Organiser un suivi du devenir (insertion professionnelle et poursuite d'études) et des profils des candidats afin de mieux apprécier l'attractivité, au niveau de la formation, et intégrer ces résultats dans le processus d'amélioration continue.
- Installer un conseil de perfectionnement associant des professionnels afin de pouvoir notamment ajuster la formation aux évolutions du secteur professionnel, mettre en place des plans d'action en intégrant dans la réflexion les données de suivi des cohortes étudiantes.
- Envisager un développement des mobilités internationales par la mise en place de dispositifs incitatifs et l'augmentation du nombre d'heures de cours d'anglais.

- Envisager le développement d'enseignements en distanciel asynchrone pour capter les publics de formation continue.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite (taux fluctuant et faibles ; absence de dispositifs de remédiation).

Observations de l'établissement

Présidence de l'Université Sorbonne Paris Nord

1^{er} étage, Bâtiment de la Présidence

Campus de Villetaneuse

99 Av. Jean Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Le Président

À Madame la Directrice,

Villetaneuse, le 28 février 2024

Objet : Evaluation des formations par l'HCERES

Madame la Directrice,

L'université Sorbonne Paris Nord (USPN) a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport d'évaluation produit par le comité d'experts du HCERES, rapport basé sur un travail d'autoévaluation très important que tous les collègues enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS ont mené en interne à l'établissement pendant de nombreuses semaines et sur les auditions réalisées par les experts le 19 octobre 2023.

Nous remercions l'ensemble des experts de leur travail accompli dans la lecture des dossiers d'auto-évaluation et des remarques formulées pour chacune des formations.

En ce qui concerne les entretiens en distanciel, les collègues ont été étonnés que les questions posées portent souvent plus sur l'avenir que sur le passé. L'exercice est évidemment un exercice difficile car il est lié au fait que les personnes en responsabilité de formations aujourd'hui n'étaient pas nécessairement les personnes en responsabilité pendant la totalité du quinquennat, ni ne le seront nécessairement dans le futur.

Toutefois, toutes les remarques et suggestions d'amélioration soulignées par les experts vont servir à l'ensemble des collègues pour l'élaboration de notre prochaine offre de formation même si les délais entre le retour des rapports et la construction de notre offre de formation sont très courts (quelques semaines seulement).

Ce travail d'auto-évaluation et les rapports des experts nous permettent d'engager des réflexions et nous permettent d'identifier des points de modifications et des axes d'amélioration qui recouvrent et complètent ceux identifiés par les experts du HCERES.

Les documents relatifs à la prochaine offre de formation vous parviendront ainsi dans quelques jours après passage dans les différentes instances.

Lors du développement de notre projet stratégique d'établissement, tout particulièrement sur notre prochaine offre de formation, l'université Sorbonne Paris Nord a défini des axes prioritaires : outre un meilleur suivi de nos étudiants, leur insertion professionnelle, la professionnalisation des formations et la généralisation de l'approche par compétences, il s'agit aussi de l'internationalisation des formations, de l'interdisciplinarité dans une optique science-société, cela grâce à un travail de co-construction avec les personnels et ses partenaires.

Remarques générales :

L'USPN est reconnaissante aux experts du HCERES d'avoir reconnu que l'offre de formation est pertinente, globalement attractive, ayant développé de l'interdisciplinarité, ayant un ancrage territorial fort et un engagement social fort tout particulièrement vis à vis d'un public défavorisé.

Les experts mettent également en avant la bonne cohérence globale de l'offre de formation du 2e cycle qui s'inscrit bien dans les axes stratégiques de l'établissement et une bonne cohérence avec le périmètre scientifique des unités de recherche locales auxquelles elle est adossée.

La lecture faite des dossiers d'auto-évaluation aura été très correcte dans la mesure où le nombre d'erreurs factuelles est resté limité. Reste que l'exercice qui consiste à remplir un fichier Excel pour à la fois des données quantitatives ET qualitatives reste un exercice toujours difficile pour bon nombre de collègues, ceci ne leur permettant pas toujours de pouvoir faire passer des messages comme ils le souhaiteraient. Parfois la généralisation ne peut pas tenir compte des dispositifs pédagogiques particuliers et un fichier Excel quantitatif ne sait pas toujours rendre compte des efforts pédagogiques faits par les différentes équipes.

Notre établissement a au cours du quinquennal été l'objet d'une structuration importante notamment dans la création deux directions (Formation et Vie Universitaire) et la nomination de chargés de mission (1er cycle et Vie Universitaire) en 2023, structuration qui n'a pas permis de porter encore tous les fruits escomptés vu les aléas nécessaires à l'appropriation par les équipes de ces nouvelles structures.

Remarques générales relatives au 1er cycle.

Une des problématiques majeures rencontrées est celui du suivi des étudiants lié à un sous-dimensionnement de l'OVE. Nous avons bien pris en compte ce sujet et la création de la Direction de la Formation devrait permettre de renforcer cet aspect. Lors du quinquennal, de nombreuses réformes (ORE, réforme à l'entrée des études de santé, Parcoursup, Baccalauréat) n'ont pas facilité la vie des équipes pédagogiques, ne permettant pas de faire de véritables bilans avec un recul nécessaire.

En ce qui concerne les licences professionnelles (LP) plus de la moitié des LP ont été intégrées dans des parcours de BUT. Cependant certaines pour des raisons d'inadéquation avec les PN des BUT ou de niches n'ont pas été intégrées sachant que le cadrage avait été fait pour que toutes les LP qui persistaient devaient passer en apprentissage.

En ce qui concerne le développement durable, des formations tests sont en cours pour l'année 2023/2024 et 2024/2025 et seront généralisées à l'ensemble des formations de premier cycle (licence et BUT) dès la rentrée 2025. Par ailleurs, plus de la moitié des enseignants et enseignants-chercheurs bénéficient d'une formation dans ce domaine ce printemps 2024.

La remarque sur le fait que l'USPN « ne parvient pas toujours à conserver ses étudiants en poursuite d'études » pose un certain nombre de questions. En effet, il nous est recommandé de rendre attractives nos formations de master (et donc de prendre des étudiants venant d'ailleurs, d'autres universités), ce qui nous apparaît aussi très important.

Enfin, le suivi des étudiants qui abandonnent dès la première année est très difficile dans la mesure où le taux de réponse des jeunes est très faible. Les étudiants qui quittent l'établissement précocement ne voient pas l'intérêt de répondre à nos enquêtes même si des informations leur sont données sur l'intérêt que cela peut représenter pour eux-mêmes, pour les futurs étudiants, comme pour l'établissement.

Remarques générales relatives au 2ème cycle.

La mise en place récente de la Direction de la formation avec une structuration en pôle et notamment un pôle dédié au suivi de l'offre de formation et la création par ailleurs d'une Direction de l'aide au pilotage (DASAC) devraient pouvoir permettre de répondre à de nombreuses observations faites par les experts. Cette création de la Direction de la formation devrait aussi permettre un meilleur pilotage sur de nombreux sujets (professionnalisation, internationalisation et apprentissage des langues, entre autres).

Un suivi des conseils de perfectionnement et un suivi des candidatures et des recrutements seront réalisés par la direction elle-même.

Enfin, en ce qui concerne la formation continue, le passage des formations par blocs de compétences devrait faciliter l'entrée de stagiaires en formation continue.

En vous priant de croire, Madame la Présidente, en mes sincères salutations.

Président de l'université Sorbonne Paris Nord



PROCESSUS D'ÉVALUATION DU BILAN DES FORMATIONS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

RAPPORTS DES FORMATIONS - OBSERVATIONS

Cycle de formation : 2ème cycle –Master

Intitulé de la formation : Master CREATION NUMERIQUE

Observations :

Passage concernant le propos liminaire :

"Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation a déclaré plusieurs données quantitatives comme étant égales à zéro ou correspondant à des valeurs parfois en contradiction avec les éléments d'analyse et/ou qualitatifs correspondant, quand ceux-ci sont fournis, ce qui n'est pas toujours le cas. Ceci rend son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation particulièrement complexe à réaliser."

Observation :

Données quantitatives égales à zéro : cela doit provenir d'une perte de données ; nous vous transmettons ci-après des données quantitatives qui avaient été transmises depuis l'analyse des enseignants de la Mention et ne semblent pas avoir été intégrées dans le document final 'DAE 21 autoévaluation Création Numérique".

Passage concernant la Politique et caractérisation de la formation :

“Les deux parcours sont construits sur un socle pluridisciplinaire de connaissances qui implique les champs disciplinaires des sciences humaines et sociales (SHS) (sociologie, psychologie, ergonomie, droit), sciences de la conception et de l’ingénierie (informatique).”

Observation :

Les deux parcours de la mention Création numérique s'inscrivent en sciences de l'information et de la communication. L'approche sociologique et le droit concernent les deux parcours, et sciences de la conception, psychologie, ergonomie et ingénierie informatique pour le parcours DIMI

Passage concernant l'adossement à la Recherche : absence de ventilation par parcours

Observation :

Toutes les données n'ont pas été transmises ; les deux parcours de la mention assurent la formation à la recherche : théories, méthodologie et problematiques, ainsi que la direction de rapports d'analyse en M1 et mémoires M2 (voir les maquettes et nombre d'heures de cours par UE des deux parcours).

Passages concernant 2. Organisation pédagogique

- Point méthode et pratiques pédagogiques : “volume horaire en co-modal et/ou à distance égale à zéro”.

Observation :

Toutes les données n'ont pas été transmises (notre version DAE21 remise) : dont DQL6-1 ou DQT-6-2 « rencontres, hackathons, enquêtes, projets collaboratifs, ateliers, à distance et sur campus,... » avec partenaires « ... rencontres en entreprise, MSH Paris Nord, Université Paris 8, Carrefour numérique numérique... » ; « Egalement des interventions de chercheurs invités à distance » ; « Durant la pandémie, les cours ont été assurés à distance, et la formation maintient certains cours ou interventions professionnelles à distance, puisque les métiers du numérique composent avec cette dimension relative aux réseaux et applications numériques » ; autre exemple : DIMI FA « Nombre d'heures étudiant pouvant être suivies (hors situation exceptionnelle) partiellement ou entièrement à distance (hybride, co-modal, synchrone, asynchrone, etc.) » : 60 heures – année 2021-2022 »

- Anglais de spécialité égale à zéro

Observation :

Une UE est dédiée à l'Anglais de spécialité (dont cours en anglais), dans chaque parcours et chaque année. Ces données n'ont pas été transmises : 42H face étudiants en M1 IC en M2 IC ; 30H face étudiants en M1 DIMI et M2 DIMI.

- Quantité d'alternants depuis 2018

Observation :

Ces données existent et étaient présentes dans le formulaire complété par/pour la Mention Création numérique, mais toutes les données n'ont pas été transmises. Éléments présents dans la DAE21 DIMI FA « la formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation » : Nombre de stagiaires de la formation continue inscrits dans la formation (1) pour l'année 2021-2022 ; Nombre d'alternants (contrats d'apprentissage) inscrits dans la formation (28) pour l'année 2019-2020, (22) pour l'année 2020-2021, (31) pour l'année 2021-2022 ; Nombre d'alternants (contrats de professionnalisation) inscrits dans la formation (1) pour l'année 2019-2020, (2) pour l'année 2020-2021, (2) pour l'année 2021-2022.

Passage concernant 3. Attractivité de la formation

“la capacité d'accueil n'est pas atteinte de façon équilibrée entre les parcours”

Observation : En DIMI cela s'équilibre entre le M1 FI (effectif plein) et le M1 FA un peu en dessous Et le M2 FA plein alors que le M2 DIMI FI est un peu en deçà de la capacité maximale malgré un recrutement externe en M2 pour compenser le passage en FA de quelques M1 FI. En IC, l'effectif du M1 IC est légèrement en dessous de la capacité d'accueil, en revanche l'effectif du M2 IC n'atteint pas la capacité d'accueil, étant donné le départ des M1 IC vers l'apprentissage dans une autre formation en communication numérique. C'est la raison pour laquelle nous projetons l'ouverture du M2 IC en FA, pour répondre à la demande des étudiants du Master IC.

Passage *“La sélection a également été impactée, la formation enregistrant des effectifs fluctuants (47 en 2019-2020, 60 en 2020-2021 et 52 en 2021-2022 pour une capacité d'accueil fixée à 56 étudiants pour l'ensemble de la mention, 28 étudiants par parcours).”*

Observation :

Les chiffres mentionnés ne correspondent pas : Il y a 6 années de parcours, chacun ayant une capacité d'accueil de 20 étudiants. En M1 il y a donc une capacité d'accueil de 60 étudiants et/ou apprentis

Passage concernant 4. Pilotage et amélioration continue de la formation

“la démarche repose principalement sur le conseil de perfectionnement” :

Observation :

Les évolutions des métiers et les innovations relatives aux deux parcours DIMI et IC de la Mention conduisent à des transformations continues sur la période mentionnée indépendamment du conseil de perfectionnement : ainsi l'évolution des cours et leurs contenus sont réactualisés pour tenir compte du processus de transformation numérique et de l'évolution des métiers en relation avec les innovations en communication et le design d'interfaces multimédia et Internet.

Conclusions

Points d'attention :

“• Qualité insuffisante de l'adossement à la recherche, tant en ce qui concerne la part et la participation des EC aux enseignements que la formation a et par la recherche.”

Observation :

- Dans le cadre de la maquette actuelle et des dernières années, le nombre d'heures dédiées à la méthodologie du mémoire en DIMI a augmenté chaque année: 24h en M1 DIMI et ajouté des heures en M2 DIMI FI (de 8 à 16h) et FA (24h), et transformation des heures de référentiel d'encadrement non utilisées en cours supplémentaires pour les étudiants de M2 DIMI FI.
- En M2 IC, la formation à la recherche et par la recherche se poursuit avec les UE méthodologie de recherche et mémoire (42H + suivi et direction de mémoire), les problématiques Innovations en communication (51H), les analyses dans le cadre des projets tutorés et du séminaire crossmedias, ainsi que l'analyse des enjeux juridiques, financiers, réglementaires et environnementaux (42h).
- Les EC des 6 années des deux parcours ne comptent pas leur temps d'encadrement des mémoires et rapports d'analyse, (bien au delà des heures indiquées dans la maquette).
- En M1 FI Tronc commun et FA l'UE3 (DIMI) “Etudes et Recherche en SIC” 42 h ; M2 IC UE10 : 42 h, comme en M2 FI et FA DIMI l'UE 13 de 42h , ces UE forment aux méthodologies et protocoles de

➤ | www.univ-spn.fr

■ | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S^e Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

terrain (objectifs, hypothèses, design de la recherche, dépouillements et livrables de la recherche terrain, problematisation, étude de contexte, revue de littérature, grille d'analyse).

Soit 66 heures de formation à et par la recherche en M1 et en M2 pour les deux parcours de la Mention à des fins de recherche appliquée en design d'interface pour DIMI, de recherche sur les innovations en communication pour IC. En M1 parcours IC, analyse des industries de la communication et usages (42h), ainsi que l'analyse des données de terrain (stages).

Par ailleurs nous pouvons mentionner des synergies entre les activités de recherche des enseignants-chercheurs et les projets pédagogiques, notamment projets tutorés menés avec des partenaires (par exemple le secteur de l'EducTech; l'éthique de l'IA, les innovations en télécommunications, ...).

“● Faiblesse de l'attractivité.”

Observation :

En DIMI cela s'équilibre entre le M1 FI (effectif plein) et le M1 FA un peu en dessous

Et le M2 FA plein alors que le M2 DIMI FI est un peu en deçà de la capacité maximale malgré un recrutement externe en M2 pour compenser le passage en FA de quelques M1 FI.

Concernant la communication du Master DIMI FI&FA, il est présent sur deux sites internet (Université et CFA), enseignants et étudiants participent aux JPO de l'université, et 3 JPO sont organisées au CFA. L'incubateur de l'université, le CFA et le service communication de l'UFR publient régulièrement sur les projets et actions des étudiants du Master DIMI.

En IC également présence aux JPO, au salon des Masters, sur le site web de l'UFR, et communication de la part d'enseignants IC sur le réseau LinkedIn, et en liaison avec un compte LinkedIn de quelques diplômés du Master IC. Mais le manque de visibilité du Master IC, qui dessert son attractivité, provient en grande partie du fait que la formation ne se décline pas par la voie par l'apprentissage.

“● Absence d'accompagnement des étudiants à la réussite malgré un taux d'échec (zéro crédit ECTS validé) important.”

Observation :

- En M1 Tronc commun (DIMI et IC), les cours sur l'analyse sectorielle et l'insertion professionnelle permettent un accompagnement personnalisé pour la valorisation en ligne (portfolio, blog) des profils étudiants qui approfondissent leurs connaissances sur les secteurs visés.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

- Dans le master DIMI (formation initiale et alternance), un accompagnement régulier des étudiants est fait, notamment par les responsables pédagogiques tout le long de l'année, ainsi que par les cellules dédiées au suivi des contrats d'alternance au CFA, les services handicap de l'université et du CFA.
- En Master IC, un accompagnement régulier des étudiants est réalisé, notamment par les responsables pédagogiques tout le long de l'année. Signalons que ce suivi est complété dans le cadre de l'UE méthodologie par un atelier permettant de travailler plus finement les recherches de stage en relation avec les projets professionnels.

(Zéro crédit ECTS validé) :

Toutes les données n'ont pas été transmises (cf. version DAE21 remise par l'équipe enseignants de la mention). Les taux de réussite engagent les ECTS validés.

Exemple d'éléments présents dans la DAE21 DIMI FA « Domaine 3. C1. La formation suit les taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des études » : Nombre d'étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits (1^{ère} année du cycle) (7) pour l'année 2019-2020, (19) pour l'année 2020-2021, (13) pour l'année 2021-2022 ; Nombre d'étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits (2^{ème} année du cycle) (22) pour l'année 2019-2020, (8) pour l'année 2020-2021, (18) pour l'année 2021-2022 ; Ces éléments ne se retrouvent pas dans le document DAE21 final.

“•Faiblesse de l'insertion professionnelle.”

Observation :

Dans le cadre de l'actuelle maquette une enquête a été menée en octobre 2023 au niveau des Masters 2 DIMI année 2022-2023. Au niveau des M2 DIMI FA sur 17 étudiants, un abandon a été enregistré (dépression) lors de la présentation du mémoire de fin d'études.

Tous les étudiants IC et DIMI déclaraient avoir trouvé des CDI ou CDD à l'issue de la formation, parfois déjà engagé lors de la soutenance du mémoire M2 IC, à l'exception de deux étudiants DIMI : l'un était toujours en recherche d'emploi et le second effectuait une année de césure.

Une étude est cours pour les M2 DIMI FI dans le cadre de la prochaine remise des diplômes.

Enfin un compte LinkedIn spécifique au Master DIMI FI et FA est en cours de création afin de mettre en relation anciens étudiants et étudiants, de partager offres de stage et offres d'emploi et d'améliorer le suivi en sortie de formation.

Le Master IC suit les échanges sur un compte LinkedIn de quelques diplômés, et nous programmons régulièrement des interventions de diplômés dans les enseignements ; ce qui nous permet de cerner une insertion professionnelle de grande qualité. Mais en effet sans aide pour mener une enquête-suivi de tous les diplômés, nous ne pouvons pas livrer de données relatives à la réalité de la bonne insertion professionnelle des diplômés du Master IC, ni compter sur des données chiffrées relatives à cette insertion professionnelle par l'OVE (trop peu de répondants).

Passage concernant les recommandations

“• Renforcer l'évaluation interne de la formation, notamment par la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants et fournir les éléments d'appréciation indispensables à son évaluation objective et cohérente qui viendraient encore renforcer le conseil de perfectionnement dans son rôle stratégique.”

Observation :

Les étudiants sont encouragés à mener une enquête organisée par les délégués de chaque promotion et présentée lors de chaque conseil de perfectionnement.

Intitulé de la formation : Master INDUSTRIES CULTURELLES (parcours « Dynamiques culturelles : politique, communication, médiation » et « Industries créatives et médiatiques »).

Observations :

Nous avons bien reçu et étudié avec attention les commentaires et observations de nos collègues de la HCERES. Ils confirment pour certains les décisions d'ajustement prises pour la future maquette de nos masters et ont permis, pour d'autres, d'intégrer de nouveaux objectifs.

Un travail est notamment en cours pour développer l'approche par compétences au-delà de la pédagogie par projet déjà mise en œuvre depuis plusieurs années. Ces dispositions ont en particulier été prises et renforcées dans une période post Covid-19, qui a eu un impact négatif durable sur les secteurs culturels. Dans un rapport à ce propos, le DEPS (département des études et de la statistique du Ministère de la culture) pointe « un impact négatif observé dès le début du confinement avec une reprise de l'activité très lente (spectacle vivant, musée, galeries d'art, restauration du patrimoine) », et indique qu'une baisse de chiffre d'affaires de 25% a été observée entre 2019 et 2020 avec un « effet plus important sur le secteur du spectacle vivant (-72%), du patrimoine (-36%), des arts visuels (-31%) et de l'architecture (-28%) ». Sont

également soulignés dans ce rapport l'impact de cette crise sur les secteurs de la production musicale et audiovisuelle, tous lieux généralement preneurs de nos étudiant.es.

Au-delà du fait que ces données éclairent le faible taux d'insertion des étudiants de la formation sur la période, il apparaît important de prendre également en compte la spécificité des contrats dans le secteur culturel : missions ponctuelles et statuts de type intermittent, par exemple, certains secteurs de la culture comme le spectacle vivant n'employant que 10% de contrats permanents (données du Ministère de la Culture), ce qui explique une grande fluctuation des situations selon les temps de l'enquête, d'autant plus en période pandémique.

Dès lors, nous estimons que le développement de l'APC et de l'apprentissage (ouvert aux M2 hors-période, à la rentrée 2023-2024), dorénavant adossés à une fiche RCNP dédiée aux industries culturelles, soutiendront une meilleure insertion professionnelle dans un secteur qui aujourd'hui renoue peu à peu avec la croissance et offre de nouveaux débouchés dont nos étudiants se saisissent et se saisiront de manière plus adaptée et accompagnée.

Intitulé de la formation : Master METIERS DU LIVRE ET DE L'EDITION Parcours Politiques éditoriales et Commercialisation du livre.

Observations :

La mention Métiers du livre et de l'édition remercie le comité HCERES pour son rapport, pour la prise en compte de certaines erreurs factuelles et pour les reformulations afférentes dans le bilan.

Le rapport du comité HCERES dote la mention Métiers du livre et de l'édition d'éléments tangibles et de recommandations sur lesquels s'appuyer dans l'élaboration de la nouvelle offre de formation.

Toutefois, la mention souhaite souligner que le manque de ressources évoqué dans le tableau d'auto-évaluation – notamment en enseignants-chercheurs – a pu être préjudiciable à la saisie des données et informations requises, tout comme le changement de direction des deux parcours, qui a eu lieu entre l'auto-évaluation et l'évaluation.

Des coquilles sont en effet apparues, que nous proposons de rectifier ci-dessous.

- Le taux d'encadrement par des enseignants titulaires de la formation a été mésestimé, même si la formation a dû faire face à des départs à la retraite successifs au cours des trois années considérées. Les enseignants-chercheurs étaient ainsi au maximum au nombre de 4 sur la période considérée. La formation était en outre également soutenue par deux maîtres de conférences associés et presque une centaine d'intervenants extérieurs professionnels.
- Les deux parcours bénéficient d'une ouverture à l'international, avec la possibilité d'effectuer des semestres à l'étranger entre les deux années de master Commercialisation du livre (Université de Sherbrooke) ou en sortie de master 2 Politiques éditoriales, en vertu d'un partenariat avec New York University.

Bien que ces masters soient historiquement destinés à insérer les étudiants dans le secteur du livre, les poursuites d'études en doctorat sont réelles, même si elles sont limitées. Sur la période considérée, une étudiante monitrice réalisait une thèse.

Intitulé de la formation : Master DROIT

Observations :

La mention Master Droit de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales de l'Université Paris Nord comporte, dans chacun de ses diplômes de Master 2, la possibilité d'un stage de durée variable selon les domaines d'études. Une alternative est toujours prévue pour un mémoire de recherche, ce qui permet de résoudre les situations d'étudiants n'ayant pas trouvé de stages, et surtout de prévoir un parcours pour les étudiants souhaitant poursuivre une carrière universitaire. Les retours de l'HCERES sur ce point méritent une réponse : il n'est pas exact, selon nous, d'affirmer « l'absence d'expérience obligatoire **en milieu professionnel** en lien avec la formation », sauf à considérer que la carrière universitaire n'est pas une carrière professionnelle. Chaque parcours de M2 comportant une option pour pratiquer un métier en lien avec la formation suivie, que ce soit à travers un stage – préparation au monde de la pratique – ou à travers un mémoire qui prépare à l'élaboration de réflexions fondamentales correspondant à un savoir-faire professionnel, il nous semble que ce grief est difficile à entendre.

S'agissant du deuxième point d'attention, lié à l'absence de conseil de perfectionnement, nous avons tenu notre premier conseil de perfectionnement pour la mention Droit le 6 juillet 2023. Il sera au moins annuel dorénavant.

Intitulé de la formation : Master SCIENCES POLITIQUES

Observations :

Nous sommes conscients des difficultés soulevées par le rapport HCERES, dont plusieurs constituent des chantiers prioritaires pour les années à venir.

En particulier, nous sommes déterminés à améliorer l'attractivité des formations. A cet égard, il est à noter que la non-ouverture du parcours PPT en 2022-2023 fut un accident, dans la mesure où ce parcours a pu ouvrir normalement en 2023-2024. D'une façon plus générale, le volume des candidatures est relativement satisfaisant, et nous sommes confiants dans notre capacité à nous adapter aux changements intervenus dans les modalités de recrutement des étudiants (avec notamment la plateforme monmaster), afin de recruter plus efficacement et d'attirer un nombre plus élevé d'étudiants.

Nous sommes également déterminés à améliorer le suivi de nos étudiants, même si cela relève de la responsabilité de différentes instances de l'Université, et si les moyens humains nécessaires pour un suivi de qualité ne sont pas toujours disponibles. Nous avons cependant déjà commencé à pallier à cette difficulté en ayant recours aux réseaux sociaux (de type LinkedIn).

Il en va de même pour l'évaluation des formations par les étudiants, qui constitue un enjeu non seulement pour la mention de master sciences politiques, mais aussi pour l'ensemble de l'UFR. A ce stade, cette évaluation est mise en œuvre par les responsables de certains parcours, sans qu'il nbe s'agisse d'une stratégie globale de la mention. L'approche par compétences est enfin un des chantiers sur lesquels toute l'équipe pédagogique est consciente de devoir travailler à brève échéance.

Concernant le taux d'échec, il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit avant tout d'étudiants qui abandonnent leur formation, voire qui ne se présentent pas du tout – et non d'étudiants qui échoueraient malgré leur assiduité à atteindre les objectifs fixés par la formation. Ces derniers sont rares et tous les efforts sont faits pour leur permettre de réussir (y compris en autorisant, dans certains cas et à titre exceptionnel, leur redoublement).

Il est vrai que nous avons un nombre peu élevé d'étudiants en mobilité internationale, ce qui s'explique principalement par l'importance accordée – par la formation comme par les étudiants – au stage : la

plupart des étudiants préfèrent se consacrer à cette activité professionnalisante plutôt qu'à une mobilité sortante (laquelle empiète en général sur le temps dévolu au stage). Par ailleurs, les coûts relatifs à une telle mobilité sont aussi un frein pour de nombreux étudiants (y compris lorsqu'il s'agit d'effectuer un stage à l'international). Enfin, les étudiants étrangers venus en France pour leur formation ne sont en général pas désireux de repartir en mobilité internationale.

L'importance accordée au stage et à la dimension professionnalisante de la formation explique aussi pourquoi un nombre très peu élevé d'étudiants choisissent de poursuivre en doctorat, et pourquoi les formations ne sont pas solidement adossées à la recherche menée dans le laboratoire concerné. Il est à noter cependant que les étudiants participent régulièrement aux activités scientifiques (colloques, conférences de professeurs invités, etc.), et qu'ils disposent donc d'une initiation à la recherche (même si cette dernière n'est pas leur priorité).

Intitulé de la formation : Master PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

Observations :

Concernant la faible attractivité de la formation. La critique naturelle, formulée à l'encontre du master Physique Fondamentale et Applications tel qu'il existe depuis 5 ans, est son effectif d'étudiants nettement trop faible. L'Institut Galilée proposera une transformation totale de ce master.

Intitulé de la formation : Master INFORMATIQUE

Observations :

Concernant l'absence d'un conseil de perfectionnement avéré au niveau de la mention, et depuis 2016 pour le parcours PLS. Sur la période de l'évaluation, chaque parcours du master avait son propre conseil de perfectionnement qui regroupait des experts de la spécialité concernée. Depuis mai 2023, nous avons proposé un seul conseil de perfectionnement au niveau de la mention pour l'ensemble des parcours. Nous allons programmer une première réunion de ce conseil à partir d'avril prochain.

Concernant d'ouverture aux publics de la formation continue et de l'alternance. Des réflexions, des discussions et des consultations ont été initiées avec le « Service Relations Entreprises » de l'Institut Galilée, sur la possibilité d'une ouverture sur l'alternance pour le master. Le projet d'alter-nance est en suspens en raison du manque d'enseignants disponibles.

Concernant l'absence de possibilité de suivre le master en distanciel. Au-delà du parcours international « Science des données » dont la moitié des cours sont en distanciel (mode hybride), le présentiel reste préférable pour cette formation qui remplit déjà sa capacité d'accueil avec des étudiants en présentiel. L'augmentation des capacités d'accueil grâce au distanciel est impossible parce que cela exigerait des enseignants supplémentaires (nouveaux groupes de TD et TP, suivi de stages, ...) que le département informatique actuellement ne peut fournir. Par ailleurs, nous signalons que le principe de l'enseignement en présentiel (et non en distanciel) est la règle sur l'université Sorbonne Paris Nord, tant qu'aucune disposition n'est prise par la CFVU.

Concernant l'approche par compétence (APC). Conformément à la directive actuelle de notre université, le passage à l'APC se réalise pour le moment sur la base du volontariat pour se préparer à cette transition majeure qui invite les équipes à repenser en profondeur les programmes.

Néanmoins, la préparation progressive de l'APC du master informatique a été déjà initiée. En effet, l'architecture du master informatique est une structuration qui vise une meilleure lisibilité de la formation avec un recentrage thématique des spécialités, un adossement à la recherche toujours aussi affirmé, le renforcement et l'harmonisation d'un socle commun entre les parcours et une complémentarité entre les thématiques abordées.

Cette structure se présente sous forme de blocs thématiques (Assemblage d'UE homogènes dont les parties sont dépendantes les unes des autres) visant des compétences bien définies et favorisant aussi l'émergence de nouveaux parcours-types en plus des parcours-types proposés. Cette organisation offre aux étudiants une formation agile et à la carte. Grâce à cette architecture en blocs thématiques, les étudiants peuvent bâtir un parcours modulaire et individualisé, diplômant ou non et progresser à leurs rythmes. Ces blocs thématiques se présentent sous forme d'un système de majeures et mineures, permettant ainsi une meilleure visibilité et modularité flexible de la formation. La majeure permet d'acquérir les bases théoriques générales et solides dans le domaine de spécialité choisie, soit 65 % des enseignements. La mineure, suivie simultanément, est une seconde discipline représentant 35 % des enseignements.

Concernant la faible mobilité internationale des étudiants, et notamment la faiblesse du nombre de stages à l'étranger. Le départ des étudiants en stage à l'étranger est largement encouragé par la direction du Master. Néanmoins, beaucoup étudiants préfèrent des stages en France avec une possibilité d'embauche dans la même entreprise. Cela tient pour partie au profil social de nos étudiants qui ne peuvent pas nécessairement financièrement envisager une expatriation pour un stage, mais aussi

au fait qu'une partie significative des étudiants (notamment du parcours PLS) vient déjà de l'étranger, et qu'un stage en France représente une opportunité très intéressante.

En outre, dans le cadre du parcours international « Science des données », des étudiants de l'USMBA effectuent des stages de M2 soit dans nos laboratoires de recherche à l'USPN, soit dans d'autres laboratoires de recherche au niveau national. Les étudiants de l'USPN sont également encouragés à s'inscrire en double diplomation à l'USMBA et le nombre d'étudiants est en croissance ces deux dernières années (2021-2022 : 2 étudiants, 2022-2023 : 6 étudiants, 2023-2024 10 étudiants).

Intitulé de la formation : Master INGENIERIE ET INNOVATION EN IMAGES ET RESEAUX

Observations :

Concernant la perfectibilité du suivi et de l'analyse du devenir des étudiants. Ce défaut de suivi est en partie une conséquence du très faible taux de réponses, jusqu'à l'an dernier, des étudiants aux enquêtes de suivi menées par l'université. Cela était notamment dû à un total manque de coordination de deux organismes (l'Observation de la Vie Etudiante de l'USPN et le Service Relation Entreprises de l'Institut Galilée) qui déployaient quasi-simultanément deux enquêtes, qui se faisaient involontairement concurrence, et dont les contenus étaient parfois inadaptés. Depuis l'an dernier, ces deux services ont coordonné leur action, et les enquêtes ont été refondues. Cela a mené à une amélioration très substantielle des taux de réponses. Ainsi, 80% (223 sur 283) des anciens étudiants diplômés d'un master de l'Institut Galilée en 2022 ont répondu à l'enquête d'insertion concernant leur situation un an après l'obtention de leur master.

Avec l'appui du Service Relation Entreprise de l'Institut Galilée, les responsables du master comptent également explorer, et collaborer avec, le réseau des anciens qui commence à prendre forme.

Concernant l'absence d'ouverture aux publics de la formation continue et de l'alternance. Les responsables du master sont conscients de ce manque. Y palier sera une des tâches prioritaires des années à venir. La réflexion a été entamée, notamment pour ce qui concerne l'alternance. Cette action sera certainement couplée avec la restructuration de la formation via une approche par compétence.

Intitulé de la formation : Master SCIENCES ET GENIE DES MATERIAUX

Observations :

Concernant l'insuffisance de l'analyse des données et du suivi de la formation. Ce défaut est en partie une conséquence du très faible taux de réponses, jusqu'à l'an dernier, des étudiants aux enquêtes de suivi

menées par l'université. Cela était notamment dû à un total manque de coordination de deux organismes (l'Observation de la Vie Etudiante de l'USPN et le Service Relation Entreprises de l'Institut Galilée) qui déployaient quasi-simultanément deux enquêtes, qui se faisaient involontairement concurrence, et dont les contenus étaient parfois inadaptés. Depuis l'an dernier, ces deux services ont coordonné leur action, et les enquêtes ont été refondues. Cela a mené à une amélioration très substantielle des taux de réponses. Ainsi, 80% (223 sur 283) des anciens étudiants diplômés d'un master de l'Institut Galilée en 2022 ont répondu à l'enquête d'insertion concernant leur situation un an après l'obtention de leur master.

Concernant l'ouverture limitée du master à l'international. Outre des collaborations internationales qui sont en train de se formaliser, par exemple avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS, Tunisie) pour la mise en place d'un double diplôme avec le parcours MSM, le projet du master SGM envisage la mise en œuvre de 2 parcours internationaux en M2 « Mécanique numérique » et « Matériaux fonctionnels », accessibles aux étudiants anglophones, élaborés à partir des parcours MF et MSM actuels.

Concernant l'absence de parcours en alternance. Le projet du master SGM inclut désormais un parcours I3B en alternance au niveau M2. Cette ouverture à l'alternance est une réponse partielle à plusieurs des critiques du Hcéres qui a pointé notamment un lien trop faible du master avec le monde économique et une attractivité qu'il qualifie de faible.

Concernant le faible appui de la formation via des actions menées et des moyens obtenus dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Le master SGM s'inscrit à présent dans le projet QuanTEdu-France, axé sur l'enseignement et la formation en physique quantique, pour lequel une enveloppe financière a été obtenue par l'USPN pour mettre notamment en place de nouveaux travaux pratiques dont il bénéficiera.

Intitulé de la formation : Master MATHEMATIQUES

Observations :

Concernant la « une faible attractivité » du master, et le « faible taux de réussite » en son sein. Nous souhaitons tout d'abord souligner que le bilan en termes d'attractivité et de taux de réussite est beaucoup plus contrasté que ne peuvent le laisser paraître les données numériques brutes.

Le master montre, à notre avis, sous certains aspects, une attractivité exceptionnelle. Ainsi, le master attire-t-il, en M1, et surtout dans le parcours de M2 Mathématiques Fondamentales (MF), des étudiants

de niveau exceptionnel, aussi bien français (élèves des ENS, ou de l'École Polytechnique, par exemple) et de très nombreux pays où le niveau en mathématiques est excellent (Europe de l'Ouest et de l'Est, Chine, Russie, Iran, Brésil...) grâce à l'EUR, au programme Paris Graduate School of Mathematics (PGSM), au partenariat avec Sorbonne Université (SU) et l'Université Paris Cité (UPC), et à l'excellence des laboratoires de mathématiques parisiens, où certains des meilleurs étudiants du monde aspirent venir faire une thèse.

Le taux de réussite en M1 est quant à lui en nette amélioration, comme le montre les chiffres de l'année dernière (voir ci-dessous).

Il n'en est pas moins vrai que l'Hcéres nous semble avoir raison de pointer des capacités d'accueil du master non atteintes, un flux d'étudiants de la Licence de Mathématiques de l'USPN vers le M1 beaucoup trop faible, et un taux d'échecs un M1 trop élevé. Nous avons pleinement conscience de ces problèmes, et nous travaillons à y remédier. En fait, nous considérons être à mi-chemin d'une restructuration du master motivée par ces problèmes.

Nous sommes partis d'une situation difficile avec un très faible nombre d'étudiants essentiellement provenant de notre L3 et qui avaient de grandes difficultés à suivre, d'où un taux d'échec très élevé. Depuis 2020, nous avons restructuré le master avec d'un côté l'appui de l'EUR qui nous permet d'attirer de très bons étudiants, et de l'autre la construction d'un nouveau parcours autour des Mathématiques des Données. Ce dernier a notamment été créé dans le but d'ouvrir plus le master à des étudiants dont le niveau n'est pas suffisant pour entreprendre le parcours Mathématiques Fondamentales.

L'attractivité du master s'en est trouvée nettement améliorée puisque chaque année nous recrutons chaque année, depuis 2022, essentiellement grâce à l'EUR, une dizaine d'étudiants internationaux d'un niveau de très bon à exceptionnel (nous notons en particulier que le niveau des étudiants cette année est encore supérieur à celui de l'an dernier).

Un problème s'est alors posé en M1 (commun aux deux parcours), où il est difficile de concilier la réussite d'étudiants de niveau moyen, provenant typiquement de la Licence de Mathématiques de l'USPN, et se destinant au parcours Mathématiques des Données, tout en satisfaisant aux aspirations de très bons étudiants (comme ceux financés par l'EUR M&CS ou le programme Paris Graduate School of Mathematics de la Fondation de Sciences Mathématiques de Paris) qui se destinent à une thèse en mathématiques fondamentales.

Ces deux dernières années, afin de diminuer le taux d'échec, nous avons recentrer notre recrutement sur les étudiants excellents à même de cohabiter avec ceux ayant obtenu une bourse EUR. **Le taux d'échec s'est nettement amélioré, et nous semble désormais acceptable** : l'an dernier en M1, si l'on exclut 2

étudiants inscrits qui ne sont jamais venus, seuls 3 étudiants n'ont pas validé le M1. Cette année, au vu des résultats du S1, les résultats devraient même être meilleurs.

Nous souhaitons à présent passer à la **deuxième étape de notre restructuration en intégrant plus d'étudiants, notamment locaux, en M1** (en sélectionnant plus d'étudiants sur la plateforme MonMaster). Afin de **concilier élargissement et diminution du taux d'échec**, nous proposons des ajustements au niveau du M1 qui devraient nous permettre de relever ce défi, et intégrer plus d'étudiants, notamment locaux.

Concernant la « faible professionalisation, avec une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation non-obligatoire pour un des parcours ». L'Hcéres déplore le fait que de la majorité des étudiants du parcours Mathématiques Fondamentales (MF) effectue un « mémoire » au second semestre de M2 plutôt qu'un « stage ». Cette critique nous semble découler d'une méconnaissance de la réalité d'un parcours de M2 purement orienté « recherche » en mathématiques pures. **En pratique, les étudiants du parcours MF accomplissent exactement le même travail (initiation à la recherche en mathématiques pures, par l'étude d'articles de recherches, et la rédaction d'un texte de synthèse sur un thème particulier sous la direction d'un chercheur) qu'ils effectuent officiellement un « mémoire » ou un « stage » en laboratoire.**

La principale différence est qu'un « stage » ne peut débuter avant la date officielle de la fin des cours (12 avril cette année, date décidée en commun avec Sorbonne Université et Université Paris Cité), et doit durer au minimum 4 mois, donc ne peut se terminer avant mi-août. Or, il est naturel pour nos étudiants de commencer à travailler sur un sujet de recherche, sous la direction d'un encadrant, tout en suivant les cours spécialisés en février-mars-avril (l'emploi du temps ne représentant que 4 ou 8 heures de cours par semaine sur cette période). Ceci permet à beaucoup d'étudiants d'avoir terminé leur travail en juin, au moment des candidatures pour les bourses de thèses. Cela représente un avantage crucial, pour les candidatures à des thèses en France, et a fortiori à l'étranger. Au contraire, les contraintes d'un « stage » viennent entraver les projets professionnels (obtention d'une bourse de thèse) de nombreux de nos étudiants.

Les étudiants effectuant officiellement un « mémoire » ne bénéficient certes pas d'une gratification de stage. Rappelons cependant que de nombreux étudiants du parcours MF sont soit rémunérés (élèves normaliens, polytechniciens) ce qui leur interdit parfois de recevoir une gratification de stage (normaliens), ou bénéficient d'une bourse d'étude relativement confortable (boursiers EUR, boursiers PGSM) qui leur permet de s'en dispenser s'ils estiment le mémoire. Par ailleurs, beaucoup de nos étudiants souhaitent travailler sous la direction d'un chercheur d'un laboratoire ne proposant pas de stage gratifié en M2 (l'Institut Mathématiques de Jussieu, le Département Mathématiques et Applications de l'ENS, etc.), avec pour projet d'enchaîner sur une thèse encadrée par ce chercheur. Il nous apparaît délétère d'ôter cette opportunité à nos étudiants. Soulignons que, grâce notamment à l'EUR, le

laboratoire de mathématiques de l'USPN (LAGA) peut financer tous les étudiants du parcours MF qui souhaiteraient effectuer un stage sous la direction d'un de ses membres. La plupart des étudiants du parcours préfèrent cependant opter officiellement pour un « mémoire » pour les raisons expliquées ci-dessus.

Concernant le « un suivi insuffisant des parcours étudiants et du devenir des diplômés ». Ce défaut de suivi est en partie une conséquence du très faible taux de réponses, jusqu'à l'an dernier, des étudiants aux enquêtes de suivi menées par l'université. Cela était notamment dû à un total manque de coordination de deux organismes (l'Observation de la Vie Etudiante de l'USPN et le Service Relation Entreprises de l'Institut Galilée) qui déployaient quasi-simultanément deux enquêtes, qui se faisaient involontairement concurrence, et dont les contenus étaient parfois inadaptés. Depuis l'an dernier, ces deux services ont coordonné leur action, et les enquêtes ont été refondues. Cela a mené à une **amélioration très substantielle des taux de réponses**. Ainsi, 80% (223 sur 283) des anciens étudiants diplômés d'un master de l'Institut Galilée en 2022 ont répondu à l'enquête d'insertion concernant leur situation un an après l'obtention de leur master.

Concernant la suggestion d'ouverture du parcours Mathématiques des Données à l'alternance ou la formation continue. Si les responsables du master considèrent avec grand intérêt la possibilité d'offrir le parcours Mathématiques des Données en formation initiale de statut apprenti (FISA), **ce projet semble prématuré pour l'instant**, alors que le master doit déjà « intégrer » d'autres évolutions évoquées plus haut.

Intitulé de la formation : Master QUALITE, HYGIENE, SECURITE, Parcours Maintenance Qualité Sécurité Environnement

Observations :

Points faibles et recommandations relevés dans le rapport HCERES :

- *Adossement à la recherche jugé comme insuffisant :*

Historiquement, depuis sa création (plus de 30 ans, anciennement Master MMESE), le Master MQSE a eu toujours un nombre faible d'enseignants chercheurs (EC) participant aux enseignements. Ceci peut être expliqué par l'objectif lié à une insertion professionnelle rapide et en adéquation avec les métiers dans les domaines QHSE.

En effet, le poste d'ingénieur/responsable QSE, principal débouché du Master MQSE, n'est pas un travail lié à la recherche à proprement parler. Dans ce contexte, un bon nombre d'enseignements sont liés aux situations professionnelles en milieu industriel, tertiaire ou de santé et ces enseignements ne bénéficient pas de sections CNU correspondantes (Ex. les normes ISO). Par conséquent, il n'y a pas vraiment d'EC dans ces domaines.

Au fil du temps, des enseignants chercheurs participant à la formation ont décidé de ne plus continuer les enseignements dans la formation (pour se consacrer à des enseignements plus fondamentaux dans leurs disciplines CNU de rattachement), ont été mutés, ou ont quitté l'université après une promotion. Plus récemment, nous avons également connu le décès d'une de nos collègues EC membre de notre laboratoire et équipe de recherche. Le profil des collègues promus ou partis vers d'autres universités n'existe plus dans l'université. Par ailleurs, à notre connaissance le poste laissé vacant par la collègue décédée ne sera pas renouvelé dans la formation ou le laboratoire.

Néanmoins, il est important de signaler notre volonté d'intégrer des EC dans la formation depuis de nombreuses années. A l'heure actuelle, 18 EC sont déjà impliqués dans le Master MQSE dans l'UE Insertion Professionnelle concernant le module lié au retour d'expérience et progression en entreprise et l'évaluation des étudiants. Leurs interventions personnalisées permettent aux étudiants d'apprendre à structurer leurs démarches en adoptant des méthodes de raisonnement scientifique avec une évaluation prenant en compte les exigences scientifiques. Cette participation des collègues EC est fondamentale dans notre formation car elle participe à la structuration de compétences du point de vue scientifique. Ce point n'avait malheureusement pas pu être signalé dans le rapport d'autoévaluation envoyé pour évaluation par le comité HCERES car nous n'avions pas trouvé à quel endroit en parler.

Un autre axe d'amélioration concernant l'adossement à la recherche est notre objectif de nouer des liens avec l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques). C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui compte près de 500 ingénieurs, techniciens et chercheurs ainsi qu'une trentaine de doctorants tous les ans. Nous souhaitons les faire intervenir auprès de nos étudiants. Nous allons les inviter à animer un séminaire d'initiation à la recherche appliquée au domaine Qualité Sécurité Environnement. Nous souhaitons également faire intervenir l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité). Ce sont à notre connaissance, les deux seuls organismes français ayant une activité de recherche entièrement dédiée au domaine de prédilection du Master MQSE. Nous comptons également organiser des présentations auprès de nos étudiants des poursuites d'étude en thèse en partenariat avec les écoles doctorales de l'Université Sorbonne Paris Nord.

- « *Processus d'évaluation interne non conforme aux textes réglementaires* » :

Le prochain conseil de perfectionnement est prévu le 13/03/2024. Nous veillerons à ce que ces conseils aient lieu au moins une fois par an.

- *Ouverture à l'international qualifiée d'« inexistante » :*

Les termes employés dans le rapport ne nous semblent pas forcément adéquats. En effet, nous recevons chaque année environ 400 candidatures de candidats étrangers, ce qui prouve notre rayonnement à l'international (Afrique du Nord, Afrique sub-saharienne, Amérique du Sud, Amérique du Nord, etc.). Concernant notre obtention de financement Erasmus+, ce dernier est particulièrement récent et nous allons travailler davantage avec le CFA SACEF, partenaire dans l'obtention de ce projet, afin de pouvoir envoyer certains de nos étudiants volontaires passer quelques mois à l'étranger. Il est important de noter qu'en raison du fait que nos étudiants sont en écrasante majorité en contrat d'apprentissage, la mise en place concrète reste un challenge compte tenu des contraintes liées aux contrats de travail français. Enfin, par le passé, nous avons déjà été contactés par d'autres universités étrangères. Malheureusement, par manque de garanties concernant la qualité de la formation dans les pays concernés, les projets n'ont pas pu aboutir. Nous restons bien évidemment à l'affût de nouvelles opportunités et ouverts à d'autres partenariats si des occasions se présentent.

Intitulé de la formation : Master SANTE PUBLIQUE

Observations :

Concernant La politique et la caractérisation de la formation

Parcours IBM : Concernant les étudiants du M1, un stage de 2 mois valide une UE. Cependant, il existe une réelle difficulté pour eux de trouver des stages de « débutant » en informatique dans le cadre d'un niveau master et pour une durée courte. Cela entraîne une très grande hétérogénéité dans les réalisations des étudiants et ne garantit pas que les étudiants aient acquis par la pratique les compétences en informatique attendues pour le M1.

En M2, le parcours IBM propose un stage de 5 mois. Les étudiants sont aidés par les enseignants (en fonction des champs d'interêt de l'étudiant dans les thèmes de l'informatique médicale) en cas de difficulté dans leur recherche de stage. Les étudiants ont un référent enseignant pendant leur stage qui est informé de l'avancement du stage tous les 15 jours. Une présoutenance est organisée 2 mois après le début du stage pour vérifier que toutes les conditions sont réunies pour la réussite du stage. La difficulté que rencontrent certains étudiants est le niveau de gratification de base des stages qui est insuffisant pour couvrir leurs charges. Une réflexion sur l'alternance pourrait être conduite, mais nécessiterait de revoir l'organisation du M2 et les modalités d'évaluation des stages.

Le parcours IBM a été largement ouvert aux candidatures campus France avec comme revers un taux de réussite faible. 5 places restent ouvertes pour la mobilité entrante via ce dispositif. Les étudiants peuvent faire leurs stages à l'étranger. Ces informations détaillées n'ont pas été renseignées car impossible à retrouver sans secrétariat existant et bien organisé.

NHSP : Environ 25% de la promotion du master NHSP est constituée d'étudiants étrangers (majoritairement Afrique). Un niveau suffisant en français pour suivre les cours est un prérequis. Cependant, la possibilité de rédiger les examens (sur table/rapports) en anglais est proposée.

Concernant L'organisation pédagogique de la formation

RIS : le M1 est collectif et que le parcours RIS offre la possibilité d'ouvrir son M2 à des étudiants qui ont fait d'autres M1 santé dans d'autres universités en France.

QSPS, IFS, ETES : Les étudiants ont le choix entre perfectionnement à la recherche et parcours professionnaliser (requérant un stage). Tous doivent faire un travail de mémoire pour la validation du master. Le mémoire doit se présenter sous le format d'un article scientifique, portant sur un travail de recherche (y compris recherche bibliographique) ou la mise en œuvre d'une intervention professionnelle ; les étudiants peuvent choisir l'UE Recherche ou l'UE Stage professionnel, selon leur souhait et des critères en lien avec leur parcours professionnel ; En plus cette UE, il y a pour tous une UE Stage de recherche obligatoire pour l'UE recherche (5 jours) ;

Concernant L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

les calculs des taux de réussite semblent avoir été effectués sur la base des inscrits administratifs et non

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

pas sur les étudiant.e.s qui passent les examens. A titre d'exemple, pour le parcours SST le décalage entre inscrits administratifs et réussite a été élevé en 2019-2020 (30 inscrits/18 présent.e.s aux examens) et moins marqué ensuite : 26/19.

Le taux de validation devrait être calculé sur la base des personnes présentes à l'examen, chiffre non disponible. Certains étudiants décrochent au début du cursus. Pour le parcours SST les personnes présentes aux examens ont un fort taux de réussite (a fortiori avec les compensations), de même que pour NHSP à titre d'autre exemple (entre 80 et 100% de taux de réussite).

De même, le parcours IFS a 100% de taux de réussite en 22-23, calculé sur les étudiants présent.e.s aux examens.

Les détails d'accompagnement à la réussite pour quelques parcours figurent ci-dessous :

NHSP : L'intégration professionnelle des étudiants est suivie régulièrement.

SST : Mise en contact systématique des étudiants avec le service Valorisation, Orientation, Insertion professionnelle de l'étudiant (VOIE) de l'université pour leur recherche d'emploi et enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants (en plus du rapport annuel établi par les délégués et discuté avec les responsables de la formation) ;

IBM : L'ensemble des étudiants qui réussissent le M2 parcours IBM trouvent un emploi ou poursuivent en thèses. L'écosystème de la santé numérique est très dynamique avec de nombreuses opportunités chez les industriels, les agences sanitaires, les ministères, l'entrepreneuriat, la recherche

Le parcours IBM est en co-responsabilité avec les universités UPC et SU. Le taux de réussite globalement sur le M2 (tout étudiants confondus entre USPN, SU, UPC) est correct, cependant ce sont surtout les étudiants de USPN qui redoublent ou sont ajournés. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils entrent dans le M2 par le M1, et n'ayant pas fait d'étude en France auparavant sont devant des difficultés d'ordre personnel pour bien suivre le M1 ce qui les conduit souvent à redoubler le M1. Les modalités de contrôle des connaissances autorisent un redoublement sur le M1M2 et donc met ces étudiants en échec si en M2 ils ne sont pas organisés pour suivre cet enseignement exigeant. La sélection par mon master devrait désormais favoriser des étudiants ayant déjà étudié en France et devrait améliorer l'intégration des étudiants en M1 et M2. Les critères de sélections seront plus exigeants pour avoir des candidats ayant le niveau pour suivre la formation.

Concernant Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'évaluation de la mention s'inscrit dans un processus dit « moyennée » à partir de 10 (11 si MOSS est inclus*) parcours composant l'offre de master santé publique de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Cette approche privilégie une vision globale par rapport à une étude précise des différents parcours. Les

résultats expriment une tendance qui ne rend pas justice à la valeur de chaque parcours et à l'investissement des équipes d'enseignants dans un contexte de précarisation de l'université. Ainsi, il n'est pas rapporté par les évaluateurs que beaucoup de parcours n'ont pas de secrétariat pédagogique. Il revient alors aux enseignants-chercheurs, responsables de parcours, d'assurer en plus de leurs activités, cette tâche administrative. Ce manque de secrétariat peut expliquer la difficulté à recueillir de données factuelles conduisant à des résultats et à des interprétations qui ne correspondent pas à la réalité pédagogique. Pour exemple, le taux de validation des ECTS de 42% est largement contestable et ne peut venir que d'une insuffisance d'un recueil administratif, tâche qui incombe à un secrétariat pédagogique. Les résultats de cette évaluation « moyennée » visent avant tout la gouvernance pédagogique de la mention. Certaines propositions émises par les évaluateurs feront l'objet d'une application par les responsables de chaque parcours. Mais il faut rester vigilant à la lecture de ce rapport et éviter de penser que les remarques faites au niveau de la mention témoigneraient d'une qualité pédagogique médiocre des parcours. Rien ne serait plus inexact. S'il manque actuellement un comité de perfectionnement au niveau de la mention, chaque parcours possède le sien. S'il y a un manque de lisibilité des parcours au sein de la mention, il est important de souligner que chaque parcours a son identité pédagogique propre, ses finalités bien définies et un excellent niveau d'employabilité au sortir des études. Il est difficile, au niveau de la mention, de prendre en compte autant de spécificités représentées par 10 (ou 11*) parcours. S'il est considéré manquer des stages, il faut rappeler que la plupart des parcours s'adressent à des professionnels en exercice, pour lesquels les stages demeurent optionnels vu la charge de travail qui leur incombe déjà, et car leur lieu d'exercice est déjà un environnement de pratiques. Et pour les étudiants en formation initiale, il est proposé dans le cadre de leur parcours individualisé des stages professionnalisaient. Ainsi, chaque parcours a son histoire, son évolution et sa dynamique propres qui depuis des années lui permet de satisfaire des besoins de formation professionnelle dans son domaine de spécialité. Les 10 (ou 11*) parcours constituent une offre diversifiée, riche comme l'est la Santé publique.

Au regard du contenu du rapport d'évaluation, les responsables de chaque parcours invitent chaque personne intéressée par une des offres de formation à prendre contact avec eux. Il leur sera expliqué les caractéristiques pédagogiques et le déroulement du parcours choisi.

*tout le long du processus d'évaluation HCERES, le parcours MOSS a été alternativement rattaché à la mention « économie et marchés » et « santé publique », ce qui n'a pas permis d'intégrer ses données dans les temps impartis

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_) [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)